LIBRARY OF CONGRESS

THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

MÉMOIRES

DE

HENRI DE CAMPION.

On trouve aux mêmes adresses :

Œuvres de Louis xiv, accompagnées d'explications historiques, de notes, etc. etc. 6 forts vol. in-8°. avec un beau portrait de Louis xiv et 22 planches chirographiq. br. 36 fr.
— Un petit nombre d'exemplaires sur beau papier vélin. 72 fr.

Mémoires et Lettres du maréchal de Tessé, contenant des anecdotes et des faits historiques inconnus, sur partie des règnes de Louis xiv et de Louis xv. 2 vol. in-8°. br. . 9 fr.
— Un petit nombre d'exemplaires sur beau papier vélin. 18 fr.

Œuvres complettes de Louis de Saint-Simon, pour servir à l'histoire des cours de Louis xiv, de la régence du duc d'Orléans et de Louis xv, avec des notes, des explications et des additions. 13 vol. in-8°. br. . . . . 39 fr.
— Sur papier commun . . . . . 24 fr.

Mémoires historiques et politiques du règne de Louis xvi, ouvrage composé sur des pièces authentiques, la plupart recueillies dans les cabinets de Louis xvi, à Versailles et au château des Tuileries, par J. L. Soulavie aîné. 6 vol. in-8°. avec 7 tableaux et 114 portraits, br. . . . . 30 fr.
— Un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin . . . 60 fr.

Histoire de France depuis 1789, écrite d'après les mémoires et manuscrits contemporains, recueillis dans les dépôts civils et militaires, par F. E. Toulongeon, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur; avec cartes et plans. Format in-8°. Tomes 1 à 5, br. . . . . 36 fr.
— Un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin.
Le même ouvrage, format in-4°. Tomes 1 à 3, br. . . . 48 fr.
— Un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin.

Précis historique de la Révolution française, *Assemblée Législative*, *Convention Nationale* et *Directoire Exécutif*, par Lacretelle jeune. 5 vol. in-18, avec gravures par Duplessis-Bertaux, br. . . . . 25 fr.
— Sur papier vélin, gravures avant la lettre . . . . 37 fr. 50 c.

Cet ouvrage sert de suite au Précis historique de *l'Assemblée Constituante*, par Rabaut de Saint-Etienne, avec lequel il forme une Histoire complette de la Révolution.

MÉMOIRES

DE

HENRI DE CAMPION,

Seigneur du Feuguerei, du Boscferei, de la Lande et du Feuc, Gentilhomme de François de Bourbon-Vendôme, Duc de Beaufort, et Colonel-Lieutenant du régiment d'infanterie de Henri d'Orléans, duc de Longueville;

CONTENANT

Des faits inconnus sur partie du règne de Louis XIII et les onze premières années de celui de Louis XIV, notamment beaucoup d'anecdotes intéressantes sur les ducs de Vendôme et de Beaufort et le cardinal Mazarini, depuis 1634 jusqu'en 1654.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, libraires, ancien hôtel de Lauraguais, rue de Lille, n° 17, vis-à-vis les Théatins;
Et à STRASBOURG, même maison de commerce.

1807.

DC123
.9
.C3A4
1801

MM. Treuttel et Würtz mettent cette édition des Mémoires de Henri de Campion, sous la sauvegarde des loix, spécialement de celle du 19 juillet 1793 (an 2), et du décret impérial du 1er germinal an 13, concernant la librairie. Ils ont d'ailleurs rempli toutes les formalités exigées par ces loix, pour s'assurer la propriété de cet ouvrage : en conséquence ils poursuivront comme contrefacteur, devant les tribunaux, quiconque imprimera ou vendra, sans leur autorisation expresse et par écrit, la totalité ou aucuns fragmens ou morceaux détachés, conformes au contenu de la présente édition.

389962
29

AVIS DES LIBRAIRES.

L'HISTOIRE intéresse si généralement, qu'on ne sauroit apporter trop de soin pour la compléter ou la rectifier. Quoiqu'il existe déjà un grand nombre d'Histoires de France et de Mémoires particuliers sur le même objet, les unes et les autres laissent encore une foule de choses à desirer. Combien ne reste-t-il pas de doutes à dissiper, de lacunes à remplir? — Les *Mémoires de Henri de Campion* donnant le mot de quelques-unes de ces énigmes historiques, et nous paroissant propres à en éclaircir plusieurs autres, nous avons l'espoir que le public nous saura quelque gré de les avoir livrés à l'impression.

La lettre dont M. le général Grimoard a accompagné l'envoi du manuscrit, expose les divers genres d'intérêt et les motifs de confiance qu'offre cet ouvrage; nous la donnons ci-après pour servir de préface ou d'introduction. Les notes, fruit des recher-

ches les plus soigneuses, dont l'éditeur a accompagné les Mémoires de Henri de Campion, font connoître plusieurs des principaux personnages des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, et ajoutent de nouvelles lumières au texte qui offre un résultat très-instructif, qu'on chercheroit vainement dans les autres Mémoires historiques sur cette époque, publiés jusqu'à ce jour.

LETTRE

DE M. LE GÉNÉRAL GRIMOARD,

Pour servir d'Avertissement aux Mémoires de Henri de Campion.

1er octobre 1806.

Je vous adresse, Messieurs, une découverte que je viens de faire, et qui ne doit pas être négligée, si vous exécutez un jour le projet que vous avez conçu, de publier successivement une suite de mémoires originaux, dont la réunion composera un ensemble historique sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Je crois même que les Mémoires que je vous envoie, tant par l'époque où ils commencent que par celle où ils finissent, pourroient former le premier volume de cette collection.

Le cardinal de Retz et le marquis de la Châtre parlent avec considération, dans leurs Mémoires (1),

(1) Voyez les *Mémoires du cardinal de Retz*, livre 1, pages 35, 36 et 37, du tome 1 de l'édition de Genève, 1751, 4 vol. in-12, petit format. Voyez aussi les *Mémoires du marquis de la Châtre*, insérés dans le premier volume de ceux du duc de la Rochefoucaud, sur la minorité de Louis XIV, page 127, édit. de Trévoux, 1754, en 2 vol. in-12, petit format.

d'Alexandre de Campion, gentilhomme attaché à Louis de Bourbon, comte de Soissons, prince du sang, tué à la bataille de la Marfée, près de Sedan, le 6 juillet 1641. Lié avec M. de Campion-Montpoignant, je résolus et oubliai plusieurs fois de lui demander, s'il avoit dans ses papiers des lettres ou autres pièces de son parent, et propres à répandre du jour sur l'histoire de son temps. Me trouvant l'été dernier au Montpoignant, près d'Elbeuf, je me rappelai, à propos du cardinal de Retz, qu'on cita dans une conversation, que j'étois à la source des éclaircissemens que je desirois. Mesdemoiselles Annette et Caroline de Montpoignant, qui s'appliquent à l'étude de l'histoire, m'assurèrent, que M. leur père n'avoit rien de son défunt cousin attaché au comte de Soissons, mais qu'il possédoit des Mémoires de Henri de Campion, frère d'Alexandre; qu'elles les avoient lus l'hiver précédent en famille, et qu'ils contenoient des détails intéressans sur les événemens dont il avoit été témoin. Je demandai à M. de Montpoignant communication du manuscrit, qui me fut aussi-tôt remis, avec l'autorisation de le copier entièrement ou de l'extraire, et de faire ensuite de ce travail l'usage que je jugerois à propos. M. de Montpoignant ignore comment les Mémoires en question se trouvent entre ses mains; mais il suppose qu'à l'extinction de la postérité de Henri de Campion, ou à la mort d'Alexandre et de Nicolas, ses frères, ses écrits ont été donnés à son ayeul ou à son père, comme chefs de la branche aînée, et par conséquent de la maison.

Le manuscrit, ou plutôt les manuscrits dont il s'agit, sont assez volumineux, ils consistent :

1°. Dans deux cahiers de grand papier, formant ensemble cinquante-huit feuillets ou 116 pages, d'une écriture assez fine, mais nette et facile à lire, quoique très-serrée. On trouve sur une feuille séparée placée en tête, la note suivante, qui est d'une autre écriture fort mauvaise : *Mémoires de messire Henri de Campion du Feuguerei, mêlés de beaucoup de traits historiques, d'où j'ai tiré spécialement les anecdotes d'une partie de la vie de M. le duc de Beaufort.* Les cent seize pages dont on vient de parler, sont la mise au net d'un copiste ; mais l'auteur y ayant fait ensuite de sa main, ainsi qu'on s'en est assuré, plusieurs corrections et additions, ce manuscrit est aussi authentique que s'il étoit entièrement autographe.

2°. Dans un cahier de douze feuillets ou six feuilles d'un papier de moyenne grandeur, intitulé : *Relation exacte de tout ce qui arriva au duc de Beaufort en l'an 1643, depuis la mort du roi Louis XIII jusqu'à ce qu'il fut mis prisonnier au bois de Vincennes, et ce qui arriva ensuite au sieur du Feuguerei, auquel il avoit confié ses desseins, jusqu'à la liberté du Duc et à son détachement de son service, le tout fait par le même sieur du Feuguerei.* Cette relation, comprenant vingt-trois pages, est signée au bas de la dernière *du Feuguerei*, nom de terre que Henri de Campion quitta et porta à deux reprises. C'est en rapprochant ce cahier autographe des cor-

rections et additions dont on a parlé dans l'article précédent, qu'on s'est convaincu qu'elles sont de la main de l'auteur, quoique d'une écriture moins soignée que celle de la relation. Sur la dernière page qui étoit restée en blanc, on trouve les deux notes suivantes :

PREMIÈRE NOTE.

Comme dans le reste de ces Mémoires il n'est plus parlé du duc de Beaufort, que l'on avoit principalement en vue lorsqu'on en a tiré ce cahier pour le donner au public, et qu'il ne contient que le récit de quelques circonstances de la vie de leur auteur, et le détail de plusieurs siéges et des différentes actions où il s'est trouvé à la tête du régiment qu'il commanda jusqu'en 1654, qu'il fut réduit de trente compagnies dont il étoit composé, à dix seulement, et que ne croyant pas qu'il lui fût honorable ou convenable de servir davantage avec les deux tiers moins de troupes qu'il n'avoit d'abord, il obtint la permission de se retirer; on croit qu'il seroit d'autant plus inutile de parler de ce qui se passa en ces expéditions, qu'elles se trouvent décrites dans toutes les relations qui en furent faites en ce temps là, et qu'il convient aussi peu de rien dire de ce qu'il fit depuis sa retraite jusqu'au 11 de mai 1663 qu'il mourut, que cela n'intéresse proprement que sa famille, pour laquelle seule il s'explique en plusieurs endroits du manuscrit, avoir entrepris d'écrire sa vie; de sorte que dans cette idée, on a jugé à propos d'en demeurer comme on

l'a fait, à l'époque de la création du régiment de Longueville, et de se contenter d'assurer seulement ici en général, qu'à en juger par les sentimens de cet auteur, qui sont assez fréquemment répandus dans ses Mémoires, il étoit trop honnête homme pour bien réussir dans le monde, où la sincérité et les droites intentions ne sont ordinairement point de mise.

Cette note, d'une écriture très-ancienne, assez lisible, quoique désagréable, prouve que peu après la mort de Henri de Campion, on prépara pour l'impression une copie de ses Mémoires qui est perdue, et dans laquelle on avoit retranché totalement la partie comprenant depuis 1652, époque de la création du régiment de Longueville, jusqu'en 1663. J'ai retranché moi-même les détails généalogiques ou d'affaires domestiques insusceptibles d'amuser ou d'intéresser, de longues tirades dévotes, des prières ou oraisons qui passeroient aujourd'hui pour des capucinades, et que l'auteur de la note avoit avant moi condamnés à l'oubli; mais contre son opinion, j'ai cru devoir conserver des réflexions et tout ce qui m'a paru propre à caractériser Henri de Campion et son siècle. Je n'ai pas retranché non plus les faits consignés dans des relations particulières, peut-être communes dans le temps où l'auteur de la note écrivoit, mais inconnues actuellement, et dont les détails sont par cette raison bons à retrouver.

SECONDE NOTE.

Mémoires dont ont été extraites en partie les Anecdotes de la vie de M. le duc de Beaufort, qui sont à la fin du gros tome de différens manuscrits corrigés et copiés dans la vue de faire imprimer tout ensemble, pour faire une seconde édition des Conversations qu'il contient, et d'y ajouter les Anecdotes de la vie de M. le duc de Beaufort.

Cette seconde note est d'un caractère encore plus mauvais que celui dont il est parlé article premier. Les deux notes paroissent au premier coup-d'œil de différentes mains; mais un examen plus attentif démontre, qu'elles sont réellement de la même, quoique de deux époques éloignées, dont la dernière indique l'écriture mal assurée d'un goutteux ou d'un vieillard. Il n'est pas aussi facile de découvrir précisément qui voulut, ainsi à deux reprises, publier les Mémoires de Henri de Campion, et une vie du duc de Beaufort, qui n'a cependant jamais été imprimée, et qui est sans doute perdue, de même que *le gros tome de différens manuscrits* dont parle la seconde note. Divers rapprochemens me font croire, que l'auteur de ce travail étoit Nicolas de Campion, prieur de Vert-sur-Avre, et frère de Henri, qui le désigne constamment par l'épithète de *mon frère le bénéficier*, et le représente comme un homme *très-studieux, et avec une entière connoissance des belles-lettres* (1). Quant à la relation qui donne lieu à ces

(1) Voyez les Mémoires, page 199.

observations, elle étoit insérée presque mot à mot dans les Mémoires de Henri de Campion, avec lesquels je l'ai collationnée. On avoit seulement supprimé, en la transcrivant, quelques détails et réflexions que, pour ne rien perdre d'utile, j'ai remis à leur place. Cette relation est l'unique partie entièrement autographe des Mémoires qui existe aujourd'hui.

3°. Le reste des manuscrits qui m'ont été remis par M. de Montpoignant, consiste dans onze petits cahiers de format *in*-4°, dont les trois premiers et les trois derniers sont de la main d'un copiste, et les cinq autres de celle qui a écrit la première note relative à la relation dont on vient de parler. A la tête de ces onze cahiers, qui ne sont pas tous de suite et offrent diverses lacunes considérables, il y a un feuillet sur lequel on lit :

De ceci, joint au vieux manuscrit (1) *de la vie de M.* (*de Campion*) *du Feuguerei, écrite par lui-même, et qu'on n'a pu donner telle qu'il l'a écrite, par rapport à plusieurs foiblesses et superstitions* (2) *indignes d'un homme d'esprit et de mérite tel qu'il étoit, on peut fort bien faire un morceau d'histoire qui ne seroit pas désagréable, y ayant des faits qui ne se trouvent nulle part, et j'avois déjà commencé, en supprimant plusieurs*

(1) C'est l'in-folio de 116 pages dont j'ai parlé plus haut.

(2) Ceci est relatif à la crédulité de Henri de Campion sur les présages et les songes, dont il sera question plus bas, et page 238 des Mémoires.

choses, comme on peut voir dans le premier cahier; mais en ayant perdu plusieurs de ceux que j'avois copiés et corrigés, cela est devenu un chaos que je ne puis plus débrouiller, et je donne seulement ce que j'en ai pu retrouver (1).

Cette note est de la mauvaise écriture dont il est question plus haut, et les cahiers qu'elle indique ne contiennent rien qui ne se trouve dans l'ouvrage de Henri de Campion; ils sont évidemment le résultat du premier travail, entrepris anciennement dans l'objet de donner ses Mémoires au public. Le rédacteur n'y avoit fait aucune des suppressions auxquelles il songea dans la suite, et s'étoit borné à de légères corrections dans l'exposé des faits, mais sans en altérer aucun, et à changer le style. Quoiqu'il l'eût soigné davantage et rendu plus oratoire que celui de M. de Campion, j'ai cru préférable de conserver totalement le sien, qui a un plus grand caractère d'originalité, de simplicité et de franchise, et qui est fort correct pour le temps. Au reste, il n'est pas surprenant que l'auteur de ces Mémoires qui, dès l'enfance, n'avoit cessé de lire Plutarque, Sénèque et Montaigne, dont M. du Parc, son oncle, homme aussi estimable qu'éclairé, avoit cultivé soigneusement l'esprit, et qui, au milieu du

(1) On peut croire d'après cela, que tous les enfans de Henri de Campion étant morts, leur oncle Nicolas qui leur avoit survécu, donna dans sa vieillesse les Mémoires de son frère, à M. de Campion-Montpoignant, aîné de sa maison, afin qu'ils ne fussent pas perdus pour elle.

tumulte des armes, portoit toujours des livres, et s'occupoit constamment de morale, d'histoire et de littérature, sût mieux penser et écrire que la plupart de ses contemporains instruits. Passons maintenant à l'examen de ses Mémoires.

Presque dès leur début ils sont utiles à l'histoire. On y trouve, à l'époque de 1634, plus clairement et plus brièvement développées qu'ailleurs, les intrigues de la petite cour du frère de Louis XIII, Gaston, duc d'Orléans, réfugié alors chez les Espagnols à Bruxelles, et les négociations de Puilaurens, son favori, avec le cardinal de Richelieu, pour faire rentrer le Prince en France. M. de Campion, parent ou ami de du Coudrai-Montpensier et de plusieurs des principaux agens de Gaston, et bientôt lié particulièrement avec le duc de Puilaurens, étoit plus à portée que personne de bien connoître les faits et d'en peindre les résultats; il n'eut pas même besoin de toute sa pénétration, pour prévoir le prochain renversement du favori, qui avoit des qualités, mais qui ne l'empêchèrent pas d'être la victime du cardinal qui en savoit plus que lui, et de disparoître aussi rapidement qu'il s'étoit élevé.

Les premiers projets d'ambition de M. de Campion renversés par la chute du duc de Puilaurens, il entre en 1635 dans le régiment de Normandie, en qualité d'enseigne, et fait avec ce corps cette campagne sous le maréchal de la Force, en Lorraine et en Alsace; celle de 1636, sous le duc de Weimar et le cardinal de la Valette, sur le Rhin, en Franche-Comté et en Bourgogne; celles de 1637 et de 1638, sous le duc de

Longueville, en Franche-Comté et en Lorraine ; celle de 1639, sous le prince de Condé et le maréchal de Schomberg en Roussillon ; enfin celle de 1640, sous le comte de Harcourt, en Piémont. Outre qu'il se distingua souvent dans ces campagnes, qu'il a le mérite d'exposer avec clarté, en peu de mots et sans sécheresse, on lui doit de nous avoir conservé des détails essentiels et quelques anecdotes intéressantes, qui ne se trouvent pas dans les histoires les plus minutieuses imprimées postérieurement. Ses relations ont sur-tout le mérite de former un supplément nécessaire aux Mémoires du marquis de Montglat, les meilleurs qu'on ait publiés jusqu'ici sur cette époque. Il analyse d'ailleurs le caractère de ses chefs, (dont la plupart ont joué un grand rôle), et leurs actions, avec l'impartialité la plus digne d'éloges, et une sagacité qui prouve que la nature lui avoit donné un excellent jugement, avec une aptitude particulière pour réussir dans l'art difficile de la guerre.

M. de Campion voyant dans les préventions de Louis XIII contre lui, un obstacle pour s'élever dans la carrière des armes, il s'attache en 1642 à la maison de Vendôme en qualité de gentilhomme du duc de Beaufort ; mais à peine est-il auprès de ce prince, qu'il se voit réduit à fuir avec lui en Angleterre. Bientôt la mort du cardinal de Richelieu permet au Duc de rentrer dans le royaume ; cet exil forcé ne dura qu'autant qu'il fallut, pour donner à M. de Campion le temps de connoître la Grande-Bretagne, et le peu qu'il en dit suffit pour prouver, qu'il y porta son œil obser-

vateur. Le duc de Beaufort est rappelé à la cour en 1643, avec tous les avantages propres à lui assurer une grande influence dans les affaires après la mort de Louis XIII ; mais sa mal-adresse, son imprudence et son défaut de jugement lui font perdre très-vîte la confiance de la Reine-régente, et le plongent dans un discrédit qui achève de détruire les espérances qu'avoit dû concevoir M. de Campion, en s'attachant à lui. On démêle dans ses Mémoires, qu'il sentit dès-lors l'inconvénient de lier son sort à celui des autres, et de devenir par leur faute le jouet de la fortune ; ainsi la fidélité et la loyauté qui le caractérisoient, le retinrent seules auprès d'un prince réellement indigne de l'attachement d'un homme aussi vertueux.

C'est particulièrement à cette époque, que les Mémoires de celui-ci présentent des faits également importans et ignorés, et donnent les moyens de rectifier l'histoire de ce temps, et spécialement certains passages des Mémoires du cardinal de Retz qui, trompé par des apparences ou des rapports faux, en supposant qu'il ne cédât pas à des haines ou à l'esprit de parti, s'écarte quelquefois de la vérité (1), sur-tout en assurant, que le duc de Beaufort ne forma aucun complot contre le cardinal Mazarin ; car M. de Campion nous apprend, que le Duc et ceux qui lui étoient attachés, désignés alors par le sobriquet de *cabale des importans*, supplantés auprès de la Reine par le cardinal, en conçoivent un tel dépit, qu'ils prennent la réso-

(1) Voyez page 249.

lution d'assassiner le ministre, et le Duc jette les yeux, pour l'exécution, sur Henri de Campion lui-même, l'homme que la sévérité de ses principes éloignoit le plus d'un crime. Il fait tous ses efforts pour ramener le Prince à des sentimens analogues aux siens; mais n'y pouvant réussir, il prend si bien ses mesures que, sans lui manquer de fidélité, il sauve plusieurs fois la vie au cardinal, ne se proposant en cela qu'un simple acte d'humanité et de justice, dépouillé de tout intérêt personnel. Mais le Duc, trahi par l'imprudence de ses complices ou la sienne propre, devient l'objet de la défiance de la Cour, qui le fait arrêter et le retient prisonnier durant plusieurs années. Madame de Motteville (1) a été mieux instruite ou plus sincère sur le compte de ce Prince, que le cardinal de Retz qui voulut peut-être rejeter sur le cardinal Mazarin le blâme d'un emprisonnement sans motifs réels. Quoi qu'il en soit, M. de Campion, loin d'abandonner le duc de Beaufort dans ses malheurs, et de songer à son propre avantage, comme eussent sans doute fait beaucoup d'autres, en se rapprochant du cardinal, dont il pouvoit d'un mot captiver la reconnoissance et peut-être la faveur, se dévoue à un long et pénible exil, durant et après lequel il n'essuie de la part du duc de Vendôme et de son fils, que des preuves de la plus noire ingratitude; mais nous devons à leur

(1) Voyez les *Mémoires de madame de Motteville*, *pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, tome 1, pages 184 et 185, édition donnée à Amsterdam en 1750.

odieuse conduite, plusieurs détails intéressans pour l'histoire, et qui démontrent combien le caractère de ces princes étoit méprisable.

M. de Campion, après avoir brisé honorablement ses liens avec eux, s'attache au duc de Longueville, qui avoit au moins des vertus privées. Il prend en 1652 le commandement de son régiment d'infanterie, et rentre ainsi avec avantage dans la carrière militaire, où il marque, comme autrefois, pendant les campagnes de 1652 et de 1653, sous le duc d'Elbeuf et les maréchaux de Turenne, d'Aumont et de la Ferté-Senneterre. Mais il étoit dans la destinée de M. de Campion, que ses qualités morales devoient produire tous ses malheurs; il perd en 1653 une fille chérie, seulement âgée de quatre ans; et dès-lors un excès de sensibilité le plonge dans une si noire mélancolie, que son ame déchirée devenant totalement insensible aux attraits de la fortune et de l'ambition, il quitte le service en 1654, à la fleur de son âge, puisqu'il n'avoit que quarante et un an, au moment où, par son rang de chef de corps, devenu susceptible des principaux emplois de la guerre, il n'eût pas sans doute tardé à les obtenir. Il éprouve en 1659 de nouveaux sujets d'affliction, par la mort de sa femme, qu'il aimoit tendrement, et d'une de ses filles. Cette double perte achève de lui inspirer le dégoût de l'existence : il tombe en consomption, et ne cesse d'invoquer la mort qui, trop lente à son gré, l'enlève à cinquante ans, en 1663.

M. de Campion s'étoit proposé d'être bon fils, bon

mari, bon père, bon frère, bon parent, bon ami, bon serviteur et bon maître (1). Il remplit scrupuleusement ces nombreux devoirs, et fut homme de bien dans toute la rigueur de l'expression. Né avec beaucoup d'étendue et de justesse dans l'esprit, il le cultiva sans cesse avec soin, et acheva de le former dans ses voyages. Non-seulement il peint parfaitement les mœurs de ses compatriotes, mais encore celles des étrangers. Ce qu'il dit des Italiens, au milieu desquels il passa plusieurs mois en 1645, est sur-tout remarquable (2). Ses défauts ne nuisirent qu'à lui, et il n'eut que ceux qui sont compatibles avec un cœur droit, une ame pure et sensible. La foiblesse de croire aux inspirations, aux présages et aux songes étoit peut-être chez lui encore moins une petitesse personnelle, que le résultat des préjugés de son temps, où l'on avoit moins approfondi qu'aujourd'hui la nature des choses. M. de Campion savoit prendre sur lui-même et maîtriser ses passions, puisqu'il réussit à se corriger de celle du jeu, qui le domina quelques années. La dignité de son caractère, la loyauté de ses procédés dans la société, et particulièrement avec les femmes, méritent les plus grands éloges, et doivent faire conclure, que ces dernières seroient trop heureuses, de rencontrer toujours des hommes aussi délicats que lui. Des événemens ou des détails privés, mais qui intéressent par la candeur avec laquelle ils sont contés, remplissent dans ses

(1) Voyez ses Mémoires, page 320.

(2) Voyez page 287.

Mémoires, sans nécessité apparente, un très-petit nombre de pages, que j'aurois pu supprimer ; mais la réflexion m'a convaincu que si elles sont perdues pour l'histoire, elles seront du moins utiles sous le rapport de la morale et du bon exemple, et que par ce motif on me sauroit gré de les conserver. Je me suis borné à retrancher ce qui étoit entièrement oiseux ou superflu, sans rien changer au fond ni à la forme du reste ; et comme Henri de Campion parle de beaucoup d'hommes, que les bornes qu'il s'étoit prescrites ne lui permettoient pas de faire assez connoître, j'y ai suppléé par des notes historiques, dans lesquelles je n'ai pas épargné les recherches.

L'auteur de ces Mémoires les ayant écrits de suite sans les diviser par époques ou en chapitres, il étoit nécessaire de suppléer à cet inconvénient ; c'est ce que j'ai fait par la table suivante, qui donne une juste idée de l'ensemble.

TABLE

DES MÉMOIRES DE HENRI DE CAMPION.

Détails sur la famille, la naissance et l'éducation de Henri de Campion, *page* 1.

Il porte d'abord le mousquet dans les Gardes-Françaises, et obtient en 1632 dans le régiment de Cargret, infanterie, un emploi d'enseigne, 12.

En 1634, il entre dans le parti du duc d'Orléans, frère de Louis XIII, alors réfugié à Bruxelles. Vues et intrigues de ce parti, 13.

M. de Campion est obligé, pour n'être pas arrêté, de s'enfuir à Bruxelles, de Rocroi où il étoit en garnison, 19.

Il s'attache à Puilaurens, favori du duc d'Orléans, et le suit au siége de Maëstricht entrepris par l'armée d'Espagne, 20.

Artifices du duc d'Orléans pour se tirer des mains des Espagnols, 24.

Manière dont il leur échappe et se sauve à la Capelle, 28.

Embarras de ceux qu'il laisse à Bruxelles, 32.

Arrivée du duc d'Orléans et de sa suite à la Cour, 35.

Puilaurens est fait duc et pair, épouse une parente du cardinal de Richelieu; mais enivré de son élévation, il se conduit mal-adroitement à l'égard de ce ministre, est arrêté au milieu d'une fête et meurt en prison, en 1635, 36.

Ces événemens renversent les espérances de M. de Campion, qui se procure une charge d'enseigne dans le régiment de Normandie, 42.

Il va servir en Lorraine et en Alsace dans l'armée du maréchal de la Force, *page* 43.

Se trouve à plusieurs actions et à la prise de diverses places, 49.

Se distingue, quoique malade, à l'attaque que son régiment soutient dans Remiremont, 58.

Conduite plaisante du commandant avec les chanoinesses, 61.

La bravoure du régiment de Normandie force le duc de Lorraine à le laisser sortir de Remiremont, 63.

Opérations de l'armée française contre le duc de Lorraine, 64.

Le duc d'Angoulême amène un renfort et vient commander, conjointement avec le maréchal de la Force, 67.

Le duc de Weimar et le cardinal de la Valette joignent l'armée à Saint-Nicolas, près de Nanci; les ennemis se retirent et prennent Saverne, 71.

Au commencement de 1636, M. de Campion revient en Normandie, et obtient une lieutenance dans son régiment, 72.

Chargé d'y conduire des recrues, il se trouve dans de grandes sollicitudes par la résistance d'un bourg qui refusoit de loger des soldats. Fermeté et sagesse avec lesquelles il sort d'embarras, 74.

Il va joindre l'armée du cardinal de la Valette, et sert au siége de Saverne qui est très-meurtrier, 78.

Succès des Espagnols en Picardie, 82.

Le duc de Lorraine et le général Galas traversent la Franche-Comté, entrent en Bourgogne et assiégent Saint-Jean-de Lône, 84.

Les généraux français accourent des environs de Strasbourg, et se postent à Montsaugeon en avant de Langres, 85.

Les ennemis obligés de lever le siége de Saint-Jean-de-Lône, se retirent sans perte par la faute du duc de Weimar, *page* 88.

1637. Inclination de M. de Campion pour mademoiselle de Fontaine, belle-fille d'Alexandre de Campion, son frère, qui le sert mal dans cette occasion, 90.

Il se bat en duel pour un sujet fort léger avec un gentilhomme du voisinage, 92.

Il va servir en Franche-Comté sous le duc de Longueville, 93.

Siege de Lons-le-Saunier qui est brûlé et pris, 96.

Prise de plusieurs autres places et dévastations de la province, 98.

La peste se met dans l'armée, et M. de Campion suit son régiment en Auvergne, 99.

En 1638, il sert encore en Franche-Comté sous le duc de Longueville contre le duc de Lorraine, 100.

Combat près de Poligni, dans lequel les deux armées se croient vaincues et se retirent, 101.

Siége et prise de Poligni et de plusieurs places par les Français, 108.

Le duc de Longueville envoie des secours au duc de Weimar qui assiégeoit Brisach, et qui bat alors les Autrichiens et le duc de Lorraine, lesquels vouloient dégager la place, 110.

Le duc de Longueville met ses troupes en quartiers de rafraîchissemens dans le duché de Bourgogne, 114.

Vie studieuse de M. de Campion au milieu des camps, 115.

D'un autre côté il se livroit à la passion du jeu, 116.

Le duc de Longueville marche des environs de Beaune en Lorraine, pour se mettre en mesure de fournir de nouveaux secours au duc de Weimar, qui prend enfin Brisach, 118.

Le duc de Longueville attaque et prend d'assaut Lunéville, ce qui termine la campagne, *page* 120.

Au commencement de 1639, M. de Campion vient à la Cour et le Roi lui donne une charge de gentilhomme servant, 121.

Il passe en Roussillon sous les ordres du prince de Condé et du maréchal de Schomberg, dont l'armée s'assemble à Sigean près de Leucate, 123.

Détails sur le Roussillon, 125.

Le maréchal de Schomberg y pénètre et y occupe plusieurs places, 127.

Siége de Salces. M. de Campion s'y distingue. La place se rend, 129.

Prise de Canet et d'autres places, 135.

Faute qui oblige le maréchal de Schomberg à s'éloigner précipitamment de Salces à l'arrivée de l'armée ennemie, 135.

Salces abandonné à ses propres forces, est resserré par les Espagnols, 139.

Le prince de Condé rassemble l'armée, la noblesse et les milices de Languedoc pour secourir Salces, 141.

Il arrive à la vue de la place, remet mal-à-propos au lendemain à combattre les Espagnols, 142.

Pendant la nuit, un orage d'une violence extrême disperse l'armée au point qu'on ne peut la réunir, et elle rentre en Languedoc, 143.

Nouvelle tentative pour secourir Salces, 146.

Les Français attaquent les retranchemens des Espagnols, et sont repoussés avec perte, 152.

M. de Campion est blessé, 153.

Le maréchal de Schomberg et le duc de Saint-Simon couvrent la retraite de l'armée qui retourne en Languedoc, 155.

Mésintelligence entre le prince de Condé et le maréchal de Schomberg, *page* 156.

La Cour ordonne une troisième tentative pour secourir Salces en janvier 1640, 156.

L'armée s'approche de la place, qu'on juge impossible de dégager, 158.

L'armée rentre en Languedoc, et Salces se rend aux Espagnols, 159.

Le régiment de Normandie est envoyé dans l'Albigeois, 159.

On le fait ensuite avancer près du Saint-Esprit, pour le mettre plus à portée de marcher en Piémont, 160.

Situation de ce pays et de la cour de Turin, 161.

Le cardinal de la Valette, général de l'armée française en Piémont, y étoit mort, et le comte de Harcourt-Lorraine lui avoit succédé, 163.

Premiers exploits du nouveau général, 167.

Il marche au secours de Casal, assiégé par les Espagnols, aux ordres du marquis de Léganès, et les met en déroute, 169.

Il va ensuite bloquer dans Turin le prince Thomas de Savoie, qui bloquoit lui-même la citadelle, 170.

Le marquis de Léganès vient attaquer les lignes des Français, 170.

Les renforts envoyés de France au comte de Harcourt, et au nombre desquels se trouvoit le régiment de Normandie, arrivent à Pignerol, 172.

Léganès voulant prévenir l'arrivée de ce secours, attaque de nouveau sans succès les lignes du comte de Harcourt devant Turin, 172.

Le secours arrive le lendemain de l'action, 176.

Combat dans lequel un corps de cavalerie sorti de Turin est repoussé par les Français, qui trouvent parmi les

morts une femme qui commandoit un régiment au service d'Espagne, et que les ennemis envoient réclamer, *page* 177.

Fatigues que les troupes françaises essuient devant Turin, 179.

Grand combat au désavantage du prince Thomas, et dans lequel M. de Campion se signale, 180.

Le prince Thomas capitule après six mois de blocus, 185.

L'armée est dispersée dans des quartiers de rafraîchissemens, 186.

Elle se rassemble en partie pour une expédition concertée sur Asti, et qui ne réussit pas, 187.

Au commencement de 1641, M. de Campion, mécontent de ce que le Roi lui avoit refusé une compagnie, malgré la distinction de sa conduite devant Turin, se décide à quitter le service, et part pour Paris, 188.

Mademoiselle de Fontaine, sa maîtresse, a des torts avec lui, 189.

Son frère aîné lui donne de nouveaux sujets de plainte, 191.

Le marquis de Cinq-Mars, grand écuyer de France, et favori du Roi, s'intéresse pour Henri de Campion, 192.

Convaincu que mademoiselle de Fontaine a un caractère trop léger pour le rendre heureux, il songe à la marier, quoiqu'il l'aime encore, 193.

Il lui fait épouser un de ses parens, 196.

En 1642, M. de Campion obtient du Roi la permission de vendre son emploi au régiment de Normandie, et refuse une compagnie de cavalerie que le Monarque lui propose, 201.

Alexandre de Campion attaché au duc de Vendôme en qualité de gentilhomme, procure une place semblable à Henri de Campion auprès du duc de Beaufort, son fils, 202.

Ce dernier avoit promis au duc d'Orléans de le servir contre le cardinal de Richelieu. Ce complot et ceux du Grand-Ecuyer étant découverts, le duc de Beaufort est mandé à la cour, *page* 204.

Il feint une maladie pour se dispenser d'y aller, 205.

Le roi, ou plutôt le cardinal de Richelieu insiste, et le Duc ne sort d'embarras qu'en quittant le royaume, 207.

M. de Campion arrange sa fuite, l'attend chez lui au Boscferei en Normandie, le fait embarquer à Iport près de Fécamp et l'accompagne à Londres, où le duc de Vendôme s'étoit réfugié précédemment, 208.

Sur la nouvelle de la mort du cardinal de Richelieu et une lettre de la Reine, le duc de Beaufort repasse en France et se rend secrètement à Anet, l'une des terres de son père, où le Roi lui permet bientôt de rester, 213.

Au commencement de 1643, le Duc envoie M. de Campion à Paris, pour négocier le retour du duc de Vendôme. Cette démarche échoue alors par la jalousie des autres agents de ces princes, 215.

Le duc de Beaufort obtient ensuite la permission de revenir à la cour et son père à Anet, 218.

Situation de la cour. Le cardinal Mazarin qui avoit succédé à Richelieu à la tête des conseils, recherche l'appui de la maison de Vendôme, 218.

Le duc de Beaufort se flattant de gouverner la Reine après la mort de Louis XIII qu'on jugeoit prochaine, dédaigne les avances de Mazarin et des autres ministres, qui se tournent contre lui et se rallient secrètement aux partisans du cardinal de Richelieu, 221.

Le Roi paroissant toucher à son dernier moment, la Reine charge le duc de Beaufort de la garde de ses enfans et du commandement des troupes, 222.

Le duc d'Orléans et le prince de Condé irrités de cette

préférence, deviennent ennemis du Duc, *page* 224.
Le cardinal Mazarin gagne les femmes de la Reine, afin qu'elles desservent auprès d'elle M. de Beaufort, 225.
Ses imprudences et ses mal-adresses commencent à indisposer la Reine contre lui, 225.
Les duchesses de Chevreuse et de Montbason excitent le Duc à faire assassiner le cardinal Mazarin, 229.
Ils conviennent de charger M. de Campion de cette entreprise, 230.
Il essaie d'en faire sentir au Duc tout l'odieux et il l'ébranle, 232.
Les deux Duchesses et les autres confidens du Duc le raffermissent dans leur projet, 235.
Restrictions apportées par M. de Champion à ce qu'on exige de lui, 235.
Mesures prises pour tuer le Cardinal, 236.
On cherche à couvrir le complot, du prétexte de préserver la duchesse de Montbason de la vengeance de la princesse de Condé, dont elle avoit outragé la fille, 237.
M. de Campion cherche à sauver le Cardinal, mais sans trahir le secret du Duc, et sans vouloir se faire un mérite auprès du ministre, 240.
M. de Campion fait manquer plusieurs occasions de tuer le Cardinal, 240.
La duchesse de Chevreuse tente de faire concourir le duc d'Epernon à l'exécution de ce dessein, 245.
Le Cardinal conçoit des soupçons, se tient sur ses gardes, et on publie à la cour que sa personne est menacée, 246.
Le duc de Beaufort va imprudemment au Louvre, y est arrêté et enfermé à Vincennes, 249.
M. de Campion se sauve à Anet par ordre du duc de Vendôme, 251.
Quelques-uns des gentilshommes destinés à commettre

l'assassinat, sont arrêtés et mis à la Bastille, *page* 252.
On les interroge, et comme on ne leur avoit parlé que de défendre madame de Montbason, ils ne peuvent déposer autre chose, 252.
Le Cardinal intéressé à convaincre le duc de Beaufort, songe aux moyens de s'assurer de la personne de M. de Campion, 253.
Celui-ci s'occupe d'un mariage avec mademoiselle du Quesne, 255.
Le prévôt de l'île de France ourdit, par ordre du Cardinal, une trame pour saisir M. de Campion à Anet, 257.
On y envoie de Paris dans une maison du bourg d'Anet des filles de joie, dans l'espérance d'arrêter M. de Campion au milieu d'une orgie, 258.
Il échappe à ce danger, mais d'autres gentilshommes de la maison de Vendôme sont pris et conduits à la Bastille, 260.
Comme ils ignoroient le secret du duc de Beaufort, ils ne le chargent point, 261.
Le duc de Vendôme, informé que le Cardinal envoyoit des troupes pour investir Anet et en arracher de force M. de Campion, il l'engage à se mettre en sureté, et celui-ci se réfugie avec quelques autres chez un gentilhomme de ses parens dans la forêt de Breteuil en Normandie, 262.
Il mande sa situation à mademoiselle du Quesne qui l'assure de ne jamais changer à son égard, 262.
Le comte de Troisville vient avec des troupes fouiller le château d'Anet, où on ne trouve aucun de ceux qu'on cherchoit, 263.
On mande alors à la cour le duc de Vendôme, pour qu'il se justifie de les avoir fait sauver; mais dans la crainte qu'on ne l'arrête lui-même, il se déguise et se réfugie

successivement à Genève, en Suisse et en Italie, *p.* 264.
M. de Campion gagne la côte de Bretagne, près de Saint-Brieuc, et passe dans l'île de Jersei où il est bien reçu par le Gouverneur anglais, 265.
Genre de vie de M. de Campion à Jersei, 265.
D'autres gentilshommes de la maison de Vendôme, fugitifs comme lui, viennent l'y joindre, 267.
Calculant que son expatriation peut durer environ neuf ans, jusqu'à la majorité du Roi, il écrit à mademoiselle du Quesne, de songer à un autre établissement; elle s'y refuse d'abord et ne cède qu'au bout d'un an, 268.
Le duc de Vendôme mande à M. de Campion de se rendre auprès de lui, 269.
Il hésite à prendre ce parti, connoissant le caractère de ce prince : détails sur sa vie honteuse, 270.
M. de Campion se décide enfin, s'embarque et aborde sur la côte de Normandie près de Coutances, 272.
Il va par des chemins détournés, se cacher chez l'abbé de Campion, son frère, à trois lieues d'Anet, 272.
La duchesse de Vendôme et le duc de Mercœur lui font dire, que le duc de Vendôme ayant changé de retraite, il doit attendre de ses nouvelles, 273.
M. de Campion se retire chez madame de Vacueil, sa sœur, pour y étudier le caractère de mademoiselle de Martinville, qu'une inspiration particulière le portoit à épouser quand il pourroit, 273.
Informé que le duc de Vendôme est à Saint-Gal, il prend la route de Genève, 276.
Le duc étant passé à Venise, M. de Campion part de Genève pour l'aller joindre, 277.
Il apprend à Padoue qu'il a pris le chemin de Rome. On refuse de l'y recevoir et M. de Campion le trouve à Florence, 278.

La maison du duc de Vendôme étoit remplie d'intrigues, dont quelques-unes dirigées contre Alexandre de Campion, frère de l'auteur, *page* 280.

Celui-ci qui s'attendoit à être bien reçu du Duc, en est accueilli très-froidement, 282.

Le comte de Maillé-Beaupuis que le prince traitoit avec considération, lui parle en faveur de M. de Campion et n'en tire que de mauvaises raisons, 283.

M. de Campion jugeant que le Duc cherche à le dégoûter, afin qu'il se retire de lui-même, s'y décide, mais prend en même temps la résolution de rester fidèle au duc de Beaufort, 285.

1645. Genre de vie de M. de Campion en Toscane, 285.

Il va à Rome avec Beaupuis, à la suite du cardinal de Médicis, 287.

Il visite les curiosités de cette ville et rédige une description de ses principales antiquités, 288.

Sur la requisition du chevalier de Grémonville, envoyé de France, qui cherche à plaire au cardinal Mazarin, le pape fait arrêter et enfermer au château Saint-Ange le comte de Beaupuis, et M. de Campion n'évite le même sort, que parce qu'on ignore son nom, 290.

Après avoir fait tout ce qui dépend de lui pour adoucir le sort de son ami, il sort de Rome par les conseils et les secours du duc de Bouillon et retourne à Florence, 293.

Après être resté encore quelques mois en Italie, il s'embarque à Livourne, aborde à Marseille, d'où par Orange, Lyon, Roanne et Orléans, il se rend à Vert, chez son frère l'abbé, et delà chez sa sœur de Vacueil, pour voir mademoiselle de Martinville, et retourne ensuite à Jersei, 295.

Au commencement de 1646, le Cardinal découvre la retraite de M. de Campion qui craignant de lui être livré

par l'iufluence de la reine d'Angleterre, alors réfugiée en France, repasse en Normandie et se cache chez madame de Vacueil, où il passe renfermé les années 1646 et 1647 tout entières, *page* 297.

Là, voyant que l'affaire du duc de Beaufort commence à s'oublier, il achève de se décider à son mariage avec mademoiselle de Martinville, et l'épouse en janvier 1648, 301.

Il achète la terre du Bocsferei, près d'Elbeuf, et se dispose à l'aller habiter, lorsqu'il apprend que le duc de Beaufort s'est échappé de Vincennes, 301.

Il se prépare aussi-tôt à l'aller joindre, mais ce prince le fait prier de rester chez lui, jusqu'à ce qu'il lui donne de ses nouvelles, 302.

Les troubles de la Fronde commencent, bientôt après et deviennent très graves en janvier 1649, 303.

Alexandre de Campion accusé faussement par les ducs de Vendôme et de Beaufort, d'avoir révélé les complots de ce dernier au cardinal Mazarin, se disculpe victorieusement, 304.

Les troubles de Paris s'étendent en Normandie, et le duc de Longueville gouverneur de la Province, s'y rend pour soutenir son autorité contre le comte de Harcourt-Lorraine, envoyé par la cour pour le remplacer, 308.

M. de Campion se rend à Rouen pour y voir le duc de Longueville, qui, pendant ce temps arrive au Bocsferei, d'où il gagne Rouen, et comble d'égards M. de Campion qui s'attache à lui, le sachant du même parti que le duc de Beaufort, 309.

Employé dans les troupes des princes, M. de Campion dirige très-habilement un secours que le duc de Lon-

gueville envoie à Evreux, menacé par le comte de Harcourt, *page* 311.

La paix se fait et les princes licencient leurs troupes, 313.

Madame de Campion accouche à Rouen d'une fille, 313.

Le duc de Beaufort s'étant attiré une querelle avec plusieurs hommes de qualité, M. de Campion qui attendoit toujours de ses nouvelles, se rend à Paris pour s'offrir à lui; mais ce prince s'excuse de le voir sous prétexte de la situation dans laquelle il se trouve à l'égard de son frère Alexandre de Campion. Alors l'auteur abjure son service avec dignité, lui fait reprocher son injustice et son ingratitude et revient au Boscferei, 314.

Alexandre de Campion s'étant attaché au duc de Longueville, Henri s'y attache aussi, 316.

Au commencement de 1650, le duc de Longueville est arrêté avec les princes de Condé et de Conti, ses beaux-frères, 317.

M. de Campion fait, durant la prison du Duc, tout ce qui dépend de lui pour le servir, 317.

M. de Longueville mis en liberté au commencement de 1651, donne l'emploi de major de Rouen à Alexandre de Campion, et promet à Henri le commandement de son régiment d'infanterie, 318.

Le prince de Condé se brouille de nouveau avec la Cour, et prend les armes contre elle, mais le duc de Longueville ne fait plus cause commune avec lui, 320.

En 1652, il lève un régiment d'infanterie que M. de Campion forme et commande, 322.

Horribles brigandages des troupes et des officiers, qu'il réprime tant qu'il peut, 322.

Il est obligé d'employer la force pour être reçu dans le bourg de Saint-Leu, sur Oise, 323.

Le régiment de Longueville veut piller l'abbé de Saint-Leu, et M. de Campion s'y oppose, *page* 327.

Il préserve la duchesse de Châtillon des violences que le marquis d'Allembon, maréchal de camp, vouloit exercer à son égard et dans sa terre de Mello, 328.

Il marche sur la frontière de Champagne, aux ordres du duc d'Elbeuf, 329.

On assiége Ligni, qui est pris d'assaut par le régiment de Longueville, 330.

M. de Campion se rend ensuite devant Bar-le-Duc, dont le maréchal de Turenne emporte la basse-ville d'assaut, 332.

Le régiment de Longueville sert au siége de la ville haute, qui capitule, 333.

Pendant et après ce siége, M. de Campion voit souvent le cardinal Mazarin qui le traite avec distinction, et sans lui dire un seul mot de ses anciennes liaisons avec le duc de Beaufort, 334.

En janvier 1653, M. de Campion sert aux siéges de Château-Porcien et de Vervins. Son régiment est envoyé ensuite en quartiers d'hiver à Sens, 335.

Déplorable crédulité de M. de Campion sur les présages et les songes, 338.

Il perd sa fille aînée, et en est inconsolable, 340.

Il se dégoûte de tout, et propose en vain au duc de Longueville de faire licencier son régiment, 342.

M. de Campion va servir en Picardie aux ordres du maréchal de Turenne et tombe malade, 342.

Il se rend néanmoins devant Mouson, dont on forme le siége, et où il se distingue, 345.

Après la prise de Mouson, le régiment de Longueville fait partie d'un corps envoyé en Picardie, pour en couvrir les places, de même que celles d'Artois, pendant le siége de Sainte-Ménéhould, 348.

M. de Campion, qui s'étoit jeté dans Ardres, contribue près de cette ville, à la défaite d'un parti espagnol de Saint-Omer, qui étoit venu piller dans le Boulonnais ; *page* 350.

Le maréchal d'Aumont, qui étoit à l'action, s'oublie au point d'outrager le commandant espagnol fait prisonnier, 352.

Le régiment de Longueville est envoyé en quartier d'hiver à Reims, et on en réforme vingt compagnies, 353.

En 1654, le duc de Longueville est mandé à la Cour, et M. de Campion l'y accompagne avec son frère, 354.

M. de Campion, qui avoit eu un régiment de trente compagnies, ne juge plus à propos de servir avec dix, et le Duc l'approuve, 355.

Il se retire chez lui au Boscferei, et renonce à tout, quoiqu'il n'eût que quarante et un an, 356.

A la fin de 1655, le régiment de Longueville est entièrement licencié, 357.

M. de Campion passe tranquillement les années 1656 et 1657, 357.

En 1658, il court un grand danger par l'imprudence d'un de ses domestiques, qui blesse d'un coup de fusil le commandant d'une troupe de cavalerie, qui pilloit des maisons voisines de celle de son maître, 359.

En 1659, M. de Campion perd sa femme et une de ses filles, morts qui achèvent de le désoler, 361.

Il quitte sa maison du Boscferei, et y revient en 1660, 361.

Miné par les regrets et le chagrin, il meurt en mai 1663, 362.

FIN DE LA TABLE.

MÉMOIRES

DE

HENRI DE CAMPION,

CONTENANT DIVERS ÉVÉNEMENS
DES RÈGNES DE LOUIS XIII ET DE LOUIS XIV.

Le déplaisir que j'ai ressenti de ne pouvoir être instruit des principales actions de mes ancêtres, sur lesquelles j'aurois pu, dans ma jeunesse, régler mes mœurs et ma conduite, m'engage à donner aujourd'hui à mes enfans cette satisfaction que j'ai souhaitée inutilement. Si mon dessein étoit d'écrire pour le public, je choisirois un sujet plus intéressant que celui de ma vie; mais comme ce n'est que pour ma famille et mes amis, je crois que je ne puis rien faire de plus agréable pour eux, et de plus commode pour moi, que de leur raconter naïvement les divers événemens qui me sont arrivés, en y joignant, pour leur en rendre la lecture plus intéressante et plus profitable, les choses dont j'ai été témoin, tant

par rapport aux affaires publiques qu'à celles des particuliers, et qui me sembleront dignes de mémoire.

Si je ne puis donner moi-même à mes enfans de bonnes instructions, je veux du moins leur laisser les fruits de mon expérience, ce qui est le seul motif du travail que j'entreprends ; et comme je suis persuadé que la connoissance qu'on peut donner aux jeunes gens, qu'ils sont sortis d'aïeux illustres, est capable de leur inspirer de l'émulation, c'est plus par cette raison que par un esprit de vanité, que je vais leur apprendre en peu de mots, qu'ils ont l'avantage d'être issus d'une famille noble, et si j'ose dire, distinguée dès les premiers temps, puisqu'il est parlé, dans l'histoire de Normandie, d'un Nicol de Campion, qui suivit Robert-Courte-Heuze (1), duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte en 1092 ; qu'on trouve dans les archives du parlement et de la chambre des comptes de Rouen, ou dans les tabellionages de la vicomté

(1) C'est-à-dire *Courtes-Bottes*. Il fut le huitième duc de Normandie, et succéda en 1088 à son père Guillaume-le-Conquérant. Henri 1^er^, roi d'Angleterre, son frère cadet, qui avoit usurpé sur lui cette couronne, le retint vingt-huit ans en prison où il lui fit crever les yeux, et il y mourut en 1134.

de Pont-Audemer, que Guillaume et Hélouin de Campion, père et fils, assistèrent en 1104, en qualité de barons de Normandie, au jugement d'un procès considérable entre les religieux de Fécamp (1) et messire Philippe de Briosa, et qu'en 1344 et 1348, Mathieu de Campion, chevalier, seigneur du Bois-Hérout, dans le Roumois (2), fut nommé par Philippe de Valois, roi de France, pour être l'un des juges-commissaires qui devoient former l'échiquier (3) qu'il établit en Normandie ; honneur dont fut aussi revêtu Mahi de Campion, son fils, en 1364, depuis lequel temps je n'ai pas trouvé qu'aucun de nos ancêtres se soit mêlé des affaires publiques.

Si mes enfans veulent être instruits plus particulièrement de leur origine, ils peuvent avoir recours à d'autres mémoires que je leur laisse, et dont les originaux sont entre les mains de nos cousins de Campion-Montpoignant, qui demeurent dans la campagne de

---

(1) Riche abbaye de bénédictins, dans le diocèse de Rouen, près de la mer, entre le Havre et Dieppe.

(2) Canton de Normandie situé entre Elbeuf et Pont-Audemer.

(3) Tribunal suprême, remplacé en 1499 par le parlement de Rouen, sous le règne de Louis XII.

Neubourg (1). Ils y verront la généalogie exacte et suivie de nos pères (2), depuis 1420, que Gui de Campion, dit Lancelot, seigneur du Bois-Hérout, s'étant marié à Marie de Fréné, dont il eut Robert de Campion, celui-ci épousa Louise de Thibouville, héritière d'une très-ancienne maison, et qui lui apporta beaucoup de biens et de grandes terres. Ayant eu d'elle plusieurs enfans, nous en sommes descendus, de père en fils, par Hémeri de Campion, mon père, lequel ayant épousé en septembre 1607, Louise de Pilliers de Moselle, d'une très-bonne et ancienne maison de la province de Normandie, servit le roi dans ses armées, jusqu'à ce qu'ayant suivi Louis XIII au voyage qu'il fit à Bayonne en 1615, pour son mariage avec l'infante d'Espagne Anne d'Autriche (3), auquel Henri de Bourbon,

(1) Canton de Normandie qui avoit pris son nom de ce bourg.

(2) On a supprimé ici cette généalogie, qui ne pouvoit ni amuser ni intéresser le lecteur.

(3) Aucune histoire de France et d'Espagne ne donne la date précise de la naissance de cette princesse, fille de Philippe III et de Marguerite d'Autriche. On la fait naître en 1602 : c'est une erreur, car elle vit le jour le 22 septembre 1601, fut nommée Anne-Marie-Mauricie, et mariée avec Louis XIII à Bordeaux le 25 novembre 1615. Elle mourut le 20 janvier 1666.

prince de Condé, se vouloit opposer avec des troupes qu'il avoit levées, au retour du roi, Hémeri de Campion attaqué d'une maladie qui emporta la plupart de l'armée, mourut à Châtellerault le jour de Saint-Sébastien (1) 1616, et fut enterré dans l'église de Saint-Michel.

Je laisse reposer maintenant les cendres de nos ancêtres pour parler des vivans. Mon père laissa deux fils, deux filles, et ma mère grosse d'un troisième garçon, dont elle accoucha le 6 de mars suivant. L'aîné, Alexandre de Campion (2), depuis major de la ville de Rouen, avoit alors un peu plus de six ans. J'étois le second fils d'Hémeri de Campion, et âgé à sa mort d'un peu moins de trois ans, étant né le 9 février 1613. Ma mère restée veuve à trente-trois ans et fort aimable, fut recherchée en mariage par plusieurs personnages considérables et riches, qu'elle refusa tous. Le

(1) Le 20 janvier.

(2) Né en 1610, l'un des gentilshommes de Louis de Bourbon, comte de Soissons, et après la mort de ce prince, attaché successivement en la même qualité au duc de Vendôme et à Henri II d'Orléans, duc de Longueville, gouverneur de Normandie, qui le fit major, c'est-à-dire commandant de la ville de Rouen, emploi dans lequel il mourut vers 1670.

déplaisir qu'elle ressentit de la perte d'un mari qui lui étoit fort cher, ne fit que l'animer à donner une bonne éducation aux enfans fruits de leur union. Quand mon frère Alexandre eut atteint sa huitième année, elle le mit au collége de la Flèche, et en usa de même envers Nicolas de Campion, mon cadet, qu'elle destinoit à l'état ecclésiastique (1), lorsqu'il parvint à l'âge convenable pour profiter des études, retenant auprès d'elle ses deux filles, sans les mettre au couvent, dans l'idée, comme il étoit vrai, que par ses bons soins et ses lumières, elle réussiroit mieux à leur donner une éducation assortie à leur condition, que la meilleure maîtresse de pensionnaires (2). A mon égard, comme elle souhaitoit que je prisse le parti des armes, et que ses facultés ne lui permirent pas de faire tant de dépenses à-la-fois, elle s'appliqua seulement à me faire apprendre à bien lire, à bien écrire, et à ne me donner, pour me servir de lecture, que

---

(1) Il l'embrassa effectivement et fut prieur de Vert, sur Avre, près de Dreux, entre cette ville et Nonancourt.

(2) Elles furent mariées toutes deux: l'aînée nommée Anne, à Guillaume de Martinville de Vacueil, et la seconde appelée Anne comme sa sœur, à Antoine Guillard, seigneur de Berville.

des livres capables de me former l'esprit et de m'inspirer de bons sentimens.

Les Vies des Hommes illustres de Plutarque fut le premier ouvrage qu'on abandonna, s'il est permis de parler ainsi, à ma discrétion; et quoique, selon les apparences, il ne dût pas tout-à-fait convenir à mon âge, j'y pris néanmoins tant de goût, que je ne l'ai point perdu depuis. J'avoue même que je dois tout ce que j'ai jamais eu de bons sentimens, à cet excellent auteur, lequel est, selon moi, le seul qui peut nous apprendre à bien vivre, comme Montaigne à nous bien connoître, et Sénèque à bien mourir. La lecture fut donc l'étude et en même temps le divertissement de mon enfance, que je passai presque toute entière chez M. Edme de Pilliers, seigneur du Parc-Roncerai (1), frère de ma mère, homme rempli d'excellentes qualités, lequel me faisoit rendre compte de ce que j'avois lu, m'obligeoit à dire mon opinion sur ce que je lui racontois y avoir trouvé de plus remarquable,

(1) Il est parlé de lui fort avantageusement dans les CONSEILS D'UN BON PÈRE A SES ENFANS, par M. de la Hoguette. *Cette note s'est trouvée dans le manuscrit original des Mémoires de Henri de Campion, mais d'une autre main, et qu'on croit celle de Nicolas de Campion, frère cadet de l'auteur.*

en raisonnoit avec moi, et m'en faisoit conférer encore avec la bonne compagnie qui se trouvoit ordinairement chez lui, afin que je fusse mieux instruit. Voilà, pour dire la vérité, les seules études auxquelles je m'appliquai jusqu'à l'âge de dix-huit ans; qu'il y avoit peu de livres français que je n'eusse lus, et dont je ne susse ce qu'ils contenoient de plus essentiel, particulièrement ceux qui traitent d'histoire, que j'ai toujours préférés aux autres, excepté Sénèque et Montaigne, qui sont toujours mes véritables favoris.

J'étois, au reste, d'un naturel assez réfléchi, mais impatient, mécontent d'être repris ou obligé de demander ce que je ne savois point, m'imaginant qu'il y a de la honte à convenir qu'on ignore quelque chose; ce qui m'a empêché d'en apprendre beaucoup, que je reconnois bien à présent qui m'eussent été fort utiles. J'avois, en outre, l'humeur plus altière qu'il ne convenoit; je paroissois suffisant et présomptueux, ce qui ne venoit toutefois pas tant de trop bonne opinion que j'eusse de moi, que de mépris pour ceux avec qui j'étois en commerce, desquels je remarquois, avec une facilité étonnante, les bonnes et les mauvaises qualités; et comme en la plupart je trouvois plus des dernières que des premières,

j'aurois cru me faire tort, si je leur eusse témoigné de l'estime. A dire la vérité, je n'étois pas plus satisfait de moi que des autres, mais je m'attachois tellement à le paroître, qu'on avoit lieu de me croire l'enfant du monde le plus présomptueux; ce qui étoit cause que je n'étois point aimé de ceux de mon âge, à moins que je n'eusse demeuré quelque temps avec eux; car alors la fréquentation faisant connoître que ma suffisance n'étoit qu'extérieure, et que mon humeur étoit accommodante et dénuée de malice, on ne pouvoit guère s'empêcher de m'accorder de l'amitié.

L'ambition et l'envie d'acquérir de la réputation ne me laissoient point de repos, et furent ma plus forte passion dès ma tendre jeunesse; mais le manque d'expérience m'empêchant de faire réflexion, qu'il faut commencer par les petites choses pour pouvoir parvenir un jour aux grandes, la prévention où j'étois que j'avois une partie des qualités qui peuvent procurer de l'estime à ceux qui les ont, faisoit que je prétendois l'obtenir par la seule envie de faire des actions qui la font mériter: mais puisque je fais ici une espèce de confession générale, je ne puis m'empêcher d'avouer que, si d'un côté mes mœurs

ont été assez bonnes selon la morale, en ce que j'ai toujours regardé l'équité comme le point essentiel selon lequel l'homme doit se gouverner, et que j'ai été l'ennemi déclaré du vice, de l'autre je me suis trouvé plus enclin que personne du monde, à l'amour, avec cette circonstance assez extraordinaire, que bien qu'en l'absence des femmes qui me l'ont inspiré, j'aie souhaité leurs dernières faveurs, je me suis trouvé tout autre étant avec elles, et la timidité qui m'a dominé, et quelquefois aussi les réflexions, m'ont fait éviter jusqu'à présent de les presser de m'accorder ce qu'elles n'auroient pu avouer sans honte. Que ceux qui liront ceci se moquent de moi s'ils veulent, mais voilà la vérité sur cet article, en quoi je suis persuadé que peu d'hommes voudront m'imiter. Enfin, je me puis dire le plus licencieux de tous en pensées et quelquefois en paroles dans le particulier, et le moins en effets.

J'ai déjà observé que l'ambition étoit de tout temps ma passion dominante; elle m'a harcelé de telle sorte, que l'étude, mes malheurs et beaucoup de combats intérieurs ne me l'ont pu faire vaincre qu'à quarante ans; encore suis-je contraint d'avouer, que ma mauvaise fortune y a plus fait que tout le reste.

Une des choses qui a le plus contribué à mon peu d'avancement, est que je ne pouvois me résoudre à obéir à ceux qui n'étoient pas plus, que moi en qualité, et que je croyois moindres en suffisance ; ce qui étoit peu judicieux, puisqu'il est impossible qu'un homme s'élève au-dessus de sa sphère, sans avoir été soumis à beaucoup d'autres. Les rois et les casaniers sont les seuls qui n'obéissent à personne ; les uns pour être nés maîtres de tous ceux qui les approchent, et les autres par paresse, afin de passer leur vie inutilement et sans contrainte. Quoique M. de Pilliers du Parc, mon oncle, dont j'ai parlé ci-dessus, fût à-peu-près de ce caractère, c'étoit néanmoins un homme rempli d'excellentes qualités, et très-capable d'être admis aux affaires publiques, mais qui, pour n'avoir jamais voulu de supérieur, est demeuré inutile à lui-même et à sa patrie ; au lieu que s'il avoit pu se résoudre à obéir à quelqu'un, je suis persuadé qu'il auroit à la fin commandé à plusieurs. Comme il avoit beaucoup de lecture, il devoit avoir remarqué que César, avant de s'être rendu maître du monde, avoit obéi au préteur Thermus et aux autres magistrats de Rome, et que de notre temps, le duc Bernard de Saxe-Weimar (1) ayant commencé

(1) Bernard, duc de Saxe-Weimar, né le 4 août 1604,

par être capitaine d'infanterie en Hollande, s'est rendu par la suite un des plus grands hommes de guerre de son siècle. Quoique mon oncle m'eût donné beaucoup d'excellentes instructions et de bons exemples, je me plaindrois cependant, s'il m'étoit permis, de ce qu'ayant presque toujours demeuré avec lui jusqu'à l'âge de dix-huit ans, il m'a pour ainsi dire si bien imprimé dans l'esprit cette aversion qu'il a toujours eue d'obéir, que ce n'a été qu'avec une peine infinie que je l'ai surmontée ; aussi fut-ce lui qui en ressentit les premiers effets, car après que, selon la coutume de la jeune noblesse d'alors, j'eus fini mes exercices et porté le mousquet dans le régiment des Gardes, je pris contre sa volonté, en 1632, une enseigne dans celui du sieur de Cargret (1), vieux guerrier fort estimé, avec

disciple de Gustave-Adolphe et l'un des plus grands généraux de son temps, commanda successivement les armées de Suède, de France et la sienne propre : il mourut le 18 juillet 1639. Quelques écrivains prétendent, mais sans preuves, que le cardinal de Richelieu qu'il embarrassoit, le fit empoisonner. On verra plus bas, que M. de Campion, servant en 1636 sous ce prince, s'appliqua à étudier son caractère.

(1) C'étoit probablement un de ces braves militaires, qui jouissent parmi leurs contemporains d'une réputation méritée, et tombent ensuite dans l'oubli.

qui je restai deux ans, après lequel temps Gaston de France, duc d'Orléans (1), frère de Louis XIII, lassé de l'exil volontaire qu'il s'étoit imposé à Bruxelles à la suite de l'exécution du duc de Montmorenci (2), dont il n'avoit pu obtenir la grace, témoigna vouloir s'en ressentir, et rentrer encore une fois en France à main armée. Je quittai mon emploi en 1634, de la manière que je vais raconter (3).

Ce Prince, malgré l'aversion qu'il devoit avoir contre le cardinal de Richelieu (4), l'auteur de ses malheurs, avoit intérêt pour plus d'une raison, de revenir dans le royaume d'une manière ou d'autre, et pour y réussir, il voulut avoir deux cordes à son arc. D'un côté, le sieur du Fargis (5) qui paroissoit être son

(1) Né le 25 avril 1608, mort le 2 février 1660.

(2) Henri II, duc de Montmorenci, né le 30 avril 1595, gouverneur de Languedoc, fit soulever cette province contre Louis XIII, en faveur de Gaston, duc d'Orléans, frère du monarque, attaqua les troupes de celui-ci près de Castelnaudari le premier septembre 1632, y fut fait prisonnier, et eut la tête tranchée à Toulouse le 30 octobre suivant.

(3) Ce qui suit se rapporte à 1634.

(4) Armand-Jean du Plessis-Richelieu, né le 5 septembre 1585, cardinal en 1622, premier ministre en 1624.

(5) Charles d'Angennes, comte du Fargis, ambassadeur de France en Espagne de 1618 à 1629, s'attacha ensuite au

homme de confiance, négocioit avec le marquis d'Aitona, gouverneur-général des Pays-Bas Espagnols, afin d'obtenir du roi Catholique son maître, des secours d'hommes et d'argent pour former une armée capable, avec les intelligences qu'il avoit en France, de chasser le cardinal et de se rétablir auprès du Roi, son frère, dans l'état où naturellement il devoit être. D'un autre côté, Puilaurens (1), favori de Gaston, et du Coudrai-Montpensier (2) qui étoit aussi de son conseil, ménageoient un autre traité avec les ministres confidens du Cardinal, pour le retour du Prince dans le royaume; mais si secrètement que personne n'en avoit connoissance, à l'exception des intéressés et de ceux qu'ils employoient, lesquels sous divers prétextes, alloient et revenoient sans obstacle, par la paix qui étoit alors

---

duc d'Orléans, fut enfermé dans le donjon de Vincennes le 14 février 1635; nommé maréchal de camp le 22 avril 1644, il obtint en 1645 un brevet de conseiller d'Etat.

(1) Antoine de Lâge de Puilaurens, avoit été condamné à perdre la tête en 1633, comme complice de la fuite du duc d'Orléans en Lorraine.

(2) Henri d'Escoubleau, marquis du Coudrai-Montpensier, servit avec courage et distinction pendant plusieurs campagnes, fut créé maréchal de camp le 25 mai 1650 et lieutenant-général le 16 juin 1655.

entre la France et l'Espagne. Cette affaire fut si bien ménagée, que moyennant l'assurance d'un duché-pairie pour le sieur de Puilaurens, et du mariage de ce favori de Gaston avec la plus jeune des filles du sieur de Pontchâteau, dont la femme étoit cousine-germaine du Cardinal, et de beaucoup d'autres avantages très-considérables, il détermina le Prince son maître à retourner en France.

Comme pendant qu'on négocioit ce traité qui n'étoit su, ainsi que je viens de le dire, que de ceux que j'ai nommés, le sieur du Fargis avançoit celui d'Espagne, dont on n'avoit parlé jusqu'alors que par conjectures (1). Ce ne fut plus un mystère, et l'on assura, vers le commencement de juillet 1634, qu'on alloit délivrer incessamment de l'argent aux officiers, qui devoient faire des levées pour l'armée du duc d'Orléans; de sorte que ses domestiques et ses créatures à qui il avoit promis de l'emploi, alloient secrètement en France, pour s'assurer du plus grand nombre de monde qu'il seroit possible, et faisoient ces menées

(1) Il avoit été signé à Bruxelles le 22 mai. Il se trouve pages 272, 273 et 274, du tome troisième du Recueil de pièces concernant l'histoire de Louis XIII. Paris, 1716, *in*-12.

avec d'autant plus de sureté, que le Cardinal, pour ôter toute défiance de ce qui se pratiquoit avec lui, fermoit les yeux sur ces voyages et faisoit semblant de les ignorer.

Le sieur de Senantes, parent de du Coudrai et le mien, qui étoit fort considéré de lui et du duc son maître, ayant un frère dans le régiment où je servois, l'avoit fait venir à Bruxelles et engagé à s'attacher à Puilaurens. Le dessein de me mettre aussi dans le chemin de la fortune, à ce qu'il pensoit, lui étant venu en l'esprit, il m'écrivit à Rocroi où j'étois en garnison, pour me prier de me rendre un jour qu'il m'indiqua, à Chimai qui n'en est éloigné que de quatre lieues, sur les terres d'Espagne, et d'amener avec moi un soldat de la compagnie de son frère, qui lui avoit toujours été fort attaché; ce que je fis sans avoir aucun soupçon de ce qu'il avoit dessein de me dire; mais je ne fus pas long-temps sans en être instruit, m'ayant proposé, dès les premiers instans de notre entrevue, d'entrer dans un parti qui ne se faisoit, disoit-il, ainsi qu'on a toujours coutume de le prétexter en ces sortes d'occasions, que pour délivrer le Roi et le royaume de la tyrannie du cardinal de Richelieu. Il m'offrit la cornette du sieur du Coudrai, et beaucoup d'autres avantages. Je répon-

dis, que je n'étois à la vérité qu'un pauvre cadet qui cherchoit à faire fortune ; mais que je ne souhaitois y parvenir que par des voies honorables, et qu'étant actuellement dans les troupes du Roi et dans une place qui lui appartenoit, il ne convenoit point, ce me sembloit, de m'engager, que je n'eusse auparavant remis ma charge à mon mestre de camp (1), parce qu'après que cela seroit fait, j'aurois une raison valable pour me disculper, en ce que je n'aurois pas agi en déserteur, et que Monsieur étant frère du Roi et héritier présomptif de la couronne, on ne pourroit me taxer de trahison ; d'autant qu'il m'assuroit que ce Prince ne prétendant pas se départir de l'obéissance qu'il devoit à S. M., n'en vouloit qu'au Cardinal son ennemi, comme tout le monde savoit. Il approuva fort la façon dont j'en voulois user, et nous nous séparâmes sur l'assurance réciproque, lui de me procurer les avantages qu'il m'avoit promis, et moi de me rendre à Bruxelles aussi-tôt que j'aurois remis mon brevet, et fait un tour chez mes parens, pour leur communiquer mon dessein et tirer quelqu'argent, afin

(1) Les commandans de régimens s'intituloient alors mestres de camp, parce qu'il y avoit un colonel général de l'infanterie.

de me mettre mieux en équipage et d'une manière que je ne lui fisse pas déshonneur.

Senantes parla ensuite en particulier au soldat que j'avois amené avec moi, et l'engagea, à ce que j'ai su depuis, à débaucher le plus de monde qu'il pourroit, comme il l'avoit promis à son frère. Cela fait, nous retournâmes, le soldat et moi, à Rocroi, d'où il se rendit à Maubert-Fontaine, petite ville qui n'en est qu'à deux lieues (1), et où sa compagnie étoit en quartier; mais comme ces sortes de gens n'ont pas ordinairement la discrétion nécessaire pour de pareilles intrigues, il arriva qu'après s'être enivré le lendemain avec des bourgeois du lieu, il eut l'imprudence de les convier à servir le duc d'Orléans, et de leur dire tout ce qu'il savoit, et même ce qu'il ne savoit pas; de manière que ses discours n'ayant pas manqué d'être rapportés presqu'aussi-tôt à Chantemêle, capitaine-commandant les compagnies de cette garnison, il le fit arrêter sur le champ, et l'ayant interrogé devant le gouverneur qui venoit d'arriver, il confessa sans se faire beaucoup presser, tout ce qu'il avoit dit aux bourgeois, alléguant pour s'excuser,

(1) Maubert-Fontaine, alors fortifié, fut démantelé quelques années après.

que c'étoit moi qui l'avois mené à Chimai ; sur quoi le gouverneur, selon son devoir, en donna aussi-tôt avis à celui de Rocroi. Mais comme Chantemêle qui étoit mon ami, envoya son enseigne en grande diligence, m'avertir de ce qui se passoit, il prévint l'exprès du gouverneur, et j'eus le temps de me sauver avec deux de mes camarades que j'avois déjà engagés à remettre aussi leur emploi, pour venir avec moi servir le même parti. Nous passâmes donc par-dessus la cérémonie de remettre nos brevets à notre mestre de camp, selon notre dessein, et partant de Rocroi dans le moment, nous gagnâmes au plus vîte Bruxelles, où nous apprîmes, peu de jours après, que le soldat convaincu par sa propre confession, avoit été pendu; mais que comme il n'avoit pu rien déposer de certain contre moi, qui ne lui avois en effet rien dit, on n'avoit point travaillé à faire mon procès non plus que celui de mes camarades.

Le duc d'Orléans nous ayant fort bien reçus tous trois et promis de l'emploi, nous attendions de jour en jour qu'on délivrât de l'argent pour faire des levées; mais on retardoit à cause que le marquis d'Aitona étoit à l'armée espagnole, avec laquelle il avoit investi Maëstricht; ce qui avoit engagé Puilaurens, pour

contenter l'impatience de ceux qui ne savoient pas son dessein, et pour mieux empêcher qui que ce fût d'y pénétrer, de se rendre auprès du Marquis avec une troupe de volontaires, qui s'empressèrent de l'accompagner à cette expédition. Il partit donc de Bruxelles suivi de quarante gentilshommes du nombre desquels j'étois, et passant par Louvain et par le pays de Liége, nous nous rendîmes devant Maëstricht. Le marquis d'Aitona s'étoit contenté de bloquer cette place, et même d'assez loin, avec une armée de vingt-cinq mille hommes de pié et de quinze mille chevaux, qu'il avoit eu soin de faire bien retrancher; mais outre que la place étoit munie de toutes les choses nécessaires pour se bien défendre, le prince d'Orange (1) y avoit mis une très-forte garnison d'infanterie et de cavalerie, et pour gouverneur le duc de Bouillon, son neveu, jeune prince dont la valeur s'étoit déjà fait remarquer, et qui laissoit dès-lors entrevoir l'habileté et les grands talens qu'on ne peut nier qu'il a fait paroître dans la suite, dans les différens états de fortune où il s'est trouvé (2). De sorte que Maëstricht n'étoit

(1) Frédéric-Henri, stathouder des Provinces-Unies, né en 1583, mort le 14 mars 1647.

(2) Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de

pas un morceau bien aisé à emporter, à moins que d'y employer beaucoup de temps, de troupes et d'argent.

Le marquis d'Aitona ne s'étoit décidé à ce blocus, après que le prince d'Orange eut dispersé ses troupes dans des quartiers, que dans l'espérance que ne pouvant les rassembler sitôt, il auroit le temps de faire de bons retranchemens autour de son camp; que comme on ne pourroit alors l'en déloger, il emporteroit la place par famine, la quantité de monde qui étoit dedans, faisant juger qu'elle ne tiendroit pas jusqu'au printemps, et qu'ainsi les Hollandais ne seroient point en état de rien entreprendre, avant qu'il s'en fût rendu maître et mis en mesure de s'opposer à leurs desseins. Il y a même apparence qu'il eût réussi dans le sien, si le prince d'Orange, quoiqu'on fût presque à la fin du mois d'août, n'eût pas rassemblé son armée avec une si grande diligence, qu'il le fit avorter; car sans s'amuser à vouloir aller forcer les retranchemens des Espagnols, il marcha promp-

---

Bouillon, souverain de Sedan, né le 22 octobre 1605, mort le 9 août 1652. Il étoit frère aîné du vicomte de Turenne, maréchal de France, et le plus grand général qui ait paru chez les modernes.

tement à Bréda, et en fit faire la circonvallation, pour réduire le marquis d'Aitona à lever son blocus ou à laisser prendre cette importante place ; ce qui lui réussit; car le Marquis, sur l'avis que le Prince se retranchoit devant Bréda, qu'il n'ignoroit pas être hors d'état de soutenir un long siége, ne trouva pas à propos de continuer une entreprise incertaine, au risque de perdre une ville aussi considérable, décampa promptement et arriva à portée des lignes des Hollandais avant qu'elles fussent hors d'état d'être forcées. Puilaurens, dans la pensée qu'il y auroit une bataille, voulut accompagner le général espagnol, et nous marchâmes dans cet espoir, trois petites journées d'armée vers Bréda ; mais le prince d'Orange n'eut pas plutôt appris notre décampement de Maëstricht, qu'il en usa de même, et se confiant assez aux connaissances sur l'art militaire qu'il avoit communiquées au duc de Bouillon tandis qu'il avoit servi sous lui, pour ne pas douter qu'il n'eût fait combler les travaux des Espagnols aussi-tôt qu'ils les eurent abandonnés, il s'en retourna par le même chemin qu'il étoit venu, sans néanmoins séparer son armée, que lorsqu'il sut que le marquis d'Aitona, se voyant hors d'espérance de rien faire le reste de la campagne, avoit ramené

ses troupes en Brabant, où il les avoit laissées sous le commandement du duc de Lerma, pour revenir à Bruxelles, où nous nous étions retirés aussi, du moment que nous avions connu qu'il n'y avoit plus d'apparence de bataille.

Le retour du Marquis ayant donné lieu de croire, qu'il alloit enfin faire délivrer incessamment l'argent, après lequel on attendoit pour les levées dont j'ai parlé, le bruit s'en répandit avec d'autant plus de vraisemblance, que le prince Thomas de Savoie (1) étoit arrivé quelques jours auparavant, pour être lieutenant-général de l'armée qu'on devoit former, et que tous les gentilshommes français attachés au duc d'Orléans étoient pareillement venus; de sorte qu'il n'y avoit personne qui ne crût qu'on alloit commencer incessamment la guerre; mais tout cela se faisant par politique et par dissimulation, le traité du duc d'Orléans avec le Roi son frère n'avoit pas laissé d'aller son train; si bien qu'ayant

(1) Thomas-François de Savoie, né le 21 décembre 1596, mort le 22 janvier 1656. Il finit par s'attacher au service du Roi et par se fixer en France: il étoit père du comte de Soissons, marié à une nièce du cardinal Mazarin, et aïeul du célèbre prince Eugène de Savoie, mort général des armées de l'Empereur le 21 avril 1736.

été entièrement conclu vers ce temps-là, il n'étoit plus question que de chercher des voies pour qu'il pût se retirer de Bruxelles, sans que les Espagnols le soupçonnassent de vouloir les quitter. Pour le faire plus surement, il crut qu'il falloit les accoutumer à le voir sortir de temps en temps de la ville, et il commença par aller à Anvers, comme étant un endroit hors de portée des frontières de France, d'où il n'y avoit pas lieu de croire qu'il pût avoir aucun dessein d'y passer, et je l'y suivis avec quelques-uns de ses domestiques. Il fit ensuite le projet d'aller à Namur quelques jours après son retour, comptant pouvoir gagner aisément de-là le pays liégeois d'où il seroit passé en France; mais le marquis d'Aitona y étant venu avec une partie des troupes qu'il avoit assemblées, pour recevoir le cardinal Infant (1) qui devoit arriver, afin de remplir sa place de gouverneur général des Pays-Bas et de commandant en Flandre, cet incident fut cause que le duc d'Orléans abandonna son projet, étant revenu avec le Marquis à Bruxelles, sans avoir osé hasarder sa retraite.

(1) Ferdinand, fils de Philippe III, roi d'Espagne, né le 17 mai 1609, cardinal-archevêque de Tolède, mort le 9 novembre 1641.

Ce n'étoit pas sans raison qu'il se défioit de ce gouverneur, lequel ayant pris du soupçon sur des avis qu'on lui avoit donnés, n'avoit pu s'empêcher de le témoigner quelques jours auparavant à du Coudrai, en lui disant, sur ce que pour mieux dissimuler, il le pressoit fort de faire délivrer de l'argent aux officiers qui depuis si long-temps attendoient après, qu'il ne convenoit pas de lui parler ainsi de guerre, lorsqu'il étoit bien instruit que le duc d'Orléans faisoit ménager son accommodement avec le Roi son frère; à quoi, comme on peut bien juger, du Coudrai ne manqua pas de répondre, que les bruits dont il parloit étoient faux, hors de toute raison et sans doute une pure raillerie de sa part. Mais il en profita dès le moment qu'il eut quitté le Marquis, et alla dire à son maître, qu'il n'y avoit plus à retarder, à moins qu'il ne voulût risquer d'être arrêté, étant à présumer que ceux qui composoient le conseil d'Espagne, jugeant bien que le cardinal de Richelieu ne vouloit le retirer d'entre leurs mains que pour déclarer la guerre au roi Catholique, ne manqueroient pas de s'assurer de sa personne, d'après la conviction que la France n'entreprendroit rien contre le Roi leur maître, tant qu'ils auroient en leur puissance l'héritier présomptif

de la couronne, Louis XIII n'ayant point encore d'enfant, quoiqu'il y eût dix huit ans qu'il fût marié; qu'enfin il n'étoit peut-être redevable de la liberté qu'on lui laissoit encore, qu'au doute où étoient les Espagnols, qu'il osât jamais se mettre entre les mains du cardinal de Richelieu, son ennemi déclaré. Ces raisons qui étoient plausibles ayant fait leur effet, il fut conclu entre le Prince, Puilaurens et lui, de partir dès le lendemain, et pour cela de sortir de la ville, sous prétexte d'aller à la chasse aux renards dans la forêt qui en est voisine. Cela se dit exprès tout haut le soir dans le palais, et que pour avoir plus de plaisir, il falloit que chacun menât un bon cheval de main, afin de le monter quand celui sur lequel on auroit commencé la chasse, seroit fatigué; ce que tous ceux qui voulurent être de cette partie ne manquèrent pas de faire. Du Coudrai, auprès duquel j'avois acquis quelqu'estime, me pressa beaucoup de venir aussi avec eux, sans me rien dire du véritable dessein; mais comme je n'ai jamais pris de goût à cet exercice, je le refusai opiniâtrément et je ne sortis point de la ville, non plus que beaucoup d'autres gentilshommes français qui s'y étoient rendus depuis peu.

Le duc d'Orléans monta donc à cheval le

dimanche premier octobre de grand matin, sans avoir rien dit de son projet à la Reine sa mère (1) qui s'étoit aussi retirée à Bruxelles, non plus qu'à la Duchesse sa femme (2) qui étoit venue l'y trouver. Il étoit accompagné de Puilaurens, de du Coudrai, de du Fargis, de la Frette (3) et de quelques autres gentilshommes français au nombre seulement de vingt-cinq, sans qu'aucun, excepté les trois premiers et le sieur de la Frette, qu'ils avoient averti la veille, afin d'avoir de ses chevaux qui étoient excellens, songeât à rien autre chose qu'à s'aller divertir. Ils ne furent pas plutôt arrivés à l'entrée de la forêt, proche d'une chapelle où le Duc avoit ordonné qu'on vînt lui dire une messe, qu'il déclara à ceux qui

---

(1) Marie de Médicis, née en 1573, veuve de Henri IV, persécutée et chassée de France par le cardinal de Richelieu qu'elle avoit voulu renverser après l'avoir élevé, morte à Cologne dans l'indigence le 3 juillet 1642.

(2) Le duc d'Orléans avoit épousé le 3 janvier 1631, clandestinement et contre la volonté du Roi, Marguerite de Lorraine, sœur du duc Charles IV, née en 1613, morte le 3 avril 1672. Un arrêt du parlement de Paris du 5 septembre 1634, déclara nul ce mariage.

(3) Pierre de Gruel de la Frette, fut capitaine des gardes du duc d'Orléans, maréchal de camp le 10 mai 1644, et mourut en juillet 1656.

l'avoient suivi, que cette partie n'étant qu'une feinte pour se retirer plus surement en France, ceux qui voudroient faire comme lui n'avoient qu'à piquer et à le suivre. Après quoi ayant ordonné à ceux qui avoient conduit l'équipage de chasse de le ramener à la ville, il partit en effet avec sa suite, et arriva le soir de ce même jour sur les dix heures à la Capelle (1), première place appartenant à la France sur la frontière de Picardie, aux dépens de la vie de plusieurs de leurs chevaux qui crevèrent, durant cette traite de vingt-sept grandes lieues, et le sieur du Bec de Vardes, gouverneur de la ville, l'y reçut avec la joie que l'on peut s'imaginer.

Senantes, en partant de la forêt, m'envoya en toute diligence un valet qu'il avoit mené, dans l'idée qu'il alloit seulement à la chasse avec les autres, et me manda qu'au lieu de cela ils se retiroient en France, et qu'ainsi j'eusse à prendre mes mesures, mais il n'étoit plus temps. Une pareille nouvelle n'ayant pas manqué de me surprendre, comme on peut se l'imaginer, je me rendis incontinent au palais pour voir ce qui s'y passoit, et fus intro-

(1) Cette ville, autrefois importante et fortifiée, est démantelée aujourd'hui.

duit dans la chambre de la duchesse d'Orléans qui me parut moins affectée du départ de son mari, que du peu de confiance qu'il avoit eu en sa discrétion. Le comte de Brion-Ventadour, à présent duc d'Amville, et pour lors premier écuyer du Duc, y étoit avec l'abbé de la Rivière (1) et beaucoup d'autres de cette Cour, qui paroissoient assez embarrassés de leur contenance, craignant dans ce premier moment l'émotion du peuple, tant pour la croyance où il pourroit être que cette retraite seroit

(1) Louis Barbier, fils d'un simple artisan de Montfort-l'Amauri où il naquit, prit, on ne sait pourquoi, le nom de la Rivière, fut successivement cuistre et professeur au collége du Plessis, et introduit auprès de Monsieur, duc d'Orléans, par l'évêque de Cahors, premier aumônier de ce prince, dont il gagna les bonnes graces par des bassesses d'esclave, par son esprit, car il en avoit beaucoup, et surtout par la répétition des bouffonneries de Rabelais, qu'il lisoit plus que son bréviaire et qui divertissoient le Duc. Après la disgrace de Puilaurens, il aspira à remplir sa place de favori; mais le cardinal de Richelieu, qui ne vouloit pas que personne prît du crédit sur Monsieur, s'il n'étoit placé de sa main, le fit mettre en mars 1636 à la Bastille, d'où il sortit en janvier 1637. Le Prince fut très-piqué de cette détention, mais le cardinal étoit si puissant, qu'il fallut dissimuler; au surplus l'abbé de la Rivière gouvernoit entièrement son maître qui, après la mort de Louis XIII, le fit premier aumônier de Madame, duchesse

immanquablement suivie de la guerre, qu'à cause que la plupart de ceux qui étoient partis devoient beaucoup d'argent dans la ville ; en effet, dès que cette nouvelle y fut rendue publique, il s'y fit une espèce d'émotion, et si le marquis d'Aitona qui étoit allé à Tervuren, maison de plaisance à deux lieues de Bruxelles, n'en fût pas revenu en diligence, aussi-tôt qu'il eut avis de ce qui venoit d'arriver, je suis persuadé que nous n'aurions pas été en sureté ; mais sa présence retint les plus mutins, et

---

d'Orléans, sa femme ; mais cet emploi, quoique distingué, ne satisfit pas l'ambition du prestolet ; il voulut s'immiscer dans le gouvernement de l'Etat, et parvint à son but, en découvrant les secrets du duc d'Orléans au cardinal Mazarin. Il obtint en 1645 la charge de chancelier des ordres du Roi, qui donne la prérogative de porter le cordon bleu ; il fut ministre d'Etat, c'est-à-dire qu'il entra au conseil en novembre 1648, et joua un rôle considérable pendant les troubles de la Fronde. Il consentit, en 1650, à la désunion de la charge de garde des sceaux des ordres du Roi, pour en revêtir Abel Servien, marquis de Sablé, en faveur duquel il se démit aussi de celle de chancelier en août 1654. Il avoit obtenu, tandis qu'il pouvoit être utile, une nomination au cardinalat que le cardinal Mazarin fit révoquer quand il n'eut plus besoin de lui ; mais pour le consoler de cette révocation, il lui procura en mars 1655, l'évêché de Langres qui revêtoit alors son titulaire de la dignité de duc et pair. L'abbé de la Rivière fut aussi grand

les préparatifs d'une fête qui devoit avoir lieu ce jour-là, occupèrent les autres. Il s'agissoit des feux de joie pour le gain de la bataille de Nordlingen (1), que le roi de Hongrie à présent empereur (2) et le cardinal Infant avoient remportée sur l'armée Suédoise commandée par le duc de Saxe-Weimar et par le maréchal Horn (3) qui y avoit été fait prisonnier. Le départ inopiné du duc d'Orléans en troubla un peu la joie, mais il n'empêcha pas néanmoins la magnificence qui fut très-grande. Il y eut

---

aumônier de la Reine. Il étoit seigneur de Seinemont, dit Petit-Bourg, fort dissolu, très-riche et vivoit avec magnificence. On dit que c'est le premier ecclésiastique qui, pour cacher le ravage des années, eut la coquetterie de prendre perruque. Il mourut à Paris le 30 janvier 1670, âgé de soixante-dix-sept ans. Il laissa par son testament cent écus à quiconque feroit son épitaphe. La Monnaye lui fit celle-ci, qui sans doute ne lui procura pas le legs :

Ci gît un très-grand personnage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, qui fut toujours fort sage...
Je n'en dirai pas davantage,
C'est trop mentir pour cent écus.

(1) Elle avoit été livrée le 27 août 1634.

(2) Ferdinand III.

(3) Gustave Horn, l'un des meilleurs généraux de Gustave-Adolphe.

entre autres choses curieuses, une grande fleur-de-lys élevée fort haut dans la place, et qu'un aigle qui vint fondre sur elle enleva et jeta par terre. Cette allusion fit, je crois, beaucoup plus de plaisir au peuple, qu'elle ne causa de peine à nous autres Français, qui virent la fête des fenêtres du palais, où nous étions au nombre de cent gentilshommes du reste de la Cour du duc d'Orléans, sans compter ceux de la Reine mère du Roi, et du duc d'Elbeuf (1) qui, comme cette infortunée Princesse, s'étoit aussi retiré à Bruxelles.

Je me trouvois pour lors fort embarrassé, n'ayant que peu d'argent, et ne sachant si nous pourrions nous retirer bientôt et surement. J'étois, comme je l'ai dit, parti de Rocroi inopinément, et n'avois apporté que ce qu'il falloit pour me conduire à Bruxelles et y vivre quelque temps, sans être à charge à personne. Les amis que j'y avois faits et qui n'avoient pas suivi le Prince, n'étoient guère plus opulens que moi, et la plus grande partie de cette cour exilée étoit dans la même disette. J'eusse même été d'abord fort embarrassé de ma personne, mais je fus si fortuné durant quelques jours,

(1) On parlera plus loin de ce prince, qui étoit de la maison de Lorraine.

que je gagnai assez d'argent, pour en prêter aux plus considérables, et même au duc d'Orléans avec qui je jouois souvent: cela me fit connoître de tout le monde; mais comme la fortune est inégale, je perdis quasi tout mon argent peu de jours avant le départ du Prince; enfin le peu qui me restoit du gain que j'avois fait en arrivant, avec quoi j'avois soutenu jusqu'alors une espèce de figure, ne pouvant me conduire encore loin sur le même ton, je songeai à faire retraite du mieux qu'il me seroit possible. Nous consultâmes donc tous ensemble sur le parti que nous avions à prendre; mais le comte de Brion nous ayant dit, qu'à son égard, il étoit obligé d'attendre les ordres du duc d'Orléans son maître, tant à cause de son écurie que par rapport à l'argent qu'il devoit dans la ville, il falloit qu'il y restât jusqu'à ce qu'il les eût reçus, nous nous déterminâmes à nous retirer sans lui, et fixâmes notre départ au mardi suivant, 3 octobre, jour auquel le cardinal Infant devoit arriver, pour commander dans le pays à la place du marquis d'Aitona qui avoit été révoqué, et nous partîmes en effet au nombre de trente maîtres, dont furent l'abbé de la Rivière et le sieur de Nave, gentilhomme de considération du Languedoc, passant par Mons et par Maubeuge pour aller aussi

gagner la Capelle, sans que, durant cette route, le peuple que nous appréhendions, nous fît aucune peine, nous ayant témoigné seulement par quelques mots, qu'il ne doutoit pas que nous n'eussions bientôt la guerre; ce qui ne manqua pas d'arriver effectivement quelques temps après.

De la Capelle, nous allâmes trouver le duc d'Orléans à la Fère, d'où il avoit déjà envoyé Saint-Quentin à Bruxelles, faire des espèces d'excuses au marquis d'Aitona de la précipitation de sa retraite, consoler la Reine sa mère et la Duchesse sa femme, et enfin payer ses dettes et celles de ses domestiques, moyennant une lettre-de-change que le Roi lui avoit envoyée à cet effet. Le Marquis répondit à Saint-Quentin, qu'il étoit fâché du départ du Duc pour deux raisons, qui ne venoient que du très-humble service qu'il lui avoit voué, sauf les intérêts de son maître; l'une de ce qu'il n'avoit pu lui faire rendre dans les lieux par où il avoit passé, les honneurs qui lui étoient dûs, et l'autre de ce qu'il alloit se mettre au pouvoir du cardinal de Richelieu, qui ne lui tiendroit rien de ce qu'il lui avoit promis, et qui le perdroit à la fin: prophétie, ou, pour mieux dire, conjecture qu'on a lieu de croire qui se seroit trouvée véritable dans la suite,

si la mort de ce ministre ne l'eut empêché d'achever ce qu'il avoit commencé.

La Reine-mère et la Duchesse se consolèrent un peu par les espérances que le Duc leur fit donner, qu'il alloit prendre des mesures pour terminer le plutôt qu'il lui seroit possible, toutes les brouilleries qui causoient l'état où elles étoient, et pour arranger les choses à leur commune satisfaction. Ensuite de quoi, ses domestiques, dont il fit payer les dettes, étant venus le joindre à la Fère, où j'ai dit que nous nous étions déjà rendus, nous le suivîmes tous par Soissons, Nanteuil et Ecouen, à Saint-Germain-en-Laye, où il alla, le 21 octobre, trouver le Roi, dont il fut tout-à-fait bien reçu, et d'où il repartit le lendemain pour se rendre à Orléans, sans passer par Paris, suivant son traité. A mon égard, comme je n'étois attaché à lui par aucun emploi dans sa maison, je suivis Puilaurens, qui fut en cette dernière ville saluer le Roi et le Cardinal, de la réception desquels il eut tout lieu d'être content, sur-tout du dernier, qui l'assura qu'on ne manqueroit à rien de ce qu'on lui avoit promis. Après quoi n'ayant séjourné que deux jours à Paris, il prit aussi la route d'Orléans pour y rejoindre son maître. Je l'y accompagnai encore avec plusieurs autres gentilshommes

qui, comme moi, espéroient parvenir à quelqu'emploi, par la faveur où il étoit auprès du duc d'Orléans. Ce fut là que Chavigni, secrétaire d'État (1), et le père Joseph, capucin (2), ministre favori du cardinal de Richelieu, étant venus mettre la dernière main au traité qui avoit été fait, tout ce qui étoit resté d'indécis n'eut pas été plutôt conclu et arrêté, que le Prince se rendit à Blois : il en revint un mois après à Saint-Germain, et de-là à Paris, où le mariage de Puilaurens avec la parente du Cardinal, s'acheva le 28 novembre : il fut ensuite reçu au Parlement Duc et Pair d'Aiguillon, sous le nom de Puilaurens, le 7 décembre.

Je me trouvai à toutes ces cérémonies, et en remarquant que la cour de ce nouvel Icare étoit en quelque manière plus grosse que celle du Roi et du Cardinal, je m'apperçus dès-lors

---

(1) Léon le Bouthillier, comte de Chavigni, ministre d'Etat, mort le 21 octobre 1652, à 44 ans.

(2) Joseph le Clerc du Tremblai, né le 4 novembre 1577, servit d'abord en Allemagne, sous le nom de baron de Mastèce, quitta le métier de la guerre et se fit capucin en 1599. Il devint dans la suite confident du cardinal de Richelieu, et on l'appeloit l'*éminence grise*. Il fut nommé au cardinalat, et mourut le 16 décembre 1638, avant d'avoir reçu le chapeau.

que l'ivresse de se voir tout d'un coup si élevé, commençant à lui faire oublier son devoir et le rendant déjà inaccessible à ses amis, il y avoit à craindre pour lui quelque revers de fortune qui les vengeroit, ainsi que cela ne manqua pas d'arriver; car le Cardinal qui fit durant ces fêtes tout ce qu'il put pour le gagner entièrement, voyant qu'il n'avoit pu y réussir, crut que pour sa sureté il ne devoit pas tarder à détruire ce colosse qu'il avoit élevé, s'il ne vouloit s'exposer à en être lui-même renversé. La santé du Roi qui étoit chancelante, avoit engagé le Cardinal à donner sa parente et un duché à Puilaurens, dans l'idée que Sa Majesté venant à mourir, il gouverneroit par son moyen le nouveau roi, comme il faisoit par lui-même Louis XIII, dont il étoit plutôt le maître que le ministre; mais ayant bientôt reconnu par les entretiens qu'ils eurent ensemble, qu'autant son ambition étoit sans bornes, de même aussi sa fidélité pour le duc d'Orléans étoit incorruptible, en ce que bien qu'il l'eût prié de se servir de tout son crédit auprès de ce Prince, pour l'engager à consentir à la dissolution de son mariage (1), qu'il soutenoit

(1) Le duc d'Orléans refusa de s'y prêter, et Louis XIII n'ayant jamais voulu de son côté reconnoître le mariage,

être valable, et que lui Cardinal avoit ses vues pour faire rompre, il avoit découvert néanmoins, que Puilaurens avoit écrit de la part de son maître à Rome, pour détourner le Pape d'y donner les mains, et il prit dès-lors ses mesures, pour n'être pas plus long-temps la dupe du favori.

Je ne puis que louer beaucoup la fidélité du duc de Puilaurens ; mais je crois impossible d'excuser l'imprudence qu'il eut, de s'imaginer pouvoir se maintenir avec le Cardinal, sans se donner absolument à lui. Il devoit bien juger, qu'il ne lui avoit accordé sa parente avec une dignité si élevée et des biens proportionnés pour la soutenir, que pour se l'attacher intimement, et le rendre participant de ses desseins, la haine qui avoit été entre eux jusques-là, devant lui faire connoître assez clairement, que l'intérêt et non l'amitié étoit l'unique nœud de leur union. Le Cardinal voyant donc que tous les honneurs et les avantages qu'il avoit procurés à Puilaurens, loin de lui acquérir une créature et un ami qui lui fût tout-à-fait dévoué, lui avoit donné un compétiteur à craindre dans la suite, résolut, pour

---

la duchesse ne fut reconnue pour telle et ne vint en France qu'après la mort du Monarque en 1643.

y obvier comme je viens de le dire, de se servir à son ordinaire de remèdes violens pour s'en délivrer, quoique de plus doux eussent été aussi assurés et plus convenables, puisque le Duc ne pouvant lui nuire que dans un changement de règne qui étoit incertain, il auroit pu, en le décréditant peu à peu, sans le perdre tout-à-fait, éviter le blâme éternel que la mort précipitée du malheureux Puilaurens a répandu sur sa mémoire. Aussi-tôt donc qu'il eut résolu sa ruine, il commença par persuader au Roi, que le Duc n'ayant point perdu l'inclination de fomenter les brouilleries qui troubloient le royaume, il continuoit toujours, malgré les bienfaits dont il avoit été comblé, ses intelligences avec les Espagnols, et entretenoit le duc d'Orléans dans les mêmes sentimens qu'il avoit eus par le passé; si bien que cette accusation se joignant à l'aversion naturelle de S. M. contre ceux qui s'attachoient au Duc son frère, et à la foiblesse qu'il avoit de n'agir que par l'instigation de son ministre, il consentit sans peine à ce qu'on s'assurât au plutôt de Puilaurens, et de ceux qu'il croyoit être dans sa confidence; de sorte que pour y réussir plus facilement et avec plus de certitude, lui et le Cardinal concertèrent, de proposer un ballet où la plupart des princes et des seigneurs

seroient admis, et par conséquent le nouveau Duc, pour lequel le piége étoit tendu.

(1) Le duc d'Orléans, qu'on avoit fait venir de Blois, s'étant rendu au Louvre le 14 février 1635, jour marqué pour le ballet, Puilaurens s'y fit attendre si long-temps, qu'on craignit qu'il n'eût eu quelqu'avis secret de ce qu'on tramoit contre lui; mais enfin il y vint, fut arrêté et conduit au bois de Vincennes, pendant que d'un autre côté, du Fargis, du Coudrai, Senantes son frère, Saint-Quentin et plusieurs autres l'ayant été aussi, furent menés pour la plupart à la Bastille. Cette expédition ainsi faite, le Roi l'apprit lui-même à Monsieur, qui en fut troublé au point qu'on peut se l'imaginer; mais S. M. le rassura et lui dit, qu'il n'avoit rien à craindre, étant instruit qu'il n'avoit aucune part aux mauvais desseins de Puilaurens, qu'on lui feroit connoître clairement être criminel de lèze-majesté; à quoi le Prince répondit, que n'ignorant pas ce qu'il devoit à sa personne et à l'Etat, il retireroit la protection qu'il avoit donnée jusqu'alors à Puilaurens, du moment qu'on lui feroit voir que ce Duc avoit failli contre l'une et l'autre. Après quoi il se retira à l'hôtel de Guise, où il s'étoit

(1) Ce qui suit se rapporte à l'année 1635.

logé en arrivant à Paris. La fin de cette affaire fut la mort du prisonnier, qui arriva quelques mois après (1), avec grande apparence de poison, à ce qu'on dit alors. La détention de ses amis dura peu ensuite; on les mit en liberté, et ce fut un préjugé, qu'on ne leur avoit point trouvé d'autre crime que leur zèle pour Puilaurens, dont la mort ôtant tout sujet d'inquiétude, les rendoit pour lors innocens. L'on fit courir le bruit parmi le peuple, qu'il avoit voulu faire assassiner le Roi par Vieuxpont, lequel, pour avoir dit quelque chose de trop insolent contre S. M., pendant le séjour du duc d'Orléans à Bruxelles, avoit été excepté de son traité; mais comme cette accusation n'avoit de fondement que dans l'imagination de ses inventeurs, qui vouloient le rendre odieux au public, on n'en parla plus après sa mort.

J'étois parti de la Cour aussi-tôt après les premières fêtes dont j'ai parlé, pour venir voir ma famille et me mettre en état de prendre une compagnie dans un régiment d'infanterie, que du Coudrai comptoit lever, ce qui en ce temps là étoit un parti assez considérable pour un jeune homme tel que j'étois; mais comme je me préparois à en aller chercher le brevet,

(1) A Vincennes, le premier juillet.

j'appris le malheur de mes amis ; ce qui me fit rester sans emploi jusqu'à peu de temps après que j'en trouvai un auquel je ne pensois point. Claude de Pilliers-la-Coudrelle, cousin-germain de ma mère et premier capitaine du régiment de Normandie, ayant perdu son fils aîné qui étoit lieutenant de sa compagnie, eut du Roi, pour récompense de cette charge, une enseigne, avec permission de la vendre. Quoiqu'elles valussent ordinairement quatre mille livres, il me l'offrit pour six cents écus, par rapport à notre parenté ; et comme les vieux régimens, tels que celui dont je parle étoient en une haute réputation, et regardés comme la véritable école de la guerre, et le chemin le plus apparent de la fortune militaire, je n'hésitai pas de profiter de la bonne volonté de mon parent, me voyant sans appui. C'étoit au commencement d'avril 1635, et j'avais vingt-deux ans. Je partis aussi-tôt pour me faire présenter au Roi selon la coutume (1), et sous le nom de Campion qui est celui de

(1) Louis XIII vouloit connoître personnellement les officiers de son armée, même ceux des moindres grades. Il se plaisoit à accorder ou à refuser les emplois, à veiller sur l'armement, l'équipement et les exercices de ses troupes. Ces détails remplissoient la plus grande partie de son temps.

notre famille, abdiquant en cette occasion celui de du Feuguerei que j'avois porté jusqu'alors, dans la crainte que j'eus que S. M. venant à se souvenir que j'étois du nombre des gentils-hommes revenus en France avec Monsieur et avec Puilaurens, ne m'accueillît défavorablement. Aussi-tôt que j'eus mes lettres du Roi, je me rendis en diligence à Nanci et de-là dans le comté de Montbelliart : j'y joignis le régiment qui étoit campé proche d'une petite ville appelée Héricourt, située à une lieue de Montbelliart.

Le maréchal de la Force (1) occupoit alors ce pays avec la meilleure partie des vieilles troupes de France, au nombre de deux mille chevaux et de dix mille hommes de pié, les plus aguerris que j'aie jamais vus. Ils venoient d'Allemagne, où ils avoient pris Spire et plusieurs autres places, en sorte qu'ils avoient grand besoin de repos pour se rétablir ; et le Maréchal qui faisoit ravitailler Montbelliart, comptoit bien, après cette opération, les mener pour cet effet en Lorraine ; mais il ne

(1) Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, né le 29 décembre 1559, échappa au massacre de la Saint-Barthelemi en 1572 ; maréchal de France le 24 mai 1622, mort le 10 mai 1652.

put exécuter ce projet aussi-tôt qu'il se l'étoit proposé, car le duc Charles de Lorraine (1) s'étant mis à la tête d'une partie des troupes catholiques d'Allemagne, qui pouvoit monter à huit mille hommes de pié et six mille chevaux, vint se poster de sorte, entre les montagnes qui séparent la Lorraine et le Montbelliart, qu'il nous ôta toute communication avec la France; ce qui arriva dans le temps que le Roi ayant envoyé un héraut à Bruxelles, pour déclarer la guerre au roi d'Espagne (2), fit entrer en même temps dans la Flandre les maréchaux de Chatillon (3) et de Brézé (4) à la tête d'une armée qui paroissoit fort puissante, mais qui n'étant presque toute com-

(1) Charles IV, né le 5 avril 1604, duc de Lorraine en 1624, mort chassé de ses Etats le 18 septembre 1675.

(2) Cette guerre fut déclarée le 19 mai.

(3) Gaspard de Coligni, duc de Chatillon, né le 26 juillet 1584, maréchal de camp le 10 mars 1616, maréchal de France le 21 février 1622, duc et pair le 18 août 1643, mort le 4 janvier 1646.

(4) Urbain de Maillé, marquis de Brézé, capitaine des Gardes du corps le 20 septembre 1627, maréchal de camp en 1630, maréchal de France le 28 octobre 1632, chevalier des ordres du Roi le 14 mai 1633, mort le 13 février 1650, âgé de 53 ans. Il étoit beau-frère du cardinal de Richelieu.

posée que de nouvelles levées, ne devoit pas donner lieu d'espérer des succès bien avantageux.

Cependant le maréchal de la Force n'ayant pas perdu de vue son dessein d'entrer en Lorraine, après avoir muni Montbelliart de ce qui étoit nécessaire, prit sa marche de ce côté là, menant avec lui pour maréchaux de camp le marquis de la Force, son fils (1), et le colonel Hébron (2), écossais. J'étois arrivé au régiment depuis quelques jours, et j'y avois été reçu par le sieur de la Coudrelle qui le commandoit en l'absence du marquis de Manicamp (3), alors à Colmar en Alsace dont il étoit gouver-

(1) Armand Nompar de Caumont, maréchal de camp le 19 mars 1625, lieutenant-général le 2 mars 1641, pair de France le 10 mai 1652, maréchal de France le 24 août suivant, mort le 16 décembre 1675, âgé de 81 ans.

(2) Jean Hébron, étoit passé au service de France le 6 mars 1633, avec un régiment qu'il avoit levé. Il obtint le grade de maréchal de camp le 26 septembre suivant, et fut tué au siége de Saverne le 8 juillet 1636. Son neveu obtint son régiment.

(3) Achille de Longueval, comte de Manicamp, colonel du régiment de Normandie en avril 1627, maréchal de camp le 11 janvier 1636, lieutenant-général le 30 octobre 1646, se distingua à la bataille de Rhetel en 1650, et reçut un brevet d'assurance d'être compris dans la première promotion des chevaliers des ordres du Roi.

neur, et de Bellefonds (1), lieutenant-colonel, qui servoit dans l'armée de Flandre en qualité de maréchal de camp. Le corps où j'entrois étoit composé des meilleurs officiers qu'on eût jamais pu voir, et dont la plupart sont parvenus depuis aux premiers grades militaires; en sorte que si je ne me suis pas bien instruit dans le métier que j'entreprenois, ce n'a pas été manque d'avoir été à bonne école.

L'armée ayant pris en fort bon ordre la route de Lorraine, comme je viens de le dire, le marquis de la Force qui étoit de jour, conduisit l'avant-garde composée de huit cents chevaux et de trois ou quatre mille hommes de pié vers Melissai, situé une lieue plus près des montagnes que Lure, autre petite ville que nous occupions. Comme il fut dans une plaine qui avoit sur la droite un grand bois, il découvrit, après avoir poussé quelques coureurs, toute l'armée du duc de Lorraine en bataille au bout de la plaine qui alloit en haussant;

(1) Charles Gigault de Bellefonds, capitaine au régiment de Normandie en 1616, lieutenant-colonel en 1627, blessé au siége de la Motte en 1634, maréchal de camp le 28 avril 1635, se distingua toujours par ses services et sa valeur. Il mourut gouverneur du Catelet le 16 novembre 1644. On croit qu'il étoit oncle du maréchal de Bellefonds, décédé en 1694.

de sorte que quoiqu'il n'y eût que le nombre que j'ai dit, elle paroissoit beaucoup plus forte. Le Marquis fit halte, et consulta avec ceux qui étoient auprès de lui sur ce qu'il y avoit à faire. La plupart furent d'avis qu'il se retirât vers l'arrière-garde qui étoit encore fort éloignée, et que se couvrant de Lure, il se tînt en état d'éviter le combat, s'il ne jugeoit pas à propos de le risquer contre des forces infiniment supérieures aux siennes. Mais il leur représenta, que reculer selon qu'ils le proposoient, c'étoit ôter le cœur aux nôtres, le donner aux ennemis, et les engager à les charger et à reconnoître que comme il n'y avoit que l'avant-garde d'arrivée, ils pouvoient l'attaquer et la défaire ; qu'il falloit donc faire bonne contenance, et mander, sans perdre de temps, au maréchal de s'avancer en diligence avec le reste de l'armée, et que peut-être les ennemis croiroient qu'elle étoit là toute entière, et remettroient le combat au lendemain, d'autant qu'il étoit près de quatre heures du soir.

Nous avions ce jour là l'arrière-garde avec le régiment de Picardie. Un canon qui s'étoit embourbé nous avoit retardés d'une heure : nous étions à une grande lieue de l'avant-garde, et l'armée risquoit d'être défaite, si les ennemis eussent attaqué, comme le vouloit

Jean de Werth (1), lieutenant-général commandant sous le duc de Lorraine; mais nos bagages qui marchoient entre l'avant et l'arrière-garde élevèrent une grande poussière à cause de la sécheresse et de la chaleur: alors le duc de Lorraine, persuadé que toute l'armée arrivoit, différa la bataille jusqu'au jour suivant.

Le maréchal, informé de l'état où nous étions, laissa le canon venir comme il pourroit, et fit marcher les troupes avec tant de promptitude, qu'ayant joint en assez peu de temps notre avant-garde, il nous mit tous en bataille sur une même ligne, et nous fit avancer sur la droite, vers le bois dont j'ai parlé, qui avoit sur sa gauche un village dont il étoit séparé par une petite plaine. Le général mit à la droite du bois la cavalerie de l'arrière-garde, et au-dedans, tout à l'entrée, l'infanterie et le canon. Il posta dans la plaine, entre

(1) Ce général allemand jouit d'abord d'une grande réputation, et passa pour un foudre de guerre, jusqu'à ce qu'ayant été fait prisonnier le 3 mars 1638, à la seconde bataille de Rhinfeld, par le duc de Weimar, et amené en triomphe à Paris, il cessa d'être un sujet de terreur pour les Parisiens et devint alors celui de leurs risées. Ils firent sur son compte une foule de couplets satyriques, et mirent en vogue l'expression proverbiale: *Je m'en moque comme de Jean de Werth.*

le bois et le village, la cavalerie de l'avant-garde, avec une partie de son infanterie, laissant le reste dans le lieu même où nous étions, avec ordre de faire en diligence une tranchée depuis le village jusqu'au bois, et à nous qui occupions ce dernier, de nous y retrancher en formant un abattis des arbres clair-semés qui s'y trouvoient. Tout cela se fit à la vue des ennemis, dont on n'étoit éloigné au plus que d'une portée de mousquet, sans aucun défilé entre les deux armées.

Pendant que ces ordres se donnoient et s'exécutoient, il y eut de part et d'autre plusieurs escarmouches, sur-tout vers le soir, que les ennemis détachèrent environ deux mille chevaux pour venir nous tâter de plus près. Le maréchal, armé de toutes pièces, à l'exception du bras droit, s'étant mis à la tête de notre régiment, envoya ordre à la cavalerie, qui étoit sur notre droite, de ne faire aucun mouvement, et nous prescrivit de ne point tirer que le canon n'eût commencé, de sorte que les ennemis approchèrent jusqu'à la portée du pistolet, et voyant que nous n'étions pas encore retranchés, ils se préparèrent à nous attaquer; mais le canon commença à jouer si à propos, et notre décharge suivit si promptement, qu'il en resta sur la place un nombre

assez considérable; ce qui mit en désordre leurs escadrons, qui furent poussés par notre cavalerie jusqu'à leur camp.

La nuit étant venue, nous l'employâmes à nous retrancher, et l'on posta cent mousquetaires de chaque régiment dans l'espace qui séparoit les deux armées. Je fus du nombre des officiers destinés à les commander, et ne dissimulerai pas que je n'eus aucune envie de dormir, car les ennemis nous ayant opposé du monde, il en résulta une escarmouche continuelle pendant toute la nuit, sans néanmoins qu'aucun des deux partis s'éloignât du terrein qu'il occupoit, ni qu'il y eût beaucoup de perte de part ni d'autre. A la pointe du jour, chacun se retira à son armée, et comme nos retranchemens se trouvèrent alors en assez bon état pour arrêter la cavalerie ennemie, la nôtre, assurée d'une retraite, ne craignit plus de se compromettre, et sortit pour aller escarmoucher, à quoi les ennemis ne se refusèrent pas, sur-tout les Croates, qui aiment beaucoup cet exercice. Nos gens y ayant aussi pris goût, je crois qu'il n'y eut pas moins de vingt mille coups de pistolets tirés, sans qu'il y eût peut-être trente hommes tués.

Le duc de Lorraine nous voyant parfaite-

ment retranchés dans un poste avantageux, et connoissant trop la bonté de notre infanterie pour espérer de la forcer sans ruiner la sienne, jugea à propos de temporiser jusqu'à ce que nous décampassions. Le maréchal de la Force eut la même pensée ; ainsi la faim seule pouvoit produire une action, y ayant apparence, étant si proches les uns des autres, que le premier qui quitteroit son poste perdroit une partie de son armée. Nous tirions nos vivres de Lure (1), où il y en avoit si peu, que nos soldats n'avoient par jour qu'un pain de munition entre quatre, mais le risque visible de la retraite leur faisoit supporter patiemment cette disette. Les ennemis étoient encore plus mal à leur aise que nous, n'ayant derrière eux que des montagnes désertes sans aucune ville à portée de les aider, et en tête notre armée, qu'il falloit vaincre pour aller chercher des vivres de ce côté-là ; aussi furent-ils réduits à une telle extrémité, qu'après avoir souffert pendant trois jours toutes les incommodités de la faim, ils résolurent enfin de se retirer la nuit du quatrième ; et pour le faire avec plus de sureté, dès le commencement de l'obscurité, leurs bagages défilèrent,

(1) Petite ville de Franche-Comté.

ainsi que leurs malades et leurs blessés, entre deux montagnes du côté de l'Alsace, après avoir mis quantité de bois à leurs feux, afin que leur diminution ne fît pas soupçonner leur retraite. Vers minuit, leur avant-garde marcha, suivie du reste de leurs troupes, et à la pointe du jour l'arrière-garde, qui avoit déjà fait une demi-lieue, arriva à l'entrée des montagnes dont j'ai parlé, dans un vallon formant l'ouverture du défilé, au milieu de laquelle se trouvoit une butte couverte de bois très-propre à en fermer le débouché. Le duc de Lorraine, jugeant que si notre armée le pressoit dans ce défilé, qui avoit plus d'une lieue d'Allemagne de long (1), il auroit peine à sauver son canon et son bagage, laissa dans le bois, sur la butte, le régiment d'infanterie de Merci, composé de mille hommes et commandé par le lieutenant-colonel, avec ordre de défendre aussi long-temps qu'il pourroit le passage du vallon, et de se retirer ensuite à la faveur des bois et des montagnes. C'étoit les sacrifier pour le salut du reste de l'armée, y ayant peu d'apparence qu'ils se pussent sauver.

Nous n'eûmes aucun soupçon de la retraite des ennemis qu'après minuit, que nous remar-

(1) Deux lieues de France.

quâmes qu'on ne voyoit plus personne aller et venir autour des feux; ce qu'on jugea assez important pour en avertir le maréchal de la Force, qui ordonna à nos gardes de pousser celles de l'ennemi, et on ne trouva plus que quelques croates qui, sans résistance, se retirèrent au galop vers leur arrière-garde, qui étoit déjà un peu éloignée du camp, où l'on avoit abandonné divers objets difficiles à transporter. Dès que le maréchal de la Force fut certain du départ du duc de Lorraine, il fit marcher l'avant-garde forte de sept cents chevaux, des régimens de Picardie, de Normandie et de plusieurs autres, qui s'avancèrent jusqu'au poste du régiment de Merci, sans découvrir les ennemis; mais en arrivant à cette hauteur, on apperçut l'arrière-garde qui ne marchoit pas en trop bon ordre. Notre cavalerie s'étant avancée, essuya de la butte une décharge qui lui fit d'abord tenir bride en main, jusqu'à ce que nous eûmes ordre d'attaquer de tous côtés le bois, dont les avenues étoient assez difficiles. Les ennemis, après nous avoir tué beaucoup de monde par leur feu, se défendirent vigoureusement à coups de piques et de hallebardes; mais ils furent si brusquement attaqués, qu'après un demi-quart d'heure de résistance, on les tailla

tous en pièces. Plusieurs des nôtres crièrent au lieutenant-colonel ennemi de se rendre, et qu'il auroit quartier; mais lui, sans répondre, se jeta tête baissée sur un sergent de Picardie, qui l'étendit mort sur la place d'un coup de hallebarde. Le major, blessé en plusieurs endroits, demeura parmi les morts, d'où on le retira pour lui donner des secours, qui ne l'empêchèrent pas de mourir au bout de quelques heures. Je crois qu'il ne se sauva pas de ce régiment cent hommes, que des officiers et des soldats prirent en pitié et firent prisonniers. Le maréchal de la Force les voyant, demanda ce qu'on en vouloit faire, comme ne les jugeant bons qu'à tuer; ce que je trouvai contraire à sa modération ordinaire, mais il finit par leur donner la vie, et ils en furent quittes pour la peur.

Pendant le combat de la butte, notre cavalerie, qui étoit passée outre, poussa celle de l'arrière-garde des ennemis, et la mit dans un tel désordre, qu'elle se refugia à toute bride au-delà d'un village, où quelqu'infanterie qui y étoit arrivée auparavant, avoit mis le feu pour couvrir sa retraite; mais la nôtre, emportée par l'ardeur qui l'animoit, traversa les flammes, et auroit achevé de la mettre en déroute, si le duc de Lorraine, prévoyant ce

qui alloit arriver, s'il n'y mettoit promptement obstacle, fit mettre pié à terre à ses gardes, qui bordèrent une haie, près de laquelle il falloit que passât notre cavalerie. En même temps qu'elle essuya une décharge, le prince fit donner deux escadrons qu'il avoit sous la main, dont elle s'étonna au point, que le colonel Hébron qui la commandoit, et le cardinal de la Valette (1) venu là comme volontaire, quoiqu'ils fissent leur possible pour la retenir, ne purent l'empêcher de repasser au grand trot le village brûlé, et furent

(1) Louis de Nogaret d'Epernon, né le 8 février 1593, archevêque de Toulouse en 1614, cardinal le 11 janvier 1621, se démit de l'archevêché vers 1628 pour embrasser la profession des armes, servit comme volontaire en 1629 et 1630 en Italie sous le cardinal de Richelieu. Gouverneur d'Anjou le 12 octobre 1631, commandeur des ordres du Roi le 14 mai 1633, gouverneur et lieutenant-général du pays Messin et de la ville de Metz le 31 décembre 1634, commanda l'armée d'Allemagne conjointement avec le duc de Weimar, par pouvoir du 29 juin 1635, commanda de même avec lui en 1636, passa le 6 avril 1637 à la tête de l'armée de Picardie, obtint le 7 avril 1638 le commandement de celle d'Italie, où il mourut d'une fièvre maligne le 28 septembre 1639, au château de Rivoli. Le vieux duc d'Epernon, son père, connu par son extrême fierté, révolté du dévouement servile de son fils pour le cardinal de Richelieu, l'avoit surnommé *le cardinal valet*.

contraints de suivre eux-mêmes, après avoir perdu plusieurs officiers et gentilshommes, et couru grand hasard d'y demeurer morts ou prisonniers. Notre cavalerie ainsi repoussée, les ennemis rejoignirent leur canon et leurs bagages qui, pendant l'action, avoient passé un mauvais pas, et monté un coteau qui terminoit le défilé, au-delà duquel ils se mirent en bataille dans une plaine, sans craindre que nous les suivissions plus loin, et convaincus que le manque de pain nous obligeroit à regagner promptement la pètite ville de Lure, et qu'ainsi nous les laisserions achever paisiblement leur retraite.

Nous arrivâmes avec l'infanterie auprès du village brûlé, au moment que notre cavalerie venoit de le repasser : elle se remit en ordre auprès de nous, et le maréchal de la Force voyant qu'il n'y avoit plus rien de bon à tenter contre les ennemis, nous ramena au camp d'où nous étions partis, et le jour suivant alla assiéger Montjoie, assez bon château dans le Porentrui, au-delà de Montbelliart, afin de mettre cette ville plus au large. Nous employâmes cinq jours à le prendre, après quoi nous tournâmes du côté de la ville de Porentrui, où il y a un évêché, à cinq lieues de Bâle, et l'ayant prise en deux jours, le

maréchal qui connoissoit le besoin que nous avions de nous rafraîchir, nous mena en Lorraine, dans le dessein de recommencer la campagne aussi-tôt que nous aurions pris un peu de repos, et de profiter des beaux jours du mois de juin, où nous étions encore, pour faire quelque chose de mieux que ce que nous avions exécuté.

Comme il s'agissoit de répartir les troupes dans des lieux commodes pour subsister et se remettre de leurs fatigues, le baron de la Croix, capitaine de notre régiment, étant amoureux de madame de Saint-Blin, très-belle chanoinesse de Remiremont, où l'on ne reçoit que des filles de grande condition issues des maisons qu'on appelle en ce pays-là d'ancienne chevalerie, persuada à ses camarades de demander pour quartier Remiremont, sur la frontière d'Alsace. Cette ville est foible, mais agréable, et on y vit à bon prix. Les chanoinesses y jouissent de prébendes assez riches, en attendant des partis pour se marier : elles sont sous la direction d'une abbesse qui a fait des vœux, qui est d'un âge convenable et d'une vertu hors de doute (1). Cette passion de la Croix pensa nous coûter cher; car sitôt

(1) Ainsi soit-il.

que le duc de Lorraine sut notre armée dispersée dans des quartiers assez éloignés les uns des autres, il rassembla promptement la sienne, et marchant en diligence, vint investir Remiremont, qu'il croyoit prendre en un jour, pour aller de-là enlever les autres quartiers établis derrière, dans les meilleures villes de Lorraine. Le maréchal de la Force et les officiers-généraux étoient à Lunéville, à quatre lieues de Nanci. Le sieur de la Coudrelle, commandant à Remiremont, eut nouvelle de la marche de l'armée ennemie la veille de son arrivée devant la place. L'on employa ce peu de temps à élever une espèce de petit fort sur un coteau quasi attenant la muraille de la ville, et duquel on la découvroit si bien, qu'elle étoit assez dangereuse à occuper. Après qu'on eut mis ce poste en état de n'être pas emporté d'emblée, on y fit entrer, pour le défendre, Grammont, lieutenant, et d'Orgemont, enseigne, avec cinquante soldats; ce qui parut suffisant pour son peu d'étendue.

A leur arrivée, les ennemis commencèrent par pointer leur canon contre ce fortin, où ils n'eurent pas grande peine à faire brèche : ils donnèrent l'assaut dans l'espérance de se rendre maîtres de ce poste sans qu'il leur en coûtât beaucoup; mais, repoussés vigoureuse-

ment avec perte de leurs meilleurs soldats, ils se retirèrent à l'entrée de la nuit, remettant la partie au lendemain, qu'ayant augmenté la brèche et donné un second assaut dans lequel Grammont fut tué, d'Orgemont eut ordre de se retirer dans le fossé de la ville, où il rentra ensuite avec le reste des soldats, et les ennemis occupèrent le fort quand on l'eut abandonné. Sitôt que le duc de Lorraine en fut maître, il attaqua la ville, qui, n'ayant que de mauvaises murailles sans tours ni terre derrière, et la plupart en ruines, il ne fut pas difficile d'y faire brèche. Pendant ce temps-là, j'étois fort malade d'une fièvre continue qui m'avoit mis si bas, que j'avois peine à me remuer. La garnison consistoit en six cents excellens soldats, dont la Coudrelle et les capitaines mirent une partie en garde dans les places et les principales rues, pour contenir les habitans ouvertement dévoués à leur prince: on défendit aux hommes, sur peine de la vie, de sortir de leurs maisons, et on commanda en même temps aux femmes, d'apporter les matériaux nécessaires pour réparer la brèche.

Quoique tout eût été disposé pour une vigoureuse défense, le quatrième jour du siége la brèche se trouva si grande, que les ennemis ne crurent pas que la garnison eût la pensée

de résister plus long-temps ; de sorte qu'après avoir disposé leurs troupes pour l'assaut, ils l'envoyèrent sommer de se rendre à discrétion ; mais outre que la Coudrelle n'étoit pas homme à se décourager, les officiers se montrèrent décidés à le bien seconder, à ne pas déférer aux propositions du duc de Lorraine, à se bien défendre s'il les faisoit attaquer, et s'ils le repoussoient, de ne recevoir d'autre composition que la plus honorable que puissent obtenir des gens de guerre. Cette détermination prise, ils firent dire au Duc, qu'ils périroient plutôt sur la brèche que d'accepter ses conditions. Alors ce Prince ordonna vers dix heures du matin de tenter réellement l'assaut.

J'étois dans un vrai désespoir que ma maladie me rendît inutile, tandis que mes camarades alloient trouver l'occasion de signaler leur courage. J'en avois témoigné ma peine à ceux qui m'étoient venus voir, et l'un d'eux étant accouru pour m'apprendre l'état des choses, je jugeai la mort inévitable de façon ou d'autre ; puisque quand même je devrois échapper à la fièvre ou aux hasards du combat, on viendroit apparemment m'égorger dans mon lit pendant le tumulte, et que tout considéré il me seroit plus honorable de mourir sur la

brèche. Je me levai, tout foible que j'étois, et m'y fis conduire par deux soldats. Tous les officiers me reçurent avec les marques d'une véritable considération, et la Coudrelle surtout, en raison de la parenté, témoigna une extrême satisfaction de mon procédé. Un instant après mon arrivée, les chanoinesses, cause innocente que nous fussions à Remiremont, survinrent au nombre d'environ cinquante, la plupart très-belles, et se jetant aux piés de la Coudrelle, la dame de Valeroi, qui étoit une des anciennes, portant la parole en leur nom, lui dit : qu'elles le supplient d'avoir pitié d'elles, et que de sa réponse dépend l'honneur de toutes, en ce que s'il s'obstine à souffrir l'assaut, plutôt que d'accepter les conditions proposées par le duc de Lorraine, ce Prince lui-même ne pourra répondre de la brutalité de ses soldats, au moment où ils pénétreront dans la place. La Coudrelle ne voulant point passer pour discourtois, se précipite lui-même ventre à terre devant la doyenne, et réplique: qu'il a aussi son honneur à garder, et qu'il espère y procéder de manière, qu'en le sauvant, le leur ne courra aucun hasard; il les prie en même temps de se retirer sans délai, parce que les ennemis commencent à marcher vers la brèche, et elles s'éloignent sans avoir

pu obtenir autre chose que beaucoup de gracieusetés de la part des officiers.

Il ne s'est peut-être jamais donné d'assaut commencé plus hardiment, continué avec plus d'opiniâtreté et soutenu avec autant de constance et de résolution, quoique la brèche fût très-large. Quantité d'officiers et de soldats des ennemis y furent tués et blessés. Nous perdîmes nous-mêmes Feranda, lieutenant, deux sergens et trente soldats ; deux lieutenans, deux enseignes et quarante soldats furent mis hors de combat, mais nous repoussâmes enfin les assaillans. Après ce combat meurtrier et la retraite des ennemis, les chanoinesses qui avoient été dans les alarmes qu'on peut imaginer, demandèrent permission d'envoyer quelques-unes des leurs au Duc, pour en obtenir qu'elles pussent sortir de la ville : il y consentit, et les chargea de dire aux officiers du régiment de Normandie, que l'estime qu'il faisoit de leur valeur, l'engageoit à leur accorder une composition honorable, quoiqu'il n'ignorât pas l'extrémité où ils étoient réduits, et qu'ils pouvoient envoyer un capitaine pour traiter. Ces Dames nous ayant fait leur rapport, les officiers après avoir conféré ensemble sur le meilleur parti à prendre, nommèrent Ventaux, l'un des plus anciens et des plus au

fait de ces sortes d'affaires, pour aller trouver le Duc, aussi-tôt qu'un des siens seroit venu en otage dans la ville. Cet échange fait, il demanda d'abord nos drapeaux, ou du moins le blanc, prétendant qu'il nous faisoit grace de nous laisser les autres; mais Ventaux ayant répondu, que nonobstant le mauvais état de la place, nous étions résolus à y mourir tous, plutôt que de n'en pas sortir avec ce que nous y avions apporté; le Prince, qui n'avoit aucun intérêt d'en venir à l'extrémité avec nous, consentit que nous sortissions avec drapeaux, armes et bagages, tambour battant, mèche allumée par les deux bouts et balle en bouche (1). Nous abandonnâmes la ville, dès le soir même sur les dix heures, pour nous retirer à Epinal, où étoient déjà en garnison le régi-

(1) Ces expressions dérivent de la manière dont les troupes étoient alors armées. Les mousquets, auxquels on a substitué le fusil, ne tiroient qu'à l'aide d'une mèche semblable à celle dont on se sert aujourd'hui pour le canon, et comme la giberne et les cartouches n'étoient pas encore inventées, les soldats avoient une bandoulière à laquelle pendoient des étuis de bois, contenant chacun une charge de poudre. Quant aux balles, ils les portoient dans leur poche, et lorsqu'il s'agissoit de combattre, ils en mettoient à-la-fois plusieurs dans leur bouche, afin de charger et de tirer plus vîte.

ment de Menillet, et un autre dont j'ai oublié le nom, laissant les habitans occupés à préparer des feux de joie pour célébrer le retour de leur Duc, duquel nous n'eûmes que sujet de nous louer, par l'exactitude avec laquelle il fit observer ce qu'il nous avoit promis.

Nous ne fûmes à Remiremont que quatre jours, et dès que le maréchal de la Force sut notre position, il rassembla diligemment ses troupes, marcha à Epinal, y arriva le lendemain du jour où nous nous y étions retirés, et nous combla d'éloges, disant que nous avions sauvé l'armée par notre généreuse résistance, dont il instruisit le Roi, qui s'exprima toujours depuis de la manière la plus honorable en parlant du régiment de Normandie, qu'il parut dans la suite aimer davantage que les autres vieux corps (1). Le duc de Lorraine voyant notre armée rassemblée, ne jugea plus possible d'attaquer aucune place, et se borna à camper si proche de nous, qu'on ne pouvoit aller au

(1) Aux époques où l'armée permanente étoit peu nombreuse, on appeloit *vieux régimens* ceux qui restoient sur pié en temps de paix. Il paroît qu'il y en eut d'abord six, et ensuite douze. Les premiers continuèrent à s'appeler *les vieux* et les six autres *les petits-vieux*. On désignoit par la qualification de *nouveaux régimens*, ceux qu'on levoit au commencement de chaque guerre.

fourrage à plus d'une demi-lieue d'Epinal. Le maréchal qui s'y trouvoit trop resserré, n'y resta que quelques jours, et après avoir fait payer une montre (1) qu'il étoit allé chercher à Chatel (2) sur la Moselle, avec toute son armée, à l'exception des troupes qu'il crut nécessaires pour garder Epinal, il résolut de s'approcher de Nanci, pour avoir plus facilement des vivres et du fourrage, et rendre plus aisée la jonction des renforts qu'il attendoit de France. Il marcha donc vers Lunéville en si bon ordre, que les ennemis ne songèrent pas à l'attaquer, mais ayant détaché cinq cents hommes de son avant-garde pour aller se saisir d'un château près duquel il vouloit camper, Jean de Werth qui commandoit un corps considérable de l'armée ennemie, informé de la destination de ce détachement, le surprit dans sa marche avec deux mille chevaux. Les Français eurent néanmoins le temps de se barricader dans un village qui se trouva sur leur chemin, et où Jean de Werth les fit investir par quelqu'infanterie qu'il avoit menée avec lui, soutenue d'une partie de sa cavalerie qui mit pié à terre. Le poste fut

(1) On appeloit *montre* la solde due aux troupes d'une revue à l'autre.

(2) Ou Chaté, au-dessous d'Epinal.

forcé, les soldats taillés en pièces, mais les officiers épargnés et faits prisonniers. La Vergne, commandant du détachement et capitaine au régiment de Navarre, étoit de ce nombre. Nous passâmes le lendemain près de ce village, où nous vîmes les cadavres entassés les uns sur les autres, dans l'espace étroit où ils s'étoient retranchés et défendus en gens de cœur.

Nous allâmes camper à Lunéville, d'où le duc de Lorraine s'approcha lui-même, afin de continuer à nous resserrer, mais sans oser nous attaquer à cause de l'avantage de notre position; et afin de ne pas perdre tout-à-fait son temps, il alla s'emparer de Ramberviller, petite ville à six lieues de notre camp vers les montagnes. Quelque temps après le Maréchal reçut un renfort de quinze cents gentilshommes de Normandie (1) bien montés et fort dorés,

(1) C'étoit l'arrière-ban fourni par cette province: celles de Picardie et de Champagne envoyèrent aussi le leur. Ces gentilshommes rendirent très-peu de services, et s'ennuyèrent bientôt de l'inaction dans laquelle les circonstances retenoient l'armée. Le marquis de Monglat raconte assez plaisamment (tome 1, page 103 de ses Mémoires,) la figure qu'ils y firent. « La plupart, dit-il, n'avoit jamais été à la » guerre, et croyoit que la querelle des rois se vidoit comme » la leur, et qu'aussi-tôt qu'ils seroient arrivés, on enver- » roit un cartel de défi à Galas, que le lendemain on don-

de deux mille dragons, tous vêtus de casaques aux couleurs du cardinal de Richelieu, de plusieurs régimens d'infanterie et de force noblesse de Champagne et de Picardie aux ordres du duc d'Angoulême (1), qui venoit

---

» neroit bataille, et puis qu'ils s'en retourneroient chez » eux; mais quand ils virent ce général retranché en lieu » inaccessible, que leur secours dans l'armée tiroit en lon- » gueur, et que toutes les vieilles troupes leur faisoient la » huée et se moquoient d'eux, ils demandèrent leur congé, » principalement les Normands qui disoient, qu'ils s'en » retourneroient si on ne leur faisoit voir promptement » leur partie adverse, jugeant de la guerre comme d'un » procès au parlement de Rouen ».

(1) Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, né le 28 avril 1573, d'abord chevalier de Malte, grand-prieur de France le 2 août 1587, colonel-général de la cavalerie par commission du 6 mai 1589, comte d'Auvergne le 3 juin suivant, se distingua à la bataille d'Arques sous Henri IV le 21 septembre, et à celle d'Ivri le 14 mars 1590; gouverneur d'Auvergne le premier avril suivant, il se signala de nouveau au combat de Fontaine-Française le 30 juin 1595. Prévenu de complots contre l'Etat, Henri IV le fit mettre à la Bastille le 9 novembre 1604, et le premier février 1605 le parlement le condamna à perdre la tête, peine que le Roi commua en prison perpétuelle. Le 9 décembre 1612, il se démit du gouvernement d'Auvergne, sortit de la Bastille le 26 juin 1616, et commanda l'armée de Picardie le 30 septembre suivant. Le 18 janvier 1617, il commanda encore

commander l'armée conjointement avec le maréchal de la Force. L'arrivée de ce secours força le duc de Lorraine à décamper pour marcher à Ramberviller où il se retrancha. Nos généraux s'allèrent poster à Magnières,

---

une armée dans le Perche et l'Ile-de-France. En janvier 1619, le Roi lui donna le duché d'Angoulême, et le nomma chevalier de ses ordres le 31 décembre. Le 27 février 1620 il se démit de la charge de colonel-général de la cavalerie, en faveur de son second fils, et alla au mois de mai remplir une ambassade auprès de l'empereur Ferdinand II. Il commanda l'armée de la Haute-Guyenne le 19 mai 1622, et le 10 septembre celle de Languedoc. Le 19 du même mois, il rentra, par la mort de son fils, dans la charge de colonel-général, dont son fils aîné fut pourvu le premier janvier 1624. Le 3 août il obtint le commandement de l'armée de Champagne et du pays Messin, et le conserva en 1625 et 1626. En 1627 et 1628, il fut un des commandans de l'armée devant la Rochelle, sous le duc d'Orléans et le cardinal de Richelieu. Nommé le 29 juin 1635 pour commander l'armée d'Allemagne avec le maréchal de la Force, il passa le 31 août 1636 à celle de Picardie. Général de l'armée de Flandre et du Luxembourg le 21 mars 1643, sous le duc d'Enghien, il ne servit plus après cette campagne, et mourut le 24 septembre 1650, laissant un fils, nommé Louis, comte d'Alais, décédé sans postérité masculine en 1653. Le duc d'Angoulême avoit épousé en secondes noces Françoise de Nargone-Mareuil, née en 1621 et morte le 10 août 1713 au château de Montfort en Champagne; de manière que la bru du roi Charles IX lui a sur-

à une demi-lieue des ennemis, où ils restèrent assez inutilement quinze jours, pendant lesquels le marquis de Sourdis (1), maréchal de camp, alla attaquer Moien, bon château peu éloigné de notre camp, avec le régiment de Normandie et deux autres. Nous le prîmes au bout de cinq jours et y perdîmes notre major et quelques soldats.

Quand les généraux virent que la noblesse se lassoit de ne rien faire, dans un poste où l'on ne trouvoit pas de subsistances pour de l'argent, et qu'un grand nombre cherchoient des prétextes pour retourner chez eux, ils résolurent de se porter vers Baccarach, à deux lieues au-delà de Ramberviller, afin de couper les vivres aux ennemis, et de les obliger à

---

vécu 139 ans. J'ai entendu autrefois le vieux baillif de Champignelles se vanter d'avoir été fouetté par cette belle-fille de ce Monarque. Il racontoit que sa mère l'ayant mené chez la duchesse d'Angoulême, il fit une sottise enfantine, que cette princesse, alors très-âgée, ne dédaigna pas de corriger de sa propre main.

(1) Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, maréchal de camp le premier mai 1632, mestre de camp général de la cavalerie le 8 avril 1633, chevalier des ordres du Roi le 14 mai suivant, gouverneur de l'Orléanais le 3 novembre 1635, lieutenant-général le 13 février 1639, mort le 21 décembre 1666.

quitter leurs retranchemens, sans lesquels ils n'étoient pas en état de nous résister. Nous restâmes quatre ou cinq jours à Baccarach, pour les affamer si nous pouvions, en enlevant leurs convois, et ils souffroient déjà assez pour être réduits à décamper incessamment, ce qui auroit donné lieu à une action sans doute avantageuse pour nous, lorsque le duc d'Angoulême et le maréchal de la Force apprirent, que le duc de Weimar et le cardinal de la Valette qui occupoient le long du Rhin la plupart des places de l'électeur de Mayence, avoient été contraints de les abandonner, et de se retirer jusqu'à Metz, devant Galas (1), général de l'armée impériale composée de quarante mille hommes, pour ne pas se commettre avec des forces aussi supérieures aux leurs. Cette retraite dans laquelle le duc de Weimar acquit tant de gloire, et que l'on prétendit n'être guère moins belle que celle des dix mille Grecs, que Xénophon ramena de Perse en leur pays, ne laissa pas d'obliger nos généraux à se replier vers Nanci, pour ne pas

(1) Mathieu, comte de Galas, né à Trente en 1589, d'abord page du baron de Bauffremont, devint général des armées de l'Empereur, et mourut à Vienne en 1647, à 58 ans, avec la réputation d'un habile homme de guerre.

se trouver resserrés et en péril entre Galas et le duc de Lorraine. Ils marchèrent à Saint-Nicolas, près de Nanci, où le duc de Weimar, le cardinal de la Valette et l'armée avec laquelle le comte de Soissons (1) avoit pris Saint-Mihel, les étant venus joindre, ils se trouvèrent alors en état de tenir tête aux ennemis. Galas choisit un camp avantageux, s'y retrancha et y perdit le tiers de son armée par des maladies contagieuses; ce qui l'obligea de se retirer en Allemagne : en s'en allant il prit Saverne qui fut fort mal défendu, et les généraux français ne jugèrent pas à propos de le poursuivre. Le mois

(1) Louis de Bourbon, comte de Soissons, né le 11 mai 1604, connu sous le nom de duc d'Enghien jusqu'au premier novembre 1612, qu'il prit le titre de comte de Soissons à la mort de son père, gouverneur du Dauphiné le 10 juin 1610, grand-maître de France, en survivance, le 18 du même mois, chevalier des ordres du Roi le 31 décembre 1619, commandant d'une armée en Saintonge, Aunis et Poiton le 14 mai 1622, il forma le second siége de la Rochelle au mois de juillet, commanda dans Paris en juin 1626 lorsque le Roi alla en Bretagne, le suivit en 1628 au troisième siége de la Rochelle qui se rendit enfin le 28 octobre, accompagna le monarque en Italie en 1629 et 1630, commanda encore dans Paris en 1631, gouverneur de Champagne et de Brie le 18 septembre, général de l'armée de Champagne le 15 avril 1635, il assiégea le 29 septembre Saint-Mihel qui capitula le 2 octobre.

de décembre approchant, chacun ne songea plus qu'aux quartiers d'hiver qui furent distribués incontinent après.

Tombé malade sur la fin de la campagne, je m'étois retiré à Nanci, chez un capitaine de la garnison, mon cousin-germain, nommé de Gruchet-Limare. Il eut tant de soins de moi, que je ne serai jamais assez ingrat pour l'oublier, et il différa même de plus d'un mois son retour en France, pour m'y ramener en janvier 1636, quand je pus monter à cheval. Je passai l'hiver chez ma mère, et tandis que je ne songeois qu'à me rétablir, le Roi ayant donné une compagnie dans le régiment de Navarre à Quinserot, lieutenant de celle dont j'étois alors enseigne dans celui de Normandie, il me nomma à la lieutenance vacante.

Au printemps de 1636, je fus employé avec d'autres à faire une recrue pour le régiment de Normandie à Evreux, Dreux, Mantes et Chartres. Les capitaines de tous les corps s'étant plaints de la difficulté de se procurer des hommes, le conseil du Roi rendit une ordonnance, par laquelle chaque élection du royaume étoit obligée de fournir un certain nombre de recrues, levées dans les paroisses qui en répondoient et remplaçoient ceux qui manquoient. Rien ne pouvoit être plus utile au

Roi et aux officiers, si on eut exécuté cet arrangement à la lettre; mais comme il y a dans toutes sortes de professions des gens avides de profits illicites et honteux, et que le militaire n'est pas exempt de ce vice, l'on ne fut pas long-temps à s'appercevoir que cette ordonnance ruinoit le peuple et les armées, en ce que la plupart des officiers, (je suis fâché de le dire ici à leur honte,) s'accommodant pour de l'argent avec ce qu'on appelle les coqs de paroisse, afin d'exempter leurs fils du service, ils achetoient ensuite à vil prix de misérables gueux et des enfans incapables de porter les armes. Les officiers restés au régiment de Normandie pendant l'hiver, me nommèrent avec d'Orgemont dont j'ai parlé ci-dessus, et quelques autres pour choisir et amener les hommes destinés à ce corps. Comme Dieu m'a fait la grace de me donner des inclinations convenables à l'honneur que j'ai d'être gentilhomme, et qu'heureusement j'en trouvai de pareilles dans les officiers qu'on m'avoit associés, nous nous attachâmes à suivre exactement la règle prescrite; aussi nous ne fîmes que d'excellentes recrues.

Notre dernier quartier d'assemblée fut indiqué à Evreux, avec ordre de nous rendre ensuite en Beausse pour joindre les hommes

mis sur pié dans les autres élections. Nous partîmes d'Evreux avec trois cents hommes, pour aller coucher à Bu, bourg à une lieue au-delà d'Anet, et où étoit alors la première étape. Le sieur de Saint-Germain-Berchère, mon parent, voisin de ce lieu, vint me trouver en chemin, pour me solliciter sur des choses qui l'intéressoient et que j'arrangeai comme il le desiroit. Il me dit ensuite que les habitans de Bu étant mutins et insolens au dernier point, il étoit douteux qu'ils nous reçussent, parce qu'ils s'étoient déjà moqués plusieurs fois des ordres du Roi, que les officiers conduisant les troupes leur apportoient pour les loger. Croyant que Berchère ne m'aimoit pas, à cause d'un démêlé que j'avois eu avec son frère, je le soupçonnai de vouloir me faire essuyer un affront. N'ayant guère que de nouveaux soldats et presque sans autres armes que leur épée, cela me mit en peine, sans néanmoins que je le témoignasse. Je demandai à Berchère, si le bourg étoit fermé : il répondit que oui, mais qu'il y avoit un gros hameau ouvert, de sa dépendance, appelé les Vignes, et qui n'en étoit séparé que par une petite plaine. Je résolus avec Orgemont qui me laissoit agir à ma fantaisie, de loger en ce lieu en cas de refus, ou que nous ne pussions être les plus forts. En

approchant de Bu, nous entendîmes sonner le tocsin et vîmes revenir ceux que nous avions envoyés préparer le logement. Nous nous avançâmes Orgemont, Berchère et moi jusqu'à la porte, où l'on nous fit demeurer, et quoi que nous pussions dire, l'on répondit toujours qu'on ne nous recevroit pas. Nous tournâmes alors le bourg avec nos soldats et prîmes le chemin des Vignes, où nous entrâmes, et tandis qu'on régloit le logement, la troupe étant encore au-dehors dans la petite plaine, l'on nous avertit que les habitans de Bu venoient en armes pour nous chasser du hameau, où étoient leurs fermiers et leurs vignerons, de manière qu'ils nous eussent autant aimés chez eux que dans ce lieu. Nous allâmes promptement nous mettre à la tête des soldats qui furent partagés en deux petits bataillons : j'en laissai un à Orgemont, pour longer le chemin, et pris l'autre avec lequel je me jetai sur la droite pour charger en flanc les habitans, qui s'avançoient avec résolution. Berchère étoit resté pour avoir, à ce que je croyois, le plaisir de nous voir chasser honteusement; mais voyant que la chose devenoit sérieuse et se croyant engagé d'honneur à courir les mêmes hasards que nous, il me vint demander ce que je prétendois faire avec des

hommes à peine armés contre d'autres bien équipés. Je répondis, qu'en me réduisant à loger dans le hameau, j'avois assez témoigné que je ne cherchois pas les méchantes affaires; mais que puisque le peuple de Bu avoit l'insolence de venir en armes pour s'opposer à l'exécution des ordres du Roi, il devenoit indispensable de tout risquer, pour leur donner une correction si rude qu'ils s'en souvinssent longtemps. Je continuai à m'avancer ainsi qu'Orgemont, et tout en marchant je dis aux soldats, qu'il ne s'agissoit que d'essuyer une seule décharge, qui seroit même peu à craindre, s'ils vouloient me suivre et courir l'épée à la main sur nos insolens adversaires, que cette boutade déconcerteroit et empêcheroit d'ajuster; qu'alors on feroit main-basse sur eux, et que notre troupe auroit ensuite le pillage du bourg. Ce discours anima nos soldats, qui ne paroissoient pas d'abord trop résolus.

Berchère, après avoir prié Orgemont de faire halte, me vint dire qu'il demandoit un moment pour parler à ces gens-là, et que s'ils n'entendoient pas raison, il se joindroit à nous pour courir la même fortune. Je répondis que la manière obligeante dont il parloit m'engageoit à attendre, quoiqu'avec regret, mais que je le priois de se hâter, étant résolu de don-

ner s'il ne réussissoit pas à convaincre ce peuple de sa folie et des hasards auxquels il s'exposoit. Pendant ce temps, nos soldats rassurés et encouragés par l'espoir du butin, témoignoient une gaieté qui intimida les mutins au point de les faire changer d'avis. Ils assurèrent Berchère, qu'ils s'alloient retirer et nous laisser la liberté de nous loger et d'en user comme nous voudrions. Nous nous établîmes donc dans le hameau, fort satisfaits de ce qu'en évitant le combat que nous étions résolus de livrer, il n'en avoit coûté la vie à personne (1).

Nous poursuivîmes ensuite notre route sans aucun accident, et conduisîmes douze cents

(1) Cette affaire embarrassante, de laquelle M. de Campion se tira avec autant de sagesse que de fermeté, prouve qu'il n'y avoit alors en France ni subordination, ni police; qu'on n'obéissoit à une autorité quelconque que quand on ne pouvoit faire autrement, et que le peuple n'étoit pas moins porté à la mutinerie que les grands. Cet ordre de choses, auquel les historiens ne font pas assez d'attention, ne laissoit d'autre moyen au cardinal de Richelieu, pour rétablir la tranquillité publique, que de faire dominer l'autorité royale; et comme il jugea que les expédiens doux échoueroient, il crut devoir en employer de terribles, sur-tout à l'égard des grands, dont la plupart étoient d'ailleurs ses mortels ennemis.

hommes au régiment de Normandie, qui avoit ses quartiers d'hiver aux environs de Sens. Le cardinal de la Valette l'ayant demandé pour servir sous ses ordres, il marcha en Lorraine, où étoit le rendez-vous des troupes. Quant au cardinal, il se trouvoit déjà en Alsace avec un corps de cavalerie et quelqu'infanterie, pour empêcher, conjointement avec le duc de Weimar, le général Galas qui avoit ses quartiers à la rive droite du Rhin, de pénétrer en Alsace et de rien entreprendre contre les villes de Colmar, Schelestat, Benfeld et Haguenau. Ces deux généraux attendoient le reste de leurs troupes pour attaquer Saverne, dont on a dit que Galas s'étoit emparé à la fin de la campagne précédente.

Le vicomte de Turenne (1), maréchal de camp, étoit à Pont-à-Mousson pour assembler l'infanterie qui s'y rendoit de divers endroits, et d'où il avoit déjà envoyé en Alsace des com-

(1) Henri de la Tour d'Auvergne de Bouillon, vicomte de Turenne, né le 11 septembre 1611, maréchal de camp le 21 juin 1635, lieutenant général le 11 mars 1642, maréchal de France le 16 mai 1643, ministre d'Etat et gouverneur du Limosin en 1653, maréchal de camp général le 5 avril 1660, tué à Sarbach le 27 juillet 1675. Ses talens, ses vertus, ses actions l'ont rendu si illustre, qu'il est inutile d'en dire davantage.

pagnies détachées et ce qu'il avoit de cavalerie, en attendant qu'il y pût marcher lui-même avec les troupes qui n'étoient pas encore arrivées. Le duc de Weimar que l'inaction fatiguoit, surprit un fort au-dessus du faubourg de Saverne, et ayant fait pointer le lendemain son canon contre la basse ville, dont les murailles sont assez foibles, l'on y fit brèche. De l'infanterie française et allemande, aux ordres de Nétancourt, mestre de camp, fut aussi-tôt commandée pour donner l'assaut. Il marcha fort résolument, monta à la brèche sans résistance; mais quand les troupes furent au-delà, elles se trouvèrent environnées de bonnes traverses bien flanquées, et si accablées du feu qui en partoit, que deux cents hommes des plus avancés furent contraints de se mettre à couvert entre la brèche et les traverses, dans une maison où l'on porta Nétancourt blessé d'une mousquetade au travers du corps. Beaucoup d'officiers et de soldats furent aussi blessés et tués, et on compta au nombre des derniers le comte de Hanau, seigneur allemand. Le comte de Guiche (1), alors maré-

(1) Antoine duc de Grammont, connu d'abord sous le nom de comte de Guiche, maréchal de camp le 17 avril 1635, mestre de camp du régiment des Gardes Fran-

chal de camp, qui s'étoit porté à l'attaque, y reçut plusieurs coups dans sa cuirasse, et fut obligé de se retirer avec le reste de ceux qui y avoient marché.

Ce rude commencement fit agir avec plus de précaution, et l'on commença à attaquer les assiégés pié à pié; mais ils se défendoient si bien, que l'on ne gagnoit pas un pouce de terre sans combat. Nous arrivâmes en ce temps-là, logeâmes à Saint-Jean-des-Choux, et entrâmes en garde le jour même. L'on ne faisoit point de tranchées, et l'attaque se dirigeoit contre des maisons que les ennemis défendoient, après les avoir flanquées de bonnes barricades et de grandes traverses sur lesquelles notre canon ne pouvoit se pointer, parce qu'elles étoient couvertes par les ruines des maisons du faubourg. Quand, après avoir bien disputé une traverse ou une maison, les ennemis étoient contraints de l'abandonner, ils y mettoient le feu et se retiroient derrière d'autres barricades ou traverses. Toute la basse

---

çaises le 18 avril 1639, lieutenant général le 10 avril 1641, maréchal de France le 22 septembre suivant, duc et pair de France en novembre 1648, chevalier des ordres du Roi le 31 décembre 1661, mort le 12 juillet 1678, âgé de soixante-quatorze ans.

ville étoit fortifiée de cette manière, et la haute n'étoit pas encore attaquée. Milen (1), colonel allemand, homme d'une haute estime, que ce siége augmenta encore à nos dépens, commandoit dans la place. Son lieutenant-colonel, excellent ingénieur, avoit fait exécuter tous les travaux dont je viens de parler. A notre première garde, le colonel Hébron, écossais, maréchal de camp, fut blessé d'une mousquetade dont il mourut deux heures après (2) : c'étoit un très-bon homme de guerre, et qui avoit bien servi. Le lendemain le régiment de la Bloquerie perdit cinq cents hommes à une sortie que firent les ennemis. La puanteur de leurs corps qu'on ne put retirer, et qui étoient tous les uns sur les autres, fut une de nos grandes incommodités pendant le siége. Un autre jour, le régiment de Grancei perdit une partie de ses officiers et soldats à une attaque qui ne réussit pas. Nous l'entreprîmes le lendemain, et nous rendîmes maîtres de la maison qui étoit disputée. Mont-

(1) Le marquis de Montglat l'appelle Mulheim, et c'étoit son véritable nom, défiguré par M. de Campion. *Voyez* les Mémoires de Montglat, tome premier, p. 125, et ceux du cardinal de la Valette, tome premier, p. 158.

(2) Cet officier, dont on a parlé plus haut, étoit généralement estimé.

solins, capitaine de notre régiment, y fut blessé à la tête, et Chateau, lieutenant, tué. Le vicomte de Turenne y eut aussi un bras cassé. Le siége continua avec la même chaleur jusqu'au quarantième jour, quoique l'on eût emporté la brèche dès le premier. Nous étions dans le milieu de la basse ville, toujours à la longueur des piques, n'y ayant que les traverses et barricades entre nous et les ennemis, lorsque le défaut de vivres les obligea de capituler (1). Ils sortirent de la place encore au nombre de mille des meilleurs hommes et les mieux faits que j'aie jamais vus ; ils eurent la composition qu'ils voulurent, et allèrent joindre Galas, qui les reçut comme des vainqueurs ; ce qu'ils méritoient bien, jamais gens ne s'étant mieux défendus dans une méchante place.

Pendant ce siége, où nous eûmes plus de deux mille hommes tués, l'armée espagnole des Pays-Bas, commandée par le prince Thomas de Savoie, prit la Capelle, le Catelet, Corbie, Roye et Montdidier, ce qui répandit l'épouvante dans le royaume. Le comte de Soissons qui commandoit en Picardie, avoit si peu de troupes, qu'il ne pouvoit empêcher

(1) Le 14 juillet

les progrès des ennemis. Ce motif obligea le prince de Condé (1), qui avoit attaqué Dôle en Franche-Comté, d'en lever le siége ; mais on prétendit qu'il eût toujours pris ce parti, puisqu'il avoit déjà perdu beaucoup de monde

(1) Henri II de Bourbon, prince de Condé, né le premier septembre 1588, six mois après la mort de son père et non pas treize, selon une tradition populaire. Henri IV le maria le 3 mars 1609 à Charlotte-Marguerite de Montmorenci, née en 1594, fille de Henri de Montmorenci, connétable de France. Le roi étoit passionnément amoureux de cette jeune princesse, que son mari ne réussit à lui enlever, qu'en sortant de France avec elle le 29 août, et il n'y revint qu'après la mort du monarque. Le prince de Condé obtint d'abord de grands avantages de Marie de Médicis, mere de Louis XIII et régente du royaume ; mais trop avide de richesses et d'autorité, il se laissa entraîner par des intrigans, prit les armes contre la cour, la força de signer avec lui le 3 mai 1616 la désavantageuse paix de Loudun. La Reine, qui n'avoit cédé qu'à la nécessité, fit arrêter le Prince le premier septembre. On le mit d'abord à la Bastille, d'où il fut ensuite transféré au donjon de Vincennes, où sa femme s'enferma avec lui en 1617, et d'où il ne sortit que le 20 octobre 1619. Pendant sa prison, on avoit exigé qu'il se démît des gouvernemens de Berri et de Guienne, et on ne lui rendit que le premier. Il commanda l'armée de Guienne en 1620, celle de Bourbonnais en 1621, marcha en Aunis et en Languedoc avec le Roi en 1622, commanda en 1627, 28 et 29 en Languedoc, Guienne, Dauphiné et Lyonnais, obtint le 11 septembre

sans rien avancer. Aussi-tôt qu'il fut décampé de devant Dôle, il envoya ses troupes au comte de Soissons. Cette retraite engagea Galas à venir joindre le duc de Lorraine en Franche-Comté, où leurs forces réunies mon-

---

1631 le gouvernement de Bourgogne et de Bresse, commanda dans plusieurs provinces de l'intérieur en 1632, lorsque le duc de Montmorenci, son beau-frère, fit soulever le Languedoc en faveur du duc d'Orléans. Le duc de Montmorenci fait prisonnier et décapité, le Roi accorda la confiscation de ses biens au prince de Condé; il commanda peu de temps l'armée de Lorraine en 1635, fut chargé de celle de Franche-Comté en 1636, et leva le siége de Dôle le 15 août. Il commanda dans les provinces méridionales et contre l'Espagne, en 1637, 38, 39, 40 et 41; fut fait grand-maître de France, charge vacante par la mort du comte de Soissons, le 12 mai 1643, et le 14 chef des conseils, sous l'autorité d'Anne d'Autriche, régente du royaume, pendant la minorité de Louis XIV, son fils. Le prince de Condé mourut le 26 décembre 1646, laissant trois enfans: 1°. Anne-Geneviève de Bourbon, née le 29 août 1619, mariée le 2 juin 1642 à Henri d'Orléans, duc de Longueville, morte le 15 avril 1679. 2°. Louis, surnommé depuis le Grand-Condé, né le 7 septembre 1621, mort le 11 décembre 1686. 3°. Armand, prince de Conti, né le 11 octobre 1629, marié le 22 février 1654 à Anne-Marie Martinozzi, née en 1637 (nièce du cardinal Mazarin), mort le 21 février 1666. Charlotte-Marguerite de Montmorenci, mère de ces princes, mourut le 2 décembre 1650, à Châtillon-sur-Loing.

toient à quarante mille hommes, avec lesquels ils passèrent la Saône pour attaquer le duché de Bourgogne. Galas se posta, avec trente mille hommes, à Sainte-Seine, près de Fontaine-Française, et le duc alla assiéger Saint-Jean-de-Lône, ville mal fortifiée et encore plus mal munie.

Dès que Galas eut passé le Rhin, le duc de Weimar et le cardinal de la Valette partirent des environs de Strasbourg, où nous étions campés, et vinrent à grandes journées se poster à Montsaugeon, petite ville entre la Champagne et la Bourgogne, et peu distante de Langres. Nous y restâmes assez long-temps. Tandis que les ennemis se mettoient en mesure d'attaquer Saint-Jean-de-Lône, Galas étoit résolu de nous faire tête pendant le siége, ce qui lui étoit d'autant plus facile, que nos deux armées n'excédoient pas seize mille hommes. En arrivant à Montsaugeon, on donna des logis particuliers à notre régiment, parce qu'étant le premier corps de l'armée, il gardoit les généraux : un capitaine entroit en garde chez le cardinal, et un lieutenant chez le duc de Weimar; ce qui se faisoit ainsi, tant à cause de la dignité de cardinal, que parce qu'il commandoit l'armée du Roi, et le second seulement une armée étrangère. Cet arrange-

ment me fut avantageux, en me donnant le moyen, pendant mes gardes, d'étudier les actions privées de ce grand prince, selon ma croyance, le premier capitaine de son temps (1). Les logis qu'on nous donna ayant été partagés, nous nous trouvâmes, le chevalier de Gout, enseigne de la compagnie dont j'étois lieutenant, et moi, dans une maison où il y avoit eu la peste sans que nous le sussions. Le lendemain, un valet qu'il aimoit fort tomba malade sur le soir; la nuit il cria tant pendant deux ou trois heures, que nous ne pûmes dormir; nous le croyions attaqué d'une colique; enfin on ne l'entendit plus : je lui parlai, et comme il ne répondit pas, je fis lever un de mes domestiques, qui le trouva mort. Nous envoyâmes querir, pour le visiter, un chirurgien, qui assura qu'il avoit été victime de la peste. Nous changeâmes de logis et d'habits, et n'eûmes communication avec personne, de dix ou douze jours, durant lesquels le cheva-

(1) Les observations de M. de Campion ne furent point perdues; il acquit réellement sur la guerre des connoissances très-justes et assez étendues, qui l'eussent sans doute porté aux premiers grades militaires, s'il n'avoit quitté le service dans la force de l'âge, et à l'époque où il ne lui falloit plus que de la patience pour parvenir aux grands emplois.

lier de Gout se trouva incommodé d'une tumeur au haut de la cuisse. Sitôt qu'il s'en apperçut, il me pressa de me retirer, se croyant attaqué de la maladie contagieuse ; mais je répondis que, puisque nous étions ensemble dans l'origine de cet accident, je devois courir la même fortune que lui, et que je me croirois répréhensible devant Dieu, et souillé d'une lâcheté devant les hommes, si je l'abandonnois. Une fois décidé à me souffrir auprès de lui, je fis venir en dehors de la maison un chirurgien, auquel il montra sa tumeur. C'étoit un mal qu'il avoit gagné avec des femmes aussi libertines que lui, ce qui nous tranquillisa. Je rapporte ces faits, parce que je ne me suis jamais trouvé à-la-fois si chrétien et si résolu que dans cette occasion.

Quelque temps après, le duc de Lorraine ayant assiégé Saint-Jean-de-Lône (1), Galas se posta entre cette ville et Dijon, et nos généraux allèrent camper près de Dijon, d'où ils détachèrent le comte de Rantzau, alors maréchal de camp (2), pour essayer de jeter du

(1) Le 25 octobre.

(2) Josias, comte de Rantzau, né en Danemarck le 18 octobre 1609, servit successivement les Hollandais, Gustave-Adolphe et l'Empereur. Il rentra ensuite au service

monde dans la place, quoique l'on ne crût pas la chose possible. Rantzau ayant pris un grand détour pour aller passer la Saône à Auxone, entra dans Saint-Jean-de-Lône le 2 novembre, par le côté de la Franche-Comté, avec les troupes qu'il conduisoit. Ce secours joint à la résolution que les bourgeois firent paroître dès le commencement de l'attaque, et aux pluies abondantes qui inondèrent la vallée où la ville est construite, contraignirent le duc de Lorraine à lever le siége (le 5 novembre), après un assaut où il fut repoussé. Ses tranchées et ses batteries étoient noyées, au point qu'il eut les plus grandes peines à retirer son canon. La fermeté des habitans de Saint-Jean-de-Lône, et le mauvais temps, sauvèrent la Bourgogne, où les ennemis auroient pris des

---

de Gustave et passa en 1635 à celui de France. Maréchal de camp le 18 février 1636, il eut un œil crevé au siége de Dôle; lieutenant général le 3 mars 1637, il eut une main et une jambe emportées devant Arras, qui se rendit le 10 août 1640. Au siége d'Aire, pris le 27 juillet 1641, il reçut encore trois blessures, dont l'une au bas-ventre, le priva de la seule chose qui lui restoit entière et que les hommes ont par deux. Lieutenant général le 22 septembre 1643, maréchal de France le 30 juin 1645, il mourut le 4 septembre 1650 des suites de son ivrognerie qui étoit extrême et qui passa en proverbe.

quartiers d'hiver, s'ils se fussent rendus maîtres de cette place, notre armée n'étant pas assez forte pour les en empêcher, et le reste des troupes de France se trouvant trop occupé à chasser les Espagnols de la Picardie, pour venir nous secourir. Mais Galas voyant le siége de Saint-Jean-de-Lône levé, le pays où il étoit presqu'entièrement inondé, et l'hiver approchant, ne songea plus qu'à la retraite, qu'il fit en fort bon ordre, et sans autre perte que trois pièces de canon, que les mauvais chemins, plutôt que nos entreprises, le forcèrent d'abandonner. L'opinion commune fut que le duc de Weimar, mécontent de ce que la Cour lui donnoit dans le cardinal de la Valette un compagnon avec lequel il n'étoit pas en trop bonne intelligence, laissa retirer tranquillement Galas, et peut-être aussi croyant qu'on le considéreroit davantage quand les ennemis, en état de nuire à la France, rendroient ses services plus nécessaires à celle-ci. Je pense qu'il fut bien aise que le général allemand n'essuyât pas d'échec; car malgré les avis que le prince de Condé et le cardinal, qui étoient à Dijon, lui donnèrent de sa retraite, il resta deux jours dans l'inaction à Nuits, entre Dijon et Beaune; retardement qui permit aux ennemis de faire filer leurs bagages et leur artillerie au pont

d'Apremont, où ils repassèrent paisiblement la Saône, notre général n'osant, à cause de son peu de cavalerie, les pousser avant l'arrivée du duc de Weimar. Après le départ de Galas, l'on ne songea plus qu'aux quartiers d'hiver, le Roi ayant chassé les Espagnols de la Picardie, repris Roie ainsi que Montdidier, et le comte de Soissons Corbie. L'on nous envoya en Bourgogne, du côté d'Auxerre, d'où quelques mois après je vins à Paris, où une inclination que je vais raconter me rappeloit.

(1) Alexandre de Campion (2), mon frère aîné, avoit épousé depuis quelques années la veuve du sieur de Fontaine, notre parent, et comme lui, l'un des gentilshommes du comte de Soissons, lequel avoit laissé deux filles assez riches, et dont l'aînée étoit en âge de se marier, très-aimable et d'un caractère enjoué et fort engageant; j'avois pris de l'amour pour elle l'année d'auparavant, et m'imaginois qu'elle n'avoit pas d'aversion pour moi. Je la croyois trouver à Paris, sa mère y demeurant

(1) Ce qui suit se rapporte à 1637.

(2) C'est le même dont parle le cardinal de Retz, dans ses Mémoires, livre 1er, pag 35, 36 et 37, à propos de ses relations avec le comte de Soissons. *Voyez les Mémoires de Retz, Genève, 1751, quatre volumes petit in-12.*

les hivers, mais la petite vérole qu'elle eut en ce temps-là, et qui la gâta extrêmement, l'obligea de se retirer à la campagne à Vert, proche de Dreux, terre qui a appartenu depuis à mon frère (1), pour y passer une affliction aussi sensible, et attendre que son visage se remît un peu. J'appris, en arrivant à Paris, cet accident, qui fit en moi un effet contraire à celui qu'il eût produit sur la plupart des hommes; car la pitié et la pensée de faire une action généreuse, rendirent très-violente ma passion de médiocre qu'elle étoit. Je l'allai voir chez sa mère, qui demeuroit dans le village du sieur du Parc (2), chez lequel j'étois toujours, à cause que mes frères et moi étions ses seuls héritiers. Je la trouvai encore plus changée qu'on ne me l'avoit dit, sans que je changeasse de dessein, croyant avoir trouvé une belle occasion de prouver ma constance. Elle me reçut très-bien, et témoigna agréer les propositions de mariage que je lui fis; mais je ne crus pas à propos d'en parler à sa mère, que je n'eusse prévenu mon frère, que je devois supposer dans l'intention de favoriser mon

(1) Après la mort de M. du Parc, oncle de MM. de Campion, et alors propriétaire de cette terre.

(2) A Vert.

dessein. Il étoit alors à Sédan, où il avoit suivi le comte de Soissons, lorsque ce prince s'y retira, après la prise de Corbie, à cause du soupçon qu'il eut, que le cardinal de Richelieu vouloit le faire arrêter, tant pour un grand démêlé qu'ils avoient eu ensemble, que pour un complot que le ministre lui imputoit, et dont on se parloit à l'oreille : il s'agissoit, disoit-on, d'un projet d'assassinat contre le cardinal, tramé par le comte de Soissons, de concert avec le duc d'Orléans, et qui devoit s'exécuter à Amiens.

Je passai trois mois fort gaiement avec mademoiselle de Fontaine, sans que sa mère parût s'appercevoir de mes intentions. Pendant ce temps, je tirai l'épée en duel contre un gentilhomme du pays, appelé Malicorne, pour un sujet fort léger. Nous nous servîmes chacun d'un de nos amis ; leurs épées étant plus courtes que les nôtres, je baillai la mienne à son second, et nous nous battîmes lui et moi avec de petites épées. J'eus la main gauche percée, et un coup dans le bras droit, et lui un au-dessus des yeux, qui lui fit tomber du sang dans la bouche, ce qui le força à me demander haleine, et à me prier que nous allassions séparer nos amis qui étoient aux prises. Je repartis qu'il étoit l'offensé, qu'il avoit desiré satisfac-

tion, et que s'il étoit content, j'avois sujet de l'être aussi, pourvu qu'il avouât que c'étoit lui qui avoit demandé la cessation du combat; ce qu'il promit, et à quoi il ne manqua pas. Nous séparâmes nos seconds, qui étoient tous deux blessés, allâmes nous faire panser ensemble, et fûmes depuis bons amis. Il m'est arrivé avant et depuis plusieurs de ces sortes d'affaires dont je ne parlerai plus, ayant présentement trop d'aversion pour ce faux point d'honneur, pour en vouloir raconter les succès. Ce n'étoit pas que je fusse querelleur, mais j'étois bien aise que mes amis eussent des démêlés pour les servir, pensant, selon la coutume de ce temps-là, me faire valoir par le duel et les procédés auxquels il donne lieu. C'est une foiblesse, mais je l'avoue ingénument.

Au printemps de 1637, j'appris que notre régiment avoit marché en Franche-Comté, pour servir sous le duc de Longueville (1),

(1) Henri d'Orléans, duc de Longueville, né le 27 avril 1595, descendoit du fameux Bâtard-d'Orléans, connu sous le nom de comte de Dunois, pendant le règne de Charles VII. Le duc, pourvu du gouvernement de Normandie le 6 août 1619, fut chevalier des ordres du Roi le 14 mai 1633, leva en 1636 une armée en Normandie, la commanda en Franche-Comté en 1637 et 1638, passa en Italie en mai 1639, alla au mois d'août prendre le

qui y commandoit une armée assez foible. Cela me fit prendre congé de ma maîtresse pour aller à la guerre, après qu'elle m'eut donné beaucoup de témoignages honnêtes de son affection. Je pris congé de la mère sans lui dire mon dessein, et je laissai une lettre pour mon frère, entre les mains de Nicolas de Campion, mon frère le bénéficier (1), dans laquelle je lui découvrois ma passion, et le priois de faire réussir mon mariage. Il arriva bientôt après mon départ, et soit qu'il ne voulût pas fâcher sa femme, parce qu'elle espéroit un homme plus riche que moi pour sa fille, ou qu'il crût que si cette affaire-là ne se faisoit point, peut-être l'emploi que j'avois m'empêcheroit de me marier dans la suite, ce qui seroit avantageux à ses enfans, il

---

commandement de l'armée d'Allemagne après la mort du duc de Weimar, et y resta jusqu'en 1642 qu'il fut renvoyé en Italie. Nommé plénipotentiaire de France au congrès de Munster en 1644, il joua un rôle secondaire dans les troubles de la Fronde, fut arrêté le 18 janvier 1650 avec les princes de Condé et de Conti ses beaux-frères, recouvra sa liberté le 13 février 1651, et mourut le 11 mai 1663, le même jour que Henri de Campion, auteur de ces Mémoires.

(1) Il possédoit le prieuré de Vert, ainsi qu'on l'a dit plus haut.

m'écrivit que la chose étoit impossible, et que s'il en disoit un mot, la comtesse de Soissons, douairière (1), qui étoit marraine de sa belle-fille, et la vouloit marier ailleurs, le perdroit auprès de son fils; et ainsi il me prioit de changer de pensée, puisqu'aussi bien le parti ne m'étoit pas avantageux. Je reçus cette lettre en arrivant à l'armée, et en fus sensiblement touché. Je voyois bien que ce n'étoit pas pour sa fortune que mon frère craignoit, puisqu'il savoit que le comte de Soissons affectoit de ne croire sa mère en nulle chose; je voyois aussi que ce n'étoit pas mon intérêt qui le faisoit agir, puisque la fille avoit beaucoup plus de bien que je n'en pouvois espérer. Le dépit m'empêcha de lui faire réponse. Je pris congé de la demoiselle, par le moyen de ma jeune sœur, qui étoit sa bonne amie, et ne lui écrivis plus, étant mécontent de ce qu'elle ne témoigna pas en cette occasion la fermeté que j'attendois d'elle.

Le duc de Longueville n'ayant point d'armée ennemie qui lui fût opposée, et la sienne n'étant

---

(1) Anne de Montafié, mariée en 1601 à Charles de Bourbon, comte de Soissons, (troisième fils de Louis 1er, prince de Condé, frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre), morte en 1644.

pas assez forte pour attaquer Dôle, Grai ni Salins, les trois seules bonnes places du comté de Bourgogne, résolut de prendre toutes les autres villes et châteaux de la province, puisqu'il étoit maître de la campagne. Il avoit pris Saint-Amour avant que j'arrivasse, et défait quelque cavalerie du pays. Je vis attaquer et prendre le château de Curlaou (1), et ensuite un autre. Après cela nous fûmes assiéger Lons-le-Saunier, assez jolie ville. La Forêt, enseigne de notre régiment, fut tué aux approches, et nous attaquâmes le faubourg que les ennemis quittèrent en y mettant le feu; en même temps on pointa le canon contre la place, où l'on fit brèche en sept ou huit heures, et l'on se prépara à donner l'assaut. Le feu qui étoit au faubourg fut poussé par un grand vent jusqu'à la ville qui, étant fort serrée de maisons, fut incontinent embrasée. Rincourt, gentilhomme du pays, en étoit gouverneur, et y avoit son régiment composé de mille hommes. Nous donnâmes, quand on s'apperçut que le feu prenoit à la ville, quoique la brèche ne fût guère praticable; mais Rincourt voyant tout en feu, fit retirer les gens de guerre et les personnes les plus considérables dans le château; plusieurs se noyèrent

(1) Près de Bletterans.

dans les fossés en se pressant trop de passer sur le pont, et entr'autres la plus belle fille de la ville. Pendant ce temps nous entrâmes, et les soldats ne trouvant point de résistance, firent tous les maux dont ils se purent aviser, et le feu qui s'étendoit de tous côtés les rendoit encore plus licencieux. La plupart des femmes furent violées et les biens échappés au feu, pillés. Tout cela me fit une pitié que je ne puis exprimer, mais l'on ne pouvoit rien empêcher. Le château tint encore cinq ou six jours. La Favrie, capitaine de notre régiment, y fut blessé de deux mousquetades. La garnison se rendit à condition que l'on la meneroit à une ville de l'obéissance du roi d'Espagne, sans en spécifier aucune. Cela fut cause qu'on l'envoya embarquer en Guienne et de-là passer le détroit de Gibraltar, pour l'envoyer à Final en Italie. Cette surprise que je blâmerois, fut en représaille d'une pareille faite au sieur de Manicamp, que les Espagnols prirent dans un fort d'Artois, et promenèrent trois mois durant, pour n'avoir pas mis dans sa capitulation le jour que l'on le rameneroit en France. Cela fait voir qu'il ne faut rien oublier en ces sortes de choses, où les ennemis sont ravis d'avoir des prétextes de manquer de parole.

Après Lons-le-Saunier, nous attaquâmes

Orgelet, petite ville qui fut encore pillée et brûlée. Les soldats étoient si accoutumés à incendier les villages, que l'on ne trouvoit plus de couvert nulle part. J'avoue n'avoir jamais vu tant faire de mal qu'en ce pauvre pays, qui fut entièrement ruiné. Ce n'est pas que le duc de Longueville ne fût bien fâché de tous ces désordres, mais son manque de sévérité ne laissoit pas de les causer, et le peu de conduite de ceux du pays qui attendoient partout l'assaut et se laissoient emporter sans résistance. Nous marchâmes ensuite à Saint-Laurent-de-la-Roche, bon château que nous prîmes en six jours; après nous en soumîmes plusieurs autres (1), et allâmes assiéger Bletterans (2), bonne place qui soutint dix jours de siége et fut emportée d'assaut comme les autres (3). Troisville, notre major, monta le

(1) On ne peut reprocher à M. de Campion de trop parler de ses services personnels; car on lit dans la Gazette extraordinaire de France du 4 août 1637, qu'en qualité de *lieutenant au régiment de Normandie, il commanda le 27 juillet les enfans perdus de ce corps, à l'attaque du château du Pin;* fait qu'il passe sous silence.

(2) Le 26 août.

(3) La ville fut prise le 31; mais le château capitula le 3, et ne se rendit que le 4 septembre: ce qui fait en tout dix jours de siége à compter du 26 août.

premier sur la brèche, et fit merveille. L'on y mit notre régiment pour quelque temps, la campagne finissant et la place étant importante.

Dans la fin de l'été la peste se mit si violente dans l'armée, (à cause de la multitude de femmes et d'enfans qui y étoient et du pillage, et, à ce que je crois, en punition de tous les maux que l'on faisoit), qu'il mourut plus de la moitié des soldats et quantité d'officiers. D'Alvimar, mon camarade, mort depuis, maréchal de camp à la bataille de Réthel (1), eut cette maladie, et fut abandonné de tout le monde, hors de moi, qui le fis mettre en lieu où je l'allai voir tous les jours jusqu'à ce qu'il fût hors de danger. La plupart des domestiques du duc de Longueville moururent; enfin la perte d'une bataille n'eut pas tant ruiné l'armée. Je tombai moi-même malade d'une

(1) Pierre d'Alvimar, né à Paris, étoit dès 1620 dans le régiment de Normandie, où il devint capitaine et resta jusqu'en 1640, qu'on l'employa dans l'état-major des armées, où il fit toutes les campagnes jusqu'en 1649 au blocus de Paris. Le cardinal Mazarin qui connoissoit son mérite, l'employa à des négociations importantes, et le maréchal du Plessis-Prâlin, son ami, le fit choisir pour sous-gouverneur du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, dont il étoit gouverneur. Nommé maréchal de camp le 24 mai 1650, M. d'Alvimar servoit sous le maréchal à la bataille de Réthel, où il fut tué le 15 décembre suivant.

dyssenterie, et me retirai à Mâcon où j'avois habitude. Mon mal fut si violent, que nonobstant tous les remèdes, je n'en pus guérir entièrement (1). Au bout de trois mois, j'allai encore, tout malade, joindre le régiment qui étoit en garnison à Ganat et Saint-Pourcin, en Auvergne. Après y avoir été deux mois, j'assemblai plusieurs bons médecins, qui me dirent, que si l'air du lieu de ma naissance ne me remettoit, il ne falloit point que j'espérasse de guérir. Cela me fit partir contre la résolution que j'avois prise de ne point retourner au pays, que mes chagrins contre mon frère ne fussent passés Je revins chez ma mère, toujours fort mal; mais huit jours après mon arrivée je me trouvai en une santé qui m'a duré plus de quinze ans.

Je passai tout le printemps en Normandie, et à l'entrée de la campagne je me rendis à Châlons-sur-Saône. Le duc de Longueville assembloit son armée à la fin du mois de mai, entre cette ville et Bletterans, dans la pensée d'aller attaquer Salins, place la plus importante du comté de Bourgogne, quoique beaucoup moins forte que Dôle et Grai; mais les salines, qui, je crois, lui donnent son nom,

(1) Ce qui suit se rapporte à l'année 1638.

valant quinze cent mille livres de rente au roi d'Espagne, qui ne tire que cela de la province, la rend plus considérable que les autres villes, puisque ceux qui l'ont sont maîtres de ces salines. Le duc de Longueville pensoit faire de grands progrès en Franche-Comté, croyant qu'elle seroit abandonnée, comme l'année précédente, à ses seules forces; mais les habitans du pays avoient engagé le duc de Lorraine, tant par leur argent que par l'intervention de l'Espagne, de les secourir avec ses troupes composées de plusieurs nations, au nombre de près de dix mille hommes tant cavalerie qu'infanterie, tous vieux soldats. Il étoit à Salins pendant que le duc de Longueville assembloit son armée, qui devoit être de dix mille hommes de pié et de trois mille chevaux, dont plusieurs régimens n'étoient pas encore arrivés. Il eut avis que le duc de Lorraine marchoit avec toutes ses forces du côté de Poligni, et soit par complaisance comme l'on fait souvent, ou pour ne le savoir pas, on l'assura qu'il n'avoit que quatre ou cinq mille hommes; ce qui le détermina à marcher dès le lendemain aux ennemis, avec ce qu'il avoit de troupes ensemble, qui faisoient à-peu-près dix mille hommes tant cavalerie qu'infanterie. L'armée passa près de Bletterans, et après

avoir emporté d'assaut un château, dont l'on pendit le gouverneur, pour avoir tenu dans un lieu qui ne devoit pas attendre le canon, on alla camper à deux lieues de Poligni, au pié d'une montagne couverte de bois, qui ont plus de demi-lieue de traverse. Il falloit franchir ces bois pour aller aux ennemis postés à leur débouché, entre Poligni et le lieu où nous étions. Ils étoient aussi mal avertis que notre général; car comme nous les croyons la moitié plus foibles que nous, ils nous supposoient deux fois plus forts qu'eux, et se retranchèrent dans leur camp qui étoit si près du bois, que les forts qui défendoient les ailes et le milieu de leurs lignes, en étoient à la portée du mousquet.

Le duc de Longueville, qui avoit le sieur de Feuquières (1) pour lieutenant-général, et

(1) Manassès de Pas, marquis de Feuquières, né le premier juin 1590, servit dès l'âge de treize ans; maréchal de camp le 25 septembre 1629, il fut employé à l'armée d'Italie, et envoyé ambassadeur en Allemagne en vertu d'une patente du 3 février 1633. Il concourut à des négociations importantes; nommé chevalier des ordres du Roi le 14 mai, il ne fut pas reçu. Il excita le fameux Walstein à se soulever contre l'empereur Ferdinand II, qui ne prévint l'explosion qu'en le faisant assassiner en février 1634. Il servoit en 1635 sous le duc d'Angoulême, lorsqu'on le choisit le 18 février pour commander les douze mille

les sieurs de la Motte-Houdancourt (1), et de Sauvebeuf (2) pour maréchaux de camp, tint

---

Allemands qui joignirent le duc de Weimar. Il servit dans cette armée jusqu'à la fin de 1636, obtint cette année le gouvernement de Verdun, le grade de lieutenant-général le 14 juillet 1637, servit la campagne de 1638 sous le duc de Longueville, et fut nommé le 17 mars 1639 commandant de l'armée du Luxembourg, avec laquelle il investit Thionville le 26 mai. Le général autrichien Picolomini l'attaqua le 7 juin devant la place, dispersa ses troupes, le fit prisonnier, et l'emmena dans Thionville, où il mourut le 13 mars 1640, des suites de deux blessures qu'il avoit reçues dans le combat.

(1) Philippe, comte de la Motte-Houdancourt, né en 1605, servit dans les premières guerres de Louis XIII, obtint en 1624 une compagnie dans le régiment de Joinville, et un régiment d'infanterie le 20 août 1633, maréchal de camp le 31 mars 1637, fut employé à l'armée d'Allemagne, et en 1638 à celle de Franche-Comté où il se distingua, de même qu'en Italie où il servit en 1639 et 1640. Nommé lieutenant-général le 17 janvier 1641, on l'envoya en Catalogne. Ses succès contre les Espagnols lui firent donner le bâton de maréchal de France le 2 avril 1642. Nommé vice-roi de Catalogne le 25 juin, il continua à se signaler jusqu'au 15 mai 1644, qu'il éprouva une défaite. Arrêté le 28 décembre et enfermé à Pierre-Encise, il en sortit en septembre 1648, se jeta dans le parti de la Fronde en 1649, rentra ensuite dans le devoir, fut créé pair de France en avril 1652, reprit la vice-royauté de Catalogne qu'il quitta en mai 1653. Il mourut le 24 mars 1657.

(2) Antoine-Charles de Ferrières, marquis de Sauve-

conseil le soir, et mit en délibération si l'on hasarderoit de traverser le bois et la montagne, malgré l'incommodité du défilé, pour s'aller mettre en bataille sous les forts des ennemis, et y essuyer le feu de leur artillerie et de leur mousqueterie. Les uns furent d'avis d'attendre le reste des troupes, pour tourner le bois et la montagne, afin d'aller aux ennemis avec égal avantage ; mais les autres, dans la croyance de la foiblesse et de la crainte du duc de Lorraine, ou qu'on l'étonneroit en marchant droit à lui, et que sa défaite rendroit la conquête de la Franche-Comté infaillible, firent prendre la résolution d'aller le lendemain les attaquer, ce que l'on exécuta sans remise.

Le régiment de Normandie, et celui de cavalerie d'Enghien, comme les premiers corps de l'armée, ayant le choix des postes, prirent l'aile gauche, sachant que les ennemis avoient à leur aile droite leurs meilleures

---

beuf, d'abord capitaine de chevaux-légers, obtint un régiment de cavalerie le 16 mai 1635, le grade de maréchal de camp le 12 mai 1637, et celui de lieutenant-général le 25 avril 1651. C'étoit un brave militaire qui fut constamment employé jusqu'en 1653 qu'il se retira dans ses terres en Guienne où il mourut.

troupes, et qu'elle étoit beaucoup plus près du bois que la gauche, qui s'en trouvoit hors de la portée du mousquet. Les régimens d'infanterie de Conti, de Sus, de Serré, de Rebais et plusieurs autres, les suivirent avec le tiers de la cavalerie. Les sieurs de Feuquières et de la Motte se mirent à leur tête. On posta à l'aile droite les régimens d'infanterie d'Enghien, de la Motte, de Vendi, de Melun, de Roncherolles et plusieurs autres, avec ceux de cavalerie de Beauregard, Champeron, Saint-André-Montbrun, &c., faisant les deux tiers de la cavalerie, à cause que le lieu où ils devoient donner étoit une belle plaine où les troupes à cheval pouvoient s'étendre sans peine. Le sieur de Sauvebeuf commandoit cette aile. Le duc de Longueville, à la tête des compagnies franches, et ayant ses gardes devant lui, se tint entre les deux ailes, pour se porter où il seroit nécessaire.

L'on passa le bois sans trouver nulle opposition de la part des ennemis, mais sitôt que notre aile gauche en sortit, ils firent grand feu du fort le plus proche, tant de leurs canons que de leurs mousquets. Cela ne nous empêcha pas de nous mettre en bataille, et d'aller à eux fort résolument. En abordant le fort de leur aile droite, nous essuyâmes encore une

décharge qui tua la Fosse, capitaine de notre régiment, et quelques autres de ceux qui nous suivoient. Epeville et plusieurs officiers furent blessés. On entra dans le fort, qui n'étoit pas encore en défense, et après avoir fait lâcher le pié à l'infanterie des ennemis, nous nous saisîmes de trois pièces de canon qui défendoient leurs lignes; mais le duc de Lorraine, voyant notre infanterie s'avancer dans la plaine, détacha trois gros escadrons de cavalerie, dans l'espérance qu'ils nous passeroient infailliblement sur le ventre, ce qu'ils eussent peut-être fait, quoique nous les attendissions de pié ferme, si le régiment de cavalerie d'Enghien, qui avoit passé les lignes après nous, ne se fût avancé au grand trot pour les aller choquer; ce qu'il fit si hardiment, soutenu de nous qui donnâmes avec lui, que les trois escadrons, après avoir été rompus, se retirèrent derrière le reste de leur aile droite, que nous allions charger avec la même vigueur, si le désordre de la nôtre ne nous eut obligés de nous contenter de garder les trois pièces de canon que nous avions prises. Pendant que nous faisions ce que je viens de dire, le sieur de Sauvebeuf, après avoir mis l'aile droite en bataille à la sortie du bois, alla donner avec son infanterie aux

retranchemens de l'aile gauche des ennemis, qui le reçurent si bien, qu'après avoir tué la plupart des officiers qui menoient les hommes détachés de l'infanterie, les régimens mêmes lâchèrent le pié; ce qui engagea la cavalerie ennemie à sortir des retranchemens pour charger la nôtre qui, étonnée du désordre de notre infanterie, fit sa décharge de fort loin, et ensuite son caracol, pour se retirer au trot vers le bois; ce qui obligea le duc de Longueville de donner lui-même avec ce qu'il avoit de monde. La plupart des officiers de cavalerie, voyant qu'ils ne pouvoient faire revenir leurs gens à la charge, s'allèrent ranger auprès de lui, où l'action devint très-animée. Plusieurs de ses gardes, qui combattoient devant lui, furent tués, et Montigni, enseigne, qui les commandoit, blessé au bras. Le général lui-même se trouva aux coups de pistolet avec les ennemis. Gondreville, son écuyer, eut un bras cassé à côté de lui, et il agit si résolument, qu'il donna le temps à notre cavalerie de se rallier. Les ennemis, informés des désordres de leur aile droite, n'osèrent pousser les nôtres par la même raison qui nous avoit retenus.

Après que les troupes des deux partis qui avoient fui se furent ralliées, la nuit vint, et

obligea chacun de se tenir dans son poste, les deux armées croyant avoir eu du pire ; nous à cause que la plupart de notre aile droite avoit été en déroute, et les ennemis parce que nous avions emporté les retranchemens de la leur et pris trois pièces de canon. La nuit, il arriva une chose qui n'a guère d'exemple : c'est que le duc de Lorraine, faisant prendre les devants à son artillerie, car il n'avoit point amené de bagage non plus que nous, se retira à Salins, et que le duc de Longueville, en même temps faisant repasser les bois à son armée, retournoit au lieu d'où il étoit venu ; les deux généraux pensoient avoir eu du désavantage. Le lendemain le reste de nos troupes arriva, et nous eûmes l'avis de la retraite des ennemis, ce qui nous fit retourner au champ de bataille, et nous rendit maîtres des morts, montant de notre côté à cinq ou six cents, et de celui des ennemis à près de mille. Ce retour, joint aux trois pièces de canon que nous avions gagnées, nous donna l'honneur du combat.

Le duc de Longueville se voyant fortifié de trois mille hommes, alla assiéger Poligni, où l'on fit brèche au bout de quatre jours. Les assiégés attendirent l'assaut à leur ordinaire. Troisville, notre major, monta le premier à la brèche qui fut forcée. Renti, capitaine dans

notre régiment, y eut une mousquetade dans le corps, et la Fonds, lieutenant, une dans l'épaule. Deux jours après, le château, où la plupart des habitans s'étoient retirés, se rendit à composition. L'on fut ensuite quelque temps sans rien faire, notre général n'osant attaquer les bonnes places des ennemis, en présence d'une armée quasi égale à la sienne et maîtresse de toutes les autres. Nous prîmes cependant Arbois et Pesmes, qui furent pillés comme le reste du plat pays.

Au mois de septembre, le duc de Lorraine voyant la saison trop avancée pour que nous pussions attaquer Dôle, Grai, Salins, ni Besançon, s'en alla en Alsace, pour essayer de secourir Brisach, assiégé depuis six mois par le duc de Weimar, qui avoit attaqué cette place, la plus importante et la meilleure d'Allemagne, après avoir gagné la bataille de Rhinfeld (1) contre le duc de Savelli (2) et Jean de Werth qu'il fit tous deux prisonniers, et ensuite gagné une autre grande bataille (3)

---

(1) Le 3 mars 1638.

(2) Frédéric, duc de Savelli, général des armées de l'Empereur, jouissoit de quelque réputation militaire : mort en 1649.

(3) Le 11 août.

contre le général Goetz qui commandoit l'armée impériale, laquelle fut entièrement défaite. Ces deux grands succès permirent au duc de Weimar d'investir Brisach (1), et ensuite d'en continuer le siége. Il construisit sur le Rhin un pont de bateaux au-dessus de la place, qu'il environna d'une fort bonne ligne de circonvallation qui avoit plus de quatre lieues de circuit. Il y fit, comme maître de la campagne, travailler les paysans du Brisgau et de la Forêt-Noire, d'où il tira les matériaux nécessaires pour ces ouvrages. Ils s'exécutèrent avec tant de diligence, que la circonvallation étoit en état de défense, avant que l'Empereur eût remplacé les troupes qui avoient été défaites dans les deux précédentes batailles; mais comme le duc n'avoit pas plus de cinq mille chevaux et de deux mille hommes de pié pour garnir ses retranchemens, il fut obligé de demander au Roi de l'infanterie pour les garder. Le duc de Longueville eut ordre d'y envoyer partie de la sienne; en sorte que les régimens de Vendi, de Melun et quatre autres, marchèrent droit au camp devant Brisach, par le pays des Suisses. La fortune voulut qu'ils arrivassent à leur destination le jour même que le

(1) Le premier juin.

général Goetz, après avoir remis sur pié une armée considérable, attaquoit les lignes du duc de Weimar (1).

Ce prince, après avoir repoussé les ennemis de plusieurs postes, ne put empêcher, ayant si peu de monde et une si grande étendue à garder, qu'ils ne pénétrassent par un point, pendant qu'il étoit occupé à en défendre d'autres. Informé que les Allemands se préparoient à marcher à la ville, il quitta les lignes sans les dégarnir, poussa à son corps de réserve qui étoit au milieu de son camp, et rencontra le sieur de Guébriant (2), commandant les

(1) Le 24 octobre.

(2) Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant, né le 2 février 1602, porta d'abord les armes en Hollande, s'attacha au service de France en 1629, obtint une compagnie dans le régiment de Piémont le 24 janvier 1630, une autre dans les Gardes Françaises le 12 mars 1631, fut employé sous le cardinal de la Valette en 1635, et en Picardie en 1636. Maréchal de camp le premier avril 1637, il passa sous les ordres du duc de Rohan dans la Valteline, où la paix venoit de se conclure; il amena une partie des troupes en Franche-Comté où commandoit le duc de Longueville. En 1638, il servit sous le duc de Weimar, contribua au succès du siége de Brisach qui capitula le 17 décembre. Après la mort du duc de Weimar en 1639, il prit le commandement de son armée, pénétra en Allemagne, y agit de concert avec les Suédois en 1640,

troupes françaises jointes à son armée, auquel il dit à l'oreille, que les choses étoient quasi désespérées, mais qu'il falloit mourir de bonne grace. L'autre lui ayant répondu que les six régimens du duc de Longueville passoient le pont et entroient dans le camp, il lui ordonna de les faire avancer en diligence; et allant lui-même rassembler ce qui lui restoit de monde, plein d'espérance et de résolution, il chargea les ennemis qui s'avançoient droit à Brisach. Ils soutinrent le premier choc fort courageusement, tuèrent beaucoup d'hommes et en perdirent encore plus; mais dans la chaleur du combat, l'infanterie française nouvellement arrivée, donna si hardiment sur celle des Allemands, qu'à la première décharge cette dernière se mit en déroute, et repassa les retranchemens pour se rallier derrière les troupes restées au-delà. La cavalerie fit la même chose, et le duc de Weimar les voyant hors de ses lignes, ne jugea pas à propos de les pousser plus loin, se contentant de les avoir chassés

---

1641 et 1642. Maréchal de France le 22 mars de cette dernière année, il continua à donner des preuves de ses grands talens militaires, jusqu'au 17 novembre 1643, qu'ayant eu un bras cassé au siége de Rotweil, il mourut le 24 des suites de cette blessure.

avec perte de deux mille de leurs meilleurs soldats. Cet échec mit Goetz hors d'état de rien entreprendre avant l'arrivée d'un grand renfort.

Cependant le duc de Lorraine s'avançoit avec ses troupes pour attaquer les retranchemens du duc de Weimar sur la rive gauche du Rhin, et qui étoient gardés par peu de monde; mais le dernier n'eut pas plutôt avis de cette marche, que passant le fleuve sur son pont avec la plupart de sa cavalerie, il alla rencontrer les Lorrains à une journée de Brisach, chargea leur cavalerie et la mit en déroute. Le duc de Lorraine, après avoir essayé inutilement de la rallier, courut à son infanterie qui étoit un peu derrière, mit pié à terre en disant qu'il vouloit mourir avec eux, prit une pique et se plaça à leur tête; ce qui les anima de sorte que, quoiqu'ils fussent dans une plaine rase sans cavalerie, ils soutinrent si courageusement le choc des Weimariens, qu'ils les repoussèrent avec perte. Le duc de Weimar ramena une seconde fois à la charge sa cavalerie, qui fut encore repoussée : il voulut tenter une troisième attaque, mais sans pouvoir y résoudre ses troupes, ce qui le contraignit de laisser retirer les Lorrains sains et saufs. Il avoua que leur action et celle de leur

Duc étoient des plus belles qu'il eût jamais vues, et regagna son camp. Sachant que l'armée de Goetz se fortifioit tous les jours, et qu'il annonçoit l'intention de périr ou de secourir Brisach, que le défaut de vivres incommodoit extrêmement, le duc de Weimar demanda un nouveau secours au Roi, qui envoya ordre au duc de Longueville de marcher de ce côté avec toutes ses troupes. Ce commandement le fâcha, sachant que tout ce qui se feroit de bien seroit attribué au duc de Weimar et non à lui. Il nous avoit fait repasser la Saône, pour nous rafraîchir quelques jours dans le duché de Bourgogne.

Pendant ce repos, j'avois mes livres, qui faisoient une partie de la charge de ma charrette, auxquels je m'occupois assez souvent, tantôt seul, et la plupart du temps avec trois de mes amis du régiment, gens spirituels et fort studieux. Le chevalier de Sévigné (1),

(1) Renaud-René, chevalier de Sévigné, capitaine au régiment de Normandie dès 1630, servit avec ce corps jusqu'en 1646, qu'ayant été fait maréchal de camp le premier mai, il contribua à la prise de Piombino et de Portolongone, et au siége de Crémone en 1647. Il se jeta dans le parti de la Fronde et ne fut plus employé. Il étoit oncle du mari de la marquise de Sévigné, dont nous avons des lettres si intéressantes.

Breton, et capitaine du corps, en étoit un; homme d'un esprit studieux, qui avoit beaucoup de lecture, et qui, depuis son enfance, avoit toujours été dans la guerre ou à la Cour. Le Breuil-Marcillac, Gascon, frère du lieutenant-colonel, et mon capitaine, étoit le tiers de notre société. Il avoit étudié jusqu'à vingt-huit ans, ses parens l'ayant destiné pour l'église, qu'il quitta pour prendre l'épée, après avoir très-bien employé le temps au collége, et ensuite en Sorbonne. C'étoit un esprit doux, accommodant, et qui n'avoit rien de la rudesse des gens de guerre. D'Alvimar, de Paris, lieutenant, mon intime ami, faisoit le quatrième de notre commerce studieux; il avoit l'esprit poli, agréable en toutes conversations, et le caractère tout-à-fait sociable. C'étoient-là les trois hommes avec lesquels je passois mes heures de loisir. Après avoir raisonné ensemble sur les sujets qui se présentoient, sans dispute aigre ni envie de paroître aux dépens les uns des autres, l'un de nous lisoit haut quelque bon livre, dont nous examinions les plus beaux passages, pour apprendre à bien vivre et à bien mourir, selon la morale, qui étoit notre principale étude. Beaucoup prenoient plaisir à entendre nos conférences qui, je crois, leur étoient utiles, puisqu'il ne s'y disoit rien

qui ne portât à la vertu. Je n'ai point trouvé depuis de société si commode ni si raisonnable: elle dura les sept années que je servis dans le régiment de Normandie, où j'étois tellement aimé des officiers, qu'il n'y en avoit pas un qui ne fût mon ami, et quoique je ne fusse que lieutenant, je puis dire que je gouvernois le régiment comme je voulois; le lieutenant-colonel, appelé d'Espanelle (1), qui succéda à Bellefonds en 1635, m'aimant chèrement et me croyant en toutes choses : il commanda le corps tant que j'y restai, le sieur de Manicamp, mestre de camp, étant gouverneur de Colmar et d'Alsace. Espanelle étoit un homme très-agréable, fort savant dans la guerre et en haute estime. Je passois ainsi une vie très-douce, et qui n'étoit troublée que par mon malheur au jeu de dez, que j'aimois si passionnément, qu'il me tenoit dans une continuelle indigence. Je haïssois à emprunter, mais la nécessité m'y contraignoit souvent, ce que je faisois par lettres, ne l'osant de vive voix. Mes amis ne m'ont jamais abandonné, mais il me fâchoit de les importuner, ce que ma mauvaise con-

(1) Parvenu en 1635 à cet emploi, il l'exerça jusqu'en 1642, que le Roi lui accorda une compagnie dans son régiment des Gardes, à la tête de laquelle il fut tué au siége de Trin en 1643.

duite m'obligea de faire jusqu'en 1640 au siége de Turin, qu'après avoir souvent fait serment inutilement de ne plus jouer aux dez, j'en formai la résolution sans jurer, et l'ai si bien tenue jusqu'à présent, qu'il n'y a pas apparence que je la change. Depuis ce temps, j'ai toujours beaucoup joué aux cartes et au trictrac, mais comme j'y suis bon joueur, j'en ai subsisté long-temps. L'argent que je perdois aux dez, empêcha mon avancement dans le régiment de Normandie, à cause que je ne pouvois venir passer les hivers à la Cour, pour y faire des amis qui fissent valoir mes services; de sorte que toute l'estime dont je jouissois dans le régiment et dans l'armée, étoit inutile à ma fortune, les généraux et ceux qui me pouvoient servir, parlant pour les présens, et oubliant, faute de me voir, ce qu'ils témoignoient vouloir faire en ma faveur pendant la campagne; ce qui, joint à ce que j'ai toujours plus cherché à faire de bonnes actions qu'à les faire valoir, pensant, je crois avec raison, qu'il y a de la honte à parler de soi, ont été les deux principales causes que je n'ai fait nulle fortune. J'ai mis cette digression tout de suite, pour n'être plus obligé de parler de ma façon de vivre dans la guerre, et des motifs de mon peu d'avancement.

Le duc de Longueville ayant eu l'ordre de secourir le duc de Weimar, il partit d'auprès de Beaune où nous étions, et nous mena en Lorraine, où il joignit le vicomte d'Arpajon, lieutenant-général (1), qui avoit avec lui les régimens de Picardie, de Navarre et plusieurs autres de cavalerie et d'infanterie. De Nanci, où se fit la jonction, nous marchâmes pour attaquer Lunéville, que le duc de Lorraine

(1) Louis, vicomte d'Arpajon, commença à servir en 1617 en Italie; il leva un régiment d'infanterie par commission du 7 juillet 1621; maréchal de camp après le siége de Tonneins le 4 mai 1622, il fut employé dans la Haute-Guienne sous le maréchal de Thémines, et sous le prince de Condé en Languedoc, en 1627, 1628 et 1629, et sous le maréchal de la Force en 1630 en Italie. Il étoit au siége de Trèves en 1632, et à l'armée de Lorraine en 1633. Il fut nommé chevalier des ordres du Roi le 14 mai de la même année, investit le 11 mars 1634 la ville de la Motte en Lorraine qui capitula le 26 juillet, marcha sur le Rhin à la fin de l'année, y servit en 1635, et passa en 1636 à l'armée de Picardie. Elevé au grade de lieutenant-général le 14 juillet 1637, il fut employé en Franche-Comté, en 1638 en Flandre, en 1639, 1640, 1641 et 1642, en Roussillon ou sur la frontière. En 1644, il passa à Malte menacé par les Turcs, obtint du grand-maître diverses prérogatives honorifiques; ambassadeur extraordinaire de France en Pologne en 1648, on le créa duc et pair en décembre 1650, enfin commandant en Languedoc le 5 mars 1652. Il mourut le 6 mai 1679.

avoit repris quelques années auparavant. Le marquis de Ville, maréchal de camp de ce prince, y commandoit deux mille cinq cents hommes de pié. L'on fit les approches et trois attaques, les régiments de Picardie, Navarre et Normandie en ayant chacun une. L'on ouvrit la tranchée, que la gelée empêchoit d'avancer beaucoup et que les grandes neiges remplissoient, de sorte que l'on y souffroit des incommodités insupportables. Dans ce temps, le duc de Weimar ayant envoyé Roqueservieres, maréchal de bataille, au duc de Longueville, pour lui demander en termes tout-à-fait civils, le secours qu'il avoit ordre du Roi de lui donner, le Duc résolut de lui envoyer de l'infanterie; et pour le faire plus facilement, il laissa ce qu'il falloit de troupes pour garder le camp et les tranchées, qui étoient peu avancées, et marcha jusqu'à Fenestrange, frontière d'Allemagne. Là, il détacha cent hommes de chaque régiment d'infanterie, et un corps de cavalerie pour les conduire, et bailla le tout à mener à Roqueservieres, qui, sans trouver nulle opposition, arriva au camp devant Brisach; ce qui le fortifia au point que le général Goetz n'osa plus entreprendre de secourir la place, dont Reinach, qui en étoit gouverneur, après avoir souffert avec les

siens toutes les extrémités que la faim peut faire endurer, fut contraint de se rendre au duc de Weimar au bout de huit mois de siége (1). Il sortit de la ville avec une composition honorable, après avoir fait tout ce que l'Empereur pouvoit attendre d'un véritable homme d'honneur.

Pendant que Brisach étoit aux abois, le duc de Longueville nous ramena devant Lunéville, où, après avoir été encore huit jours, le froid et les neiges déterminèrent notre général à faire attaquer tous les dehors qui n'étoient que palissadés, en une nuit, pour essayer d'occuper les ennemis de tant de côtés, qu'on les pût emporter en quelqu'un. L'on s'arrêta d'autant plus volontiers à ce dessein, que l'on savoit que les dehors pris, la ville le seroit en même temps, les murailles étant toutes ruinées et remplies de brèches. L'assaut se donna durant une nuit assez noire. A deux heures les régimens de Picardie, Navarre et Normandie, soutenus du reste de l'infanterie, attaquèrent chacun un bastion et donnèrent si vertement, qu'après quelque résistance tout fut emporté, et ensuite la place : notre régiment y entra le

(1) La capitulation fut signée le 17 décembre, et le duc de Weimar entra dans la place le 19.

premier. Le marquis de Ville voyant tout perdu, se jeta dans le château avec environ deux mille hommes. Le reste de la garnison fut taillé en pièces dans la ville qu'on pilla. A la pointe du jour, on somma le château, qui n'étant qu'une maison de plaisance du duc de Lorraine, fut contraint de capituler. Le marquis de Ville se rendit prisonnier de guerre avec ce qu'il avoit de monde. Après cette conquête, qui se fit au mois de décembre, le duc de Longueville envoya ses troupes en quartiers d'hiver ; notre régiment eut ordre d'aller à Moulins en Bourbonnais, où nous arrivâmes à la fin de l'année (1).

Après un séjour de quelque temps à Moulins, j'allai à Paris avec Espanelle et plusieurs de nos capitaines et officiers. Je passai six semaines dans cette ville et à Saint-Germain, où étoit le Roi qui me traita fort bien. Il me donna une charge de gentilhomme servant, et me promit une compagnie quand il en vaqueroit. Je vis mon frère qui étoit à Paris avec sa famille, et y négocioit tout ce qui regardoit les intérêts du comte de Soissons, retiré pour quatre ans à Sedan, par traité fait avec le Roi. Comme j'étois souvent chez mon frère, l'affec-

(1) Ce qui suit se rapporte à 1639.

tion que j'avois eue pour sa belle-fille se renouvela, après qu'elle eut fait toutes les avances ; en sorte que je crus le mariage en état de s'achever, quand j'aurois fait encore quelques campagnes, mon frère même n'y témoignant plus tant de répugnance. Comme j'étois dans la joie de voir cette affaire bien acheminée, mademoiselle de Fontaine tomba malade si dangereusement, que les médecins l'abandonnèrent. Cela me pensa faire mourir de déplaisir, et pour surcroît nous eûmes ordre de marcher avec notre régiment en Languedoc, pour de-là entrer dans le comté de Roussillon, aux ordres de Henri de Bourbon, prince de Condé, qui avoit demandé notre corps, comme le plus estimé du royaume. Je quittai Paris avec une affliction que je ne puis exprimer, résolu de n'y revenir jamais, si je perdois ce qui m'étoit alors si cher. J'eus soin d'en avoir des nouvelles deux fois la semaine. La maladie fut encore quinze jours périlleuse, après lesquels mademoiselle de Fontaine se trouva tout-à-fait hors de danger, et revint ensuite en parfaite santé, me témoignant par ses lettres sa reconnoissance de l'ardente passion que je lui avois témoignée, et m'assurant de ne jamais changer.

Sitôt que nous eûmes rejoint notre régi-

ment à Moulins, nous marchâmes à Limoges et de-là à Montauban, où nous attendîmes quelque temps le reste des troupes; ensuite nous allâmes par le Haut-Languedoc à Carcassone et à Narbonne; enfin à Sigean, près de Leucate, où étoit le rendez-vous de l'armée qui, après la jonction de toutes les troupes, se trouva composée de quatorze mille hommes de pié et de deux mille cinq cents chevaux. Le prince de Condé avoit le commandement absolu des troupes; mais après en avoir fait la revue, il retourna à Narbonne, pour régler ce qui regardoit la province de Languedoc et donner ordre à la subsistance de l'armée, dont il assura les chefs de les visiter toutes les semaines, à quoi il ne manqua pas. Le maréchal de Schomberg (1), gouverneur de Langue-

(1) Charles de Schomberg, né en 1600, enfant d'honneur auprès de Louis XIII; il leva un régiment d'infanterie par commission du 26 février 1619; duc et pair de France le 9 décembre 1620, il prit le nom de duc d'Halwin, servit en 1623 contre les Religionnaires, en 1629 et 1630, tant en Languedoc qu'en Italie, et obtint le 24 janvier 1631 la compagnie des chevaux-légers de la garde du Roi. Employé en Lorraine en 1632, il fut nommé le 22 octobre gouverneur de Languedoc en survivance de son père, et à sa mort, maréchal de camp général des troupes allemandes le 20 novembre suivant. Chevalier des ordres du Roi le

doc, commandoit en son absence ; le vicomte d'Arpajon étoit lieutenant-général, et les sieurs d'Espenan (1), de Lecques (2) et d'Argen-

14 mai 1633, il commanda en Languedoc depuis 1634 jusqu'en 1641 ; ce qui ne l'empêcha pas de servir contre les Espagnols qu'il défit près de Leucate le 28 septembre 1637 : victoire qui lui procura le bâton de maréchal de France le 26 octobre. Il reprit alors son nom de famille, commanda en Roussillon sous le prince de Condé en 1638, 1639 et 1640. On l'employa en Guienne en 1641 ; mais il commanda de nouveau en Roussillon en 1642 avec le maréchal de la Meilleraye. Il céda au duc d'Orléans en 1644 le gouvernement de Languedoc, obtint en dédommagement celui des Trois-Evêchés, et la charge de colonel-général des Suisses et Grisons, à la mort du maréchal de Bassompierre, le 18 avril 1647. Nommé vice-roi de Catalogne en mai 1648, il y commanda l'armée pendant cette campagne et la suivante, et se démit de ces deux emplois le 4 novembre 1649. Il mourut le 6 juin 1656.

(1) Roger de Bossost, comte d'Espenan, servit avec beaucoup de distinction dans le régiment des Gardes Françaises depuis 1620 jusqu'au 28 mai 1637 qu'il fut fait maréchal de camp. Il servit cette année en Champagne, en 1638 en Guienne sous le prince de Condé, et sur les frontières d'Espagne jusqu'à la fin de 1642. On l'employa en 1643 et 1644 sous le duc d'Enghien qui lui donna, le 12 septembre, le gouvernement de Philisbourg, où il mourut en mai 1646. Il avoit obtenu un brevet qui lui assuroit d'être compris dans la première promotion de chevaliers des ordres du Roi.

(2) Henri de Chaumont, baron de Lecques, servit dans

court (1), maréchaux de camp. Boissac, premier mestre de camp de la cavalerie, la commandoit, et le régiment de Normandie gardoit le général.

De Sigean l'on nous mena camper près de Leucate dans une petite plaine qui est au-dessous. Le lendemain nous entrâmes dans le pays ennemi, dont il est nécessaire de donner une courte description. Le comté de Roussillon est situé entre les monts Pyrénées et la mer Méditerranée. Du côté d'Espagne, il est séparé de la Catalogne par les montagnes qui avançant une pointe dans la mer, vont d'une suite

---

le parti des Religionnaires, jusqu'après la paix de 1629 qu'il s'attacha au Roi et leva par commission du 27 mars 1630 un régiment d'infanterie qu'il conduisit en Savoie. Il se distingua sous le duc de Rohan dans la Valteline en 1635, obtint le grade de maréchal de camp le 30 novembre et continua à servir dans cette armée jusqu'en mai 1637 qu'on évacua la Valteline et qu'il passa en Italie. On l'employa en Roussillon en 1639 et 1640, et en Champagne et en Picardie en 1641. Il mourut en 1678, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

(1) Pierre de Conti d'Argencourt se distingua dans le parti des Religionnaires, au siége de Montpellier, contre Louis XIII, en 1622. Il servit ensuite le Roi en Italie, et mérita le grade de maréchal de camp, qu'il obtint le premier avril 1637. Il fut alors employé en Roussillon ou en Catalogne jusqu'à sa mort, arrivée en novembre 1655.

continue par l'Aragon et la Navarre d'un côté, et le Languedoc, le pays de Foix et la Guienne de l'autre, jusqu'à la mer Océane, vers Fontarabie et Bayonne. Ces montagnes sont quasi inaccessibles par-tout. Dans le Roussillon, elles n'ont qu'un passage ordinaire qu'on appelle le col de Pertui, par lequel on entre en Catalogne, et qui est le grand chemin de Barcelone. C'est le côté du Midi. Au couchant, est la vallée de Conflans, et ensuite les plus hautes Pyrénées tout-à-fait impraticables. Au levant, c'est la mer, et au septentrion il se détache une branche des plus hautes Pyrénées qui s'étend jusqu'à une lieue et demie de la mer. On appelle cette branche les Courbières, comme plus basses que les autres. Ce sont celles-là qui séparent le Languedoc du Roussillon. A l'extrémité de ces montagnes, du côté de la mer, il y a un étang d'eau salee entre lequel et le pié de la montagne, se trouve un chemin large à passer deux ou trois chariots, au bout duquel, à l'entrée du Roussillon, est bâtie la forteresse de Salces, dont je parlerai bientôt. L'autre côté de l'étang vers la mer, en est séparé par une plage qui a une cinquantaine de pas de large et deux lieues de long, à une extrémité de laquelle est le Roussillon, où les ennemis avoient un poste nommé le fort de Saint-Ange. A l'autre extré-

mité, du côté du Languedoc, est bâtie la ville de Leucate, port de mer et très-bonne place sur une élévation, et qui étant voisine du chemin entre l'étang et les montagnes, défend aussi cette entrée du Languedoc. Le Roussillon a six lieues françaises de largeur, depuis Salces jusqu'au col de Pertui, d'où l'on passe en Catalogne, et dix lieues de longueur à prendre depuis Collioure, port de mer bâti à la pointe des Pyrénées, du côté de Roussillon, jusqu'au-delà d'Estagel dans la vallée de Conflans : c'est une plaine la meilleure qu'on se puisse imaginer. Dans le milieu du pays est Perpignan, assez belle ville bien fortifiée, et dont la citadelle, appelée le Château-Major, passe pour imprenable et pour la meilleure place d'Espagne. Il y a dans le canton plusieurs autres villes, mais nulles de fortifiées que celle-là, Collioure et Salces.

Le maréchal de Schomberg ayant eu ordre du prince de Condé d'entrer dans le pays que je viens de décrire, jugea impossible de pénétrer par la plage, à cause du fort de Saint-Ange, ni entre l'étang et la montagne, à cause de Salces. Il résolut de s'avancer par les Courbières, où l'armée de Louis XI (1) avoit passé

(1) Louis XI, né le 3 juillet 1423, roi de France le 22 juillet 1461, mort le 30 août 1483.

autrefois. L'on envoya des pionniers pour ouvrir le chemin au canon; l'armée s'avança au travers des montagnes, dans lesquelles nous fîmes six lieues, et commençâmes ensuite à descendre dans la plaine, au débouché de laquelle nos hommes détachés avoient heureusement pris un château assez bon, appelé Opoul. L'armée entra donc en Roussillon sans nulle opposition, tant parce que les ennemis ne pensoient pas que nous pussions traverser les montagnes, qu'à cause qu'ils n'avoient que sept à huit cents chevaux et quatre mille hommes de pié, outre les garnisons ordinaires. Ces troupes, commandées par le comte de Sainte-Colombe, gouverneur des trois comtés de Catalogne, Roussillon et Cerdagne, étoient aux environs de Perpignan.

Quand nous fûmes dans cette plaine entièrement unie, sans que les ennemis eussent avis de notre marche, le maréchal de Schomberg s'avança droit à Rivesaltes, petite ville assez jolie, renommée par ses bons vins et sa malvoisie, entre Salces et Perpignan, à une lieue et demie de chacune de ces places. La ville fut prise d'emblée et pillée. On marcha ensuite à Claira, autre ville à trois quarts de lieues de Perpignan, où l'on employa cinq ou six jours à se retrancher, pendant lesquels on

investit Salces avec des hommes détachés ; et quand le camp fut retranché, le vicomte d'Arpajon prit notre régiment avec la moitié du reste de l'infanterie, et alla former le siége, tandis que le maréchal demeura au camp pour s'opposer aux ennemis s'ils vouloient secourir la place. Après que nous eûmes gagné le bourg de Salces, séparé de la forteresse par une esplanade, l'on ouvrit la tranchée de deux côtés, pour faire deux attaques, l'une par le bourg, entre la place et l'étang ; l'autre plus haut, entre le château et les Courbières. Salces est bâti dans la plaine du Roussillon, hors de la portée du canon des montagnes. Ses murailles ont trente-six piés d'épaisseur, et les parapets seize, de sorte qu'ils sont à l'épreuve du canon. Il y a aux quatre coins quatre tours de la même épaisseur, et un donjon ou réduit entre deux de ces tours, le tout contremine quasi partout. Le fossé, des plus larges et des plus profonds, est sec et revêtu de briques ; il y a une excellente contrescarpe. Enfin, pour une place sans nulle fortification de terre, je la tiens la meilleure de l'Europe.

Nous commençâmes l'attaque du côté du bourg, et le régiment d'infanterie d'Enghien celle d'en haut. Le vicomte d'Arpajon, très-bon homme de guerre, et fort entendu aux

siéges, fit faire de si bonnes tranchées et de si bonnes places d'armes et logemens de cent pas en cent pas, que les ennemis nous tuèrent peu de monde. Ce qui obligea à faire ces travaux avec tant de précaution, fut que le prince de Condé ne manquant point de venir deux fois la semaine visiter la tranchée, on ne crut point le désobliger de la rendre la moins périlleuse possible.

La garnison étoit de cinq cents hommes, qui ne firent aucune sortie pendant tout le siége, de sorte que nous avançâmes assez vîte nos travaux jusqu'au fossé; mais quand il fut question de le percer, on trouva de grandes difficultés, parce que les Espagnols tenoient du monde dedans pour en défendre l'entrée. A la fin, nous établîmes des logemens sur la contrescarpe, à l'aide desquels nous les chassâmes du fossé; et, après l'avoir percé, on commença une galerie pour s'attacher à la muraille; mais les ennemis la rompirent plusieurs fois de leurs flancs bas, ce qui n'empêcha pas qu'après y avoir perdu quelques hommes, nous ne la missions en état de n'être plus rompue ni brûlée, ayant couvert les madriers de fer blanc. L'on attacha ensuite le mineur, qui se rencontra heureusement entre deux contremines; et après avoir long-temps tra-

vaillé dans cette muraille si dure, si bien liée et si épaisse, la mine se trouva chargée et prête à jouer le matin du quarantième jour du siége, en présence du prince de Condé qui s'y étoit rendu.

Notre régiment soutenu de ceux de Navailles, de Tonneins et autres, se mit en état de donner après l'effet de la mine. L'on avoit détaché deux sergens de notre corps avec chacun dix hommes, soutenus de deux lieutenans avec chacun vingt-cinq : j'en étois l'un, et Labadie l'autre. Nous étions soutenus de du Breuil et de d'Alvimar alors capitaine, avec chacun cinquante hommes, et ensuite de tout le corps et des autres régimens. Nous étions un peu reculés pour être à couvert des effets du jeu de la mine : elle fit un trou quasi à fleur de terre, à passer trois hommes de front, remplissant toute la cour du château de fumée et de ruines, aussi bien que le fossé. Troisville (1), notre major, qui s'étoit trouvé en quantité de pareilles occasions, où il avoit toujours emporté le principal honneur, ne témoignant jamais tant de gaieté que quand il étoit dans le péril, se trouva ce jour-là moins

(1) Pierre-Arnaud de Peyre, seigneur de Troisville, étoit major depuis 1635

délibéré qu'à l'ordinaire. Il avoit employé une partie de la nuit à se confesser et à faire son testament, ce qui ne lui étoit jamais arrivé ; il s'étoit armé d'une cuirasse à l'épreuve, ce qu'il n'avoit jamais fait, et parla à tout le monde comme un homme qui dit le dernier adieu. Il ne laissa pas, sitôt que la mine eut joué, de venir où j'étois, et marcha avec les autres jusques dans le fossé, où, voyant que les deux sergens qui étoient devant nous, ne passoient point au-delà de la brèche à cause des décharges que les ennemis y faisoient, il s'avança l'épée d'une main et sa canne de l'autre. Nous le suivîmes, Labadie et moi, avec nos piques, et trouvâmes un des sergens avec l'épaule cassée auprès de plusieurs soldats morts, et que la peur empêchoit l'autre d'avancer. Troisville le poussa de sa canne en le maltraitant de paroles ; et, sans marchander, passa hardiment la brèche, comme je fis aussi, suivi des plus résolus de nos soldats. Un capitaine des ennemis qui en gardoit l'entrée avec beaucoup d'hommes, vint fort brusquement à nous ; mais ayant été renversé mort avec les plus déterminés des siens, le reste lâcha le pié au travers de la cour du château. Nous les poussâmes vigoureusement ; mais en traversant la cour, ceux du donjon

firent une décharge, dont une mousquetade donna sous le bras droit de Troisville, qu'il avoit levé, et passant entre le devant et le derrière de la cuirasse, l'étendit mort sur le pavé, sans qu'il dît autre chose, sinon *donnez ;* ce que nous fîmes si bien, qu'ayant poussé les ennemis jusqu'au bout de la cour, l'on en tua une partie, tandis que l'autre se jetoit dans le donjon. Le Breuil et d'Alvimar, bien accompagnés d'officiers et de soldats, tant de notre régiment que des autres, nous joignirent, tandis que d'Espanelle et le vicomte d'Arpajon se saisirent des tours qui étoient au-dessus de la brèche : nous en fîmes de même de celles qui se trouvoient de l'autre côté de la cour, où ceux qui se montroient étoient tués ou blessés par le feu du donjon.

Le vicomte d'Arpajon et d'Espanelle firent signe au Breuil qu'il leur envoyât quelqu'un. Je m'offris d'y aller, n'y ayant pas de presse ; et, quittant ma pique, je montai dans une galerie découverte, qui conduisoit du bout de la cour où nous étions, à celui où ils étoient : sitôt que je parus, courant pour les aller trouver, l'on me tira force coups, dont l'un fit sauter un éclat de pierre, qui me blessa légèrement à la jambe, et en même temps le vent emporta mon chapeau derrière moi. Je crus qu'il iroit

du mien (1) de le laisser, et revins sur mes pas le querir, quoique nos officiers, qui étoient à couvert, criassent que je me ferois tuer mal-à-propos. Je repris mon chapeau et me rendis auprès du vicomte et d'Espanelle, qui se trouvoient dans l'embarras, à cause que les soldats qui étoient montés avec eux avoient mis le feu à de la poudre, et s'étoient tous brûlés, en sorte qu'il n'y avoit qu'eux deux seuls en état de se défendre. Ils m'ordonnèrent d'aller querir du monde; mais comme je partois, les ennemis montrèrent un drapeau blanc, pour indiquer qu'ils vouloient parlementer. On leur commanda d'envoyer quelqu'un, à quoi ils obéirent après qu'il fut entré un de nos aides de camp avec eux. Celui qui sortit alla trouver le prince de Condé, lequel, après quelques contestations, les reçut prisonniers de guerre (2), et établit dans la place le sieur d'Espenan, qui en obtint depuis, du Roi, le gouvernement.

Pendant le siége, il y avoit eu près de Perpignan un combat de cavalerie, où le maréchal de Schomberg fit merveille de sa personne et en emporta l'honneur. La Favrie, capitaine

(1) C'étoit porter bien loin la délicatesse.

(2) Le 19 juillet.

dans notre régiment et aide de camp auprès de sa personne, y fut tué. Le prince de Condé réunit toutes les troupes en un corps, alla prendre Canet, petite ville près de la mer, et retourna à Narbonne après avoir fait démolir le fort de Saint-Ange. Après cela, le maréchal de Schomberg fut assiéger et prendre Estagel, à l'entrée de la vallée de Conflans, et ensuite Tautavel, bon château bâti sur un roc, dans les montagnes. Nous perdîmes du monde à ces deux siéges, et sur l'avis que les ennemis assembloient une armée considérable en Catalogne, le maréchal revint à Salces au commencement du mois de septembre. Il fit faire un camp retranché pour l'infanterie entre Salces et l'étang. Les lignes alloient du fossé de la place jusqu'à un pré que l'on croyoit un marais, et dont l'étendue depuis le retranchement jusqu'à l'étang, étoit d'une portée de mousquet. L'on s'étoit si bien persuadé que c'étoit un marais tremblant, pour l'avoir ouï dire aux habitans du pays, qu'on ne l'avoit point sondé, dans la persuasion qu'il ne pouvoit passer personne entre nous et l'étang.

Sitôt que les retranchemens furent achevés, l'on envoya notre cavalerie se rafraîchir dans les montagnes de Languedoc, et nous demeurâmes à la garde de nos lignes, tandis que l'on

raccommodoit la brèche de Salces, et que l'on combloit les travaux faits pendant le siége. Mais l'armée ennemie rassemblée en Catalogne, se trouvant en corps en ce temps-là, forte de quatorze mille hommes de pié et de trois mille chevaux aux ordres du marquis de Spinola, fils de celui qui s'est rendu illustre dans les guerres d'Hollande (1), par tant de fameux siéges où il réussit si heureusement, marcha vers le Roussillon, et vint se poster près de Perpignan, tandis que notre cavalerie se rafraîchissoit. Le lendemain, il s'approcha de nous. Le maréchal de Schomberg, qui n'avoit que soixante chevaux, ne pouvoit se procurer beaucoup de nouvelles des Espagnols. Il apprit néanmoins confusément, qu'ils avoient quelques troupes à Perpignan; mais une après-dînée que la plupart des officiers se promenoient devant le retranchement, l'on découvrit une grande poussière du côté de Perpignan, et ensuite quantité d'escadrons de cavalerie. On en donna aussi-tôt avis au maréchal, qui d'abord s'en émut peu. Cette cavalerie s'avançant jusqu'au lieu que nous croyions un marais tremblant, l'on rit beaucoup dans la pensée que force chevaux alloient s'embourber; mais

(1) Ambroise Spinola, mort en 1630.

voyant qu'ils marchoient en escadrons sans enfoncer, et qu'après avoir passé le prétendu marais, ils se mettoient en bataille sur le chemin de Salces à Leucate, l'envie de rire cessa incontinent. Le reste de cette cavalerie vint escarmoucher à notre tête jusqu'au soir, que l'on entendit les tambours de l'infanterie qui arrivoit, ce qui fit retirer tout le monde dans le retranchement.

Nos généraux, après avoir fait mettre les troupes sous les armes, tinrent conseil. On demeura d'accord du péril où l'on se trouvoit, et l'on ouvrit deux opinions. Les sieurs de Lecques et d'Argencourt proposèrent de garder le retranchement qui étoit assez bon, et de donner promptement avis au prince de Condé à Narbonne de l'état des choses, afin qu'avec notre cavalerie, la noblesse et les milices du pays, il nous vînt secourir, avant que les ennemis eussent le temps de se retrancher; ce qui n'étoit pas sans apparence d'un bon succès. Le maréchal de Schomberg balançoit et sembloit porté à suivre ce sentiment, tant pour les raisons qu'on lui avoit alléguées, que pour les difficultés de la retraite, lorsque le sieur d'Espenan remontra que, si nos troupes qui faisoient encore huit mille hommes de pié, sans les valets, se laissoient assiéger, il n'y auroit

pas de vivres dans Salces pour plus d'un mois; délai trop court, pour qu'il fût vraisemblable que le prince de Condé se trouvât en état de venir forcer les ennemis, d'autant qu'il n'auroit que des milices, et que la nature des lieux rendroit la cavalerie comme inutile. Que s'il étoit besoin d'attaquer les Espagnols, comme il le croyoit, il paroissoit à propos que notre infanterie, la meilleure du royaume, allât joindre le prince, pour, avec ce qu'il rassembleroit d'ailleurs, revenir faire un effort, que, selon les apparences, les ennemis ne pourroient soutenir. Que si on lui vouloit laisser deux régimens avec ce qu'il avoit déjà de monde, il répondoit de tenir dans Salces, et de donner quarante jours de temps pour le secourir.

Le maréchal se laissa entraîner à ce dernier avis, et après avoir fait entrer dans la place les deux régimens qui, avec ce qui y étoit déjà, faisoient deux mille hommes, et laissé ce qu'il y avoit de plus difficile à emporter, il résolut de partir la nuit suivante. L'artillerie, les charrettes et chevaux de bagages de l'armée, avoient été heureusement envoyés quelques jours auparavant, dans des quartiers de fourrages avec la cavalerie, de sorte que n'y ayant que de l'infanterie et des chevaux de bât à faire

retirer, et peu de distance jusqu'aux montagnes, on jugea la chose faisable ; et pour y mieux réussir, on détacha à deux heures de nuit, des hommes pour aller escarmoucher du côté de Leucate, où il y avoit apparence que nous nous retirerions. En même temps l'on fit sortir du retranchement toute l'infanterie que l'on mit en bataille. On plaça à la tête ce qu'il y avoit de bagages, précédés par des hommes détachés, et l'on commença à prendre sur la gauche, vers les montagnes les plus difficiles, sans battre le tambour ni faire aucun bruit.

Nous trouvâmes quelques escadrons des ennemis entre le camp et les montagnes, mais les décharges qu'on leur fit les obligèrent à nous laisser le passage libre, à cause qu'ils n'avoient point d'infanterie. Sitôt que nous eûmes gagné le pié des montagnes, on commença à défiler, et l'on rappela ceux qui escarmouchoient du côté de Leucate. Le défilé dura plus de deux heures, pendant lesquelles les ennemis s'étant apperçus de notre dessein, firent venir de l'infanterie pour nous charger en queue : elle arriva comme notre régiment qui couvroit la retraite, commençoit à marcher.

Nous avions un capitaine, un lieutenant

et un enseigne détachés à notre queue avec quatre-vingts hommes, qui tinrent ferme pendant notre mouvement, et dont le feu tua plusieurs des ennemis et arrêta les autres, lesquels craignirent de se compromettre dans l'obscurité qui étoit grande. Durant cette incertitude, nos hommes détachés gravirent la montagne après nous, et nous fîmes encore près de quatre lieues, toujours dans ce terrein difficile. Les Espagnols nous suivirent encore quelque temps, mais sans oser nous attaquer. Il est certain que s'ils l'eussent entrepris vigoureusement, ils nous auroient infailliblement défaits; pouvant dire que je n'ai pas vu les soldats du régiment de Normandie plus étonnés que cette fois, et ils se seroient débandés dans les montagnes, si on les eût chargés vertement, quoi que les officiers eussent pu faire pour les retenir. Cela prouve qu'il est difficile de faire une retraite la nuit devant une armée ennemie, sans hasarder de tout perdre, les soldats songeant plus à se sauver à la faveur de l'obscurité, qu'à obéir à leurs chefs.

Lorsque nous fûmes en sureté, l'on nous mit dans des quartiers de rafraîchissement, et le maréchal de Schomberg alla trouver le prince de Condé à Narbonne, où le vicomte d'Arpajon étoit aussi. Après lui avoir rendu compte

de l'état des choses, le prince résolut de secourir Salces avant que les ennemis fussent retranchés devant la place. Pour exécuter ce dessein, il assembla en diligence la noblesse et les milices du pays, où tout le peuple est armé et s'exerce les jours de fêtes à tirer. L'autorité du Prince et du Maréchal, gouverneur de la province, fit qu'en quinze jours il se trouva quinze mille hommes de pié de milices et deux mille gentilshommes à Sigean, où étoit encore notre rendez-vous. Ces forces, avec les troupes de l'armée, faisoient vingt-deux mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux. Le Prince, après les avoir vus en bataille, les fit marcher vers Leucate au commencement d'octobre. L'on campa ce jour-là près de Leucate, et le lendemain on s'avança par les montagnes pour gagner celles qui sont au-dessus de Salces. Le régiment de Normandie avoit l'avant-garde, et nous arrivâmes sur les trois heures à portée de voir ce qui se faisoit au camp des ennemis. Leurs retranchemens n'étoient point encore en état, et même il y avoit un endroit près du pié de la montagne, où deux escadrons pouvoient entrer de front dans le camp, les lignes n'y étant pas encore jointes. L'on mit notre avant-garde en bataille sur le haut de la montagne, pendant que les ennemis s'y mettoient

dans la plaine, mais en gens étonnés. L'on voyoit courir les chefs de côté et d'autre, et des bataillons et des escadrons quitter des postes, puis les reprendre, comme ne sachant ce qu'ils faisoient.

Nous découvrions beaucoup de poussière sur le chemin de Perpignan, et sûmes depuis que c'étoient leurs bagages qu'ils commençoient à y faire filer, jugeant qu'ils ne pourroient nous empêcher de secourir Salces. Le sieur d'Espenan étoit déjà monté à cheval pour nous recevoir. Le maréchal de Schomberg qui étoit à la tête de l'avant-garde, alla trouver le prince de Condé, et lui dit que s'il approuvoit qu'il donnât sur-le-champ avec elle, il répondoit de la défaite des Espagnols, et afin de prouver ce qu'il avançoit, il le mena en lieu d'où il pût voir leur étonnement. Le Prince répondit, qu'il croyoit ce que nous avions là de monde capable de battre les ennemis, mais qu'il ne falloit pas entreprendre avec hasard et perte, ce que l'on feroit sans combat, quand toute l'armée seroit arrivée, et qu'en attendant au lendemain matin, le succès étoit infaillible. Tous ceux qui étoient présens conclurent avec le Prince, qu'il seroit impossible aux Espagnols de nous résister, vu même que l'on savoit que leur cavalerie se

rafraîchissoit dans les montagnes à plus de dix lieues de Salces.

L'on ne songea plus qu'à se reposer jusqu'au lendemain. Le soir toutes les troupes arrivèrent. Le maréchal de Schomberg et le duc de Saint-Simon (1), général de la cavalerie, soupèrent à notre tête avec nous, n'ayant amené aucun bagage non plus que le reste de l'armée. Le temps fut clair et tout-à-fait serein jusqu'à une heure de nuit, qu'il commença à pleuvoir avec une telle violence, que l'on n'avoit jamais vu chose pareille en ce pays; outre cela le vent et les éclairs nous incommodoient autant que la pluie. Nous étions sur des montagnes pleines de rochers et si nues,

(1) Claude de Rouvroi, duc de Saint-Simon, né le 6 août 1607, posséda quelques années la faveur de Louis XIII, et eut l'adresse de ne point faire de jaloux : successivement premier écuyer, grand-louvetier de France, premier gentilhomme de la chambre, pourvu de divers gouvernemens plus lucratifs qu'importans et chevalier des ordres le 14 mai 1633. Le Roi, forcé de faire pair de France Puilaurens, érigea aussi en janvier 1635 la terre de Saint-Simon en pairie, parce qu'il ne voulut pas que son favori fût inférieur à celui de son frère. M. de Saint-Simon leva des régimens de cavalerie en 1635 et 1638, à la tête desquels il servit à l'armée de Guienne en 1638 et 1639. On le fit lieutenant-général le 25 mars 1652, sans avoir été maréchal de camp. Il mourut le 3 mai 1693.

qu'il n'y avoit ni arbres, ni maisons à plus de deux lieues de nous, hors à Salces. De plus, la plupart n'avoient point apporté de manteau, tant la beauté du temps nous avoit trompés, et nous n'avions tous que des habits d'été à cause de la chaleur du climat; aussi ce déluge nous mit fort en désordre. Sa violence faisoit espérer qu'il ne dureroit pas; mais quand on vit que la pluie augmentoit toujours, chacun commença à craindre. Pendant la nuit nous voyions des feux au haut des piques de nos soldats, à-peu-près comme des vers luisans. Je crois que cela venoit de cause naturelle, mais beaucoup ne laissoient pas de s'en étonner (1). Nous attendions le jour avec impatience, mais sa venue ne nous consola point, la pluie augmentant toujours, et n'y ayant dans l'armée ni un mousquet en état de tirer, ni un homme qui ne fût à moitié noyé et transi de froid. Nous voyions les ennemis dans leurs tentes, à la réserve des escadrons et des hommes détachés qui étoient de garde. Le mauvais temps augmentant toujours, le sieur de Lecques proposa de faire donner tout le

(1) La physique avoit encore fait trop peu de progrès, pour que cet effet électrique ne parût pas surnaturel à des esprits disposés à la crédulité.

monde l'épée à la main; mais la connoissance que l'on eut que les armes des Espagnols étoient à couvert avec eux, jointe à l'abattement dans lequel le froid et la pluie avoient jeté nos soldats, firent juger que nous aurions trop de désavantage dans ce combat.

Après midi, la noblesse et les milices voyant toujours augmenter la pluie, sans qu'il y eût de bois pour se chauffer, ni nul couvert, commencèrent à se retirer par les montagnes dans les villages les plus proches, abandonnant même leurs piques ou leurs mousquets. Bientôt beaucoup de cavaliers, soldats et officiers des troupes n'en pouvant plus, firent la même chose, ce qui engagea le prince de Condé à se retirer aussi avec son canon. Le maréchal de Schomberg resta à notre tête pour couvrir la retraite. Comme nous commencions à quitter le haut de la montagne, deux escadrons des ennemis y montèrent, et voulurent s'emparer d'un de nos canons qui étoit embarrassé dans des pierres, mais un escadron de cavalerie qui nous étoit resté, alla si résolument à eux, qu'ils se retirèrent. Nous marchâmes ensuite sans obstacles jusqu'au plus prochain village, qui étoit à deux lieues de là, dans les montagnes. Notre régiment qui étoit de mille deux cents hommes avant la pluie,

ne se trouva pas de deux cents en arrivant au quartier. Le mauvais temps dura jusqu'au lendemain matin, et l'armée étoit tellement dissipée, que l'on ne put rassembler six mille hommes. Tous les miliciens et la plupart des gentilshommes s'étoient retirés chacun chez soi, et un grand nombre de soldats des troupes se trouvoient si écartés, que l'on n'en avoit aucunes nouvelles. Je crois que ç'a été la première armée défaite par la seule pluie. Après ce fâcheux accident, le prince de Condé nous envoya dans des quartiers, pendant qu'il alla à Narbonne, essayer de rassembler les débris des troupes du pays. Il fut près d'un mois à employer tous ses soins et son crédit pour se remettre en état d'aller aux ennemis, car la perte d'une bataille ne nous eût pas tant coûté que cette pluie.

Le prince de Condé, ayant ordre de secourir Salces à quelque prix que ce fût, nous assembla encore à Sigean, au nombre de douze mille hommes de pié et de trois mille chevaux, et nous fit avancer près de Leucate, d'où nous partîmes le jour de la Toussaint, pour aller camper dans les montagnes, et le lendemain 2 novembre, jour des Morts, nous fûmes nous mettre en bataille sur la hauteur au-dessus de Salces. Pendant le mois employé

à rétablir les troupes, les Espagnols avoient rendu très-bons leurs retranchemens, qui étoient si élevés, que l'on n'y pouvoit monter sans échelle; ils avoient creusé des fossés larges et profonds, construit des redoutes de cent en cent pas, un fort au pié de la montagne, vers la forteresse, un autre près de l'étang, et entre eux un troisième en forme de tenaille, excellent et qui défendoit l'espace entre les retranchemens et les montagnes, seul endroit par où on pouvoit attaquer; parce que pour prendre les Espagnols de l'autre côté, il auroit fallu faire un grand détour et se mettre entre Perpignan et leur camp, qui étoit aussi bien retranché dans cette partie, sans que les troupes que l'on y eût envoyées, eussent pu seconder celles du lieu où nous étions, ni en être aidées, et sans qu'elles pussent se sauver, à moins que de forcer les ennemis, à cause du grand circuit qu'il auroit fallu prendre, et de la difficulté des montagnes. On se détermina donc à n'attaquer qu'entre l'étang et la montagne au-dessus de Salces.

Le marquis de Spinola avoit, dès le commencement du siége, attaqué la place fort vigoureusement, mais le sieur d'Espenan s'étoit si bien défendu, et lui avoit tant tué

de monde en plusieurs sorties, et si bien gardé le fossé par les hommes qu'il y avoit retranchés, qu'il n'avoit pas été possible aux assiégeans d'y faire de descente. Cette opiniâtre résistance fut cause que le marquis, après avoir employé un mois en travaux et attaques inutiles contre les assiégés, voyant sa circonvallation en état d'empêcher le secours, ne songea plus qu'à les prendre par famine, et ayant retiré son canon des batteries, le mit dans les forts qui défendoient ses lignes, ce qui étoit fait lorsque nous parûmes sur les montagnes. Cette seconde fois l'armée ennemie étoit de douze mille hommes de pié et de deux mille chevaux, et s'étant mise en bataille entre l'étang et la montagne au-dessus de Salces, il y avoit tout le long des lignes et dans les forts, triple rangs continus d'infanterie, et derrière toute la cavalerie. Les Espagnols n'avoient laissé que de simples gardes dans le reste de leur circonvallation, sachant que nous n'avions point de troupes du côté du pays, et qu'il n'y en pouvoit descendre sans qu'ils les vissent, et eussent du temps de reste pour leur en opposer.

Nous découvrîmes les ennemis du haut de la montagne, dans la situation que je viens de décrire, et qui fit juger impossible de les for-

cer. Néanmoins le prince de Condé, qui avoit ordre de la Cour de secourir la place, craignant s'il ne hasardoit rien, que le cardinal de Richelieu ne prît ce prétexte de le perdre, résolut de faire donner l'infanterie de l'avant-garde, avec dessein, si les Espagnols s'étonnoient et que les lignes s'emportassent, de la soutenir du reste de l'armée; mais que si, comme il y avoit apparence, elle étoit repoussée, il seroit en mesure avec la cavalerie et l'infanterie de l'arrière-garde, d'empêcher les ennemis de défaire les troupes qui auroient attaqué, et de se retirer ensuite sans risque, à cause de l'avantage des montagnes. Ayant communiqué ce projet au maréchal de Schomberg, au vicomte d'Arpajon, aux sieurs de Lecques et d'Argencourt, nous eûmes ordre de donner avec l'avant-garde, composée de six mille hommes. Nous choisîmes l'attaque du milieu, à la tenaille dont j'ai parlé, comme le point le plus périlleux et le plus utile à emporter.

Deux autres régimens furent chargés d'attaquer les lignes sur notre droite et notre gauche; le régiment de Navailles et deux autres, le fort et les lignes près de l'étang; enfin le régiment de Languedoc avec encore deux autres, le fort et les lignes au pié de la montagne près de

Salces. Tous ces ordres furent donnés à une heure après midi. L'on fit avancer deux pièces de canon au milieu de la descente de la hauteur, pour tirer dans la tenaille.

Nous allâmes, le sieur d'Espanelle et moi, dire au maréchal de Schomberg que s'il vouloit faire descendre le canon au bas de la montagne, cela favoriseroit extrêmement notre attaque. Il repartit avec un visage affligé du péril où l'on nous alloit mettre inutilement, que ce n'étoit pas l'intention du prince de Condé. Nous jugeâmes alors qu'on ne vouloit hasarder que nous, et résolûmes de mourir de bonne grace. Nous avions presque tous, le jour d'auparavant, fait ce que les chrétiens ont accoutumé de faire quand ils vont à des actions si périlleuses; mais j'avois dans l'esprit un scrupule qui m'embarrassoit : c'est que le sieur de Soion, lieutenant dans notre régiment, et neveu de Guitaut, depuis capitaine des Gardes de la Reine, avoit quelque temps auparavant reçu un soufflet d'un de nos capitaines très-brave, appelé du Tuc, et avoit ensuite été contraint par le maréchal de Schomberg de s'accorder; mais n'étant pas content, il me pria, comme son intime ami, de le servir contre du Tuc, sitôt que nous ne serions plus sous la charge du maréchal. Je le

lui avois promis avec joie, et nous attendions la fin de la campagne pour vider cette affaire, qui m'inquiéta fort dans l'occasion hasardeuse où nous étions, parce que j'ai toujours eu grande vénération pour la religion, quoique grand pécheur. Je ne parlai pas néanmoins de mon embarras à mon ami, me contentant de lui dire tout haut devant son ennemi, que dans la circonstance il ne falloit songer qu'à bien servir le Roi et le public.

Notre bataillon étoit de huit cents bons soldats et de trente-cinq officiers, desquels on commanda les deux capitaines, lieutenans et enseignes, de tour pour la garde de fatigue, de se tenir à la queue de la troupe pour empêcher que nul soldat se débandât. L'on détacha deux capitaines, deux lieutenans et deux enseignes, pour donner à notre gauche et à notre droite un peu avant nous, avec chacun cent hommes; en cet ordre nous descendîmes la montagne, et les autres régimens à-peu-près de même. Lorsque nous fûmes près du bas de la hauteur, à la portée du mousquet des retranchemens, le maréchal de Schomberg et le duc de Saint-Simon s'arrêtèrent au coin d'un coteau, à la tête d'un escadron de volontaires, près duquel il y avoit encore un escadron de cavalerie. Le vicomte d'Arpajon et le sieur

d'Argencourt firent la même chose du côté de l'étang, et le sieur de Lecques de celui de la montagne de Salces. Le prince de Condé, avec le reste de l'armée, étoit demeuré en haut, d'où il voyoit comme d'un théâtre tout ce qui se passoit dans la plaine, et par un fort beau jour.

Sitôt que nous fûmes au bas de la montagne, les Espagnols commencèrent à tirer et nous à marcher droit à eux, dans un terrein uni comme une salle. Ils nous tuèrent quelques soldats pendant cette marche, que nous exécutâmes, ainsi que le virent et le dirent après, le Prince et toute l'armée, avec le même calme que s'il eut été question de faire l'exercice, observant les distances des rangs et des files, enfin d'une manière qui marquoit la résolution de tout le corps, quoiqu'il tombât toujours du monde. Quand nous fûmes au milieu de la plaine, quasi à la portée du pistolet, les ennemis tirèrent tous leurs canons chargés à balles, et firent en même temps une salve du premier rang de leurs mousquetaires. Un de leurs boulets donna dans le milieu de notre bataillon, et ce coup, joint aux mousquetades, nous emporta six files ou trente-six hommes (1).

(1) L'infanterie se rangeoit alors sur six de hauteur.

Les autres régimens reçurent aussi un grand échec, et prirent tellement l'épouvante, qu'ils firent demi-tour à droite, et regagnèrent la montagne, malgré les efforts des officiers, dont la plupart de ceux qui combattoient près de notre régiment, se vinrent mettre avec nous. Ce désordre ne nous empêcha point d'aller résolument à la tenaille. En abordant le fossé, l'on nous fit une décharge de toutes les lignes, qui n'étoient plus occupées que de nous. De cette salve, du Tuc, Piolens et Jourdon, capitaines, furent étendus morts sur le bord du fossé, de même que du Parc, major, un lieutenant et deux enseignes, Orgemont et Epeville, capitaines, hors de combat, avec trois lieutenans; et moi j'eus dans le côté un coup de mousquet, dont la balle ayant emporté une grosse pièce du bois de ma pique, que je portois traînante le fer en avant, ce bois me donna dans le flanc avec tant de violence, qu'il me fit une grande contusion et me renversa évanoui. Le reste des officiers et des soldats se jetèrent dans le fossé, où ils furent un peu plus à couvert du feu des Espagnols. Ils essayèrent de monter sur le retranchement. Toulongeon, lieutenant, s'y jeta, et fut renversé dans le fossé à coups de pique. La poudre, comme on le sut depuis, avoit

manqué aux ennemis, ce qui sauva le reste de notre régiment. De Breuil, mon capitaine, reçut deux coups de pique à la gorge, qui, quoique dangereux, ne se trouvèrent point mortels. Espanelle, le chevalier de Sévigné, Soion et quantité d'autres furent blessés à coups de pierres, sans que tout cela empêchât les officiers et les soldats de faire leurs efforts pour gagner le haut du retranchement, jusqu'à ce que le maréchal de Schomberg, ayant pitié de voir des hommes si résolus se perdre inutilement, envoya au galop un aide de camp pour commander que l'on se retirât. Espanelle rallia le mieux qu'il put ce qui restoit de sain, et fit emporter quelques-uns des officiers morts et tous les blessés. Je le fus par quatre soldats de la compagnie où j'étois lieutenant.

Sitôt que les ennemis virent notre corps s'éloigner, ils ouvrirent un cheval de frise qui fermoit leur retranchement, d'où ils firent sortir deux escadrons de cavalerie et quelqu'infanterie, pour achever de nous défaire. Dans ce moment un de nos enseignes ayant une jambe cassée, et ne pouvant se retirer, cria au sieur de la Coudrelle, capitaine, et fils de celui qui commandoit à Remiremont en 1635, lequel avoit le pouce de la main droite emporté et une blessure à la cuisse, que s'il ne

le secouroit il étoit perdu. L'autre, tout blessé, revint sur ses pas, le chargea sur ses épaules, et l'apporta au milieu du bataillon à la vue des Espagnols, cet enseigne ayant eu encore un coup de mousquet au derrière sur ces entrefaites. Comme les ennemis se disposoient à tomber sur notre régiment dans sa retraite, le duc de Saint-Simon descendit de la montagne, et marcha si audacieusement à eux avec les volontaires, tandis que le maréchal de Schomberg en fit de même avec l'autre escadron qui étoit avec lui, qu'ils rentrèrent dans leur retranchement.

Pendant ce temps nous remontâmes la hauteur sur laquelle l'armée campa hors de la vue des ennemis. L'on trouva que sur trente-cinq officiers que nous étions avant l'action, il y en avoit vingt-neuf de morts ou hors de combat. Deux cents soldats étoient tués et autant blessés. Les autres régimens en perdirent environ trois cents et beaucoup d'officiers.

Le lendemain de cette malheureuse attaque, le prince de Condé se retira à Narbonne, et envoya l'armée dans des quartiers le long des montagnes dans le Bas-Languedoc. On envoya ensuite le régiment de Normandie à Castelnaudari. Je fus si malheureux, que tous les lieutenans des capitaines qui avoient été tués,

s'étant trouvés présens au combat où ils furent blessés sans péril de la vie, le Roi ne put se dispenser de leur donner les compagnies; ainsi je restai lieutenant, mais je guéris de ma blessure. Le sieur d'Espenan ménageoit les vivres dans Salces le mieux qu'il lui étoit possible, et trouva moyen de faire sortir un homme, par lequel il informa le prince de Condé qui étoit à Toulouse, qu'il tiendroit jusqu'au mois de janvier, et que les ennemis étoient fort affoiblis par les maladies. Le Prince manda ces détails à la Cour, ajoutant que le maréchal de Schomberg avoit assez de crédit en Languedoc, pour remettre les troupes en état de tenter encore une fois le secours de Salces. L'on croit qu'il écrivit ainsi malicieusement, afin que le maréchal ne réussissant pas, comme il y avoit apparence, cela le mît mal à la Cour, et lui facilitât les moyens d'obtenir son gouvernement, qu'il desiroit depuis long-temps (1). Quoi qu'il en soit, on envoya ordre au maréchal d'assembler les troupes, la noblesse et les milices, et d'aller encore attaquer les lignes des Espagnols. On lui adressa en poste un ingénieur qui fit faire à Narbonne des machines

(1) Le caractère et l'avarice du prince de Condé, rendent ce calcul vraisemblable.

roulantes, pour qu'on pût approcher à couvert des retranchemens des ennemis; mais quand elles furent construites, la difficulté de les conduire les rendit inutiles: on auroit dû y réfléchir auparavant.

La plupart de la jeunesse de la Cour arriva en poste à Narbonne avec le duc de Nemours (1) et le marquis de Coilin (2). Nous eûmes ordre de nous rendre à Sigean au commencement de janvier 1640, le sieur d'Espenan ayant fait une composition fort honorable avec les Espagnols, en cas qu'il ne fût pas secouru avant le jour des Rois. Lorsque toutes les troupes furent à Sigean, l'on marcha par les montagnes jusqu'à une lieue de Salces, avec le projet d'attaquer la nuit par la hauteur au-dessus de la place, dans l'espérance que l'obscurité nous seroit favorable. Le maréchal de Schomberg étoit au désespoir

(1) Henri de Savoie, duc de Nemours, tué en duel le 4 juillet 1652 par le duc de Beaufort dont il avoit épousé la sœur, Elisabeth de Vendôme. Il laissa deux filles, l'une mariée le 11 mai 1665 à Charles-Emmanuel II, duc de Savoie; l'autre épousa successivement Alphonse VI et Pierre II, rois de Portugal.

(2) Pierre-César de Cambout, marquis de Coilin, colonel-général des Suisses et Grisons, lieutenant-général des armées du Roi, mort le 10 juillet 1641, des blessures qu'il reçut au siége d'Aire, n'étant âgé que de 28 ans.

d'avoir une commission où il étoit assuré d'échouer, mais il craignoit de perdre sa fortune, s'il ne hasardoit pas comme la Cour l'ordonnoit. Il fit la revue de l'armée, qui ne se trouva que de trois mille cinq cents hommes de pié et de douze cents chevaux; il assembla ensuite le conseil, le duc de Nemours et le marquis de Coilin présens, et manda tous les commandans des corps d'infanterie pour savoir s'ils étoient d'avis d'attaquer. Espanelle, comme commandant du plus ancien régiment, répondit, après avoir consulté avec les autres, qu'ils étoient venus pour déclarer, que l'infanterie exécuteroit tous les ordres qu'on lui donneroit; mais que puisque, contre les anciennes règles, on ne les avoit point appelés aux délibérations d'attaques et d'assauts où il y avoit apparence de réussir, il n'étoit pas raisonnable qu'ils opinassent dans une affaire désespérée, pour mettre les autres à couvert du blâme; qu'ils se bornoient donc à assurer qu'ils ne demandoient qu'à obéir. Ensuite le marquis de Coilin, plus hardi que les autres, comme proche parent du cardinal de Richelieu, dit qu'il s'étonnoit que l'on agitât de tenter avec quatre mille hommes une chose qui, selon la vraisemblance, ne réussiroit pas avec trente mille. Après qu'il eut parlé ainsi, les autres

déclarèrent hardiment qu'il y auroit de la folie à hasarder l'attaque. L'on résolut de s'en retourner, et je crois que je m'en trouvai bien, car j'étois commandé pour mener les hommes détachés.

L'on nous envoya passer notre quartier d'hiver en Haut-Languedoc. La sortie du sieur d'Espenan de Salces (1) fut tout-à-fait honorable pour lui et utile au Roi, car à la suite de cette conquête, l'armée Espagnole fit tant d'insolences et de voleries dans la Catalogne, que cette province se révolta contre son roi Philippe IV (2), et se donna au nôtre : elle est demeurée en son pouvoir jusqu'en 1652, que nous perdîmes Barcelone ; ce qui n'empêche pas que nous ne tenions encore tout le Roussillon et Rose en Catalogne (3). Nous eûmes dans l'Albigeois huit ou dix bonnes villes ou bourgs pour notre seul régiment. J'allai avec trois compagnies à Lautrec, où je commandai le quartier en l'absence des capitaines. C'est une fort jolie ville, où je passai trois mois très-agréablement ; j'y fis amitié avec une fille de condition et bien spirituelle, qui s'appeloit

(1) Le 7 janvier 1640. Ce qui suit se rapporte à cette année.

(2) Né le 8 avril 1605, roi d'Espagne le 31 mars 1621, mort le 17 septembre 1665.

(3) Ceci a été écrit en 1654.

Lucrèce de Saint-Julien, avec laquelle je passai de douces heures. J'étois presque continuellement dans les bals et les divertissemens de femmes, celles de Languedoc étant les plus charmantes que j'aie connues. J'écrivois toujours souvent à mademoiselle de Fontaine, ma maîtresse, et en reçus des réponses très-obligeantes, jusqu'au printemps de 1640, qu'elle cessa de me donner de ses nouvelles sans que j'en pusse deviner la cause. Vers cette époque on leva les garnisons du Haut-Languedoc pour les faire marcher dans le Vivarais, du côté du Pont-Saint-Esprit, afin qu'elles fussent en mesure de passer promptement en Italie, s'il en étoit besoin, comme il y avoit apparence. L'on mit notre régiment à Saint-Marcel-d'Ardèche (1) et aux environs à deux lieues du Saint-Esprit. Afin d'instruire mes enfans et descendans, pour qui seuls j'écris, des raisons qui nous firent envoyer en Italie, il est nécessaire que je raconte succinctement ce qui s'étoit fait en Piémont l'année précédente et celle où nous étions, quoique mon intention soit de n'écrire que les choses que j'ai vues; mais ces détails sont utiles pour l'éclaircissement des actions dont je fus témoin.

(1) Près de la rive droite du Rhône.

Après la mort de Victor-Amédée 1er, duc de Savoie (1), Chrétienne de France, sa femme, sœur du roi Louis XIII, fut déclarée Régente de ses Etats, pendant la minorité de ses enfans (2). Le cardinal Maurice de Savoie (3) et le prince Thomas, frères du défunt, mécontens qu'une femme étrangère gouvernât à leur préjudice, et ayant dans toutes les guerres précédentes pris le parti de l'Espagne contre la France, quoique le Duc, leur frère, eût fait une ligue offensive et défensive avec le Roi, résolurent, voyant les choses changées, de tenter toutes sortes de voies pour mettre le Piémont et la Savoie dans leurs intérêts; et afin d'y mieux réussir, le cardinal quitta Rome où il étoit, pour venir en Piémont, où le prince Thomas se rendit aussi de Flandre où il commandoit une armée, dans l'objet d'essayer de se rendre maître du pays, quoiqu'il y eût des troupes

(1) Né le 8 mars 1587, marié le 11 février 1619 à Christine ou Chrétienne de France, fille de Henri IV, mort le 27 octobre 1637. Christine lui survécut jusqu'au 27 décembre 1663.

(2) Ils consistoient en deux princes et trois princesses. Les deux premiers étoient: 1°. François-Hyacinthe, né le 14 septembre 1632, mort le 4 octobre 1638; 2°. Charles-Emmanuel II, né le 20 juin 1635, mort le 12 juin 1675.

(3) Ce cardinal épousa depuis sa nièce, Louise-Marie.

françaises pour fortifier le parti de Madame Royale, car c'est ainsi qu'on l'appeloit. Il y avoit garnison française dans la citadelle de Turin et dans Casal, et tout le Montferrat étoit occupé par les forces du Roi aussi bien que Pignerol, excellente place à la sortie des Alpes, du côté d'Italie, et qui donne la liberté du passage des monts à celui qui en est en possession. Nonobstant les avantages de Madame, les Princes ses beaux-frères ménagèrent si bien la noblesse et le peuple du Piémont, qu'ils les attirèrent la plupart à leur parti, particulièrement les habitans de Turin, capitale du pays. Lorsqu'ils se virent en état d'éclater, ils les firent armer avec tant de promptitude, que tout ce que purent faire deux mille Français qui y étoient en garnison, fut de prendre aussi les armes pour favoriser la retraite de Madame et de ses enfans dans la citadelle, où ces troupes se jetèrent ensuite pour la défendre.

Les Princes, devenus maîtres de la ville, assiégèrent la citadelle. Le cardinal de la Valette, commandant de l'armée française en Piémont, ne se trouvant pas en état de réprimer leurs desseins, l'on y envoya le duc de Longueville avec les troupes qu'il commandoit du côté de la Franche-Comté. Ces deux généraux s'étant joints, marchèrent droit à Turin, et après avoir

fait lever le siége de la citadelle, donnèrent un assaut à la ville par l'esplanade qui la sépare de la citadelle, où il n'y avoit nulle fortification; mais les Princes se défendirent si bien, que les nôtres furent repoussés avec grande perte. L'on fit ensuite retirer Madame et sa famille à Chambéri, en Savoie, pour y attendre les événemens de la guerre. Les généraux, après avoir laissé le sieur de Couvonges (1) dans la citadelle, avec une forte garnison et les munitions nécessaires, allèrent attaquer d'autres places révoltées, étant alors maîtres de la campagne. Mais pendant ce temps, c'est-à-dire en 1639, le duc de Weimar étant mort de maladie en Allemagne (2), le Roi donna le commandement de ses troupes au duc de Longueville, qui par cette raison fut contraint de quitter le Piémont. Peu après le cardinal de la Valette mourut (3), et cet accident mit

(1) Antoine de Stainville, comte de Couvonges, d'abord attaché à Charles IV, duc de Lorraine, passa au service de France, s'y distingua, fut maréchal de camp le 5 janvier 1643, lieutenant-général le 26 février 1646, et mourut le 25 novembre suivant, d'une blessure qu'il avoit reçue le 21 au siége de Lérida en Catalogne. C'est par un mariage qu'une branche de la maison de Choiseul a pris le nom de Stainville.

(2) Le 18 juillet 1639.

(3) Le 28 septembre 1639.

les affaires du Roi et de Madame Royale en grand désordre en Italie. L'on y envoya au commencement de 1640, avec le titre de général, le comte de Harcourt (1), auquel

(1) Henri de Lorraine, comte de Harcourt, né le 20 mars 1601, surnommé *cadet la perle*, parce qu'il en portoit toujours une grosse suspendue à son oreille droite, alla d'abord servir en Allemagne et fit ses premières armes à la bataille de Prague le 8 novembre 1620. Il suivit ensuite Louis XIII dans ses campagnes contre les religionnaires et en Italie, depuis 1621 jusqu'en 1629. Chevalier des ordres du Roi le 14 mai 1633, le cardinal de Richelieu lui fit donner le 12 avril 1636 le commandement de l'armée navale et de celle de terre qu'on embarqua: il l'exerça conjointement avec M. de Sourdis, archevêque de Bordeaux jusqu'en 1639, et reprit en 1637 les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat dont les Espagnols s'étoient emparés. Général des armées d'Italie le 2 septembre 1639, il les commanda avec beaucoup de gloire jusqu'au 23 janvier 1642, qu'il fut envoyé en Flandre, où la médiocrité de ses forces le retint sur la défensive. Grand-écuyer de France le 10 août 1643, le 24 décembre 1644 on le nomma vice-roi de Catalogne, où il fit les campagnes de 1645 et de 1646. Le 17 janvier 1649 nommé commandant en Normandie, il obtint le gouvernement d'Alsace le 20 avril, passa à l'armée de Flandre le 29 août, revint à celle de Normandie le 29 janvier 1650, et alla se mettre le 24 décembre 1651 à la tête de celle de Guyenne, qu'il commanda jusqu'en septembre 1652, que mécontent du cardinal Mazarin, il quitta le service. Il lui céda néanmoins le gouvernement d'Alsace en décembre 1659 et reçut en échange celui d'Anjou. Il mourut subite-

on donna, pour commander la cavalerie, le vicomte de Turenne, maréchal de camp, et les sieurs du Plessis-Prâlin (1) et de la Motte-

---

ment le 25 juillet 1666. Le comte de Harcourt et le maréchal de Guebriant seroient réputés les plus grands généraux français de leur temps, si Turenne et le Grand-Condé n'eussent encore surpassé leurs exploits.

En novembre 1650, le comte de Harcourt essuya une satyre aussi amère que méritée, lorsqu'oubliant ce qu'il se devoit à lui-même, il conduisit en personne et à cheval l'escorte qui menoit en prison dans la citadelle du Hâvre, le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville. Comme il s'approchoit souvent de la portière du carosse, afin sans doute d'examiner ce qui s'y passoit, le prince de Condé lui chanta ce couplet impromptu :

Cet homme gros et court,
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt,
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal, et qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

(1) César de Choiseul, comte du Plessis-Prâlin, né le 12 février 1598, enfant d'honneur de Louis XIII, mestre de camp d'un régiment d'infanterie le 16 septembre 1616, fit les campagnes de 1621, 1622, 1625, 1627, 1629 et 1630, tant en France qu'en Italie. Ambassadeur à Turin en 1631, il y resta trois ans. Maréchal de camp le 21 juin 1635, il servit en Italie cette année, de même qu'en 1636 et 1637. Employé de nouveau sous le cardinal de la Valette en 1639, il concourut à la prise de Chivas, sauva

Houdancourt, aussi maréchaux de camp. Le dernier commandoit un corps à part des troupes que le duc de Longueville avoit laissées.

Carmagnole, et se distingua au combat de Quiers le 20 novembre, sous le comte de Harcourt, de même qu'à l'attaque des retranchemens des Espagnols devant Casal le 29 avril 1640, et au siége de Turin le 11 juillet. La place s'étant rendue le 24 septembre, il en eut le gouvernement; ce qui ne l'empêcha pas d'agir la campagne suivante (1641), avec son activité et sa valeur accoutumées. Lieutenant général le 29 juillet 1642, il servit encore en Italie pendant cette année et la suivante, et fut employé en Catalogne sous le comte de Harcourt en 1645, retourna en Italie en 1646, commanda conjointement avec le maréchal de la Meilleraye l'armée de terre jointe à la navale : ils prirent Piombino le 8 octobre et Portolongone le 29. M. de Choiseul commanda en Languedoc en 1647, en Italie en 1648, au blocus de Paris sous le prince de Condé en 1649, et fut nommé gouverneur de Monsieur, frère de Louis XIV. Commandant en chef l'armée de Flandre, de Champagne et du Luxembourg en 1650, il gagna le 14 décembre sur le maréchal de Turenne la bataille de Rhétel ou de Sommepi. On le fit ministre d'Etat le 18 août 1652. Il commanda l'armée de Champagne en 1653, et prit Sainte-Ménehould le 26 novembre. Nommé le 18 janvier 1664 général de l'armée que Louis XIV vouloit envoyer contre le Pape, cette expédition fut arrêtée par le traité de Pise, signé le 12 février. Créé pair de France en novembre 1665, M. de Choiseul accompagna Madame en Angleterre en 1670, et mourut le 23 décembre 1675.

A l'arrivée du comte de Harcourt, le sieur de la Motte n'ayant pas encore joint, il ne se trouva que trois mille hommes de pié et trois mille chevaux. Avec ce petit corps il s'alla poster à Quiers, à cinq milles de Turin au-delà du Pô, tant pour y subsister, parce que c'est une assez grande ville dans un bon pays, que pour incommoder les ennemis. Après y avoir été environ six semaines, le prince Thomas sortit de Turin avec six mille hommes de pié et douze cents chevaux, et marcha droit à Quiers, en même temps que le marquis de Léganès, gouverneur du Milanais pour le roi d'Espagne et général de ses armées en Italie, passant du Milanais dans le Montferrat, se porta aussi par cette direction sur Quiers avec quatorze mille hommes de pié et quatre mille chevaux. Le comte de Harcourt, informé de l'approche des ennemis par ces deux points, sortit de Quiers, et voyant qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que d'aller au-devant du marquis de Léganès ou du prince Thomas, résolut de marcher au dernier, tant parce qu'il se trouvoit le plus foible, qu'à cause que c'étoit le chemin pour regagner Pignerol. Le Prince attendit les Français que le marquis suivit en queue; mais ils tombèrent si brusquement sur l'armée du premier, qui étoit à la Rotta, qu'ils

la défirent entièrement. Le Prince se sauva à Turin avec sa cavalerie. Plus de la moitié de son infanterie fut taillée en pièces, et le reste pris ou dispersé dans les collines ou les bois voisins du Pô. Le marquis de Léganès se contenta d'escarmoucher avec la queue des troupes du comte de Harcourt pendant ce combat, sans entreprendre de les enfoncer, ce qui fit croire, avec beaucoup d'apparence, qu'il avoit voulu laisser battre le prince Thomas, tant pour le contraindre par le mauvais état de ses affaires de remettre Turin entre les mains du roi d'Espagne, que par suite de la mauvaise intelligence que tout le monde savoit qui étoit entre eux, et qui, dans cette occasion comme dans les suivantes, procura bien de l'honneur au comte de Harcourt, lequel, après cette victoire, alla rafraîchir ses troupes aux environs de Turin, sans que personne s'y opposât.

Le marquis de Léganès, sans s'inquiéter du Piémont, alla investir Casal, où il se hâta de faire une circonvallation. Le comte de Harcourt, trop foible pour secourir cette place, envoya donner avis à la Cour de l'état des choses; mais sur ces entrefaites le sieur de la Motte-Houdancourt le joignit, et il se trouva à la tête de cinq mille hommes de pié et de trois mille cinq cents chevaux, tous troupes d'élite. La

Cour lui ayant laissé la liberté d'agir à son gré, il résolut d'aller attaquer les Espagnols, quoique de la moitié plus forts et bien retranchés, son humeur des plus hasardeuses ne lui permettant pas de balancer. Il marcha donc à Casal et attaqua les retranchemens. Son infanterie fut d'abord repoussée, mais en longeant les lignes avec de la cavalerie, il y découvrit un endroit peu gardé et plus facile que les autres, y donna, passa des premiers, et fut ensuite si bien secondé, le sieur de la Motte étant aussi entré d'un autre côté, que les ennemis abandonnèrent les lignes. Tout ce que put faire alors le marquis de Léganès fut de rassembler promptement ses troupes, de retirer son canon et de regagner le Milanais. Pendant le combat, le sieur de la Tour (1), gouverneur de Casal, en sortit avec partie de sa garnison pour joindre et aider le comte de Harcourt. Le général espagnol ne perdit pas deux mille

(1) Philippe de Torci, marquis de la Tour, gouverneur de Parthenai en Poitou, dès 1624, servit en Italie depuis 1625 jusqu'en 1640 qu'il eut le gouvernement de Casal. Maréchal de camp le 10 avril 1641, il fut employé à l'armée de Picardie et obtint le gouvernement d'Arras le 17 novembre. Lieutenant général le 20 septembre 1650, il contribua à la levée du siége de Guise et au combat de Réthel, et mourut à Arras en février 1652.

hommes dans cette action. Il se retira en si bon ordre, qu'on ne lui tua ensuite que peu de monde; mais il lui en coûta tout le bagage de son armée; et pour la consoler, il fut obligé de lui donner des quartiers de rafraîchissement.

Le comte de Harcourt, glorieux de ses grands succès, résolut d'aller investir Turin avec sa petite armée. Espérant qu'on lui enverroit des secours de France, il commença ses approches au mois d'avril, quoiqu'il sût que le prince Thomas avoit dans la place mille chevaux et six mille hommes de pié, dont deux régimens d'Espagnols naturels, outre, pour le moins, dix mille habitans portant les armes. Il forma donc un simple blocus, jugeant bien qu'il n'y avoit pas de raison, d'attaquer de vive force une ville qui renfermoit tant de monde et quasi autant de gens de guerre qu'en son armée. L'on se saisit d'abord d'un faubourg entre la place et le Pô, ensuite des Capucins, qui sont de l'autre côté de la rivière, sur un coteau où il y avoit deux petits forts qui commandoient le pont. L'on éleva la circonvallation d'un bord du Pô, près le Valentin, maison de plaisance de madame de Savoie, à l'autre, enceignant la ville et environ trois lieues de pays. Lorsque la circonvallation contre les secours fut en défense, on en com-

mença une autre contre les assiégés, à cause de leur grand nombre et de leurs fréquentes sorties, qui contraignoient nos troupes d'être toujours sous les armes.

Tandis que l'on y travailloit, le marquis de Léganès ayant assemblé son armée, marcha vers Turin pour le secourir avant que les deux circonvallations fussent acheveés. Lorsqu'il eut passé le Pô à Montcalier, le vicomte de Turenne alla avec une partie de la cavalerie et quelqu'infanterie, pour lui empêcher le passage d'une autre petite rivière (1) qui étoit entre son armée et les lignes. Il y eut un grand combat, où M. de Turenne fit merveilles et tua beaucoup de monde aux ennemis, jusqu'à ce qu'ayant reçu une mousquetade au travers du corps, il fallut l'emporter, et ses troupes se retirèrent, laissant le passage libre aux Espagnols. Le marquis de Léganès se posta ensuite à la vue des lignes, où il resta un mois pour couper les vivres à notre armée, qui essuya de grandes nécessités.

Ce fut alors que l'on nous envoya ordre, dans le Vivarais, de marcher en diligence au camp devant Turin. Nous étions environ

(1) La Sangone se jette dans le Pô entre Turin et Montcalier.

huit mille hommes de pié, qui traversèrent aussi-tôt le Dauphiné pour aller passer le Mont-Genève au-delà de Briançon, et de-là par la vallée de Pragelas à Pignerol, d'où, n'osant aller droit à Turin, à cause de l'armée ennemie qui étoit devant nous, nous gagnâmes Veillane, où le vicomte de Turenne qui n'étoit pas encore bien guéri de sa blessure, nous vint joindre. Nous n'avions pas plus de trois cents chevaux, et marchâmes fort serrés. Pendant ce temps, le marquis de Léganès n'osant venir à nous de peur que le comte de Harcourt le suivant, il ne se trouvât entre deux armées, résolut d'attaquer les lignes. Il trouva moyen d'avertir le prince Thomas du jour et de l'heure, et fit deux attaques en plein jour; l'une le long du Pô, vers le Valentin, près le quartier du comte de Harcourt, à laquelle il commanda lui-même les deux tiers de son armée; l'autre à environ une lieue plus loin du côté de la plaine, sur le chemin de France. Don Charles de la Gatta, général de la cavalerie, eut la conduite de cette attaque dirigée contre le quartier du sieur de la Motte, et formée par quatre mille hommes de pié et quinze cents chevaux. Ces attaques commencèrent en même temps au signal de trois coups de canon. Le marquis de Léganès fut repoussé après un

combat fort opiniâtre ; mais don Charles de la Gatta fit donner l'infanterie espagnole si hardiment, que la nôtre lâcha le pié et abandonna les lignes, où les ennemis ouvrirent aussi-tôt un passage pour leur cavalerie. Le sieur de la Motte étoit avec la sienne de l'autre côté, l'infanterie qu'il avoit ralliée et un renfort envoyé par le comte de Harcourt. Il vouloit tomber sur les Espagnols qui étoient le long des lignes ; mais Marcin, colonel Liégeois (1), très-brave et fort expérimenté, lui

(1) Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de Marcin, entré au service de France en 1635, en qualité de lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie liégeoise, servit en 1636 dans l'armée des maréchaux de Châtillon et de Brézé. Mestre de camp du corps dont il étoit lieutenant-colonel, il fut employé en Franche-Comté sous le duc de Longueville en 1637 et 1638, et passa avec ce général en 1639 en Piémont, où il servit jusqu'en 1642 qu'on l'envoya en Catalogne ; il revint en Italie en 1643, obtint le grade de maréchal de camp le 30 janvier 1644, et fit cette campagne, ainsi que celles de 1645 et de 1646, sous le duc d'Enghien, depuis prince de Condé. Il avoit été admis le 16 juillet 1645, dans le corps de la noblesse du Pays de Liége et du comté de Loos. On le fit lieutenant-général le 30 janvier 1647 ; il servit cette année et la suivante en Catalogne, où il commanda en chef en 1649. En février 1650, ses liaisons avec le prince de Condé, alors détenu par la cour, produisirent son arrestation et son emprisonnement dans la citadelle de Perpignan, d'où il sortit le 14

dit que l'infanterie ennemie, favorisée par nos lignes, tueroit toute notre cavalerie, sans que celle-ci pût l'enfoncer, et qu'il falloit attendre que les Espagnols s'éloignassent pour gagner la ville, entre laquelle et le retranchement il y avoit une lieue de prairie unie où on les pourroit charger avec avantage. Le sieur de la Motte déféra à ce prudent avis.

Peu après, Charles de la Gatta passa les lignes avec sa cavalerie et son infanterie, pour s'avancer vers Turin, croyant avoir tout

---

février 1651, pour reprendre le commandement de Catalogne le 16 avril ; mais il finit par conduire une partie de ses troupes au prince de Condé, déclaré contre le Roi, passa avec lui au service d'Espagne en 1653, fut nommé capitaine-général des armées le 13 juin, et rendit les années suivantes de grands services au roi Catholique dans les Pays-Bas. Charles II, roi d'Angleterre, avoit rassemblé quelques forces pour remonter sur le trône; il en donna le commandement à Marcin le 10 mars 1657, le décora de l'ordre de la Jarretière en février 1658, et bientôt l'Empereur lui conféra le titre de comte de l'Empire. Le cardinal Mazarin ne voulut pas consentir, à l'époque du traité des Pyrénées, que Marcin revînt en France ; il resta donc au service du roi d'Espagne, dont il commanda l'armée en 1667 contre la France : il fut battu le 31 août, près du canal de Bruges, par le marquis de Créqui, et mourut en 1673. Le Grand-Condé réussit à faire rentrer son fils au service de Louis XIV, qui le fit maréchal de France en 1703.

gagné ; mais dès qu'il fut au milieu de la prairie, la Motte tomba brusquement sur lui avec douze cents chevaux et autant d'infanterie, et mit d'abord en désordre ses troupes, qui ne s'attendoient pas à cette attaque. La Gatta se décida alors à s'approcher de la ville au grand trot, après avoir ordonné à son infanterie de faire la même chose en longeant la contrevallation des Français. Le sieur de la Motte abandonnant la cavalerie, tourna aussitôt contre cette infanterie, dont la partie qui étoit dans la prairie fut taillée en pièces après une seule décharge. Le reste, qui s'étoit réfugié dans nos redoutes, y fut attaqué avec tant de furie, qu'il ne s'en sauva pas un homme. La Gatta arriva aux portes de Turin avec ses quinze cents chevaux, en même temps que le prince Thomas y rentroit. Il en étoit sorti avec quatre mille hommes, qui chassèrent et tuèrent une partie de nos gardes avancées du côté de la ville ; mais voyant arriver le comte de Harcourt qui venoit de repousser le marquis de Léganès, il se retira lui-même. Il est certain, d'après le rapport des témoins de l'action, que s'il eût attaqué en même temps que le général espagnol, notre armée ne se pouvoit sauver ; mais on croit qu'il aima mieux, comme cela paroît assez, perdre Turin par

une composition qui lui faciliteroit un accommodement avec la France, que d'y voir le marquis de Léganès le plus fort; ce qui seroit arrivé s'il eût secondé de bonne foi l'attaque de nos lignes.

Nous arrivâmes au camp devant Turin, le lendemain de ce grand combat. Les corps morts des quatre mille fantassins espagnols qui y avoient été tués, étoient encore entassés sur le champ de bataille. Le marquis de Léganès repassa le Pô, et nous travaillâmes sans délai à l'achèvement de la ligne contre la ville, où il ne se trouvoit alors guère moins de cavalerie que dans notre camp. Il y avoit des escarmouches continuelles où il se perdoit toujours quelqu'un de part et d'autre. Les ennemis nous fatiguoient jour et nuit par des sorties. La garnison que nous avions dans la citadelle nous aidoit aussi à les tourmenter. Au bout de quinze jours la contrevallation fut en défense, mais nous y ajoutions sans cesse de nouveaux forts ou redoutes. Le comte de Harcourt nous avoit reçus avec une joie qui ne se peut exprimer. Le régiment de Normandie logea à son quartier avec dix compagnies du régiment des Gardes Françaises, qui y étoient déjà, et autant de Suisses. Il entroit, tous les jours, le tiers de notre monde en garde aux lignes et redoutes

contre la ville. Un mois après notre arrivée, le marquis de Léganès s'étant fortifié de quelque cavalerie et infanterie, se vint poster dans les collines de l'autre côté du Pô, à la portée du canon de la place, la rivière entre lui et nous. Nous avions seulement de l'autre côté nos forts des Capucins, trop bons et trop bien gardés pour qu'il les pût prendre, et l'ancien pont du Pô, au-dessous, pour y aller, et un autre que nous construisîmes près du Valentin, pour passer plus commodément de l'autre côté de la rivière.

La ville se trouva enfin incommodée du trop de cavalerie qu'elle renfermoit, le fourrage commençant à y être rare, ce qui obligea les assiégés à tenter une sortie de mille chevaux, tant pour soulager la place que pour fortifier l'armée du marquis de Léganès. Ils choisirent une nuit fort noire, et débouchèrent sur le quartier du sieur de la Motte, qui les reçut de manière qu'il n'en passa qu'environ quatre-vingt; soixante furent tués, et le reste repoussé dans Turin. Il se trouva parmi les morts une femme qui avoit toujours passé pour homme chez les ennemis, sous le nom de capitaine Hendrich. Elle étoit lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie allemande, et avoit épousé depuis dix ans, pour mieux

tromper le monde, une autre femme qui étoit la seule qui sût son secret. Au commencement on l'appeloit le capitaine *Capon*, parce qu'on ne lui voyoit point de barbe : elle avoit tué en duel, pour cette injure, un autre capitaine, ce qui la fit laisser en repos : elle passoit pour un des meilleurs officiers de l'armée des Espagnols qui, le lendemain de la sortie, envoyèrent réclamer instamment le capitaine Hendrich. On répondit que l'on n'avoit fait prisonnier aucun officier, et on mena les ennemis examiner les morts, où leur surprise fut étrange, quand ils reconnurent pour femme celui qu'ils avoient toujours cru un des plus braves officiers de leurs troupes. On leur rendit son corps : elle pouvoit avoir quarante ans. On a ajouté beaucoup de fables à cette histoire; mais ce que j'en dis est la pure vérité, qui fait voir une grande chasteté dans cette femme, et une discrétion non pareille dans celle qu'elle avoit épousée.

Le prince Thomas et le marquis de Léganès trouvèrent une assez belle invention pour s'écrire. Ils firent faire des boulets creux, dans lesquels ils mettoient leurs lettres, et qu'on fermoit avec une cheville de fer à vis. Comme le camp du marquis étoit à portée du canon de la place, ils avoient chacun en face

les uns des autres une pièce de canon, avec laquelle ils tiroient à coups perdus lorsqu'ils se vouloient écrire. Nous appellions cela leur courrier. L'on prit deux de ces boulets, que la foiblesse de la charge empêcha de porter jusqu'à la ville. Quand le prince Thomas jugea que le fourrage manqueroit à sa cavalerie, il résolut de faire un dernier effort avant que la disette mît les chevaux hors d'état de servir ; mais avant de rien entreprendre de sérieux, il fut presqu'un mois à tenter presque toutes les nuits de fausses attaques ; ce qui obligea le comte de Harcourt, qui savoit que les ennemis ne pouvoient plus guère tenir, à faire coucher toute l'infanterie dans les redoutes et le long des lignes. Nous rentrions le matin dans nos tentes pour nous reposer : cela dura trente jours, au bout desquels l'infanterie se trouva si fatiguée, que tous les corps chargèrent le chevalier du Repaire, capitaine, commandant le régiment de Normandie en l'absence du sieur d'Espanelle, qui ne servit pas cette campagne, de représenter au comte de Harcourt, qu'une garde de cent hommes par régiment suffisoit pour arrêter le premier effort des ennemis, en prenant de bonnes mesures pour que le reste des corps arrivât promptement, afin de la soutenir, et que si on en usoit autre-

ment, il étoit impossible que la plupart de l'infanterie ne périt dans les fatigues continuelles d'un si long siége.

Le général français approuva cet arrangement, et n'envoya ce soir-là, pour la garde, que des hommes détachés ; mais la même nuit, une heure avant le jour, soit que les ennemis eussent dans le camp quelqu'un qui les avertît de ce qui s'y passoit, soit par un simple effet du hasard, ils tentèrent leur dernier effort. Le prince Thomas sortit de la ville avec toutes ses troupes, et vint attaquer nos lignes et nos redoutes près du Valentin et le long du Pô, vers le pont de bateau par lequel nous communiquions avec les forts des Capucins, espérant, s'il s'emparoit de ce pont, joindre le marquis de Léganès, qui marcha toute la nuit à travers les collines voisines du Pô, et où il étoit campé une lieue plus bas ; mais comme il avoit un grand tour à prendre pour éviter nos forts et des défilés difficiles à passer, il ne put arriver à la vue du pont qu'au lever du soleil. Pendant sa marche, le prince Thomas le croyant plus proche, attaqua nos lignes demi-heure avant le jour, après avoir fait tirer successivement trois coups de canon pour avertir le général espagnol. Ces coups, et la grêle de mousquetades qui les suivit,

firent mettre incontinent l'armée sur pié.

Notre régiment se trouva prêt en un instant, et Roqueservières (1), maréchal de bataille, vint lui ordonner de marcher promptement vers le Valentin, pour s'opposer aux ennemis. Ce lieu étant assez proche, nous y fûmes bientôt, et y trouvâmes le vicomte de Turenne à la tête de la cavalerie, et ralliant l'infanterie qui avoit abandonné les redoutes et les lignes. Aussi-tôt qu'il nous apperçut, il dit à notre commandant d'attaquer la redoute la plus voisine, d'où les ennemis faisoient grand feu, et qu'il nous soutiendroit avec sa cavalerie, en attendant que les gardes et les autres corps fussent arrivés. C'étoit au chevalier de Sévigné, comme capitaine, et à moi, comme lieute-

(1) Jacques de Borelli de Roqueservières, capitaine d'infanterie le 20 mars 1635, servit toujours en Italie jusqu'à la fin de 1652, y obtint le grade de mestre de camp le 15 juillet 1641, de sergent de bataille en octobre 1643, et de maréchal de camp le 30 septembre 1651. Nommé commandant de Saint-Jean d'Angéli le 22 janvier 1653, il y mourut le 19 février 1654, âgé de soixante ans. Il ne faut pas le confondre avec un sergent de bataille du même nom, qu'on croit son frère, et qui servit à l'armée d'Allemagne sous les maréchaux de Guébriant et de Turenne. Il a été question de lui dans ces Mémoires, à l'époque de 1638.

nant, à mener les hommes détachés. Je me mis à la tête de trente mousquetaires, soutenus par lui avec cinquante; et à notre gauche Ivernaut, lieutenant, et de Breuil, mon capitaine, avec pareil nombre d'hommes dans le même ordre. Le corps marchoit ensuite pour nous appuyer. Nous assaillîmes cette redoute de deux côtés, où les ennemis nous reçurent fort résolument; ils nous tuèrent d'abord la Forêt, enseigne, qui étoit avec moi, et plusieurs soldats; mais Sévigné, le Breuil, Ivernaut et moi, montâmes si vîte chacun de notre côté, qu'ils se jetèrent dans la prairie vers leur armée, par une ouverture qu'ils avoient faite, et regagnèrent leurs troupes qui étoient en bataille derrière. Nous sortîmes aussi de la redoute après y avoir laissé un sergent avec quelques soldats, et rejoignîmes notre régiment, près duquel étoit le comte de Harcourt et toute sa cavalerie.

Il nous ordonna aussi-tôt d'aller reprendre la redoute du bout de notre pont que les ennemis avoient gagnée, et qui les rendoit maîtres du passage. Comme elle étoit fort grande, il s'y trouvoit cinq cents Espagnols commandés par cinq capitaines et autant d'alferès (1). Le

(1) Enseignes.

comte de Harcourt poussa avec sa cavalerie jusque sur le bord du fossé, où une mousquetade lui perça son chapeau à fleur de tête. Il l'ôta, et le montrant, dit de bonne grace : *Le coup est favorable*, sans quitter la place, quoique très-périlleuse. En abordant la redoute, les ennemis nous firent une furieuse décharge, de laquelle le chevalier du Repaire, notre commandant, et Serisi, lieutenant, furent blessés à mort. Nous ne laissâmes pas de monter dans la redoute, malgré les efforts des ennemis qui, après que nous les eûmes joints, se trouvèrent si pressés par leur grand nombre, qu'ils ne se pouvoient défendre. Cet inconvénient et l'épouvante les obligèrent à demander quartier. Nous prîmes tous les officiers, et le commandant se rendit à moi; mais craignant qu'on ne le tuât dans la presse, je le fis monter sur le parapet, d'où un de nos soldats le poussa malicieusement dans le fossé. Les nôtres lui donnèrent force coups après sa mort, sans que je le pusse empêcher, ce qui me donna un déplaisir très-sensible. Le comte de Harcourt nous crioit toujours que l'on ne fît point de quartier, mais on ne laissa pas de sauver les officiers. Quant aux soldats, on les obligea de sortir de la redoute, et il les fit tailler en pièces par sa cavalerie. Comme on les tuoit,

un de nos capitaines, appelé Charompré, en voyant un tout sanglant qui, échappé à quatre ou cinq soldats, essayoit de se sauver, courut l'épée à la main pour leur faire lâcher prise; le comte de Harcourt, poussant en même temps son cheval de ce côté, le capitaine s'arrêta, lui supposant la même intention; mais le comte aborda ce misérable, qu'il acheva en lui abattant la moitié de la tête. Cette action, que je ne vis pas, mais que l'officier me raconta presque aussi-tôt, nous parut indigne d'un Prince de si haute réputation. Je sais bien qu'il s'excusoit d'avoir fait tuer ces malheureux, sur ce que le prince Thomas étoit encore en bataille devant nous; mais l'acte que je viens de rapporter ne pouvoit partir que de pure cruauté. Le prince Thomas étoit toujours dans la prairie à la vue de nos redoutes, mais sans oser tenter une nouvelle attaque avant l'arrivée des Espagnols, parce qu'il croyoit que notre armée entière étoit là, quoique, jusqu'après la reprise de la dernière redoute, il n'y eût d'infanterie que notre régiment; mais incontinent après, les Gardes arrivèrent, et ensuite toute l'armée. Le jour augmentant, le prince Thomas crut devoir se retirer, de peur de notre canon, et parce qu'il ne voyoit point paroître le marquis de Léganès, dont nous

découvrîmes un quart-d'heure après l'avant-garde qui commençoit à descendre les collines; mais quand les Espagnols nous virent en bataille près de notre pont et les Piémontais retirés, ils firent la même chose; ce qui leur fut facile, à cause des bois et des hauteurs (1).

Le lendemain, le prince Thomas n'ayant plus de fourrages et que fort peu de vivres, parla de capituler, ce qu'il fit au bout de quelques jours, et il obtint une composition telle qu'il voulut. Je le vis sortir de la place à la tête de quinze cents chevaux et de quatre mille hommes de pié. Le comte de Harcourt et lui s'embrassèrent tout à cheval. Nous le saluâmes de la pique, comme s'il eût été notre général. Il se retira à Ivrée qui étoit encore à lui, aussi bien que Villeneuve-d'Asti et plusieurs autres places. Turin se rendit le 24 septembre, après six mois de siége ou plutôt de blocus. Le régiment des Gardes et le nôtre entrèrent dans la place, où nous fûmes quinze

(1) Il faut que la conduite de M. de Campion eût été bien éclatante dans cette occasion; car les actions d'un simple lieutenant sont rarement remarquées : néanmoins on lit dans la Gazette extraordinaire de France du 4 octobre 1640, *qu'il témoigna la plus grande bravoure à la défense des lignes devant Turin, attaquées le 14 septembre par le prince Thomas de Savoie.*

jours, pendant lesquels Madame Royale et le duc de Savoie y revinrent. On leur fit une superbe entrée avec des feux de joie magnifiques. Après cela, on mit d'autres troupes dans Turin, et notre régiment s'alla rafraîchir à Rivarole (1) et les villages voisins, dans le comté de Canavèse (2), à quatorze ou quinze milles de Turin. Nous restâmes dans ces quartiers jusqu'à la Toussaints, que, repassant par Turin, l'on nous envoya à Quiers, à cinq milles de l'autre côté du Pô; et vers Noel, nous marchâmes avec la plupart de l'armée à Asti, sur l'espérance que le prince Thomas avoit donnée au seigneur Mazarin (3), qui étoit venu de la part du roi pour traiter son accommodement avec la France, le duc de Savoie son neveu et Madame Royale, que Don Maurice, son frère bâtard, qui commandoit dans Asti, le remettroit au comte de Harcourt. Nous nous

(1) Sur la rive droite de l'Orco qui se jette dans le Pô au-dessus de Chivas.

(2) Ivrée en est la principale ville.

(3) Jules Mazarini, né le 14 juillet 1602, d'abord capitaine d'infanterie dans un régiment italien, cardinal le 16 décembre 1641, principal ministre d'Etat le 5 décembre 1642, après la mort du cardinal de Richelieu, premier ministre en juillet 1643, mort le 9 mars 1661. Le cardinal de Retz dit de lui dans ses Mémoires, (tome premier,

y présentâmes une nuit du côté de la citadelle, pensant y entrer, pour défaire ensuite trois mille Espagnols qui étoient en garnison dans la ville. Mais soit que le prince Thomas eût donné un autre ordre secret à Don Maurice, ou que celui-ci ne voulût pas remettre la place sans être assuré d'une bonne récompense, il nous renvoya comme nous étions venus, après nous avoir fait souffrir long-temps un froid très-violent. Notre régiment retourna à Quiers.

(1) J'allai passer les Rois à Turin, où je reçus une lettre de mon frère aîné, qui me mandoit de venir à Paris, et m'assuroit que je ne resterois pas sans emploi. Cette espérance, jointe au déplaisir de n'avoir pas eu la compagnie du chevalier du Repaire, après avoir fait au dernier combat de Turin des choses dont toute l'armée parloit fort avantageusement, me fit

---

livre deuxième, page 126): « *Sa naissance étoit basse, son* » *enfance honteuse. Au sortir du Colisée, il apprit à piper,* » (escroquer); *ce qui lui attira des coups de bâton d'un* » *orfévre de Rome appelé Moreto. Il fut capitaine d'infan-* » *terie en Valteline, et Bagni, qui étoit son général, m'a* » *dit qu'il ne passa dans la guerre, qui ne fut que de trois* » *mois, que pour un escroc* ». Il ne perdit pas cette habitude; car ses contemporains l'accusèrent de friponner au jeu, même depuis qu'il fut ministre.

(1) Ce qui suit se rapporte à 1641.

songer à partir. Le Roi avoit répondu pour toute raison au sieur d'Espanelle, qui lui demanda la compagnie pour moi, que j'étois frère de Campion qui étoit à M. le comte de Soissons, et négocioit toutes ses affaires. Cela me détermina à suivre le conseil de mon frère, et à vendre ma lieutenance, afin de chercher une autre voie honorable de faire fortune. Je pris congé du comte de Harcourt, et m'en revins avec plusieurs officiers de notre régiment, par Suze, le Mont-Cénis, la Savoie et Chambéri à Lyon, et de-là à Paris.

J'avois une extrême impatience de savoir la cause du changement de ma maîtresse, à laquelle je m'étois lassé d'écrire, n'en recevant plus de réponse. J'allai en arrivant chez une de ses cousines-germaines, qui avoit quelque sorte de confidence avec moi sur cette affaire, quoique je ne m'y fiasse pas entièrement. Elle m'avoit mandé à l'armée, qu'elle me diroit la cause du silence de sa parente, mais qu'elle ne pouvoit l'écrire. Sur la prière de m'éclaircir sur ce point, elle dit d'abord que mademoiselle Fontaine se plaignoit que je lui écrivois des lettres trop libres. Je repartis que ce reproche m'engageoit à lui prouver par les siennes, que les choses où elle trouvoit à redire, n'étoient que des réponses à d'autres bien plus hardies.

J'observai ensuite, qu'il y avoit certainement des motifs qu'elle me cachoit. Elle répondit que pourvu que je l'assurasse de ne faire aucun bruit, elle me confieroit tout ; ce que je lui promis. Elle me dit alors qu'un nommé Batisse, capitaine des gardes de l'archevêque de Bordeaux (1), général de l'armée navale du roi, avoit entièrement gagné les bonnes graces de ma belle-sœur, par sa complaisance et ses présens, et ensuite celles de sa fille, par son adresse et la facilité que la mère lui donnoit de l'entretenir. Ce changement, que j'appris

(1) Henri d'Escoubleau de Sourdis, d'abord évêque de Maillezais, dont le siége a été transféré à la Rochelle, prit possession de l'archevêché de Bordeaux le 17 août 1630, après avoir suivi dans ses expéditions militaires, depuis 1627 jusqu'en 1630, Louis XIII qui le nomma le 14 mai 1633 commandeur de ses ordres, et le 12 avril 1636, général de son armée navale et de celle de terre qu'on embarquoit, conjointement avec le comte de Harcourt. L'archevêque étoit un guerrier intrépide qui se signala dans beaucoup de circonstances. Il commanda en chef l'armée navale de l'Océan en 1640 et 1641. Sa flotte, trop foible pour résister à celle des Espagnols, laissa entrer dans Taragone, le 20 août 1641, un secours, qui empêcha de prendre la place. Ce revers lui attira la disgrace du cardinal de Richelieu, et il se retira à Carpentras. Appelé en 1645 pour présider l'assemblée du clergé, il mourut à Auteuil le 18 juin, âgé de cinquante-un ans.

encore d'ailleurs, ne put chasser ma passion, mais le juste déplaisir que j'en ressentis eut assez de force pour m'ôter le dessein d'épouser celle qui en étoit l'objet. Je résolus seulement d'empêcher que celui qui avoit été cause de mon chagrin ne la possédât jamais, et après cela, de lui laisser la liberté de suivre la première inclination qui lui viendroit.

J'allai voir mon frère qui étoit à Paris, et à la première occasion que j'eus de parler en particulier à sa belle-fille, je lui dis, que je me plaignois plus de moi que d'elle, puisque son premier changement auroit dû m'épargner le déplaisir du second; que j'avouois ma foiblesse, mais que j'espérois que ce seroit une correction pour le reste de ma vie. Mademoiselle de Fontaine voulut chercher à se justifier, mais elle s'en tira mal. Je lui dis que je la laissais libre de suivre à l'avenir ses penchans, mais que pour celui auquel elle avoit cédé à mon préjudice, j'en empêcherois l'effet. Elle s'emporta contre moi avec assez de violence. Je ne répondis à cette colère que par une révérence fort humble, et allai chez Batisse pour lui faire tirer l'épée; mais je le trouvai malade d'une fièvre continue qui le mit si bas, qu'il fut deux mois sans quitter le lit. J'en louai Dieu depuis, car j'appris qu'avant de

s'embarquer à la recherche de mademoiselle de Fontaine, il avoit fait demander à mon frère, si j'y pensois encore, protestant, dans ce cas, de n'y jamais songer. Mon frère répondit, quoiqu'il sût le contraire, que j'étois guéri de ma passion, et n'avois plus nulle pensée pour ce mariage : il est clair qu'il le desiroit ainsi.

J'avoue que les procédés de mon frère en cette affaire et en plusieurs autres, m'ont ôté toute la croyance que j'avois en lui et en son amitié, et fait éviter son commerce particulier, quoique je n'aie pas cessé de l'aimer. Ce qui me piqua encore contre lui, fut lorsque je lui demandai, au sujet de la lettre qu'il m'avoit écrite en Piémont, à quel emploi il songeoit pour moi, la manière embarrassée dont il répondit, qu'avec le temps je n'en manquerois pas. Je lui repartis que j'étois bien fâché d'avoir, sur sa lettre, vendu mon équipage et pris congé de mes camarades, en disant que je ne reviendrois pas au régiment de Normandie, parce que, d'après cela, je n'osois y retourner dans la crainte que l'on ne se moquât de moi, pour avoir cru des chimères. Je vis bien que mon frère étoit fâché de m'avoir fait venir, et qu'il m'avoit écrit trop légèrement, sur quelque vaine espérance de changement à la Cour, touchant les affaires du

comte de Soissons, de qui le traité pour demeurer quatre ans à Sédan, finissoit en ce temps-là. Quoi qu'il en soit, je fis demander au roi la permission de vendre ma charge; mais comme le cardinal de Richelieu lui avoit déjà inspiré la pensée de ruiner le comte de Soissons, il répondit au marquis de Cinq-Mars (1), grand écuyer de France, qui lui parla pour moi, qu'il se garderoit bien de le permettre, puisqu'apparemment je ne voulois me défaire de mon emploi au régiment de Normandie, que pour aller trouver le comte de Soissons. J'assurai M. le Grand (2), lorsqu'il m'apprit la volonté du roi, que j'allois chez mes parens, résolu d'y demeurer tranquille, après un traitement si étrange pour un homme qui avoit aussi bien servi que moi. Il répliqua que je prisse patience et me tinsse en repos pendant la campagne, parce que l'hiver il me répondoit que j'obtiendrois la permission que je

(1) Henri Ruzé d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, grand-écuyer de France, décapité à Lyon avec M. de Thou, le 7 septembre 1642, âgé de vingt-deux ans. Il étoit favori de Louis XIII, qui ne l'appeloit que *cher ami*. Il étoit le second fils du maréchal d'Effiat.

(2) A la cour, on appeloit simplement le grand-écuyer, *Monsieur le Grand*, et le premier écuyer, *Monsieur le Premier*.

demandois, et que même il feroit autre chose pour moi. Je le remerciai, en l'assurant de suivre ses sentimens, qui étoient conformes aux miens.

Je me retirai en Normandie, où il y avoit trois ans que l'on ne m'avoit vu. J'étois presque toujours chez le sieur du Parc, mon oncle. Après que j'y fus arrivé, mon frère retourna auprès du comte de Soissons à Sédan, pour aller de là à Bruxelles, négocier de sa part le traité qu'il fit bientôt avec le roi d'Espagne. Cela fit revenir ma belle-sœur, incontinent après Pâques, à Vert, village qu'habitoit le sieur du Parc. Je voyois tous les jours sa fille, pour laquelle je conservois mon ancien attachement, mais non le dessein de l'épouser, quoiqu'elle témoignât le desirer, sa légèreté m'en ayant totalement ôté la pensée. Les inquiétudes que me donnoit cette passion sans nulle visée, me firent prendre une résolution tout-à-fait étrange pour un amoureux : ce fut de chercher les moyens de marier celle qui causoit toutes mes sollicitudes, pour, après, ne la plus voir que par hasard. Je fondai ce plan sur la réflexion que, quoique je ne desirasse plus d'être son mari, je ne laissois pas d'éprouver, malgré moi, une passion violente, à laquelle l'état libre où elle étoit servoit,

malgré moi, de nourriture. Je crus avec apparence que sitôt que je la verrois possédée par un autre, le dégoût et la raison chasseroient une affection si préjudiciable à mon repos. Ces considérations me décidèrent à chercher cette médecine, quoique je jugeasse assez que les commencemens seroient pleins d'une violente amertume.

J'avois un parent assez riche, bien fait et très-aimable, qui voyoit souvent mademoiselle de Fontaine et se plaisoit avec elle, à cause de la vivacité de son esprit qui avoit des charmes tout particuliers, sans néanmoins avoir d'autre pensée que celle de se divertir, tant parce que le cardinal de Richelieu, près duquel il avoit été nourri, vouloit qu'il fût d'Eglise, et lui promettoit de grands avantages en cas qu'il embrassât cette profession, que pour ma considération, me croyant toujours occupé d'un projet de mariage. Je jugeai ce gentilhomme, appelé le sieur des Resvintes, fort propre à faire réussir mon nouveau dessein, parce que je savois qu'il plaisoit assez à la demoiselle, et que son bien, sa naissance et sa personne ne pouvoient inspirer d'éloignement ni à ma belle-sœur, ni à mon frère. Un jour que des Resvintes me faisoit la guerre sur ma passion, je répondis que pour lui prouver qu'elle n'étoit

pas aussi violente qu'il s'imaginoit, j'étois prêt à lui céder mes prétentions. Il repartit en raillant; mais moi, poursuivant sérieusement mon discours, je l'assurai que je ne pensois plus à ce mariage, et lui fis voir ensuite que le parti étoit très-avantageux pour lui, quant à la fortune et à la personne. Il en convint; mais il ajouta que deux choses le retenoient: la crainte qu'on ne le voulût pas écouter, et que son père ne refusât son consentement, dans l'espoir que le cardinal l'enrichiroit par la soutane. Je me chargeai de lever la première de ces difficultés, en le faisant agréer par la demoiselle et ses parens; et pour la seconde, je lui dis que son père l'aimant tendrement, ne s'opposeroit sans doute jamais à un mariage avantageux, dans l'espérance d'une fortune que divers accidens pouvoient rendre fort incertaine. Enfin nous demeurâmes d'accord, que je sonderois les intentions de la mère et de la fille, pendant qu'il iroit savoir celles de son père.

J'allai représenter à mademoiselle de Fontaine, qu'elle ne trouveroit point de satisfaction avec Batisse, tant pour son peu de bien qu'à cause de l'éloignement de son pays (1);

(1) Il étoit probablement de la province de Guienne, ou du Languedoc.

que d'ailleurs je périrois plutôt que de souffrir ce mariage, quoique j'eusse résolu de ne songer de long-temps au mien; mais que pour lui faire voir que loin de vouloir empêcher son établissement, je desirois au contraire y contribuer de tout mon pouvoir, j'avois à lui proposer un parti assez avantageux, dont je savois que la personne lui étoit fort agréable. Après avoir défendu foiblement l'intérêt de Batisse, elle dit qu'elle m'étoit si obligée de la façon dont j'en usois avec elle, que je me pouvois assurer qu'elle suivroit mes avis de préférence à ceux de ses parens, et qu'elle consentoit que je parlasse à sa mère, aussi-tôt que je saurois que le père de des Resvintes consentoit qu'il la recherchât. Je les vis l'un et l'autre peu de jours après, et ils me prièrent d'acheminer la chose, en m'assurant qu'ils m'auroient des obligations éternelles, si je la faisois réussir. Je parlai alors à ma belle-sœur, laquelle trouvant le parti assez bon pour sa fille, ne songea plus à Batisse.

Le sieur du Parc, mon oncle, fut alors invité par le père de des Resvintes de faire la proposition à tous les parens de la demoiselle qui agréèrent la recherche, et me prièrent de m'informer exactement du bien du cavalier. Je rendis compte ensuite à celle-ci de ce que

je savois, qui étoit beaucoup moins que nous n'avions cru, elle et moi. J'observai que comme je ne travaillois que pour son intérêt et sa satisfaction, je la priois de me prescrire le rapport qu'elle desiroit que je fisse à ses parens. Lassée de tant d'amours inutiles et voulant un mari, elle me sollicita de présenter les choses de manière à faire réussir l'affaire, qui fut alors comme conclue, sans néanmoins s'achever, parce que ma belle-sœur voulut, comme il étoit juste, que mon frère y fût présent. Il étoit alors occupé à négocier le traité que le comte de Soissons conclut avec le roi d'Espagne, pour faire la guerre en France. Après l'avoir achevé, il revint à Sedan, d'où il m'envoya son valet-de-chambre, pour m'offrir, de la part du comte, une compagnie et la majorité dans un régiment d'infanterie qu'il levoit pour sa garde. Je lui mandai qu'ayant encore charge dans un des vieux régimens du Roi, je ne pouvois prendre parti que je ne l'eusse vendue ou remise, proposition inutile à faire pendant la campagne, mais que je répondois de me décider l'hiver à l'un ou à l'autre expédient, et que lorsque je serois libre, je ne m'engagerois point sans son avis. Peu après, le comte de Soissons envoya mon frère au duc de Lorraine, pour négocier un traité

entre eux et la jonction de leurs troupes. Tandis qu'il travailloit à ce traité, la bataille de Sedan se donna, où le comte périt malheureusement en la gagnant (1), et il retourna à Sedan auprès du duc de Bouillon, qui ayant fait un accommodement pour tous ceux qui avoient suivi ce parti, mon frère revint chez lui.

On parla alors d'achever le mariage de sa belle-fille, qui traîna néanmoins jusqu'à la fin de l'année. Pendant ce temps, j'étois dans les transes où l'on peut croire que se trouve un amoureux passionné qui cherche lui-même à

(1) Louis XIII, qui avoit donné au comte de Soissons le commandement de l'armée de Champagne en juillet 1636, lui confia, le 31 août suivant, celui de l'armée de Picardie, où les Espagnols avoient pénétré et fait de grands progrès, qu'il arrêta. En avril 1637, nommé de nouveau général de l'armée de Champagne, il se brouilla ouvertement avec le cardinal de Richelieu. Si le Prince étoit hautain, le ministre étoit encore plus fier ; il ne lui pardonnoit pas d'avoir refusé avec mépris d'épouser sa nièce, veuve d'Antoine de Grimoard-Beauvoir, marquis de Combalet, ensuite duchesse d'Aiguillon. Le cardinal cherchoit à perdre le comte de Soissons, qui de son côté vouloit le faire tuer ; et il y auroit probablement réussi en 1636 à Amiens, sans la foiblesse du duc d'Orléans qui étoit du complot et qui n'osa jamais donner le signal. Le comte de Soissons se retira à Sedan en 1637 avec la per-

s'ôter l'espérance. Je ne laissois pas d'être toujours auprès de celle qui causoit toutes mes peines; ce qui ne servoit pas peu à les entretenir. Toute ma consolation consistoit dans l'entretien de mon frère le bénéficier, qui demeuroit comme moi chez le sieur du Parc, et qui est un des plus sages, judicieux et vertueux hommes du monde, d'ailleurs très-studieux et avec une entière connoissance des belles-lettres. Il aidoit à soulager mes ennuis sans en connoître le principe, que je ne confiois à personne. Un peu avant la conclusion du mariage, je m'apperçus que le sieur des Resvintes, tant par ce qu'il savoit du passé

---

mission du Roi, qui l'autorisa à y rester quatre ans. En 1641, le dépit et sa haine contre le cardinal lui firent oublier ce qu'il devoit à son souverain. En même temps que ses agens, au nombre desquels on comptoit l'abbé de Retz, depuis cardinal de ce nom, préparoient un soulèvement dans Paris, le comte de Soissons rassembloit une armée, et traitoit avec l'Espagne pour en obtenir des secours. Le Roi envoya contre lui le maréchal de Châtillon, qui fut battu à la journée de la Marfée, près de Sedan, le 6 de juillet 1641; mais le comte de Soissons y perdit lui-même la vie. Les uns prétendent qu'il se tua lui-même en voulant hausser la visière de son casque avec le bout d'un pistolet, dont le coup lui partit dans la tête; d'autres croyent qu'il fut assassiné par un inconnu gagné par le cardinal.

que pour me voir trop assidu près de sa maîtresse, avoit pris quelque jalousie de moi, sans m'en rien témoigner; mais il vivoit plus froidement avec elle. Je feignis de ne pas appercevoir ses soupçons; mais je résolus, sitôt que l'affaire seroit conclue, de prendre congé de tous deux, pour ne les plus revoir, espérant guérir ainsi cette importune passion, et pour que l'on ne crût pas que j'eusse contribué à ce mariage par des vues malicieuses ou détournées; ce qui étoit loin de ma pensée. Quand il en fut temps, je les pris l'un et l'autre devant la dame de Bailleul, leur parente et la mienne, et leur dis que la chose que j'avois ménagée étant signée, j'allois m'éloigner d'eux pour quelques années, afin d'ôter matière à penser, que dans une affaire où je n'avois agi que pour leur commune satisfaction, j'y eusse mêlé quelques vues d'un intérêt répréhensible, et que je prenois congé d'eux en les priant d'aimer un homme qui avoit négligé son avantage pour ne s'occuper que du leur. Des Resvintes me dit tout ce qu'il put pour me faire changer, ayant, nonobstant les soupçons qu'il avoit eus, une véritable amitié pour moi, qui augmenta encore en voyant, par cette dernière action, que j'avois agi en homme désintéressé. Comme je le vis s'opi-

niâtrer à me retenir, je lui dis que s'il ne me vouloit laisser partir pour son intérêt, il le souffrît pour le mien et pour mon repos, que je ne trouverois que dans l'éloignement et les voyages. Il consentit enfin à ce que je voulus et mademoiselle de Fontaine aussi, son esprit léger la faisant résoudre facilement à tout. Bientôt après mon départ, ils consommèrent leur mariage, et restèrent ensemble assez heureux quatre ou cinq ans, après lesquels il fut tué en Flandre au service du Roi. Elle resta veuve avec quatre filles, et je l'ai fort peu vue depuis, quoique six mois d'absence m'eussent si bien guéri, qu'il m'eût été alors bien plus mal-aisé d'avoir de l'amour pour elle, que je n'avois eu de peine à perdre ma passion.

Au commencement de 1642, après avoir servi le Roi dans ses armées dix années sans interruption, les trois premières dans de nouvelles troupes d'infanterie, et les sept autres dans le régiment de Normandie, y faisant au commencement la fonction d'enseigne, puis de lieutenant et suppléant le major, je partis de chez le sieur du Parc pour aller à Paris, d'où incontinent après je me rendis à Saint-Germain, pour demander permission au Roi de vendre ma charge; ce qu'il m'accorda aussitôt, la mort du comte de Soissons levant les

difficultés qu'il avoit faites. Il me voulut obliger à prendre une compagnie de cavalerie; mais je le remerciai avec le respect que je devois, parce que mon frère qui, après la bataille de Sedan, s'étoit attaché au duc de Vendôme (1), m'avoit quasi engagé à faire la même chose avec le duc de Beaufort, son fils (2). Nous allâmes à Vendôme, où étoit la duchesse (3) avec les ducs de Mercœur (4) et de Beaufort ses fils, et mademoiselle de Vendôme (5) sa fille. Le duc son mari étoit retiré en Angleterre, parce que le cardinal de Riche-

---

(1) César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Etrées, né en juin 1594, mort le 22 octobre 1665.

(2) François de Vendôme, duc de Beaufort, né en janvier 1616, tué dans une sortie au siége de Candie le 25 juin 1669.

(3) Françoise de Lorraine, fille d'Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, et de Marie de Luxembourg, morte le 8 septembre 1669, âgée de soixante-dix-sept ans.

(4) Louis de Vendôme, d'abord marié à Laure Mancini, nièce du cardinal Mazarin, morte en 1657, et ensuite cardinal et légat *à latere* en France, mort le 6 août 1669. Il fut père du célèbre duc de Vendôme qui commanda les armées de Louis XIV et de Philippe V.

(5) Elisabeth, mariée dans la suite à Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, tué le 4 juillet 1652 par le duc de Beaufort, son beau-frère; morte le 19 mai 1664.

lieu l'accusoit de l'avoir voulu faire assassiner par des hermites. Nous fûmes très-bien reçus à Vendôme. Le duc de Beaufort témoigna une grande passion que je m'attachasse à lui, de sorte qu'en le quittant avec mon frère, je lui promis de le revenir trouver, sitôt qu'il auroit fait agréer au duc son père, ne faisant en ce temps-là nulle chose sans sa permission, que je suivisse sa fortune, ce qui fut approuvé; de sorte que je retournai peu après à Vendôme, où il me reçut avec de grandes marques de joie, et vécut en ce temps-là, et toujours depuis, avec moi d'une façon tout-à-fait obligeante, et avec plus de civilité que les Princes n'en ont d'ordinaire (1) pour les gentilshommes qui se sont donnés à eux; de manière que je pris dès-lors un zèle et une affection pour lui, que nuls mauvais traitemens ne m'ont pu faire perdre.

Nous passâmes deux mois à Vendôme à chasser et à nous divertir avec les dames, au bout desquels le marquis de Cinq-Mars, grand-écuyer de France, ayant été arrêté avec le

(1) Il étoit rempli de courage et d'audace, et affectoit des manières plus que simples, c'est-à-dire populaires et même grossières, pour couvrir des artifices et des finesses, qu'il poussoit aussi loin que le peut un esprit borné.

sieur de Thou à Narbonne, où étoit la cour après la prise de Perpignan (1), à cause que l'on avoit découvert un traité que les ducs d'Orléans, de Bouillon et lui avoient fait avec le roi d'Espagne, pour, avec son assistance, faire la guerre en France, jusqu'à ce qu'ils eussent contraint le Roi d'éloigner le cardinal de Richelieu de sa personne et de ses affaires, et de faire la paix avec le roi Catholique, en lui rendant tout ce qu'il avoit conquis sur lui, depuis la déclaration de guerre en 1635. La prise du grand-écuyer fit peur à tous ceux qui avoient été dans ses intérêts. Le duc de Beaufort n'étoit pas du nombre ; mais comme il s'étoit engagé envers le duc d'Orléans, son oncle, qu'en cas qu'il entreprît quelque chose contre le cardinal, il l'aideroit de sa personne, de ses amis et de ses serviteurs, il eut peur que le cardinal, ennemi déclaré de la maison de Vendôme, ne cherchât les moyens de le faire passer pour participant de ce dernier traité, afin de trouver occasion de le perdre. Néanmoins il ne témoigna rien de sa crainte et se divertit comme à l'ordinaire, jusqu'à ce que, peu de temps après, un gentilhomme de la maison du Roi, appelé Névilli, lui apporta une

(1) Cette place se rendit aux Français le 9 septembre.

lettre de S. M., par laquelle elle lui mandoit, qu'elle avoit été avertie que le grand-écuyer l'avoit voulu embarquer dans ses mauvais desseins, et qu'il avoit refusé d'y entrer, dont elle lui savoit bon gré, quoiqu'il eût fait la faute de ne pas lui donner avis de cette proposition ; que cependant elle l'oublieroit, pourvu qu'il la vînt trouver aussi-tôt, pour lui rendre compte de ce qu'il savoit de cette affaire.

Le duc étoit à la chasse lorsque Névilli arriva. On le fut avertir aussi-tôt du sujet de sa venue, qui le fit résoudre à faire le malade, pour avoir le temps de songer comme il se conduiroit en cette occasion. Il dit en revenant qu'il avoit la fièvre, et le lendemain on lui frotta le visage et tout le corps d'une certaine eau qui lui fit paroître par-tout des marques de rougeole. Après s'être fait voir en cet état à Névilli, il écrivit au Roi, qu'il ne savoit rien des affaires du grand-écuyer, ayant toujours été son ennemi, et que sans sa maladie il ne manqueroit pas d'aller trouver S. M. Peu après, Névilli apporta un commandement plus exprès au duc de Beaufort d'aller à la cour, s'il ne vouloit qu'on le crût criminel. Il étoit toujours au lit pendant le jour, à cause de sa feinte maladie. Le soir, la duchesse sa mère, le duc de Mercœur et la princesse sa

sœur se trouvèrent dans sa chambre, où ils firent venir un prêtre de l'Oratoire, leur confident et très-habile homme, nommé le Père la Boulaye, le sieur de Vaumorin, qui avoit la confiance du duc de Vendôme, et négocioit toutes ses affaires en France, allant et venant d'Angleterre chaque fois qu'il le falloit, et moi en qui le duc de Beaufort se fioit déjà entièrement, afin de résoudre tous ensemble ce qu'il étoit à propos de faire pour le sortir de cet embarras. Passionnément amoureux de la duchesse de Montbazon (1), il ne pouvoit se résoudre à quitter la France pour se mettre en sureté. Il nous dit, qu'après avoir fait quelque temps le malade, il pourroit, changeant souvent de lieu, obtenir par ses amis, que le Roi le laissât en repos, ou attendre que les circonstances devinssent différentes. La duchesse sa mère et le duc de Mercœur qui craignoient que cette affaire n'achevât de perdre leur maison, étoient d'avis qu'il allât à la cour, ou se retirât en Angleterre auprès du duc de Vendôme; mais le Père la Boulaye, mon

(1) Marie de Bretagne, fille de Claude de Bretagne, comte de Vertus, et de Catherine Fouquet de la Varenne, duchesse de Rohan-Montbazon, veuve le 16 octobre 1654, morte le 28 avril 1657, dans sa quarante-cinquième année.

frère qui étoit arrivé pendant notre conférence, Vaumorin et moi, nous étant trouvés tous de la même opinion, nous dîmes que, puisque le Roi avoit commandé deux fois au duc de l'aller trouver, il étoit obligé d'obéir ou de quitter le royaume, ne pouvant éviter l'un de ces deux partis, à moins de hasarder sans sujet sa personne et sa maison ; que s'il alloit à la cour, il ne falloit pas douter, étant ennemi du cardinal, qu'il ne le fît arrêter comme complice des accusés, ou qu'après l'avoir fait interroger sur l'affaire dont il étoit question, il ne fît courir le bruit qu'il avoit accusé ses amis, afin de lui ôter la réputation d'homme d'honneur et de probité qu'il avoit alors plus qu'aucun prince de France; de sorte que nous pensions que son voyage à la cour ne se pouvant faire, sans qu'il perdît l'honneur ou la liberté, le seul moyen d'éviter ces inconvéniens étoit d'aller en Angleterre auprès de M. son père attendre un meilleur temps.

Après plusieurs autres discours, nous déterminâmes avec bien de la peine le duc de Beaufort à sortir de France. Il m'ordonna aussi-tôt d'aller trouver quelques-uns de ses amis, pour qu'ils lui fissent apprêter un vaisseau sur les côtes de Normandie, et écrivit au Roi pour obtenir du temps, assurant que sitôt

qu'il seroit guéri, il satisferoit aux ordres de S. M. Au bout de quelques jours nous eûmes assurance d'un vaisseau qui le devoit attendre à l'embouchure de la Seine, près du Hâvre. Je partis sans délai pour lui faire trouver des relais sur les chemins, et le fus attendre au Boscferei, près Elbeuf, qui est la maison où je demeure encore à présent. Il s'y rendit au jour marqué, après avoir laissé à Vendôme une lettre pour le Roi, à qui il mandoit, que la crainte que les ennemis de sa maison n'empêchassent S. M. d'agir avec sa bonté et sa justice ordinaires, l'obligeoit de se retirer en Angleterre, jusqu'à ce qu'il l'eût persuadée de son innocence. Cette lettre ne fut envoyée qu'après notre embarquement. De chez moi nous allâmes passer la Seine à Jumiége (1), et de là près du Hâvre, où nous apprîmes que la tempête avoit éloigné notre vaisseau des côtes; ce qui nous décida à nous enfermer chez le sieur de Mémont à Franqueville, près de Fécamp, où nous fûmes quatre jours, pendant lesquels notre vaisseau revint à Iport, petit village proche du lieu où nous étions. Nous nous embarquâmes le lendemain. Le

(1) Abbaye de Bénédictins, sur la rive droite de la Seine, au-dessus de Caudebec.

duc n'avoit avec lui que les sieurs de Vaumorin, de Brillet, son écuyer, et moi qui avois un valet pour nous tous, la crainte d'être reconnus ne nous ayant pas permis de mener plus de monde.

Nous arrivâmes assez heureusement à Rie, port d'Angleterre (1), d'où nous nous rendîmes en poste à Londres. Le duc de Vendôme nous y reçut avec des joies non pareilles. Le duc d'Epernon (2), le marquis

(1) Dans le comté de Sussex.

(2) Bernard de Nogaret, duc d'Epernon (fils du fameux duc de ce nom), né en 1592, colonel général de l'infanterie française, en survivance de son père, le premier juin 1610, obtint de même le gouvernement de Metz et du Pays Messin le 30 juin 1612; lieutenant-général de l'armée d'Aunis et de Saintonge, sous le duc d'Epernon, le 4 juillet 1621; il servit aux siéges de Saint-Jean d'Angéli et de Royan. Pair de France, sous le nom de duc de la Valette, en mars 1622, il fit la campagne d'Italie en 1629. Chevalier des ordres du Roi le 14 mai 1633, il céda le gouvernement de Metz en 1634 au cardinal de la Valette son frère, et obtint celui de Guienne, en survivance de son père, le 31 décembre; fit sous le comte de Soissons la campagne de 1636 en Picardie, d'où le 4 novembre on l'envoya commander sous son père en Guienne contre les Espagnols qu'il réussit à contenir, ainsi qu'en l'année 1637: il défit même un grand corps de rebelles avec une poignée de troupes, et commanda encore dans cette province sous le prince de Condé en 1638. Le cardinal de Richelieu, vou-

de la Vieuville (1), le comte de Montre-

lant perdre le duc de la Valette, lui imputa le mauvais succès du siége de Fontarabie, dans l'objet de le faire juger et condamner. Il se retira en Angleterre où Charles 1er lui donna l'ordre de la Jarretière. On lui fit son procès le 4 mai 1639, et il perdit toutes ses charges. Après la mort du cardinal de Richelieu et de Louis XIII, il revint en France en 1643, et fut absous le 16 juillet par un arrêt du parlement. Il avoit pris le nom de duc d'Epernon, à la mort de son père, le 13 janvier 1642. On lui rendit ses emplois. Il commanda en Guienne en 1649 et 1650, se démit du gouvernement de cette province en faveur du prince de Condé en 1651, et obtint celui de Bourgogne qu'il garda jusqu'en 1660 : il reprit alors celui de Guienne et mourut le 25 juillet 1661.

(1) Charles, marquis, puis duc de la Vieuville, d'abord grand-fauconnier de France, capitaine des Gardes du Corps le 30 mars 1616, chevalier des ordres du Roi le 31 décembre 1619, maréchal de camp le 24 juillet 1622, sur-intendant des finances à la place de Henri, comte de Schomberg, le 26 mai 1623 ; fit disgracier le 4 février 1624 le chancelier de Silleri et le marquis de Puisieux, son fils, auxquels il étoit redevable de son élévation. Il posséda la faveur de Louis XIII, et la conserva peu de temps. Le cardinal de Richelieu, qu'il introduisit dans le ministère, le supplanta bientôt après, le 13 août 1624, qu'en quittant le Roi il fut arrêté et conduit au château d'Amboise, d'où s'étant échappé, il se réfugia en Angleterre en 1631. Son procès lui fut fait par contumace, et on le condamna à perdre la tête, sentence qui fut exécutée en effigie. Il revint en France après la mort de Louis XIII. Rétabli le

sor (1), le comte d'Aubijoux (2), les sieurs de Fonterailles (3), et de Varicarville (4),

---

11 juillet 1643 dans ses biens et honneurs, on le rappela dans la suite à la sur-intendance des finances. Créé pair de France en décembre 1651, il mourut à Paris le 2 janvier 1653; mais ses lettres d'érection n'ayant pas été enregistrées auparavant, ses enfans ne jouirent pas de cette dignité.

(1) Claude de Bourdeilles, comte de Montrésor, petit-neveu de Brantôme, attaché au duc d'Orléans dès son enfance, dans sa bonne et sa mauvaise fortune, perdit plusieurs fois sa liberté pour servir ce prince, dont il eut essentiellement à se plaindre et qu'il quitta enfin. Ennuyé des tracasseries de la cour, il prit le parti de goûter les douceurs d'une vie privée. Il avoit beaucoup d'esprit et des amis. Il a laissé quelques Mémoires ou Pièces historiques, recueillis en deux petits volumes *in*-12. Il mourut à Paris en 1663.

(2) François-Jacques d'Amboise, vicomte d'Aubijoux, chambellan du duc d'Orléans, lieutenant-général du Haut-Languedoc le 10 avril 1645, maréchal de camp le 31 décembre 1646, lieutenant-général le 17 juillet 1650; et employé sous le maréchal de la Meilleraye en Guienne, à l'armée de Catalogne en 1651, mort le 19 novembre 1656.

(3) Louis d'Astarac, marquis de Fontrailles. Le duc d'Orléans l'envoya secrètement en Espagne, et il y conclut, le 13 mars 1642, le traité qui fit trancher la tête au marquis de Cinq-Mars. Pour lui il se sauva en Angleterre, d'où il ne revint qu'après la mort du cardinal de Richelieu. Il mourut en 1677 dans un âge très-avancé.

(4) Gentilhomme de beaucoup d'esprit et d'un grand

y étoient aussi retirés pour se mettre à couvert de la haine du cardinal. Nous passâmes là six mois dans toutes sortes de divertissemens, pendant lesquels le roi d'Angleterre, Charles 1^er^, qui étoit sorti de Londres aussi bien que la Reine (1), peu de temps auparavant, après avoir été forcé de signer la mort du comte de Stafford, son favori (2), assembla des troupes et donna une bataille contre le comte d'Essex, général du parlement, dans laquelle ayant eu beaucoup d'avantages, quoiqu'il ne la gagnât pas entièrement, il contraignit ses ennemis de se retirer à Londres, et s'en approcha si près, qu'il mit la ville en grande épouvante. Cela ne nous empêchoit pas d'y passer la vie avec beaucoup de douceur. Je gagnai beaucoup d'argent au jeu, et me mis en si bon état, que quand le duc de Beaufort parla de me

---

courage, attaché au comte de Soissons, après la mort duquel il se réfugia en Angleterre. Le cardinal de Retz parle de lui dans le premier livre de ses Mémoires.

(1) Charler 1^er^, roi d'Angleterre, né le 19 novembre 1600, succéda à Jacques 1^er^, son père, en 1625, épousa la même année Henriette de France, fille de Henri IV.

(2) Stafford étoit moins le favori de Charles que son ministre, et sa foiblesse de le laisser juger et exécuter conduisit ensuite le Roi lui-même à l'échafaud.

bailler pension, je lui dis que lorsqu'il auroit établi sa fortune, j'espérois qu'il songeroit à la mienne, et que jusques-là je ne lui demanderois rien.

Pendant les désordres des Anglais, qui ont à la fin changé la forme de l'Etat, après que par une cruauté sans exemple, ils ont fait couper la tête à leur Roi (1), nous eûmes avis que le cardinal de Richelieu étoit malade, et peu de temps après qu'il étoit mort (2) au comble de la fortune et de la gloire.

En apprenant cette nouvelle, qui donna aux exilés la joie que l'on peut penser, le duc de Beaufort reçut une lettre de la Reine, près de laquelle il étoit alors tout-à-fait bien, et qui le prioit de repasser en France. Cela nous fit partir en poste la même nuit, les mêmes que nous étions venus avec le Duc. Nous nous rembarquâmes à Rie, et fûmes mettre pié à terre à Saint-Valeri en Caux. Nous y achetâmes des chevaux sans nous faire connoître, ayant appris en arrivant qu'il y avoit ordre aux villes d'arrêter tous les Français qui viendroient d'Angleterre. Le Roi avoit fait ce commandement, afin de tenir encore quelques temps les exilés

(1) Le 9 février 1649.
(2) Le 4 décembre 1642.

hors du royaume, pour faire croire que ce qui s'étoit fait pendant la vie du cardinal, avoit été de son pur mouvement, ne craignant rien tant, alors qu'il se voyoit libre, sinon que l'on crût qu'il avoit été gouverné par un de ses sujets. Cette fantaisie l'obligea à faire le sévère encore quelques mois contre son sentiment. De Saint-Valeri le duc de Beaufort vint secrètement à Anet (1), maison de plaisance du Duc, son père, où étoit la Duchesse et le reste de sa famille. On nous y fit tenir huit jours cachés, pendant lesquels on obtint du Roi, avec assez de peine, permission pour lui de demeurer en France dans ses maisons; de sorte que nous commençâmes à nous divertir à Anet, en attendant qu'il pût aller à la Cour, ce qu'il espéroit incessamment.

Au commencement de 1643, le duc de Beaufort envoya le sieur de Vaumorin à la Cour, pour négocier le retour du duc de Vendôme, son père, et son rétablissement auprès du Roi; mais voyant que Vaumorin n'acheminoit pas les choses avec la facilité qu'il espéroit, il

(1) Château bâti par Henri II, pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, sa maîtresse, près de la rive droite de l'Eure, dans le district de Dreux, département d'Eure et Loire. Ce château, construit par Philibert de Lorme, fameux architecte, a été vendu et démoli sous le Directoire.

se figura que c'étoit manque de prudence ou d'adresse, résolut de me substituer à lui, et me communiqua son dessein en termes tout-à-fait obligeans. Je le remerciai de la bonne opinion qu'il avoit de moi, et lui dis que Vaumorin étant très-fidèle, judicieux, et bien instruit de leurs desseins et de leurs intérêts, étoit plus capable que personne de faire réussir cette affaire; qu'ainsi le rappeler, seroit lui faire injustice, et m'envoyer pour agir avec lui, ruiner les choses dont il étoit chargé, sachant, par la connoissance que j'avois de l'humeur de Vaumorin, qu'encore qu'il fût rempli de zèle, il ne laisseroit pas, si on lui donnoit un compagnon, de songer plutôt à l'empêcher de réussir qu'à travailler au bien des affaires. Le Duc répondit, que nonobstant mes raisons, il étoit nécessaire que j'allasse à la Cour, et que sans dire à Vaumorin que j'eusse la même commission que lui, je m'adressasse au Père la Boulaye, dont j'ai déjà parlé, et qui, à sa prière, étoit venu du couvent de l'Oratoire de Vendôme, où il étoit supérieur, à celui de la rue Saint-Honoré à Paris, pour agir avec Vaumorin, dans ce qui intéressoit la maison de Vendôme. Il me remit une lettre pour ce Père, afin de l'obliger à travailler de concert avec moi, sans y appeler de tiers. Il

me donna ensuite les instructions nécessaires pour négocier avec ses parens et ses amis de la Cour, et me fit partir aussi-tôt.

A mon arrivée à Paris, je vis le Père la Boulaye qui fut surpris de la lettre du Duc, parce qu'elle sembloit exclure Vaumorin de ses affaires. Sans témoigner son étonnement, il se contenta de me dire, pour avoir du temps, qu'il étoit obligé d'aller conférer avec le comte de Brienne, secrétaire d'Etat, parent et ami du Duc, et que si je me voulois trouver le lendemain à l'hôtel de Vendôme, il m'instruiroit de ce qu'il savoit, et résoudroit ensuite avec moi ce qu'il y auroit à faire. Je remarquai sa froideur sans en pouvoir deviner la cause, et le trouvai le lendemain au rendez-vous avec Vaumorin, qui tenoit la lettre du duc de Beaufort au Père la Boulaye, et me demanda, avec un visage altéré, quoiqu'il fît profession particulière d'amitié avec moi, quelle étoit la négociation que j'avois à faire de la part du Duc. Je repartis qu'il pouvoit connoître, par la lettre qu'il avoit entre les mains, que je ne le devois dire qu'à celui à qui elle s'adressoit, mais que puisqu'ils étoient si unis qu'ils n'avoient rien de caché l'un pour l'autre, je croyois qu'un tiers leur seroit importun, et les engageroit peut-être à retarder les choses

dont le Duc souhaitoit l'avancement ; que j'allois lui dire qu'il falloit les laisser agir seuls ou les rappeler, et en envoyer d'autres qui, sans leur concert, travaillassent à leur mode. Je voulus sortir en même temps ; mais Vaumorin me prenant à part, me représenta le tort que lui faisoit le Duc, d'en envoyer un autre à sa place, après les services qu'il avoit rendus à sa maison. Il ajouta qu'il se sentoit plus d'estime et d'amitié pour moi que pour personne du monde, mais que je considérasse que si je prenois l'emploi qu'il avoit eu d'abord, l'on croiroit qu'il auroit fait quelque faute honteuse, méritant un traitement si extraordinaire, et que si je voulois travailler avec le Père et lui, il seroit ravi d'une assistance si utile.

Je répondis à Vaumorin, qu'il voyoit par la lettre du Duc au Père la Boulaye, l'ordre que j'avois, et que puisque celui-ci, en le lui montrant, m'ôtoit les moyens de l'exécuter, je me retirois en l'assurant, qu'il ne tiendroit pas à moi qu'il ne continuât sans trouble sa négociation. Je retournai donc à Anet, et dis au Duc ce qui s'étoit passé : il en voulut toujours mal depuis au Père la Boulaye, mais la crainte de fâcher le duc de Vendôme, qui avoit croyance entière en lui et en Vaumorin, fut cause qu'il n'osa les troubler dans leur emploi.

J'ai rapporté ce qui m'arriva avec eux, pour faire voir qu'il est dangereux à un prince, d'employer plusieurs hommes égaux dans une même affaire, s'ils ne sont de profession différente; car en ce cas la connoissance qu'ils ont que ce qui est propre à l'un ne l'est pas à l'autre, les fait agir sans envie. Mon retour augmenta beaucoup la bonne volonté que le duc de Beaufort avoit pour moi, par la certitude qu'il eut, que la crainte de nuire par ma présence à son rétablissement, m'avoit fait quitter de moi-même une commission très-honorable.

Peu de temps après, le duc de Mercœur eut la liberté d'aller à la Cour, et la duchesse sa mère aussi. Ils y furent bien reçus, et obtinrent le même avantage pour le duc de Beaufort, ainsi que le retour du duc de Vendôme à Anet. Nous fûmes, au commencement du Carême, à la Cour, où le duc de Beaufort fut accueilli du Roi, de la Reine et de tous les ministres, mieux que je ne le puis exprimer. Il est nécessaire, pour mieux éclaircir ce que j'ai à écrire sur cette année 1643, que je dise l'état où se trouvoit alors la Cour.

Après la mort du cardinal de Richelieu, qui avoit gouverné dix-huit ans la France (1) avec

(1) Depuis 1624 jusqu'en 1642.

un pouvoir absolu et une gloire sans pareille, le Roi qui, dans ses dernières années, avoit cherché les moyens de le perdre, mais ne l'avoit osé entreprendre, parce que le cardinal avoit l'argent, les places et la connoissance des affaires du royaume, eut une telle joie de se voir délivré d'un homme qu'il regardoit plutôt comme son compétiteur que comme son ministre, qu'il ne songea plus qu'à chercher les moyens de faire la paix, de soulager son peuple, et de remettre la France en l'état florissant où le roi Henri-le-Grand, son père, l'avoit laissée; mais je crois que Dieu ne voulut pas que celui qui, par sa foiblesse, avoit causé ou du moins souffert tous les maux qui avoient affligé la chrétienté pendant son règne, eût la gloire d'y apporter les remèdes nécessaires, comme assurément il en avoit le dessein. La justice divine voulut retrancher les jours à celui qui avoit persécuté sa mère jusqu'à la mort. Le roi tomba malade le Carême, d'une maladie de langueur, accompagnée d'un flux hépatique qui le minoit peu à peu. Ses médecins en eurent très-mauvaise opinion dès le commencement, de sorte que tout le monde étoit en attente de ce grand changement.

Le Roi, après la mort du cardinal de Riche-

lieu, se servit des mêmes ministres qu'il lui avoit donnés, et prit pour chef de son conseil, à sa place et à sa recommandation, le cardinal Mazarin, sa créature, homme qui s'étoit employé heureusement dans plusieurs grandes négociations, d'un esprit souple, accommodant, et tout-à-fait propre pour le cabinet. Quoiqu'il fût Italien, le crédit de la France lui avoit procuré le cardinalat, et il y avoit si longtemps qu'il étoit à la Cour, qu'il la connoissoit parfaitement. Il savoit que la plupart des princes et des grands seigneurs avoient été persécutés par son prédécesseur, qui ne s'étoit maintenu que par la violence, et jugea qu'un étranger comme lui, sans amis ni parens, devoit s'établir par d'autres voies. Il chercha à s'appuyer des plus considérables personnages du royaume, et comme il savoit que la maison de Vendôme avoit été la plus exposée à la persécution, il crut qu'elle lui seroit d'autant plus obligée s'il la relevoit. Il connoissoit outre cela que le duc de Beaufort étoit alors le prince le plus estimé du royaume pour son courage, son audace, et sur-tout sa probité, tant son voyage d'Angleterre, qu'il n'avoit fait que pour ne pas accuser ses amis, lui avoit acquis de réputation. Il considéroit de plus que ni lui, ni le duc de Mercœur, son frère, n'étant mariés,

il pourroit, en leur faisant épouser ses nièces, contracter une liaison sûre avec ces princes, dont les grands biens et le crédit l'aideroient à se maintenir. Ces motifs le déterminèrent à tenter toutes sortes de moyens, et à faire des ouvertures très-avantageuses pour gagner la maison de Vendôme; mais le duc de Beaufort, dont l'esprit n'est pas capable de soutenir une bonne fortune, et encore moins de l'établir, voyant que toute la Cour avoit les yeux tournés sur lui, et se persuadant que la Reine qui l'aimoit beaucoup alors, se gouverneroit entièrement par ses conseils, quand elle seroit maîtresse, se mit en l'esprit, persuadé outre cela par la duchesse de Montbason et par tous ceux qui avoient été ennemis du cardinal de Richelieu, de ruiner ses parens et ses créatures qui composoient alors ce qu'il y avoit de puissant dans l'Etat, s'imaginant qu'après la mort du Roi, qu'il regardoit comme très-prochaine, la seule affection de la Reine, et l'aide des persécutés lui suffiroient pour en venir à bout. Ces pensées furent cause qu'après avoir refusé l'amitié du cardinal Mazarin, il se déclara hautement l'ennemi de tous ceux qui avoient tenu à son prédécesseur, ce qui rendit tous les ministres ses ennemis. Le cardinal Mazarin se voyant méprisé de la maison de Vendôme, se

rallia à la cabale de celle de Richelieu qui, étant appuyée du prince de Condé et du duc d'Enghien, son fils, qui avoit épousé sa nièce (1), ne se pouvoit perdre sans mettre l'Etat en grande confusion.

Pendant ces intrigues, le Roi diminuoit toujours, et à Pâques sa maladie le laissoit sans espérance. Le duc de Beaufort ne quittoit point Saint-Germain, ni moi lui. En ce temps le duc d'Enghien partit pour aller commander l'armée de Champagne (2) et pour s'opposer aux Espagnols, qui assiégèrent Rocroi peu après. Le duc d'Orléans et le prince de Condé étoient à la Cour avec la plupart des grands du royaume. Le duc de Beaufort avoit toute la confiance de la Reine. Il arriva alors pour son malheur qu'il prit une foiblesse au Roi, malade au château neuf de Saint-Germain; la Reine, M. le Dauphin, le duc d'Anjou, son frère, et toute la Cour, logeoient au vieux. La Reine, avertie de l'extrémité où l'on croyoit le Roi, envoya querir le duc de Beaufort, et lui dit, que comme il étoit l'homme du monde en qui elle

(1) Le 11 février 1641, le duc d'Enghien avoit été marié avec Claire-Clémence de Maillé-Brézé, fille d'Urbain de Maillé-Brézé, duc, pair et maréchal de France, et de Nicole du Plessis-Richelieu, sœur du cardinal.

(2) Il prit congé du Roi le 13 avril.

se fioit le plus, elle lui en vouloit donner une marque considérable ; que le Roi étant à l'extrémité, elle alloit se rendre auprès de lui, qu'elle laissoit ses enfans entre ses mains pour les garder, et empêcher que les princes du sang ne s'en saisissent, s'il arrivoit faute du Roi, et que pour qu'il le pût plus facilement, elle alloit ordonner aux commandans des Gendarmes, des Chevaux-Légers, des régimens des Gardes Françaises et Suisses, de ne point reconnoître d'autres ordres que les siens; ce qu'elle fit à l'heure même, et alla ensuite trouver le Roi, de même que le duc d'Orléans et le prince de Condé.

Le duc de Beaufort fit aussi-tôt mettre les gardes sous les armes, et les fortifia des compagnies qui les venoient relever, sans permettre que les autres s'en allassent. Il ordonna aux Gendarmes et aux Chevaux-Légers de se tenir tous dans la cour du vieux château avec lui; il étoit encore accompagné de tous ses amis, qui en ce temps étoient en grand nombre, des créatures de la Reine et de ceux directement attachés à la personne du Roi, ce qui faisoit quasi toute la Cour. Tandis que nous nous promenions dans la cour du vieux château, en attendant ce qui arriveroit au neuf, le Roi revint de sa foiblesse, et parut en si bon état,

que les médecins assurèrent qu'il vivroit encore quelques semaines. La Reine resta auprès de lui, et le duc d'Orléans, ainsi que le prince de Condé, revinrent au vieux château, où ils logeoient, et furent fort surpris de voir les gardes sous les armes, et plus fortes qu'à l'ordinaire, sans qu'on leur en eût rien communiqué. Leur étonnement augmenta lorsqu'ils apperçurent les Gendarmes et Chevaux-Légers avec la plupart de la noblesse de la Cour, environnant le duc de Beaufort, qui les voyant arriver, ne bougea du lieu où il étoit. Le duc d'Orléans monta à son appartement avec un visage fort chagrin, et le prince de Condé, voulant s'approcher du duc de Beaufort, remarqua qu'il tournoit d'un autre côté, feignant de ne le pas voir, ce qui le fit retirer très-interdit. Quand le duc d'Orléans et lui surent que la Reine avoit donné la garde de ses enfans au Duc, et commandé aux troupes de lui obéir, ils furent sensiblement touchés, et ne visèrent plus qu'à le perdre. Le cardinal Mazarin et les ministres, ayant le même dessein, se joignirent à eux; de sorte qu'en un jour, toutes les puissances se trouvèrent contre lui, à la réserve de la Reine, près de laquelle ils commencèrent à chercher les moyens de le mettre mal.

Le cardinal, par son adresse et sa libéralité, gagna d'abord plusieurs des femmes de cette princesse, à laquelle elles dirent, que le duc de Beaufort, tout en tirant vanité d'être bien avec Sa Majesté, ne se soucioit réellement que de madame de Montbason, avec laquelle il avoit une intelligence si entière, qu'il ne s'attachoit qu'à lui plaire, et faisoit gloire de tout mépriser pour elle. Ces discours touchèrent sensiblement la Reine, et quoiqu'ils ne lui ôtassent pas la confiance qu'elle avoit au Duc, ils eurent assez de force pour la préparer au dégoût qu'elle prit depuis pour lui. Elle remarqua qu'il faisoit trop le familier avec elle devant toute la Cour; même un matin, qu'elle étoit dans le bain, et qu'il n'entroit nul homme dans sa chambre, nous étions dans la pièce précédente avec la plupart des seigneurs qui attendoient l'heure de la voir : le Duc, devant tout le monde, s'approcha de la porte de la chambre que l'huissier entr'ouvrit, et dit qu'on ne voyoit point la Reine; mais lui, le poussant, entra de force; action dont elle se fâcha si fort, qu'elle le fit sortir avec des termes d'extrême colère. Je le vis revenir fort interdit, quoiqu'il fît le railleur. La Reine savoit, outre cela, qu'il ne bougeoit d'avec la duchesse de Montbason, logée dans

le château, ce qui ne lui plaisoit nullement; enfin il sembloit qu'il prît à tâche de se perdre. L'applaudissement général qu'il avoit reçu, avoit tellement augmenté sa fierté naturelle, qu'il mécontentoit la plupart de ses amis, sans qu'ils le pussent avertir de tout cela, tant il se retiroit de ceux qui avoient eu familiarité avec lui. Il s'assuroit tellement en la Reine, qu'il croyoit n'avoir besoin de personne, et se fondoit sur ce qu'elle lui avoit dit, qu'elle ne vouloit pas qu'il eût d'autre attachement que le sien; mais il devoit prévoir, que tout le monde butant à faire changer une femme qui l'eût peut-être fait d'elle-même, c'auroit été un miracle si l'on n'en fût venu à bout.

Trois semaines se passèrent de la sorte, pendant lesquelles le Roi ordonna, qu'après sa mort, la Reine auroit la garde de ses enfans, gouverneroit l'Etat avec le duc d'Orléans, le prince de Condé, le cardinal Mazarin, le chancelier (1), les sieurs de Bouthillier (2) et de

(1) Pierre Séguier, né le 29 mai 1588, Chartreux dans sa première jeunesse, remplit les charges de conseiller au parlement de Paris, de maître des requêtes, de président à mortier, et enfin de garde-des-sceaux et de chancelier en 1635. Il mourut le 28 janvier 1672.

(2) Claude le Bouthillier, d'une maison originaire de

Chavigni (1), sans que nul des sept pût être changé pendant la minorité du Roi, et que les choses se régleroient entre eux à la pluralité des voix. Le Roi mourut le 14 mai, jour de l'Ascension, auquel étoit mort Henri IV, son père, trente-trois ans auparavant. Sa fin fut la plus constante et la plus chrétienne dont j'aie ouï parler, et l'on peut dire que sa mort a été beaucoup plus illustre que sa vie. Le lendemain, la Reine mena le nouveau roi Louis XIV (2) à Paris, et ensuite au Parlement, où elle fut déclarée Régente, avec pleine puissance; ainsi, ce que Louis XIII avoit ordonné, devint inutile. Le duc de Beaufort la servit bien en cette occasion, de même que le duc de Vendôme, son père, revenu à la Cour comme tous les exilés, pendant la maladie du Roi.

La duchesse de Chevreuse (3) revint aussi

Bretagne, fut surintendant des finances sous Louis XIII et le cardinal de Richelieu : il mourut le 21 mai 1652, à soixante-onze ans.

(1) Léon le Bouthillier, comte de Chavigni, fils de Claude. On en a parlé précédemment page 36.

(2) Né le 5 septembre 1638, Roi le 14 mai 1643, mort le premier septembre 1715.

(3) Marie de Rohan-Montbason, née en 1600, épousa en 1617, Charles d'Albert, duc de Luynes et connétable

de Flandre. Comme on ne l'avoit exilée qu'à cause de la Reine, ayant toujours été sa principale confidente, l'on croyoit qu'elle la gouverneroit; mais la duchesse, pour avoir voulu demeurer unie avec le duc de Beaufort et ses anciens amis, se perdit avec eux; car le cardinal Mazarin avoit si bien su gagner la Reine par son adresse, que le lendemain qu'elle fut déclarée régente, elle le nomma son premier ministre, et lui en bailla le brevet, sans en parler au duc de Beaufort, ni à ses anciens confidens, lesquels jugèrent bien que c'étoit leur ruine; mais il étoit trop tard pour y donner remède. Le Duc fut encore deux mois sans perdre espérance, pendant lesquels il vivoit avec la Reine d'une manière qui ache-

---

de France, et en 1622 Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Elle fut célèbre par sa beauté, son esprit, ses intrigues et son défaut de jugement, auquel elle suppléoit, dit le cardinal de Retz, *par des saillies si brillantes, qu'elles paroissoient comme des éclairs, et si sages, qu'elles n'auroient pas été désavouées par les esprits les plus judicieux.* Elle mourut le 13 août 1679, et fut enterrée dans l'église de Gagni, village entre Villemomble et Montfermeil, à quatre lieues de Paris. Ce fut par elle que le duché de Chevreuse passa au duc de Luynes, son fils du premier lit : elle n'eut du second que trois filles, mortes sans alliance.

voit de le ruiner auprès d'elle, témoignant trouver à redire à toutes ses actions, et lui baillant de continuelles attaques de son changement, d'autant qu'ayant toujours été dans ses intérêts et des mieux auprès d'elle, il ne le pouvoit supporter. A la fin, la duchesse de Chevreuse et lui se voyant entièrement décrédités par les mauvais offices du cardinal Mazarin, unique cause de leur malheur, ils conçurent contre lui la plus forte haine. Elle se trouva partagée par la duchesse de Montbason, le sieur de Beaupuis (1), guidon des gendarmes du Roi, et l'un des confidens du Duc, et par mon frère (2), que la duchesse de Chevreuse qui l'aimoit beaucoup, avoit donné quelques mois auparavant à la Reine, après qu'il eut quitté le duc de Vendôme qui, pour cela, lui en voulut toujours mal depuis, quoiqu'il y eût consenti. Ils songèrent à se défaire du cardinal; dessein premièrement concerté entre les deux duchesses et le duc, qui le communiqua ensuite à Beaupuis et à mon frère, lesquels l'approuvèrent: le premier croyant que c'étoit pour lui le chemin d'arriver à de plus grandes

(1) Fils unique du comte de Maillé. On l'appeloit lui-même le comte de Beaupuis.

(2) Alexandre de Campion.

charges, et mon frère y voyant l'avantage de madame de Chevreuse, et par conséquent le sien (1). Ils demeurèrent d'accord qu'il falloit me communiquer le projet, pour chercher avec moi les moyens de l'exécuter ; ce que le duc de Beaufort fit, comme je le vais raconter avec toutes les circonstances de cette entreprise qui m'a causé de si longues peines, quoique j'aie agi avec tant de sincérité et de justice. Je crois néanmoins que le dessein du Duc ne venoit pas de son sentiment particulier, mais des persuasions des duchesses de Chevreuse et de Montbason, qui avoient un entier pouvoir sur son esprit, et une haine irréconciliable contre le cardinal. Ce qui me fait penser ainsi, c'est que pendant qu'il fut dans cette résolution, je remarquai toujours qu'il y avoit une répugnance intérieure qui, si je ne me trompe,

(1) L'esprit de ce temps étoit de mêler l'amour aux affaires. Ces Mémoires et ceux du marquis de la Châtre sont les seuls qui font présumer une inclination de la part de madame de Chevreuse pour M. de Campion. Il est du moins certain qu'elle ne faisoit rien sans le consulter ; car M. de la Châtre raconte, qu'étant allé lui parler d'une affaire qui le concernoit, *elle appela Campion en tiers à la conversation.* Voyez les *Mémoires du Marquis de la Châtre*, page 127 du tome premier des *Mémoires du Duc de la Rochefoucauld, sur la minorité de Louis XIV.*

étoit emportée par la parole qu'il pouvoit avoir donnée à ces dames.

Le duc de Beaufort ayant définitivement résolu avec le sieur de Beaupuis et mon frère, d'ôter du monde le cardinal Mazarin, m'envoya querir un matin de chez Prudhomme, baigneur, où il logeoit (1) : c'étoit vers la fin du mois de juillet. L'étant venu trouver, il me tira à part et me dit, que la connoissance qu'il avoit de mon affection et de ma probité, l'obligeoit à me donner une preuve de son amitié, qui me feroit voir que j'étois dans sa dernière confiance. Je repartis en peu de mots, selon ma coutume, que de quelque nature que fût la chose qu'il avoit à me communiquer, il n'auroit jamais sujet de se repentir de s'être fié à moi. Il appela ensuite Beaupuis, qui étoit seul dans la chambre avec nous, mais un peu éloigné, et me dit en sa présence, qu'il croyoit que j'avois remarqué, que le cardinal Mazarin rétablissoit à la Cour et par tout le royaume, la tyrannie du cardinal de Richelieu, avec plus d'autorité et de

(1) On trouveroit étrange aujourd'hui, qu'un prince ayant un hôtel à Paris, allât loger chez un baigneur ; cet usage tenoit alors au même motif, qui engageoit les gens de qualité à s'enivrer dans les cabarets au lieu de boire chez eux.

violence qu'il n'en avoit paru sous le gouvernement de celui-ci ; qu'ayant entièrement gagné l'esprit de la Reine, et mis tous les ministres à sa dévotion, il étoit impossible d'arrêter ses mauvais desseins qu'en lui ôtant la vie ; que le bien public l'ayant fait résoudre à prendre cette voie, il m'en instruisoit, en me priant de l'assister de mes conseils et de ma personne dans l'exécution. Fort surpris d'un si étrange dessein, je repartis, que lorsque je m'étois attaché à sa fortune, j'avois résolu de la suivre dans tous les accidens qui lui pourroient arriver, et de ne le point abandonner, quelque parti qu'il pût prendre ; qu'en celui-ci, quelqu'injustice qui m'y parût, je ne laisserois pas de lui faire voir qu'il n'avoit pas mal placé son secret.

Beaupuis prit alors la parole pour représenter avec chaleur, les maux que la trop grande autorité du cardinal de Richelieu avoit causés à la France, et conclut en disant, qu'il falloit prévenir de pareils inconvéniens, avant que son successeur eût rendu les choses sans remède. Je repartis, que quand même ce qu'il disoit des cruautés du feu cardinal seroit vrai, celui dont il s'agissoit avoit jusqu'à présent vécu avec tant de douceur, qu'il falloit demeurer d'accord, que si nous le punissions, ce seroit

des violences de son devancier, ou pour nous venger de ce qu'il étoit plus spirituel, plus politique et plus heureux que nous; que ces torts ne me sembloient pas mériter la mort, et qu'ainsi j'avouois nettement que je ne pouvois approuver la pensée qu'ils avoient, de se rendre illustres par un assassinat; que je me croyois obligé de dire mes sentimens au Duc, pour après le servir avec fidélité et en homme d'honneur. Mes raisons ébranlèrent ce prince au point, qu'il me dit de voir mon frère qui savoit son dessein, et que nous vinssions ensuite le trouver ensemble. J'allai donc lui dire tout ce que je crus capable de le ramener à mon opinion. Il en parut touché, et assura qu'il m'aideroit à ôter au duc de Beaufort un projet que je trouvois aussi injuste qu'extravagant. Car comme je le leur dis encore depuis à tous, quand même l'exécution de ce dessein eût été utile au public, ce que je ne pensois pas, c'auroit toujours été la ruine du prince et de ceux qui y eussent participé, parce que, outre qu'ils auroient eu le Pape (1) et la Reine pour ennemis irréconciliables, l'un pour l'intérêt de l'Eglise, et l'autre pour le maintien

(1) Urbain VIII, Maffé Barberin, cardinal en 1606, du Pape le 6 août 1623, mort le 29 juillet 1644.

de l'autorité royale, et pour son ressentiment particulier, ils pouvoient s'assurer d'avoir tous les favoris et les ministres présens et à venir pour persécuteurs, y ayant apparence qu'ils croiroient utile à leur sureté, de punir des personnes qui tournoient à crimes le crédit, l'éclat et la bonne fortune; le cardinal n'en ayant point d'autres que ceux-là.

J'allai chez le Duc avec mon frère, pensant que la croyance entière qu'il avoit alors en lui, le feroit changer d'opinion. Il le mena aussi-tôt dans la ruelle de son lit, pendant que je m'arrêtai un peu avec ceux qui étoient dans la chambre; néanmoins l'envie que j'avois de faire changer le projet, m'engagea à les quitter pour approcher du lit, et j'entendis mon frère qui étoit assis dessus avec le Prince, à qui il disoit, contre ce qu'il m'avoit promis, tout ce qu'il croyoit capable de lui faire hâter l'exécution de cette honteuse entreprise. Cela me toucha fortement, voyant bien que tous mes efforts seroient inutiles contre ces deux hommes, et particulièrement les deux femmes qui gouvernoient alors entièrement le premier. J'étois plus étonné de mon frère que des autres, lui connoissant des mœurs douces, et une assez grande bonté naturelle. Je crus alors, comme j'ai toujours fait depuis, que la longue

habitude qu'il avoit eue avec les factieux, pendant qu'il étoit auprès du comte de Soissons, lui avoit, contre son penchant, inspiré le desir de voir toujours la Cour et l'Etat en troubles : il a donné depuis plusieurs autres marques de cette inclination, plutôt acquise que naturelle. Cependant mes raisons ébranlèrent de telle sorte le duc de Beaufort, qu'il me dit qu'il vouloit avoir l'avis de quelques personnes. Je crois que c'étoit celui des deux duchesses. Il s'en alla faire sa conférence, après laquelle l'étant revenu chercher au même lieu, je le trouvai si bien confirmé dans sa première résolution, qu'il me dit le soir en présence de Beaupuis, qu'il étoit décidé à exécuter promptement ce qu'il m'avoit communiqué, et qu'ainsi il me prioit de ne plus lui opposer de raisons, puisqu'elles seroient inutiles. Je répondis que cela étant, je ne lui en parlerois plus, et le servirois à son gré, mais qu'avant d'aller plus loin, je lui demandois deux choses : l'une de ne point mettre la main sur le cardinal, puisque je me tuerois plutôt moi-même que de faire une action de cette nature ; l'autre, que s'il faisoit entreprendre l'exécution hors de sa présence, je ne me résoudrois jamais à m'y trouver, tandis que s'il y étoit lui-même, je me tiendrois sans scrupule

auprès de sa personne, pour le défendre dans les accidens qui pourroient arriver, mon emploi auprès de lui et mon affection m'y obligeant également. Il m'accorda ces deux choses, en témoignant m'en estimer davantage, et ajouta qu'il se trouveroit à l'exécution, afin de l'autoriser par sa présence. Je ne fis donc plus de difficulté d'y être moi-même, avec les réserves que j'avois faites. Il communiqua encore son dessein à deux de ses anciens et fidèles domestiques; l'un le sieur de Lié, capitaine de ses gardes, et l'autre le sieur de Brillet, son écuyer.

Nous demeurâmes tous d'accord qu'il falloit prendre le temps où le cardinal iroit par la ville, que le duc de Beaufort, avec ceux qui lui seroient nécessaires pour l'entreprise, feroit arrêter le carrosse et donner le coup de la mort à son ennemi. Il alloit alors si peu accompagné, qu'il ne menoit que quelques bénéficiers et cinq ou six pages ou laquais; de sorte que la chose auroit été facile, si le Duc y devant être, et n'étant pas de condition à attendre dans la rue ou dans les logis voisins de celui du cardinal, sans donner de soupçons, ne l'eût, par cette raison, rendue moins aisée. Il fut résolu, après avoir bien raisonné sur ce sujet, que les sieurs de Lié et de Brillet qui

savoient le projet, et les sieurs de Ganseville, de la Londé, d'Héricourt, de Prémont, de Giné et de Rochette-Freselière, tous domestiques de la maison de Vendôme, qu'on n'avoit point mis dans la confidence, se trouveroient tous les jours dès le matin dans des cabarets proche le logis du cardinal qui étoit à l'hôtel de Clèves, près le Louvre, et que là ils attendroient de moi l'ordre de ce qu'ils auroient à faire; que je serois toujours et Beaupuis avec le Prince, et que ceux qui savoient le dessein, s'informeroient avec soin quand le cardinal sortiroit, pour en avertir le Duc; enfin qu'on ajouteroit encore à ceux qu'on n'avoit pas mis dans la confidence, les sieurs d'Avancourt et de Brassi, Picards, gens fort déterminés et intimes amis de Lié. L'on convint que je dirois à tous, de la part du Duc, que madame la princesse de Condé et madame de Montbason, ayant, comme il étoit vrai, un grand démêlé (1), et la première annonçant qu'elle feroit faire affront à l'autre, le Duc vouloit toujours tenir un nombre de gentilshommes,

(1) Il s'agissoit de quelques billets doux que la duchesse de Montbason prétendoit, que la duchesse de Longueville avoit écrits à Gaspard de Coligni, duc de Châtillon. Les uns soutenoient que madame de Montbason qui les montroit, les avoit supposés; d'autres assuroient qu'ils

avec chevaux et pistolets, en lieu où il les pût avoir à point nommé, pour s'opposer à ce dessein. Le Prince régla en outre avec Beaupuis, mon frère et moi, que quand on en viendroit à l'exécution, il ordonneroit à Ganseville et à Brillet de faire arrêter le cocher du cardinal, et à Héricourt et à Avancourt d'aller chacun à une portière, et de le tuer, pendant que lui-même seroit à cheval dans la rue avec Beaupuis, moi et tous les autres ci-dessus nommés autour de sa personne, pour nous opposer à ceux qui voudroient résister, et qu'incontinent après l'affaire faite, nous sortirions tous de Paris, pour nous mettre en sureté.

Le duc de Beaufort ne voulut point que mon frère fût aux assemblées ni à l'action, afin qu'il pût assister la duchesse de Chevreuse dans le besoin que l'on auroit d'elle, pour essayer d'appaiser la Reine et de la raccommoder avec le duc de Beaufort, quoique cette duchesse ne fût alors guère en mesure de rien faire à l'avantage de ses amis. Le premier jour que ceux destinés à l'entreprise se réunirent,

---

étoient authentiques. Quoi qu'il en soit, la princesse de Condé, mère de madame de Longueville, fit ordonner par la Reine à la duchesse de Montbason, d'aller lui faire des excuses à l'hôtel de Condé. Ces tracasseries de femmes partagèrent toute la cour.

fut dans la rue Champ-Fleuri (1) où j'allai avec eux, et fis mener un cheval pour moi et un pour le Duc. En retournant le trouver chez le baigneur Prudhomme, où il étoit avec Beaupuis, je passai devant le logis du cardinal, et le vis sortir en carrosse avec l'abbé de Bentivoglio (2), plusieurs autres ecclésiastiques et quatre ou cinq valets à sa suite. Je demandai à l'un d'eux où il alloit, et l'on me répondit, *chez le maréchal d'Etrées* (3). Je vis que si je

(1) Vilaine petite rue dont une extrémité donne dans la rue Saint-Honoré, et l'autre près du Louvre.

(2) Neveu du célèbre cardinal de ce nom, mort le 27 avril 1644, durant un conclave où il devoit, dit-on, être élu Pape.

(3) François-Annibal d'Etrées, né en 1573, frère de la fameuse Gabrielle d'Etrées. Il embrassa d'abord l'état ecclésiastique, et Henri IV le nomma en 1594 à l'évêché de Noyon, qu'il quitta la même année pour prendre le parti des armes, sous le nom de marquis de Cœuvres. Il leva un régiment d'infanterie par commission du 6 mars 1597, servit dans la guerre de Savoie en 1600, fut employé en 1614 à des négociations, particulièrement en Italie. Ambassadeur à Rome en 1621, maréchal de camp le 3 mars 1622, il servit dans l'armée de Champagne sous le duc de Nevers, et fut ambassadeur extraordinaire en Suisse en 1624, d'où il alla commander dans la Valteline, et y remporta divers avantages jusqu'en 1626 qu'il fut nommé maréchal de France le 10 octobre. Il com-

voulois donner cet avis, sa mort étoit infaillible; mais je crus que je serois si coupable devant Dieu et devant les hommes, que je n'eus pas la moindre tentation de le faire; au contraire, j'allai dire au Duc, que l'on m'avoit assuré chez le cardinal qu'il ne sortiroit point ce jour-là; de sorte qu'il me dit de faire retourner ceux que j'avois réunis à l'hôtel de Vendôme, où nous logions tous; ce que j'exécutai aussi-tôt. Le Duc allant, quelques heures après, en carrosse par la ville, rencontra le cardinal qui retournoit chez lui. Il me le dit le soir, et je répondis que l'on m'avoit trompé. Ma pensée fut, lorsque je vis que je ne pouvois rompre ce dessein, de le retarder le plus que je pourrois, afin que le temps fournît quelqu'occasion de le changer; mais en cas

---

manda l'armée de Languedoc en 1629, alla en 1630 ambassadeur à Venise, d'où il vint se jeter dans Mantoue pour le défendre contre les Impériaux qui s'en emparèrent le 18 juillet. Il commanda l'armée d'Allemagne en vertu d'un pouvoir du 2 août 1632, fut chevalier des ordres du Roi le 14 mai 1633, ambassadeur à Rome en 1636 jusqu'en 1642, que ses brusqueries et son humeur violente le brouillèrent avec le pape Urbain VIII : créé duc et pair de France en 1648, il représenta le connétable de France au sacre de Louis XIV le 7 juin 1654, et mourut le 5 mai 1670, âgé de quatre vingt-dix-sept ans.

qu'il s'en présentât, contre mon desir, pour le tenter, j'étois résolu d'en souffrir l'exécution, plutôt que de trahir un Prince qui avoit mis une entière confiance en moi. Telle étoit ma détermination, que rien n'eût été capable de changer; cependant je priois continuellement Dieu de faire naître quelque conjoncture qui fît avorter le complot, sans qu'il en arrivât mal au Duc.

Un jour après, il apprit que le cardinal alloit faire collation à la Barre vers Pontoise (1), où étoit la duchesse de Longueville (2), qui en avoit aussi prié la Reine, laquelle étoit déjà partie; de sorte que le cardinal n'avoit que son seul carrosse, où étoit le comte de Harcourt. Le duc de Beaufort me commanda de faire assembler notre monde pour courir après, ce que j'exécutai, et l'allai ensuite trouver avec Beaupuis. Je lui dis, jugeant que mes autres raisons seroient inutiles, que s'il se défaisait du cardinal en présence du comte de Harcourt, il falloit se décider à les tuer

(1) La Barre est un village à l'entrée de la Vallée de Montmorenci, entre Paris et Pontoise.

(2) On a parlé d'elle dans la note relative au prince de Condé, son frère. *Voyez* page 83. La duchesse de Longueville fut célèbre par son esprit, sa beauté, ses amours et sa vie pénitente pendant ses dernières années.

tous deux, le second étant trop généreux pour souffrir cette action, sans périr avec le premier ; qu'il considérât, qu'outre que l'assassinat du comte le déshonoreroit, il lui donneroit toute la maison de Lorraine pour ennemie irréconciliable, et que je croyois que pour éviter ces inconvéniens, il falloit attendre un autre jour. Beaupuis fut celui-là de mon avis, et je sauvai encore une fois le cardinal, sans qu'il m'en dût obligation, puisque je ne le faisois que pour la justice et pour l'intérêt du Duc, que cette action eût avili et entièrement perdu, selon ma croyance. Peu après il eut avis que le cardinal devoit aller le lendemain dîner à Maisons (1) et que le duc d'Orléans iroit aussi. Je fis encore consentir le Prince, que si le ministre étoit dans le carrosse de son Altesse royale, le dessein ne s'exécuteroit pas ; mais il dit, que s'il étoit seul, il falloit qu'il mourût. Le matin il fit préparer des chevaux, et se tint dans les

(1) Entre Paris et Villeneuve-Saint-George. Il existe encore à Maisons, sur la gauche du chemin en allant à Villeneuve, un pavillon de brique, bâti, selon la tradition du pays, par Henri IV pour Gabrielle d'Etrées. Après sa mort, cette maison passa sans doute au maréchal d'Etrées, son frère, chez qui il est vraisemblable que le duc d'Orléans et le cardinal Mazarin devoient aller dîner.

Capucins avec Beaupuis, près de l'hôtel de Vendôme, postant un valet de pié dans la rue, pour l'avertir quand le cardinal passeroit, et m'enjoignant de me tenir avec ceux que j'avois coutume d'assembler à l'Ange (1), dans la rue Saint-Honoré, assez proche de l'hôtel de Vendôme, et que si le cardinal alloit sans le duc d'Orléans, je montasse à cheval avec tous ces messieurs, et l'allasse prendre en passant aux Capucins où il seroit aussi-tôt prêt que nous. J'avoue que je n'eus jamais tant de chagrin que cette fois, voyant qu'il m'étoit impossible de sauver le ministre. Les sieurs de Lié et de Brillet, qui désapprouvoient autant que moi cet odieux dessein, étoient au désespoir. Le sieur de Lié n'étoit pas avec nous, ne s'étant trouvé qu'à la première assemblée, à cause d'une blessure qu'il avoit au bras; mais il ne laissoit pas d'être à toutes les consultations qui se faisoient.

Je fus dans l'inquiétude que l'on peut penser, jusqu'à ce que voyant passer le carrosse du duc d'Orléans, j'apperçus le cardinal dans le fond avec lui. Cela me donna une joie que je ne puis exprimer, et j'allai représenter au duc de Beaufort, qu'il devoit s'appercevoir que

(1) C'étoit un cabaret.

Dieu n'approuvoit pas son projet, puisqu'il s'y trouvoit tant d'obstacles. Cela l'ébranla et le fit rêver; puis il me dit qu'il penseroit à mes réflexions, mais qu'il en vouloit conférer avec quelques personnes qu'il ne me nomma point, et qu'après il me communiqueroit sa dernière résolution. Je crois qu'il alla trouver les duchesses de Chevreuse et de Montbason, qui assurément lui avoient mis cette entreprise en l'esprit, et qu'elles le réprimandèrent de ce qu'il tardoit tant à faire ce qu'il leur avoit promis; car il revint si animé contre le cardinal, qu'il me déclara qu'il ne pouvoit plus attendre, et que, puisque de jour il se rencontroit toujours des obstacles, il étoit résolu d'exécuter le coup de nuit; que le cardinal alloit tous les soirs au Louvre, qu'il le falloit attaquer au retour, avoir des chevaux prêts dans quelque hôtellerie voisine, et que quand le ministre seroit chez le Roi, il s'y tiendroit aussi avec Beaupuis et moi, et que sitôt qu'il sortiroit, nous nous avancerions pour faire venir les autres, qui, en attendant, se tiendroient à cheval sur le quai, le long de la rivière et tout auprès du Louvre: que cela se pouvoit la nuit sans soupçon; que tout ce que l'on avoit à craindre étant les gardes qui s'opposeroient peut-être à l'entreprise qui ne pou-

voit s'exécuter qu'en leur présence, à cause du peu de distance du logis du cardinal au Louvre, il se résolvoit à mettre dans sa confidence le sieur des Essarts, capitaine au régiment des Gardes, et absolument à lui, afin de choisir le jour de sa garde, et de le prier de commander à ses soldats, que quoi qu'ils vissent faire, ils ne s'en mêlassent point, et ne songeassent qu'à garder le Roi. Je ne pus ôter ce dessein au Duc, qui parla à des Essarts, lequel lui promit tout ce qu'il voulut. Les ordres se donnèrent pour quand il seroit de garde. Je mourois de peur que l'on ne fît de nuit ce que l'on avoit manqué de jour; mais il arriva, heureusement pour le cardinal, que ce soir-là des Essarts devoit être au poste derrière le Louvre, et la compagnie-colonelle devant. Cela pensa désespérer le Duc; néanmoins madame de Chevreuse, Beaupuis et mon frère, auxquels il apprit son déplaisir, dirent qu'ils croyoient que le duc d'Epernon (1), étant l'intime ami de la duchesse et pas trop satisfait de la Cour, ne feroit pas de difficulté, sans entrer plus avant dans l'affaire, de commander au premier sergent de la colonelle, que quelque

(1) Il est le sujet d'une note précédente. *Voyez* page 209.

bruit qui survînt, il empêchât les soldats de prendre parti pour personne, et leur fît seulement garder la porte du Louvre.

Cet expédient fut trouvé si bon, que la duchesse de Chevreuse parla le jour même au duc d'Epernon qui, je pense, se douta bien, par la connoissance qu'il avoit des affaires, de ce que cela signifioit, à moins que la duchesse ne le lui dît, comme il y a plus d'apparence, par l'amitié qui étoit entre eux. Quoi qu'il en soit, le Duc promit ce qu'elle desiroit. Je ne sais s'il lui tint parole; mais je suis bien assuré que ce soir-là, tous ceux qui étoient des assemblées étant venus avec moi aux deux Anges, sur le quai près du Louvre, il se trouva force gens qui nous observèrent, quoique ce fût un lieu où l'on ne se dût pas étonner de voir des chevaux, sur-tout n'y en ayant que huit ou dix. Cela se dit néanmoins chez la Reine comme une chose extraordinaire; mais ce qui fait mieux voir que le cardinal étoit averti, est qu'il ne vint point au Louvre comme il avoit accoutumé, et que l'on dit tout haut qu'il s'agissoit d'une entreprise sur sa personne. Cela me fait tenir pour assuré, ne pouvant en soupçonner d'autres, (et paroissant assez par la suite de choses que le cardinal n'a jamais su les circonstances du complot, ni ceux qui

en savoient le fond et qui y étoient employés), que le duc d'Epernon, qui n'avoit appris qu'en gros le dessein du duc de Beaufort, et ignorant ceux en qui il se confioit pour cette affaire, rapporta seulement au cardinal la proposition de madame de Chevreuse et ce qu'elle lui avoit appris, ce qui engagea le ministre à faire épier ce qui se passoit à l'hôtel de Vendôme, et à ne bouger de chez lui. Une autre raison qui me fait tenir cette opinion pour infaillible, est que le duc d'Epernon, qui alors n'étoit pas bien avec le cardinal, a depuis été tellement uni avec lui, que ce ministre a mieux aimé que la Guienne se révoltât que de lui en ôter le gouvernement, comme tout le conseil le vouloit, jusqu'à ce que M. d'Epernon lui-même, quand les choses ont été à l'extrémité, a demandé ce changement pour son intérêt et sa sureté (1). De plus, l'affaire qui avoit duré deux mois sans que l'on en eût rien soupçonné, fut divulguée deux ou trois heures après que l'on en eût parlé à M. d'Epernon (2).

(1) La mauvaise conduite du duc d'Epernon avoit fait soulever la Guienne contre lui. On a vu dans une note précédente, qu'il quitta le gouvernement de cette province en 1651.

(2) Il est possible que M. de Campion eût soupçonné

Quoi qu'il en soit de mes conjectures, l'on dit hautement à la Cour, que le duc de Beaufort avoit voulu tuer le cardinal, et il persévéra toujours dans la même pensée, quoique je lui conseillasse d'aller faire un tour à la campagne. Le lendemain il ne laissa pas de se montrer au Louvre, et de se trouver ensuite à une collation que faisoit la Reine au bois de Vincennes, chez M. de Chavigni. Je ne le vis point ce jour-là, à cause que je le passai avec une fille très-riche que j'étois près d'épouser.

---

mal-à-propos le duc d'Epernon ; car le marquis de la Châtre, que ses liaisons avec la maison de Vendôme perdirent, assure dans ses Mémoires, que le duc de Beaufort se trahit lui-même. Voici le passage : *La Reine étant allée au bois de Vincennes faire collation chez M. de Chavigni, M. de Beaufort y fut, et en eut une assez mauvaise réception. Je ne sais si cela le piqua ; mais il s'en revint aussi-tôt à Paris, et étant allé au Louvre y attendre le retour de S. M., il y trouva le cardinal, à qui, à ce qu'on dit, il fit quelques questions, s'il sortoit, qui le mirent en alarme. Quelque temps après, on le vint avertir, qu'il y avoit des cavaliers sur le quai qui sembloient attendre quelque chose ; après cela, il ne douta plus qu'on ne le voulût assassiner ; il le publia hautement, et envoya querir tous les braves qu'il put pour son escorte.* Voyez les *Mémoires de la Châtre*, tome premier, page 131, des *Mémoires du Duc de la Rochefoucauld, sur la minorité de Louis XIV.*

Le soir je l'entretins long-temps, sans lui pouvoir persuader de se retirer. Il me dit que le bruit commençoit à s'appaiser, et qu'il espéroit dans peu exécuter son dessein. Je le laissai dans cette idée et ne le vis point depuis; car la Reine ayant assemblé le duc d'Orléans, le prince de Condé et tous les ministres, leur apprit les soupçons qu'il y avoit contre le duc de Beaufort, lesquels furent trouvés si graves, qu'ils opinèrent tous d'une voix, qu'il le falloit arrêter, tant pour juger si l'accusation étoit bien fondée, que pour la haine qu'ils avoient contre lui. Cela étant résolu et les ordres donnés en conséquence, le Duc alla seul au Louvre le soir d'après celui où je lui parlai, quoique la plupart de ses amis l'eussent averti de prendre garde à lui. Là il fut arrêté (1) par le sieur de Guitaut, capitaine des gardes de la Reine, et ayant couché dans le Louvre, fut conduit le

(1) Le 2 septembre 1643. Cet événement dissipa la cabale des importans, dont le duc de Beaufort étoit le chef. *L'on publia par tout le royaume*, dit le cardinal de Retz dans ses Mémoires, livre II, *qu'ils avoient fait une entreprise contre la vie de M. le cardinal. Ce qui a fait que je ne l'ai jamais cru, est que l'on n'en a jamais vu ni dépositions, ni indices, quoique la plupart des domestiques de la maison de Vendôme aient été long-temps en prison. Vaumorin et Ganseville, auxquels j'en ai parlé*

lendemain au donjon de Vincennes où il a demeuré cinq ans. Le soir qu'il fut pris, le maréchal d'Etrées le vint dire à l'hôtel de Vendôme où j'étois. Cela me toucha comme l'on peut penser. Le duc de Vendôme étoit depuis peu de jours à Conflans, entre Paris et Charenton, pour quelque légère indisposition. La duchesse se mit en pleurs et alla pour parler à la Reine qui refusa de la voir.

Je consultai avec les sieurs de Lié et de Brillet, et leur proposai que nous allassions trouver le duc de Vendôme, pour agir comme il le jugeroit à propos. De Lié qui n'avoit paru qu'à la première assemblée, à cause de sa blessure, demeura; mais nous partîmes aussi-tôt Brillet et moi, et sortant par la porte Saint-Honoré, de peur d'être arrêtés, fûmes pardessus le fossé (1), faire le tour de la ville jus-

---

cent fois dans la Fronde, m'ont juré qu'il n'y avoit rien au monde de plus faux. Le récit de M. de Campion dément celui du cardinal de Retz, qui ne pouvoit être bien instruit par Vaumorin qui ne fut pas du complot, ni par Ganseville qu'on ne devoit mettre dans le secret qu'au moment de l'exécution. Ce dernier ne savoit que ce qui s'étoit passé dans les assemblées, où on ne parla que de préserver la duchesse de Montbason des insultes de la princesse de Condé.

(1) Aujourd'hui les Boulevards.

qu'à la porte Saint-Antoine, près de laquelle nous rencontrâmes le duc de Vendôme, qui sur cette nouvelle venoit à Paris. Je lui dis que le Duc, son fils, étant prisonnier, nous venions prendre ses ordres pour les suivre en toutes choses. Il répondit que nous n'avions qu'à rentrer dans Paris avec lui. Je m'approchai de son oreille et répliquai, que nous nous étions trouvés à quelques assemblées, lesquelles, quoique sans mauvais dessein de notre part, feroient peut-être du bruit. Il repartit incontinent, sans s'informer davantage, que nous allassions à Anet, où nous aurions de ses nouvelles. Nous le quittâmes à l'heure même, et comme nous passions à une heure après minuit vers le Marais, en un lieu tout-à-fait désert et dans un chemin où il falloit que nos chevaux fussent à la file, je vis venir vers moi qui étois devant, dix ou douze cavaliers. L'heure et le lieu me firent croire que c'étoient des gens qui nous vouloient prendre. Je me tournai vers Brillet et lui dis, qu'il falloit savoir mourir, et mettant la main au pistolet allai droit à eux, qui passèrent outre sans dire mot. Je ne sais ce qu'ils pouvoient chercher en ce lieu si écarté et en pleine nuit. Nous poursuivîmes notre route sans nous arrêter jusqu'à Anet, où le duc de Vendôme eut

ordre le lendemain de se retirer avec sa famille.

Tous les gentilshommes qui avoient été par mon invitation aux assemblées qui s'étoient faites à Paris, vinrent à Anet à la réserve d'Avancourt et de Brassi qui s'en allèrent chez eux. La crainte que de Lié, leur ami, eut qu'ils fussent pris ou dissent quelque chose de ce qu'ils savoient, l'engagea à découvrir au duc de Vendôme le dessein du duc de Beaufort contre le cardinal Mazarin. Le Prince me demanda alors ce que j'en savois, et que je ne pus dissimuler après l'aveu de Lié. Il manda à Avancourt et à Brassi de venir à Anet; mais eux qui avoient déjà été gagnés par un nommé Boissi, gouverneur de Pontdormi et attaché au cardinal, se firent prendre en chemin. On les mena à la Bastille, où ils déposèrent que je les avois fait assembler plusieurs fois, de la part du duc de Beaufort pour les intérêts de madame de Montbason, à ce que je leur avois dit. Cela ne donnoit point matière d'interroger le Duc, puisqu'ils avouoient qu'il ne leur avoit pas parlé; ainsi il n'eût pas manqué de nier d'avoir donné les ordres que je leur avois portés de sa part. L'on connut alors que l'on ne pouvoit travailler à son procès, avant de me prendre, afin de trouver matière à l'interroger d'après mes propres dépositions, et de nous si bien

embarrasser tous deux, que l'on pût découvrir le fond de l'affaire. La preuve de cette conspiration importoit essentiellement au cardinal, qui ne faisant que de s'établir dans le gouvernement, et affectant de le faire par la douceur, avoit été assez malheureux d'être contraint, en débutant, de faire une violence contre un des plus grands du royaume, pour son intérêt particulier, sans qu'il parût nulle conviction qui l'obligeât à traiter le Duc avec cette rigueur. Le cardinal désespéré de ne pouvoir persuader les autres de ce dont il étoit entièrement assuré, avoit un grand desir de m'avoir entre ses mains. Il jugea néanmoins qu'il falloit me donner le temps de me rassurer, afin de me prendre avec plus de facilité.

Le duc de Vendôme, jugeant par ce qu'il avoit appris de Lié et de moi, que de ma sureté dépendoit celle de son fils, me pria de ne bouger du château, prenoit lui-même le soin de me faire divertir et me traitoit d'une façon très-obligeante. Il fit aussi demeurer à Anet ceux qui avoient été de nos assemblées. Nous passâmes ainsi quatre mois pendant lesquels j'eus divers avis, par le sieur de Pihalière, capitaine des gardes du maréchal de la Meilleraye (1) et commandant de son régiment d'in-

(1) Charles de la Porte, marquis, puis duc de la Meille-

fanterie, mon ami particulier et qui avoit de bonnes habitudes à la cour, que l'on tentoit toutes sortes de voies pour me faire arrêter; il vint même à Anet pour me conter tout ce qu'il avoit appris sur ce sujet. J'en informai le duc de Vendôme; et comme je lui avois promis de faire tout ce qu'il jugeroit nécessaire à la sureté de son fils, il songea d'abord à me faire sortir de France; mais la crainte que cela ne fît croire le crime que tout le monde croyoit supposé (par le cardinal), l'engagea à me faire rester,

---

raye, s'éleva aux premiers honneurs militaires par son courage, et sur-tout par la faveur du cardinal de Richelieu, son parent : il leva un régiment de son nom en 1627, servit au siége de la Rochelle et en Piémont, obtint la lieutenance générale de Bretagne et du Comté Nantais le 2 mars 1632; exerça, par commission du 28 mars 1633, la charge de grand-maître de l'artillerie, dont il fut pourvu le 21 septembre 1634. Nommé chevalier des ordres du Roi le 14 mai 1633, maréchal de camp le 17 avril 1635, lieutenant-général le 8 mai 1636, il servit durant plusieurs campagnes avec distinction, jusqu'au 18 mars 1639 qu'on lui confia le commandement de l'armée d'Artois; il fut fait maréchal de France par Louis XIII, sur la brèche de Hédin, le 30 juin, et ne cessa de paroître à la tête des armées jusqu'en 1648, qu'il fut sur-intendant des finances le 9 juillet. Il commanda encore en Guienne en 1650, et en Anjou en 1652. Créé pair de France en décembre 1663, il mourut le 8 février 1664, âgé de soixante-deux ans.

s'imaginant que j'aurois toujours le temps de me retirer s'il en étoit besoin. Dans ces circonstances, je songeai à achever le mariage dont j'ai déjà parlé, et que la prise du duc de Beaufort avoit retardé. C'étoit un projet de Ganseville qui ne faisant que de s'installer à son service et voyant que j'étois mieux avec lui que nul de ceux qui l'approchoient, s'imagina, par la connoissance qu'il avoit de mon humeur, que s'il pouvoit trouver les moyens de m'obliger, je le rendrois considérable dans la maison. Il connoissoit une demoiselle (1) de son pays qui étoit le mien, et qu'un procès retenoit à Paris dans le temps que j'y étois moi-même. Elle n'avoit ni père ni mère, et étoit entre les mains d'un oncle, pauvre, qui avoit des fils en âge, et intime ami de Ganseville qui lui persuada si bien que je ferois leur fortune, qu'il eut autant d'envie que lui de conclure ce mariage, qu'il me proposa, en m'en faisant si bien connoître les avantages, que je résolus de m'en occuper, après avoir acquis la certitude que la demoiselle avoit plus

(1) Il s'agit de mademoiselle du Quesne, d'une ancienne famille de Normandie, et de laquelle est sorti le brave du Quesne, l'un des plus grands hommes de mer du règne de Louis XIV ; né en 1610, mort le 2 février 1688.

de cent mille livres de bien présent. M'étant embarqué de la sorte, je gagnai si bien son affection, que l'affaire alloit s'achever, quand le duc de Beaufort fut arrêté. Son oncle la ramena peu de temps après chez lui, son procès étant vidé. Je ne manquai pas d'écrire à l'oncle et à la nièce qui, quoiqu'ils vissent ma fortune changée, ne laissèrent pas de demeurer dans les sentimens où je les avois laissés. Nous allâmes à la fin de l'année, Ganseville et moi, chez l'oncle, avec la permission du duc de Vendôme, qui eut cependant de la peine à l'accorder. Le succès de ce voyage fut tel, que nous convînmes d'achever ce mariage incontinent après les Rois. Je retournai à Anet, afin de donner ordre à tout ce qui étoit nécessaire pour cela.

J'avois, à Paris et depuis notre disgrace, gagné quantité d'argent au trictrac et à toutes sortes de jeux, contre les ducs de Mercœur et de Nemours et plusieurs autres. Le duc de Nemours étoit souvent à Anet, à cause qu'il avoit épousé mademoiselle de Vendôme, peu avant la prise de son frère. J'avois plus de six cents pistoles de gain, ce qui m'avoit permis de refuser pension. Quand le duc de Vendôme me pressa d'en recevoir une, je lui dis, que quand les affaires des siens seroient changées,

ils me traiteroient comme je les aurois servis. J'acceptai seulement, au cas que je fusse contraint à sortir de France pour leurs intérêts, deux mille francs par an pour subsister dans les pays étrangers. Le Duc s'engagea de me les fournir, ainsi qu'à tous ceux qui seroient obligés de s'en aller pour la même affaire. Il avoit voulu aussi que mon frère, contraint de se retirer de la cour avec les duchesses de Chevreuse et de Montbason, reçût huit cents écus de pension. Mais mon frère l'en ayant remercié, il conçut une telle haine contre lui, qu'il ne lui a point pardonné depuis, et ajouta plus aisément foi au bruit que l'on fit courir, qu'il avoit trahi son fils le duc de Beaufort.

Cependant le cardinal Mazarin ayant ordonné au prévôt de l'Ile de France, de trouver les moyens de me prendre avec quelques-uns de ceux qui avoient été aux assemblées de M. de Beaufort, le prévôt ménagea une intelligence avec une demoiselle de bonne composition, nommée la le Bret, qui demeuroit à l'extrémité du bourg d'Anet. Ganseville et plusieurs gentilshommes de la maison étoient tous les jours chez elle ; mais je n'y allois jamais, pour l'aversion que j'ai toujours eue pour toutes sortes de débauches. Elle dit au

prévôt, qu'elle lui en livreroit aisément d'autres, mais que pour moi elle y voyoit de la difficulté, néanmoins qu'elle en chercheroit les moyens. Pour les trouver, elle dit à Ganseville, qu'elle avoit une parente en religion qui devoit venir chez elle, et que pourvu qu'il voulût être discret, elle la lui feroit voir; mais que comme elle craignoit madame de Vendôme, dont il connoissoit la sévérité en ces matières, elle ne vouloit point qu'il amenât personne que moi, dont tout le monde louoit la discrétion. Il lui promit ce qu'elle voulut.

Le lendemain des Rois de l'an 1644, la le Bret fit venir deux des plus belles et des plus débordées filles de Paris, fit cacher dans une de ses chambres hautes dix archers du prévôt, lequel convint d'être la nuit, avec cinquante autres et les chevaux des dix, dans un jardin derrière le logis, hors du bourg. Tout cela concerté, la le Bret manda à Ganseville que sa parente étoit arrivée, et qu'elle l'attendoit. Il m'en parla aussi-tôt, et me pria d'y aller. J'eus assez de peine à le faire; néanmoins j'y consentis par complaisance et par curiosité. Nous vîmes cette parente prétendue, que nous trouvâmes fort belle; mais je connus bien vîte, tant à ses yeux qu'à ses actions, qu'elle ni sa compagne ne venoient point de religion, comme

elles le vouloient persuader. Je ne pris cependant aucun soupçon, ne croyant pas que la le Bret osât choquer une maison comme celle de Vendôme, dont son bien et son existence dépendoient absolument. Je crus seulement qu'elle vouloit faire valoir sa marchandise; et après m'être diverti une heure, je sortis. La le Bret nous pria de revenir souper; mais je lui dis que je ne croyois pas le pouvoir, et sur ce qu'elle me pressa fort, je promis de retourner avant ou après le repas. Ganseville l'assura de revenir. Je lui dis, en nous en allant, qu'on le trompoit, et que la femme que nous avions vue avoit plus d'expérience qu'une fille de couvent: il ne fut pas de mon sentiment, étant devenu amoureux.

Nous trouvâmes le duc de Vendôme prêt à souper, et je me mis à table avec lui sans me soucier de la le Bret. Ganseville pria alors le sieur de Beauregard, mon intime ami, qui étoit dans ce temps tout-à-fait bien avec le Duc, et le sieur de Saint-Filbert, jeune gentilhomme que le Prince aimoit fort, d'aller souper avec lui à ma place. Je leur fis signe que j'irois en sortant de table; ce que j'exécutai, après avoir long-temps entretenu le Duc sur ses affaires, ainsi que je faisois tous les jours. Je trouvai ces messieurs et les filles prêts à

danser. Je leur parlai un moment, et me préparois à faire comme les autres, lorsque le fils du sieur de Beauregard, qui étoit page du Duc, vint demander une lettre que son maître lui avoit donnée à lire. Beauregard, à cause qu'elle étoit importante, n'osa la bailler à son fils, quoique je le lui conseillasse : il se détermina à sortir fort fâché, et moi, par un mouvement qui ne partoit pas de ma volonté, je dis que je m'en allois. La le Bret vint quasi jusqu'à la violence pour me retenir ; mais cela fut inutile, et comme les archers attendoient qu'elle les allât avertir, et qu'elle n'en eut pas le temps, je sortis avec Beauregard et m'en retournai au château. Elle, voyant que nous étions partis, fut dire aux archers qu'ils se hâtassent pour prendre ceux qui étoient restés : ils la suivirent; et cette femme appelant Ganseville à la porte de la salle, et lui faisant tourner le dos aux archers, leur donna moyen de le saisir. Trois ou quatre allèrent à Saint-Filbert lui commander, de la part du Roi, de les suivre ; mais quoiqu'il n'eût point d'épée, il se défendit si bien, qu'après avoir été blessé en vingt-cinq endroits, on eut encore peine à le prendre, pour le lier sur un cheval en croupe derrière un archer. Le prévôt vint en même temps; de sorte qu'on emmena Ganse-

ville, Saint-Filbert, la le Bret et les deux filles. Le bruit des coups que l'on tira sur le second, fit que l'on nous vint avertir au château, où nous ne faisions qu'entrer Beauregard et moi. Nous courûmes sur le lieu à pié, avec la plupart des gens de la maison; mais nous ne trouvâmes plus personne. Nous revînmes monter à cheval, le duc de Vendôme lui-même en voulut être, nous suivîmes les archers trois lieues; mais l'obscurité de la nuit nous empêcha de les rencontrer, et ils se retirèrent à Montfort-l'Amauri, où le lendemain les Gendarmes et les Chevaux-Légers de la Garde du Roi allèrent prendre les prisonniers pour les conduire à la Bastille. On y porta Saint-Filbert sur un brancard, et il sortit incontinent après sa guérison, n'ayant eu nulle part aux affaires du duc de Beaufort. Ganseville demeura à la Bastille jusqu'après la sortie du Prince, sans qu'il eût rien dit, sinon que je l'avois fait trouver avec d'autres, de la part de son maître, pour les intérêts de madame de Montbason.

Ensuite de cet accident, dont Dieu me sauva, et d'un encore plus dangereux, à cause de la répugnance que j'avois eue à l'injuste dessein du duc de Beaufort, et des obstacles que j'y avois apportés, qui assurément en empêchèrent

l'exécution, le duc de Vendôme eut avis qu'il partoit des troupes de Paris, pour me venir prendre avec tous ceux qui avoient été à nos assemblées. Cela nous obligea à nous retirer d'Anet, et le duc de Vendôme promit de nous faire tenir tous les ans deux mille livres à chacun, en quelque lieu que nous allassions. Je menai tous ces messieurs chez un de mes parens, dans la forêt de Breteuil en Normandie (1), pour attendre ce que les troupes du Roi auroient fait à Anet, afin de prendre ensuite notre résolution. J'écrivis à ma maîtresse le désordre qui étoit arrivé, la suppliant d'être constante, et de croire que si je voyois mon affaire sans remède, je lui ferois connoître que ses intérêts m'étoient plus chers que les miens. Elle me fit une réponse tout-à-fait obligeante, et son oncle de même, m'assurant tous deux de ne jamais changer.

Pendant que nous étions dans la forêt de Breteuil, le sieur de Troisville (2), maréchal de camp et lieutenant des Mousquetaires du

(1) Entre Evreux et l'Aigle.

(2) Armand-Jean de Peyre, comte de Troisville, Cadet aux Gardes en 1616, sous-lieutenant des Mousquetaires en 1625, lieutenant en 1629, capitaine-lieutenant le 3 octobre 1634, maréchal de camp le 25 décembre 1635.

Roi, vint avec cette compagnie, les Gendarmes et les Chevaux-Légers, le régiment de Picardie et deux autres, investir le bourg et le château d'Anet. Le sieur de Basoche, lieutenant des Gardes du corps du Roi, vint au château, et faisant tenir à la porte six gardes, demanda le duc de Vendôme, qui étoit sorti avec le duc de Mercœur, sur l'avis de l'arrivée des troupes. La Duchesse se présenta, et il lui montra un ordre qu'il avoit de nous prendre et de nous mener à la Bastille. Elle commanda au concierge d'ouvrir toutes les portes, et après nous avoir cherchés inutilement, l'on alla dans la prison du bourg, prendre un valet-de-chambre que j'y avois fait mettre deux mois auparavant, parce que m'ayant volé vingt-deux pistoles qu'il avoit jouées, sur ce que je le gourmandai, il dit à des valets de pié du Duc, que si je le maltraitois, il me perdroit, à cause que c'étoit lui qui m'avoit mené un cheval et porté des pistolets à toutes les réunions de Paris, sans néanmoins qu'il sût autre chose. Le Duc informé de ses discours,

---

obtint un brevet d'assurance d'être compris dans la première promotion de chevaliers des ordres du Roi le premier janvier 1658 ; cependant il ne fut pas reçu. Il mourut en mai 1672, âgé de soixante-seize ans.

voulut le faire pendre comme voleur, puisqu'il confessoit m'avoir pris de l'argent; mais je le suppliai de se contenter de le tenir prisonnier, tant que l'on croiroit qu'il pourroit nuire, ce qu'il m'accorda. On conduisit cet homme à la Bastille, où il resta jusqu'après la sortie du duc de Beaufort du bois de Vincennes.

Lorsque l'on sut à la Cour que nous nous étions retirés, l'on envoya commandement au duc de Vendôme, d'aller se justifier de la croyance qu'on avoit qu'il nous eût fait sauver; mais comme il vit qu'on le vouloit arrêter ou le faire sortir de France, il se résolut au dernier, comme le plus sûr, prit une perruque noire, se peignit de la même couleur, la barbe qu'il avoit blonde, et suivi de deux des siens, traversa ainsi déguisé toute la France, se rendit à Genève, où il resta six mois, et alla ensuite en Suisse, d'où il passa en Italie. Sitôt que je sus que l'on nous avoit demandés, je dis à mes camarades qu'il falloit sortir de France, et que pour y réussir plus facilement, nous devions nous retirer deux à deux. Je partis avec Rochette-Freselière. Nous allâmes par le Maine, en Anjou, à la maison de son père, logeant toujours chez des gentilshommes de notre connoissance. De là nous

traversâmes toute la Bretagne, pour nous embarquer au-delà de Saint-Brieux, à l'île de Bréhat, appartenant au duc de Vendôme, d'où nous passâmes à l'île de Jersei, dépendante de l'Angleterre, et assez proche des côtes de Normandie. Le gouverneur de Jersei, qui étoit vice-amiral d'Angleterre, nous reçut fort bien, et nous assura de sa protection. Il s'appeloit Carteret, homme d'une haute estime et très-zélé pour son roi, qui en ce temps-là disputoit encore sa couronne contre ses sujets rebelles. Carteret avoit ôté cette île aux parlementaires (1), et la tenoit pour le roi Charles 1er, sans opposition. Je fis si grande amitié avec lui, que nous mangions presque toujours ensemble. Il avoit une femme fort aimable et très-sociable, avec laquelle j'avois souvent de douces et honnêtes conversations. Je passai dans les pays étrangers les années 1644 et 1645, et pendant que je fus à Jersei, je fis venir de France quantité de bons livres auxquels je donnois la moitié du temps, l'autre je l'employois partie avec le gouverneur, sa femme et ceux qui étoient conversables, et le reste à la promenade le long de la grève, ou

(1) C'est ainsi qu'on appeloit les adversaires de l'autorité royale.

dans les rochers solitaires qui environnoient ma demeure, laquelle, tournée vers la mer, me donnoit la vue sur ce vaste et changeant élément.

Je voyois en repos la tempête comme la bonace. Je trouvois en ce lieu belle matière de penser à la fragilité des choses humaines, dont j'apprenois toujours quelques effets. Je considérois que dans une île de trois lieues de long et une de large, où j'étois étranger, et sans nulle possession, je ne laisserois pas, si j'avois assez de sagesse, d'être plus heureux et plus tranquille que ceux qui causoient ma disgrace. Je pensois que si j'étois exilé de mon pays par leur autorité, ils l'étoient de celui de leur naissance par leur bonne fortune (1), que s'ils se trouvoient dans leur éloignement avec plus d'éclat, je me voyois dans le mien avec plus de calme. Ces pensées me faisant connoître que mon bonheur dépendoit de moi, m'ôtoient le desir de le chercher ailleurs. Je me fortifiai si bien dans ce sentiment, que je passai sept mois dans ce lieu sauvage, sans nulle inquiétude ni impatience d'en sortir. Freselière, à qui je ne pouvois donner de tels sentimens,

(1) Ceci concerne le cardinal Mazarin, né en Italie et transplanté en France.

pensa mourir d'ennui. Je cherchai au commencement à le consoler, mais quand je connus que mes efforts étoient inutiles, je ne songeai plus qu'à l'engager de retourner dans son pays qui, étant éloigné de la Cour, où il étoit peu connu, il y avoit apparence que l'on ne songeroit pas à le chercher. Au bout de deux mois, je le résolus à retourner en Anjou. Je crois que l'ennui et la mélancolie y firent plus que mes raisons. Il s'en alla si à propos, qu'en arrivant chez lui, il trouva à l'article de la mort son père, qui eut ainsi la satisfaction de le voir. Il lui laissa quinze mille livres de rente, dont il a joui en repos, sans recevoir aucun trouble de la Cour.

Je restai deux mois seul sans en éprouver aucune peine. Après ce temps, le sieur de Brillet et deux autres dans le même cas, dont étoit Héricourt, me vinrent joindre, et me dirent qu'en l'état qu'étoient les affaires de la maison de Vendôme, il ne falloit pas espérer de retour avant la majorité du Roi : c'étoit près de neuf ans à attendre, et je m'y résolus aisément pour mon particulier; mais je ne jugeai pas raisonnable que mademoiselle du Quesne, ma maîtresse, fît la même chose. Je lui avois tant d'obligations de sa bonne volonté, que je crus ne la pouvoir mieux reconnoître,

qu'en la portant moi-même à ne pas passer sa jeunesse à attendre le retour d'un exilé. Mon frère le bénéficier, qui avoit plus de soin de ma fortune que moi, l'avoit vue depuis mon départ, et l'avoit trouvée d'une fermeté tout-à-fait généreuse. Elle m'avoit déjà assuré deux fois par ses lettres, qu'elle ne changeroit jamais, et ses parens avoient fait de même, lorsque je pris la résolution de lui conseiller le contraire. Je lui écrivis une lettre qui fut approuvée de tous ceux qui la virent; je n'ai conservé ni celle-là, ni quantité d'autres qui ne seroient peut-être pas tout-à-fait indignes d'être lues. La paresse de ne jamais faire de copie et de les envoyer toutes raturées, m'a causé cette perte. Je me rappelle qu'après avoir dit, que j'avois appris quasi avec certitude que mon exil seroit de plus de dix années, je l'engageois de chercher avec un homme plus heureux, le bonheur qu'elle ne trouveroit pas avec moi; que je la priois de croire que ce conseil m'étoit fâcheux à donner, mais que l'affection qu'elle m'avoit témoignée m'y contraignoit; que c'étoit une juste reconnoissance de ses bontés, qui m'obligeoit à la préserver de prendre part à mes malheurs, ou de la honte de m'abandonner dans ma disgrace; qu'elle s'assurât qu'encore que ses intérêts ne

fussent plus mêlés avec les miens, ils ne laisseroient de m'être toute ma vie encore plus chers. Enfin, après la protestation d'une amitié éternelle, je prenois congé d'elle pour toujours. Elle reçut ma lettre avec une tendresse non pareille, et me manda qu'elle ne croyoit pas pouvoir se servir de mon conseil, mais qu'elle m'en savoit le plus grand gré. Ses parens m'écrivirent à-peu-près sur le même ton, et elle fut un an sans vouloir se marier, à ce que j'ai appris depuis; mais me voyant dans une situation sans espérance d'accommodement, elle déféra à mon avis en épousant un de ses voisins, et mourut l'année suivante en accouchant, et son mari la suivit la même année. J'appris tout cela pendant mes disgraces, avec un regret très-sensible.

Après avoir passé sept mois à l'île de Jersei, avec assez de tranquillité, je reçus au mois d'août, de Genève, une lettre tout-à-fait obligeante de la main du duc de Vendôme. Il me mandoit que n'ayant point su jusques-là le lieu où je m'étois retiré, il n'avoit pu me donner de ses nouvelles, et me prioit d'aller passer mon exil avec lui, m'assurant qu'il partageroit avec moi tout ce qu'il auroit. Le sieur de Beauregard, mon intime ami, et que j'avois laissé entièrement dans sa confidence, me mandoit

en même temps de venir joindre le Duc, son maître, duquel il m'annonçoit que j'aurois toutes sortes de satisfactions. Ces lettres me donnèrent de l'inquiétude par la connoissance que j'avois de l'humeur de ce prince et de la mienne; je le savois gouverné par de jeunes valets qui, selon l'opinion commune, se maintenoient en ses bonnes graces par des moyens honteux et infâmes. Je les avois toujours méprisés en France, sans que cela eût fâché le Duc, à cause que n'étant point son domestique, il ne prétendit pas m'assujettir à faire comme les siens; mais je jugeois que si je m'attachois à lui en des lieux où il n'avoit nul sujet de se contraindre, il voudroit que j'eusse commerce avec ses favoris, pour que cela aidât à autoriser sa façon de vivre, ou s'il ne m'y pouvoit résoudre, que je serois alors mal avec lui, et n'y aurois aucune satisfaction. Je considérai que tous ses gentilshommes, et Beauregard même, avoient fait amitié avec les mignons pour se maintenir, que je ne pourrois me déterminer à les imiter, le trouvant honteux et répugnant à ma manière d'être ordinaire. Je jugeai d'un autre côté, que si je n'allois trouver le Duc comme il le souhaitoit, je serois haï de lui et blâmé de tout le monde, pour ne pas suivre les ordres de celui à qui seul je

devois obéissance pendant la prison du duc de Beaufort. Cette considération, et la crainte d'être abandonné dans un temps où je ne me pouvois passer de la maison de Vendôme, me décidèrent d'aller à Genève contre mon inclination, avec le dessein de n'avoir aucun rapport avec les mignons du Duc, mais de vivre fort civilement avec eux, et de chercher à me divertir dans la société de Beauregard et des autres gentilshommes, sans me mêler de nulle autre chose.

Je partis de Jersei avec cette détermination bien prise. Le gouverneur me bailla un de ses vaisseaux, vint me conduire au port, et passa une partie de la nuit avec moi, en attendant la marée. Pendant ce temps, je gagnai plus de cent pistoles à un riche gentilhomme de l'île, avec lequel il étoit de moitié, à un jeu anglais appelé le *nadé;* mais ne jugeant pas raisonnable d'emporter l'argent d'un homme auquel j'avois tant d'obligations, et qui étoit là par honnêteté, je dis à l'autre que je ne voulois plus jouer contre lui, et engageai le gouverneur à prendre sa revanche. Il étoit si piqué de sa perte, qu'il y consentit, quoiqu'il me sût meilleur joueur que lui, et qu'il ignorât mon dessein. Je fus plus de trois heures à combattre ma bonne fortune sans la pouvoir

vaincre, à la vue de ses amis et des miens, qui ne pouvoient s'empêcher d'en rire. Enfin je perdis avec bien de la peine, quelques instans avant de partir. Je m'embarquai trois heures avant le jour, et abordai le matin à Coutainville, à deux lieues de Coutance, chez un gentilhomme que j'avois pratiqué pendant mon séjour à Jersei.

J'avois mené dans mon vaisseau un cheval pour moi et un pour mon valet. Je traversai la Basse-Normandie sans passer par nulle ville, logeant toujours dans des villages écartés, et me rendis en quatre jours chez mon frère le bénéficier (1), avec lequel ma mère s'étoit retirée quelque temps auparavant, après nous avoir partagé son bien à mon frère aîné et à moi, ne se réservant que ce qui lui étoit nécessaire pour subsister le reste de ses jours chez son troisième fils, qui ne voulut rien du bien de mon père, disant qu'il en avoit assez. Le sieur du Parc, mon oncle, se trouva là avec ma mère, mes frères et mes sœurs, qui eurent une très-grande joie de me voir. Je me tins enfermé dans une chambre, et fis savoir à la duchesse de Vendôme et au duc de Mercœur qui étoient à Anet, à trois lieues de là,

(1) A Vert, à trois lieues d'Anet.

l'ordre que j'avois du duc de Vendôme, afin de me charger de ce qu'ils auroient à lui mander. Ils furent fâchés de ce qu'il m'avoit fait revenir, craignant qu'il ne m'arrivât accident dans mon voyage. Ils m'informèrent que le Duc avoit été contraint de sortir de Genève, qu'il ne leur avoit point encore appris où il se fixeroit, et qu'en attendant qu'ils le sussent pour m'en instruire, il étoit nécessaire que je me cachasse en quelque lieu secret. J'avois prévenu leur volonté.

Ma sœur aînée avoit épousé, dix ou douze ans auparavant, le sieur de Vacueil, vieux gentilhomme, cadet du sieur de Martinville, près de Rouen, homme riche de plus de quinze mille livres de rente en fonds de terre, et qui possédoit les plus belles maisons de la province. Il étoit mort et sa femme aussi, depuis deux ans, laissant cinq fils et cinq filles, dont l'aîné ayant quasi tout le bien, à cause qu'il y avoit sept mille livres de rente en Picardie, du côté de la mère, et le reste étant en Normandie, il avoit eu par-tout de grands avantages; ainsi les cadets et les filles ne pouvoient être riches. Cet aîné s'étoit marié, incontinent après la mort de son père, à une fille de ville (1),

(1) Cette expression dédaigneuse désigne une bour-

qui, vivant fort mal avec la famille de son mari, avoit forcé ceux de ses frères et sœurs qui étoient en âge, de chercher retraite hors de la maison paternelle. Guillemotte-Magdelaine de Martinville, l'aînée des filles, ne voyant point de maison où elle pût être plus honnêtement que chez son oncle de Vacueil, s'y étoit retirée en pension, et avoit fait grande amitié avec ma sœur. En la voyant chez celle-ci quelques années auparavant, j'avois trouvé, comme tous ceux qui la connoissoient, que c'étoit la fille du monde qui possédoit le plus toutes les qualités que l'on peut souhaiter pour le mariage. Sa beauté étoit très-passable, sa taille belle et noble, sa douceur merveilleuse, sa bonté non pareille, sa conduite bonne, sa vertu entière, et son esprit judicieux. Elle n'avoit ni dans le visage ni dans le caractère, cette vivacité qui charme la plupart des hommes; mais si c'étoit une personne à ne les pas surprendre d'amour, elle leur inspiroit du moins toujours de l'estime et de l'amitié.

Je m'étois borné à ces sentimens pour mademoiselle de Martinville, jusqu'à ce que, sur

---

geoise; parce qu'alors la plupart des nobles préféroient encore le séjour de leurs terres à celui des villes, et se mésallioient rarement.

des baise-mains qu'elle me fit dans une lettre de ma sœur, peu avant mon départ de Jersei, je fis réflexion sur ses excellentes qualités, et par un mouvement qui ne partoit ni d'amour ni entièrement de ma volonté, je résolus, si j'étois jamais en mesure de me marier à ma fantaisie, d'épouser cette demoiselle. Cette pensée m'occupoit au point que, lorsque je vis qu'il me falloit tenir quelque temps enfermé, je voulus aller chez mon beau-frère de Vacueil, quoique mes proches n'en fussent pas d'avis, à cause que sa maison étoit sur le grand chemin de Paris à Rouen, dans le milieu de la plaine du Vexin. Je finis par leur faire approuver mon dessein, sans leur en dire le motif, et me rendis une nuit chez ma sœur, où je fus un mois à attendre des nouvelles du duc de Vendôme. Je passai tout ce temps caché dans une chambre, sans voir que mon beau-frère, ma sœur et mademoiselle de Martinville, à laquelle j'achevai de reconnoître tant de bonté, de véritable vertu, de complaisance pour moi et de soin de me distraire, que je me décidai entièrement à ce mariage, si je me voyois jamais en état de la rendre heureuse. Je lui découvris mes sentimens, en lui faisant comprendre les difficultés de l'exécution, mais que comme je croyois mon projet une inspiration

d'en-haut, sans mélange d'amour sensuel, j'espérois que Dieu acheveroit ce que je croyois commencé par sa seule volonté. Comme cette déclaration n'étoit pas commune, elle fut reçue aussi d'une manière conforme ; mademoiselle de Martinville n'y répondit point avec cette feinte sévérité que les femmes ont coutume d'employer, ni avec ces apparences toutes contraires à leurs sentimens, et qui devroient, ce me semble, être bannies des discours de mariage, qui ne doivent avoir rien que de solide. Elle dit, qu'elle m'étoit obligée de l'honnête affection que je lui témoignois ; que si elle se soutenoit, et que la situation de mes affaires changeât, elle me témoigneroit volontiers sa reconnoissance. Je ne lui demandai rien de plus, ne jugeant pas juste de l'engager à attendre la fin de mes voyages, qui étoit si incertaine.

J'appris que le duc de Vendôme étoit à Saint-Gal en Allemagne, du côté de Constantz. Je pris congé de celle pour qui j'avois une véritable amitié, avec promesse de lui écrire souvent. Elle assura qu'elle en auroit de la joie, et me feroit réponse en m'apprenant les petites nouvelles qu'elle sauroit. Je m'acheminai par la Beauce à Sens, d'où, prenant par la Bourgogne, je passai la Saône à Châlons, et traversant la Bresse, j'allai par Pont-d'Ain et les mon-

tagnes, passer le Rhône de l'autre côté, pour éviter le Pas de la Cluse (1), où l'on s'informe du nom des voyageurs, et me rendis à Genève, où je sus que le duc de Vendôme s'étoit retiré à Venise; ce qui me mit dans un extrême embarras, à cause de la longueur du chemin, qui ne pouvoit se faire sans péril et grande dépense, ayant quantité de montagnes et de rivières fâcheuses à passer chez différentes nations, parlant la plupart la langue allemande que je n'entendois point, et les autres l'italienne, dont j'avois peu de pratique, n'ayant été dans ces deux régions qu'avec les armées françaises, sans avoir nul commerce avec les habitans du pays. Néanmoins l'habitude de vouloir achever tout ce que je commence, me fit résoudre, malgré ces difficultés, à continuer mon voyage, quoique, par un pressentiment qui ne paroissoit pas fondé en apparence, mais que Dieu m'a toujours donné dans les fâcheux accidens qui me sont arrivés, je n'en espérasse nulle satisfaction.

Je pris un truchement à cheval qui savoit le pays, et avec lequel je fis marché à cinquante pistoles pour me mener jusqu'à Venise : un banquier de ma connoissance m'avoit répondu

(1) Sur la rive droite du Rhône, au-dessous de Genève.

de lui. Je perdis un cheval avant que d'arriver à Genève, et le remplaçai; de sorte qu'en ayant encore deux bons pour mon valet et pour moi, je partis en cet équipage. J'allai à Lausanne, Morat, Soleure, Baden, Zurich, Coire, passai le dangereux lac de Wallenstat, le Rhin près de sa source, celles du Rhône et du Danube, les Alpes par la Splugen (1), et entrai dans la Valteline, d'où, par Chiavenna, j'allai m'embarquer sur le lac de Côme, près le fort de Fuentes, et entrai ensuite dans le Milanais. J'allai de là par Bergame, Brescia, Vérone et Vicence à Padoue, où je sus que le duc de Vendôme étoit parti de Venise pour aller demeurer à Rome. Mon voyage ainsi achevé avec mon truchement, il me restoit encore cent lieues à faire. J'avois déjà couru de grands hasards, particulièrement dans l'Etat des Vénitiens, tant par les bandits, qu'à cause que c'étoit dans le temps que les Princes d'Italie, après avoir eu quelque temps la guerre avec le Pape, avoient fait la paix et licencié leurs troupes, dont la plupart des soldats étoient sur les grands chemins à commettre des vols et des assassinats

(1) Ou plutôt le Splügerberg ou montagne de Splügen, dans laquelle on a taillé un chemin en serpentant à travers les rochers.

continuels. Je résolus cependant d'achever ma route, n'y ayant guère moyen de reculer. Je fus, par Rovigo et Ferrare, à Bologne, d'où je me mis en devoir de passer les Apennins pour gagner Florence, où j'appris que le duc de Vendôme, ayant eu défense du Pape d'entrer sur ses terres, parce qu'il avoit été autrefois accusé d'avoir attenté à la personne du cardinal de Richelieu (1), s'étoit mis sous la sauvegarde du grand-duc de Toscane (2), qui l'avoit reçu de bonne grace. Cela me donna une joie non pareille, tant parce que j'étois presque à la fin de mon argent, que fatigué comme un homme qui a été quarante-deux jours à cheval depuis le matin jusqu'au soir, ayant fait, à partir du logis de mon frère le bénéficier, quatre cent cinquante lieues, sans me reposer qu'un seul jour. Des accidens m'obligèrent d'achever ma route en chevaux de louage, qui m'avoient tellement lassé, que, quoique

(1) Il s'agit ici du complot des Hermites dont il a été question plus haut. Il est vraisemblable que ce n'étoit qu'un vain prétexte allégué par le Pape, qui craignit de désobliger la cour de France en recevant le duc de Vendôme.

(2) Ferdinand II de Médicis, né le 14 juillet 1610, commença à régner le 28 février 1621, et mourut le 23 mai 1670.

j'aie le corps infatigable, j'étois quasi à bout.

Je crus que le duc de Vendôme me recevroit bien, après tant de dangers et de dépenses pour obéir à ses ordres. Il logeoit au vieux palais de Florence, où je m'acheminai pour le saluer. Son médecin, que je rencontrai à la porte, me dit qu'il étoit au bain. Je me rendis alors chez le sieur de Beauregard qui, après les premières embrassades, me tira en particulier, pour m'apprendre que sa fortune étoit entièrement changée ; qu'ayant eu plusieurs démêlés avec le principal des favoris du Duc, appelé Tierceville, qui avoit été son intime ami, mais dont l'insolence n'étoit plus supportable, il avoit eu la veille une altercation avec le Duc même, et qu'elle alla si loin, que ce Prince voulut le prendre à la gorge, après lui avoir dit plusieurs paroles fâcheuses ; que sieur de Beaupuis, qui étoit venu joindre le Duc à Venise ; avoit accommodé l'affaire en apparence, lui ayant fait faire satisfaction par M. de Vendôme, mais qu'il croyoit que ce dernier ni lui-même, n'oublieroient jamais ce qui s'étoit passé. Je fus fort touché de cet accident, tant pour l'intérêt de Beauregard qui m'étoit très-cher, que pour le mien, jugeant bien que le Duc, qui me savoit son ami et peu porté pour ses favoris, croiroit que je pren-

drois son parti contre eux et contre lui-même, et n'en vivroit pas si bien avec moi. Beauregard me dit ensuite, que le Père la Boulaye et Vaumorin, dont j'ai déjà parlé, qui avoient toujours été fort unis, également ennemis mortels de mon frère pendant qu'il étoit attaché au Duc, par envie et par dépit de ce que celui-ci, aussi bien que toute sa maison et même la Cour, le traitoient avec plus de civilité, d'estime et de confiance qu'eux, avoient fait courir le bruit, et même persuadé au Duc, que mon frère, s'entendant avec le cardinal Mazarin, avoit trahi et fait arrêter le duc de Beaufort son fils; et que pour mieux accréditer cette malice, ils s'étoient servi de ce que le Duc leur avoit confié de la conjuration, qu'il ne savoit que par de Lié et par moi. Ils firent en sorte, étant tous deux à Paris, que le cardinal en apprît une partie par ceux à qui ils en avoient répété des particularités; et comme le ministre disoit hautement ce qu'il découvroit sur ce point, ces esprits malicieux mandèrent au duc de Vendôme, que le cardinal ne pouvoit savoir ces choses que par mon frère, qui étoit le seul participant au complot que l'on eût souffert en France. Le Duc, sans considérer qu'il avoit obligé mon frère d'y rester, de peur que sa sortie du royaume, sans être recherché, ne fût

une conviction contre M. de Beaufort; que si le cardinal n'avoit point poussé mon frère comme les autres, c'étoit parce que, comme il ne s'étoit trouvé à aucune des assemblées de Paris, les prisonniers n'avoient pu le mettre au nombre des conjurés. Néanmoins le Duc s'imagina que mon frère étoit l'auteur de la ruine de sa famille, le dépit secret qu'il avoit de ce qu'il étoit sorti de sa maison, n'aidant pas peu à lui en donner l'impression.

Ces fâcheuses nouvelles me firent juger, que je n'aurois pas la satisfaction que mes peines, la dépense et les hasards que j'avois courus sembloient mériter, et je ne pouvois que me plaindre de mon malheur qui m'avoit amené dans une si difficile conjoncture. Après y avoir assez réfléchi, je me résolus à tout souffrir avec mon égalité ordinaire. J'allai chez le Duc que je trouvai soupant avec Beaupuis et la plupart de ses gentilshommes. Il eut un tel chagrin de me voir, que ne se pouvant vaincre à cet abord, à peine me salua-t-il; mais après avoir pensé un moment au tort qu'il se faisoit en me traitant de la sorte à mon arrivée, il se contraignit pour me parler et me prier de souper; ce que je fis, me voulant mettre tout-à-fait en raison avec lui, que je connoissois assez pour savoir, qu'après avoir commencé ainsi

avec moi, il acheveroit de même. Cette réception surprit fort le sieur de Beaupuis et tous les domestiques du Prince, qui savoient que je ne lui avois pas donné sujet d'en user ainsi à mon égard. Je continuai à le voir tous les jours, quoique sa froideur pour moi augmentât visiblement. Lorsque j'en vis sa maison assez persuadée, et que ma présence sembloit l'importuner de plus en plus, je priai Beaupuis, auquel il faisoit de grands honneurs, de lui dire, qu'après avoir couru d'extrêmes hasards et m'être ruiné pour le venir trouver par son ordre, je me tenois pour le plus malheureux des hommes de voir que je lui étois désagréable; que quoique je fusse assuré de n'avoir rien fait qui lui dût déplaire, je ne laisserois pas de me soumettre sans murmurer à tout ce qu'il m'ordonneroit pour le satisfaire; que si c'étoit ma présence qui l'importunât, j'étois disposé à me retirer où il voudroit; que mon voyage m'avoit coûté plus de mille écus, mais que je ne lui en demandois nulle récompense, le suppliant seulement de me faire bailler les deux mille francs qu'il avoit promis par an à tous ceux qui étoient en peine pour son fils, ne pouvant sans ce secours subsister hors de France, où il savoit que je n'étois pas pour mes affaires. Il

répondit à Beaupuis, qu'il n'avoit nul sujet de se plaindre de moi, mais qu'il croyoit être excusable si dans ses malheurs, il n'étoit pas toujours en humeur de caresser le monde; que si je voulois aller ailleurs, il ne m'en pouvoit empêcher, n'ayant nul pouvoir sur moi; qu'il n'avoit point d'argent à me donner, et que je m'adressasse à la Duchesse sa femme, si j'en avois besoin. Beaupuis lui représenta avec civilité et respect, le tort qu'il se faisoit et à moi aussi en me traitant de la sorte, et l'inconvénient qu'il y auroit, si je n'étois homme d'honneur à toute épreuve. Il repartit, qu'il me connoissoit assez pour répondre que j'étois incapable de tromper jamais la confiance du duc de Beaufort son fils, et qu'ainsi il n'avoit point d'inquiétude de ce côté-là. Cela prouve qu'il est dangereux avec beaucoup de princes, d'en être connu pour homme de la dernière probité; l'ingratitude naturelle à la plupart empêchant qu'ils aient de la reconnoissance, et la certitude de n'être point quittés dans la disgrace, leur ôtant la crainte qui seule les oblige à retenir par des bienfaits, ceux qu'ils croyent capables de chercher leur fortune par toutes sortes de voies.

Le duc de Vendôme demeurant ferme dans le dessein, que sa froideur me forçât à me

retirer, sans me donner nulle assistance, Beaupuis qui avoit grande amitié pour moi, me dit nettement et sans rien déguiser, la réponse qu'il avoit reçue. Je repartis, que le duc de Beaufort n'étant pas cause de l'injustice de son père, il ne seroit pas raisonnable de l'en punir ; que ce mauvais traitement ne m'empêcheroit pas de demeurer uni à ses intérêts, jusqu'à sa liberté ; qu'après cela j'agirois avec lui comme il en useroit avec moi. Beaupuis loua beaucoup ma patience et m'offrit ce qui dépendoit de lui, comme étant fils unique du comte de Maillé, qui a trente mille livres de rente. Je le remerciai et écrivis à la duchesse de Vendôme qui, quoique son mari lui persuadât le contraire, ne laissa pas, pour l'intérêt de son fils plus que par reconnoissance, de m'envoyer deux mille livres par lettre de change, et de m'assurer que je les aurois tous les ans à point nommé, en quelque lieu que j'allasse.

(1) En attendant cette réponse, je me divertis à Florence et dans les villes du pays avec Beaupuis qui étoit toute ma consolation. Tandis que je restai à Florence, je voyois toujours le duc de Vendôme qui me faisoit d'assez grands honneurs, mais avec encore plus de froideur

(1) Ce qui suit se rapporte à 1645.

qu'auparavant. Il ne put se défendre de me payer de l'argent qu'il me devoit du jeu, ce qui me mit en assez bon état. J'étois souvent chez le Grand-Duc, qui est un grand politique et gouverne ses peuples avec une équité merveilleuse. Je jouai avec le cardinal de Médicis, son frère (1), et gagnai quelqu'argent. Je fus me promener avec lui à Lambroianne qui est une de ses maisons de plaisance ; je le suivis à Pise, très-agréable ville, et à Livourne, excellente place et fort beau port de mer, et revins ensuite à Florence qui est, ce me semble, la plus belle ville de l'Europe à tout prendre. J'ai vu les plus considérables de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, Flandre et Hollande, mais je trouve tant par la situation que par la beauté des rues toutes pavées de pierres de taille, les belles places, les édifices publics et les miraculeuses promenades le long de l'Arno, où il y a des allées de cinq milles de long, que Florence l'emporte sur toutes les autres, outre la politesse qui lui donne le même avantage sur le reste de l'Italie, que cette contrée en a sur le reste de la terre. Il faut avouer que c'est un pays où tout le monde est spirituel et poli. Les femmes n'y sont pas plus

(1) Jean, cardinal en 1644, mort le 12 janvier 1662.

communément belles qu'en France, cédant beaucoup en cela aux Anglaises; mais elles ont une vivacité et un agrément tout autres. Je tiendrois l'Italie le plus charmant pays du monde, si la vertu n'en étoit presque bannie : elle n'y est pas même estimée quand elle s'y rencontre, les sentimens de la plupart des habitans en étant si éloignés, que toutes les actions qu'elle produit, sont toujours attribuées à l'intérêt ou à la dissimulation. Ce sont des gens qui ne veulent nul commerce que pour l'utilité ou pour le vice, qui paroît là dans son trône, tant il y est éclatant.

Après que j'eus reçu de France mon argent, nous résolûmes, Beaupuis et moi, d'aller à Rome avec le cardinal de Médicis, qui s'y rendoit pour prendre le chapeau des mains du Pape (1). Nous lui demandâmes s'il croyoit qu'il y eût sureté pour nos personnes, à cause de l'accusation que l'on faisoit contre nous au sujet du cardinal Mazarin. Il nous dit que le pis que l'on nous pourroit faire, seroit de nous chasser, ce qui ne seroit pas un grand mal. Nous nous décidâmes donc à le suivre, pensant après y avoir

(1) Innocent x, Jean-Baptiste Pamphili, né le 7 mai 1574, cardinal le 6 juillet 1629, élu pape le 15 septembre 1644, mort la nuit du 6 au 7 janvier 1655.

été quelque temps, à nous embarquer à Civita-Vecchia pour aller passer le détroit de Gibraltar, et de là nous retirer en Hollande, où nous pourrions voir la guerre, la paix des Provinces-Unies avec la couronne d'Espagne n'étant pas encore faite. Nous arrivâmes par Sienne et par Viterbe à Rome, où après avoir vu la cavalcade du cardinal de Médicis, et comme le Pape lui donna le chapeau, nous nous divertîmes à voir les belles églises, les beaux palais, les vignes des cardinaux (1), et sur-tout les antiquités de cette fameuse ville. J'en ai fait un traité à part, qui est entre les mains de mon frère le bénéficier (2). J'ai toujours eu tant de commerce avec ces grands personnages de la vieille Rome, et tant de vénération pour eux, que j'étudiois jusqu'aux moindres restes des ouvrages de leur temps, considérant avec plaisir les lieux où s'étoient faites tant de grandes actions et formés des desseins encore plus illustres.

Pendant le Carnaval, nous vîmes de belles comédies en musique et à machines, et les courses publiques qui se font les derniers jours gras. Nous étions souvent avec le duc de Bouillon, qui s'étoit réfugié à Rome avec sa famille,

(1) Maisons de campagne.

(2) Cet ouvrage est perdu.

parce qu'il étoit mal à la cour de France. Nous logions près de la Trinité-du-Mont, chez un Français où il y avoit quantité de gentilshommes de la même nation, avec lesquels nous nous divertissions. Je n'étois connu d'aucun, mais Beaupuis l'étoit de plusieurs. Le sieur de Grémonville (1) arriva peu avant nous à Rome de la part du Roi, afin d'essayer d'obtenir le chapeau pour le frère du cardinal Mazarin, qui étoit général des Jacobins (2), avec promesse, s'il réussissoit, qu'on le laisseroit ambassadeur à Rome, sinon, qu'il se contentât de l'être à Venise. Nous le rencontrions souvent au cours pendant le Carnaval. Je n'en étois pas connu, mais Beaupuis avoit eu grand commerce avec lui en France, et me disoit toujours, qu'il croyoit qu'à moins d'un ordre particulier, il ne lui donneroit aucun déplaisir. Nous l'avions

(1) Son nom de famille étoit Bretel. Il fut chevalier et commandeur de Malte, ambassadeur à Rome, à Venise et à Vienne. Il avoit commandé les troupes de Venise au commencement du siége de Candie. Il mourut à Paris le premier décembre 1686.

(2) Michel Mazarini, né en 1607, fit profession dans l'ordre de Saint-Dominique, et y enseigna la théologie ; fut successivement prieur, provincial et général de son ordre, et maître du palais du pape Urbain VIII : le Roi le nomma archevêque d'Aix en 1645. Retourné à Rome la même

vu tant de fois, que nous ne songions plus qu'il y eût matière d'en rien craindre.

Au commencement du Carême, le Pape ayant fait une promotion de neuf cardinaux, sans que le Père Mazarin en fût, le sieur de Grémonville, désespéré que sa négociation eût si mal réussi, crut qu'il consoleroit en quelque façon le cardinal Mazarin, s'il faisoit arrêter Beaupuis, qu'il savoit être accusé d'avoir voulu tuer le ministre. Il demanda audience au Pape, et lui dit, qu'il y avoit dans Rome un gentilhomme qui avoit comploté contre la personne du cardinal, et qu'il le supplioit de le lui faire remettre entre les mains, afin qu'il l'envoyât prisonnier en France. Le Pape, bien aise de donner cette petite consolation au cardinal, promit de faire arrêter Beaupuis, et ajouta, qu'il ne le pouvoit envoyer en France sans faire tort à son autorité; mais que l'on pourroit faire

année, il obtint le chapeau le 7 octobre 1647, sous le titre de cardinal de Sainte-Cécile. Nommé le 22 du même mois vice-roi de Catalogne, il alla y commander pendant l'hiver, leva un régiment d'infanterie et un de cavalerie au commencement de 1648, et fut nommé le 28 mars pour commander l'armée de Catalogne, mais il se rendit justice en refusant l'honneur qu'on lui faisoit, se démit même de sa vice-royauté, garda cependant ses deux régimens, et se retira en juin à Rome, où il mourut le premier septembre 1648.

venir à Rome les preuves que l'on avoit contre lui. Après quelques contestations, Grémonville se réduisit à ce que Beaupuis fût arrêté, jugeant qu'il auroit du temps pour solliciter le reste. Le Pape ordonna aussi-tôt de s'assurer de Beaupuis; et un soir à onze heures, comme je l'entretenois dans sa chambre, un de ses gens lui vint dire qu'un gentilhomme français le demandoit. Nous sortîmes aussi-tôt pour savoir qui c'étoit. Le valet qui portoit le flambeau revint vers moi, et cria à son maître qui me suivoit, qu'il se sauvât et que des archers le cherchoient. Je lui dis de monter par un degré qui étoit près de nous, pendant que j'allois les amuser, et en même temps je m'avançai vers eux. Le lieutenant du Barigello, qui est comme en France le grand prévôt de l'hôtel, me demanda si j'étois le comte de Beaupuis. Je répondis, pour donner le temps à mon ami de se sauver, que je n'entendois pas l'italien, quoique cela ne fût pas. Nous contestâmes un peu, lui en italien et moi en français, au milieu des sbirres, qui sont des archers. Il appela le maître du logis, pour savoir si j'étois celui qu'il cherchoit; mais le pauvre Beaupuis, qui avoit espéré se cacher en haut, trouva plusieurs sbirres occupant l'extrémité du degré, par l'intelligence de l'hôte qui étoit gagné, et fut obligé

de descendre. Le lieutenant qui me parloit encore, lui demanda son nom, qu'il ne cacha point, jugeant cette précaution inutile. L'autre lui commanda aussi-tôt de le suivre, et comme je demandai de la part de qui, il répondit que c'étoit par ordre de Don Tadeo (1), préfet de Rome. Je me plaignis fort devant ceux qui étoient logés avec nous et qui s'étoient tous assemblés, de ce que l'on violoit ainsi le droit des gens à notre égard; mais voyant que cela n'empêchoit pas que l'on n'emmenât Beaupuis, je dis que je le voulois accompagner, pour être témoin du traitement qu'on lui feroit. L'on y consentit, et je me mis avec lui dans un carrosse qui attendoit à la porte, et que plus de cent sbirres environnèrent. L'on nous mena à la tour de None, qui est comme le Châtelet à Paris, et l'on nous fit entrer dans une chambre assez mal préparée. Je représentai qu'on ne traitoit pas Beaupuis en homme de sa qualité. Le lieutenant répondit, que le lendemain on le mettroit au château Saint-Ange, qui est comme la Bastille à Paris. Mon ami me prit à part pour m'engager à me retirer promptement, puisque si l'on me connoissoit, je serois arrêté comme lui. J'en faisois difficulté, tant j'étois touché

(1) Barberin, neveu du pape Urbain VIII.

de son malheur; mais le lieutenant du Barigello me fit sortir.

J'allai chez le duc de Bouillon lui donner avis de cet accident; il en témoigna beaucoup de déplaisir, et dit que j'avois trop hasardé, puisqu'assurément j'eusse été arrêté, si l'on eût su mon nom, et qu'il me conseilloit de prendre garde à moi, m'offrant tout ce qui dépendoit de lui. Je me retirai à mon logis, quoique je n'y crusse pas grande sureté; mais Beaupuis m'ayant prié en le quittant, de mettre à couvert ses hardes et huit cents pistoles en or qu'il avoit, je voulus satisfaire à son desir. Je me saisis de l'argent et de l'équipage, que je portai le lendemain au duc de Bouillon, qui eut la bonté de s'en charger et de me bailler un reçu. Je fus prier le cardinal de Médicis de solliciter la sortie de Beaupuis. Il me dit, en se montrant touché de son malheur, que des sollicitations si promptes seroient inutiles, que l'on n'alloit pas si vîte à Rome, et que quand il en seroit temps, il s'emploieroit de la bonne sorte. Je vis les cardinaux François et Antoine Barberin (1), qui me dirent la même chose. Voyant

(1) Neveux du pape Urbain VIII. Persécutés par son successeur, ils se retirèrent en France, où le dernier obtint la charge de grand-aumônier et l'archevêché de Reims : il

que je ne pouvois rien faire pour la liberté de mon ami, j'employai le crédit des mêmes cardinaux pour lui faire donner son valet-de-chambre, et lui procurer un bon traitement au château Saint-Ange, où on l'avoit mis dès le matin. Je retournai chez le duc de Bouillon, qui me représenta qu'après avoir fait tout ce qui se pouvoit pour le prisonnier, et même trop hasardé dans la situation inquiétante où je me trouvois personnellement, il étoit d'avis que je sortisse de Rome avant que l'on sût mon nom. J'en fis quelque difficulté; mais sur ce qu'il repartit, que si j'étois pris, le duc de Vendôme diroit peut-être que je l'avois voulu être, je me résolus à partir.

Le duc de Bouillon me procura le soir des chevaux de poste, comme pour courre de sa part, et je m'en allai droit à Florence le plus vîte que je pus, pour avertir le duc de Vendôme de l'accident de Beaupuis, et l'exciter à faire solliciter le Grand-Duc en sa faveur. Il me reçut assez civilement, parut fâché de la prison de mon ami, et fit agir le Grand-Duc et les amis qu'il avoit en Italie; mais cela n'a pas empêché

---

mourut le 4 août 1671. Son frère François, qui avoit été légat en France et en Espagne, lui survécut jusqu'au 10 décembre 1679. Il avoit alors 83 ans.

le pauvre Beaupuis de rester au château Saint-Ange jusqu'après l'évasion du duc de Beaufort du donjon de Vincennes. Beaupuis sortit alors l'esprit un peu aliéné ; de sorte que son père le retira chez lui en Gascogne, sans qu'il ait paru dans le monde depuis.

Je restai en Italie jusque vers la fin de l'été, espérant toujours la liberté de mon ami ; mais voyant que c'étoit inutilement, je fus prendre congé du duc de Vendôme, lui disant que j'allois chercher à me consoler en changeant de pays. Il me dit adieu fort obligeamment, sans s'opposer à mon dessein. Je m'embarquai à Livourne, et vins par mer à Marseille. Si Beauregard eût fait comme moi, ainsi que je le lui conseillai, il se fût épargné le déplaisir qu'il essuya depuis, d'être forcé par les mauvais traitemens du Duc son maître, de se donner au cardinal Mazarin, son ennemi, auprès duquel il est mort blâmé de plusieurs, quoiqu'injustement, et si je ne me trompe, peu satisfait en lui-même. Cela me fait croire que jamais homme prudent ne demeurera avec un maître ou un supérieur duquel il a la conviction d'être haï ; étant certain qu'il ne lui en peut arriver que des déplaisirs sensibles ou des accidens sans remède.

De Marseille, je m'en vins par la Provence

à Orange, Lyon et Roanne où je me mis sur la rivière de Loire jusqu'à Orléans ; delà prenant la traverse, je me rendis à Vert, chez mon frère le bénéficier, en résolution de regagner l'île de Jersei, afin que mon retour en ce lieu écarté, fît connoître à tout le monde que les seuls mauvais traitemens du duc de Vendôme m'avoient fait revenir. Après avoir été deux jours avec ma mère et mes proches, j'en allai passer quatre ou cinq chez le sieur de Vacueil, mon beau frère, où je retrouvai Magdelaine de Martinville, à laquelle j'avois souvent écrit pendant mon absence et reçu beaucoup de ses lettres. Nous étions l'un et l'autre dans les mêmes sentimens qu'en nous quittant. Nous souhaitions nous marier, mais deux obstacles s'y opposoient : l'un, ma situation embarassante ; l'autre, le peu de bien que nous avions tous deux. Je dis à mademoiselle de Martinville que je m'allois encore retirer pour quelque temps à l'île de Jersei, et que quand l'affaire du duc de Beaufort dont l'on ne parloit plus, auroit encore un peu vieilli, je reviendrois voir si nous pourrions achever la nôtre. Je partis avec ce dessein et me rendis par la Basse-Normandie à Jersei, où après un voyage de onze cents lieues, je retrouvai Brillet et les autres que j'y avois laissés.

(1) Au bout de trois mois, nous eûmes avis que le cardinal Mazarin ayant découvert notre retraite, cherchoit les voies de nous y faire prendre. La crainte qu'il n'en vînt à bout, par le moyen de la reine d'Angleterre qui s'étoit réfugiée à Paris et avoit besoin de sa faveur, nous fit consulter ensemble sur le meilleur parti à suivre. Nous résolûmes de sortir de l'île, pour chercher notre sureté chacun en particulier; ce que nous exécutâmes. Nous étant séparés, je résolus de m'aller renfermer chez le sieur de Vacueil, et de m'y tenir tant que j'y pourrois rester sans péril. Je m'y rendis seul et de nuit. Peu après mon valet de chambre y vint aussi sous un prétexte plausible, et j'y passai les années 1646 et 1647 tout entières, sans que les domestiques du logis, à la réserve d'une servante très-fidèle, le sussent, en sorte que j'y étois fort surement.

Je ne songeois plus qu'à acheminer mon mariage. Je voyois bien que nous n'étions pas dans la saison de l'achever, mais je cherchois les moyens de le conclure avec le temps. Ce qui me peinoit le plus étoit l'assurance que, quoique mon dessein fût raisonnable, il seroit

(1) Ce qui suit se rapporte à 1646 et à 1647.

peu approuvé, tant il étoit éloigné de la pratique ordinaire du monde. Je savois que les mariages ne se font que par deux considérations, qui sont l'amour et l'intérêt ou tous les deux ensemble; que ceux qui se font par amour, sont presque toujours blâmés avec justice, la fin n'en étant le plus souvent guère heureuse, et que pour les autres, quoique la satisfaction n'en soit la plupart du temps qu'apparente, ils ont ordinairement l'approbation générale. Je voulois prendre une route toute contraire à la commune, puisque je ne me fondois que sur l'humeur, la vertu et la bonne naissance qui sont choses où personne ne s'attache. Je jugeois que l'on diroit, que quand même il seroit raisonnable à un autre de se marier pour ces trois raisons, cela étoit ridicule à un homme qui n'avoit pas le bien nécessaire pour faire un choix si désintéressé; qu'après avoir paru si ambitieux et n'avoir eu pensée que pour deux filles, dont l'une avoit douze fois plus de fortune que celle que je voulois épouser et l'autre six, c'étoit sans motif apparent trop diminuer mes prétentions. Ce qui m'embarrassoit le plus, est qu'ayant jusques-là affecté de ne rien faire qui ne fût approuvé de tout le monde, je trouvois fâcheux de prendre un autre chemin; mais

après avoir pesé toutes ces raisons, je considérois qu'il y a de la folie de préférer l'approbation d'autrui à notre satisfaction particulière, quand elle ne choque point les bons principes ; que je ne pouvois être blâmé des sages, de preferer à l'intérêt la vertu et la raison ; que c'est en ces matières seules qu'il est permis de s'éloigner de l'usage, et que je ne devois pas renoncer à un bien solide pour suivre une opinion vulgaire. Je jugeois d'ailleurs, qu'avec ce que nous possédions tous deux et l'argent que j'avois en bourse, nous pourrions vivre selon notre condition. J'étois assuré que nous étions gens à nous régler, et que cette règle ne seroit honteuse ni à nous ni à nos proches. Outre cela je croyois comme je fais encore, que Dieu m'avoit inspiré ce dessein, et quoique je ne vécusse pas assez irréprochablement pour espérer un soin particulier de sa providence, je ne laissai pas de m'y confier entièrement, et je puis dire qu'elle m'a jusqu'à présent assisté au-delà de mon espérance, m'ayant toujours depuis envoyé de temps en temps des choses que je ne pouvois prévoir, et qui m'ont fait subsister plus honorablement qu'aucun de mes voisins, quoique leur bien soit fort au-dessus du mien. Au reste, j'avoue que sans la ferme croyance

que Dieu vouloit que j'achevasse mon dessein, je ne l'eusse jamais exécuté.

Après avoir examiné toutes choses à loisir et sans nulle passion, je proposai l'affaire à ma sœur de Vacueil. Je crois qu'elle en souhaita l'accomplissement, mais que la crainte que le sieur du Parc, mon oncle, ma mère et mes frères ne fussent de contraire sentiment, l'engagea à m'en dissuader. Néanmoins elle me promit d'en parler au sieur du Parc et à mon frère le bénéficier, qui vinrent chez elle peu de temps après; ce qu'elle exécuta, mais dans l'appréhension qu'ils ne crussent qu'elle contribuoit à ma résolution, elle leur en parla comme la désapprouvant : ils furent de même avis, et la chargèrent de m'exhorter à changer une pensée qui alloit à mon entière ruine; mais moi qui ne m'étois pas décidé légèrement, je la priai de les assurer, que c'étoit une chose entièrement résolue, et que je promettois seulement de ne point l'achever qu'ils ne l'approuvassent. L'affaire demeura en cet état, mademoiselle de Martinville et moi nous étant promis de nous marier, sitôt que mes embarras le permettroient, ce que je fis approuver à ma mère et à tous ses parens qui témoignèrent le souhaiter ardemment, d'autant qu'ils connurent qu'il seroit inutile de m'en

dissuader. Pendant les deux années que je restai enfermé, je me fortifiai toujours dans ma résolution, par la connoissance entière que j'eus des bonnes qualités et des vertus de celle avec qui j'étois continuellement. Durant ce temps je lisois, ou étois en conversation avec les gens de la famille, consistant en cinq ou six personnes. J'allois tous les six mois me cacher quelque temps chez mon frère le bénéficier, où je voyois la plupart de mes proches. Je recevois toujours mes deux mille francs de la maison de Vendôme, sans qu'ils sussent où j'étois.

Mon beau-frère de Vacueil étant mort en 1647, dans le logis où j'étois réfugié, je résolus, voyant l'affaire du duc de Beaufort oubliée, d'acheter une terre dans une autre partie de la province, et de me marier. Le sieur du Parc, ma mère et mes frères approuvèrent cet arrangement. Nous fûmes chez le sieur de Martinville faire le mariage, qui s'acheva le 7 janvier 1648. En même temps j'achetai du sieur de Campion de Montpoignant, mon cousin-germain, la terre du Boscferei, près d'Elbeuf (1),

(1) Le Boscferei, où Henri de Campion étoit né et où il mourut, est très-près du Montpoignant et de Saint-Pierre des Cercueils, sur la route d'Elbeuf au Neufbourg.

lieu de ma naissance et notre première demeure, que mon frère aîné lui avoit vendue pour en acheter une autre dans le pays de sa femme : il me la céda sur mes instances, en lui donnant quelque chose de plus que mon frère n'en avoit tiré. Nous demeurâmes encore six mois chez ma sœur de Vacueil, pendant que je faisois réparer et meubler la maison, où nous vînmes bientôt nous établir. Je ne me montrai qu'à mes amis particuliers jusques vers la Pentecôte, que le duc de Beaufort trouva moyen de se sauver de Vincennes, avec des cordes que Vaumorin lui fit donner par un garde avec qui il avoit intelligence (1). Sitôt que je le sus libre, je me mis en chemin pour le chercher; mais il me fit écrire une lettre très-bienveillante par Brillet, pour me prier de me tenir chez moi jusqu'à ce que j'eusse de ses nouvelles, et qu'il m'en diroit la raison. J'étois encore chez ma sœur, d'où le 9 juillet nous allâmes, ma femme et moi, demeurer au Boscferei. Il y a présentement près de sept ans que nous sommes ensemble (2) avec tant de douceur, que nous n'avons qu'une même volonté,

(1) Le duc de Beaufort se sauva ainsi le 31 mai 1648.

(2) Ceci prouve que M. de Campion rédigea ses Mémoires en 1654.

sans nous être jamais dit la moindre chose déplaisante. Je ne crois pas qu'il se soit encore vu une union aussi entière, et une femme plus raisonnable et meilleure; qualités qui lui ont acquis dès l'enfance, parmi sa famille et les gens de sa connoissance, le surnom de *très-bonne;* et moi, qui sais mieux que personne combien elle le mérite, je ne l'appelle point autrement; elle m'appelle aussi son *très-bon*, quoique je ne le mérite pas. Mais il faut retourner aux affaires publiques.

Au mois de mai 1648, le parlement de Paris commença à se brouiller avec la Reine et le cardinal Mazarin, pour le droit annuel, qu'ils voulurent ôter à cette compagnie, qui porta les choses si avant, que la Cour n'osa dire mot à cause que les armées étoient occupées; mais après que le prince de Condé eut gagné la bataille de Lens (1), la Reine profita de cette prospérité, pour faire arrêter ceux du parlement qui avoient le plus agi contre sa volonté. Le peuple de Paris s'arma, fit des barricades, et ensuite contraignit la Reine de rendre les membres du parlement que l'on avoit pris. Les choses demeurèrent ainsi en troubles jusqu'aux Rois de l'année 1649, que la Reine, le

(1) Le 20 août 1648.

duc d'Orléans, le prince de Condé et le cardinal résolurent de se venger des Parisiens. La nuit du 5 au 6 janvier, tandis qu'ils crioient : *Le Roi boit,* le Roi sortit de la ville avec toute sa Cour, et se retira à Saint-Germain, d'où la plupart des troupes qui avoient déjà eu ordre de marcher, s'approchèrent, et investirent Paris sous la conduite du prince de Condé.

Quelques mois auparavant, mon frère ayant appris que le duc de Beaufort témoignoit croire les bruits que l'on avoit fait courir à son désavantage, pendant sa prison, lui écrivit une lettre pour s'éclaircir de ses sentimens, dans laquelle, après avoir fait connoître par bonnes raisons son innocence, il lui témoignoit, mais en termes très-civils, que s'il ne le justifioit envers tout le monde d'une inculpation dont il ne pouvoit douter qu'il ne dût être exempt, il seroit obligé de faire connoître son ingratitude. Quoique la lettre fût fort bien, le Duc ne la trouva pas assez respectueuse, et après s'en être plaint hautement, n'y fit point de réponse, continuant toujours à accréditer les discours que l'on faisoit contre mon frère. Cela l'engagea à aller à Paris, où ayant assemblé les comtes de Fiesque (1), de

(1) Charles-Léon, comte de Fiesque, d'une des plus

Montresor et de Béthune (1), avec les sieurs de la Frette et de Varicarville, tous gens dans la dernière estime de probité, et intimes amis de la maison de Vendôme, il leur fit voir, par un écrit qui fut ensuite montré par-tout, que l'accusation dont il étoit l'objet étoit fausse et ridicule; puisque le duc de Beaufort ayant été cinq ans prisonnier et coupable, sans que l'on eût seulement trouvé matière à l'interroger, il falloit que ses complices eussent été tout-à-fait fidèles, n'y ayant eu rien de si aisé, sur-tout à lui Alexandre de Campion, que de le convaincre, sans que l'on sût que cela vînt de sa part, puisqu'il n'avoit qu'à faire prendre le sieur de Lié, qui en savoit tout autant que lui, et n'avoit bougé de France, auquel l'on eût aisément fait tout confesser, par le moyen des prisonniers qui l'avoient vu à la première assemblée, et dont les dépositions eussent fourni

---

anciennes familles de Gênes. Il s'attacha au prince de Condé, et fut son envoyé à Madrid, tandis qu'il servit l'Espagne contre la France. Il avoit épousé en 1648 Gillone de Harcourt, veuve de Louis de Brouilli, marquis de Piennes.

(1) On croit qu'il s'agit ici d'Hyppolite, comte de Béthune, chevalier des ordres du Roi et chevalier d'honneur de la Reine, mort le 24 septembre 1665, âgé de 62 ans.

matière à lui donner la gehenne. Ces raisons et quantité d'autres qui firent connoître à ceux que mon frère avoit pris pour juges, que le duc de Beaufort étoit le premier criminel qui, sans être convaincu, s'étoit plaint injustement de ses complices, les engagèrent à prendre de si bonne sorte la défense de mon frère, qu'ils firent connoître son innocence à toute la Cour, sans néanmoins le pouvoir raccommoder avec la maison de Vendôme, ces princes s'imaginant qu'il y auroit de la honte pour eux, à voir un homme qui s'étoit élevé si hardiment contre leur injustice.

Ces tracasseries furent cause que le duc de Beaufort me fit prier d'attendre quelque temps à le voir, prenant pour prétexte qu'il me vouloit raccommoder avec le Duc son père, auprès duquel on a vu que j'étois assez mal, et dont il savoit que je n'étois pas satisfait; disant que la chose seroit plus facile si je ne reparoissois dans leur maison qu'à son retour d'Italie, d'où il revenoit avec la permission du Roi. Le fils avoit aussi obtenu celle de demeurer dans ses maisons. Quoique je visse que le dessein qui l'obligeoit à me tenir éloigné de lui, ne pouvoit partir de nuls bons sentimens pour moi, je me voulus tenir dans l'obéissance, tant pour ne lui donner aucun prétexte, que parce

que je savois qu'il se louoit de moi, en disant mille choses avantageuses à tout le monde. Mais il n'en étoit pas de même à l'égard de mon frère, soit que MM. de Vendôme crussent encore quelque chose des méchancetés que l'on avoit dites, ou qu'ils trouvassent qu'il s'étoit défendu avec trop de fierté, si plutôt ce n'étoit pour être fâchés de l'avoir offensé en croyant ces choses trop facilement, ils persistèrent à ne le point voir, se contentant de ne parler plus de l'affaire, et j'en ferois de même, si à présent que le cardinal Mazarin étant mort (1), il n'y a plus à craindre de leur nuire ni à personne, en disant les choses comme elles sont.

Nos affaires étoient en cet état, c'est-à-dire que mon frère se justifioit, et que j'attendois des nouvelles du duc de Beaufort, quand l'on forma le blocus de Paris, au commencement duquel les ducs de Bouillon et d'Elbeuf (2)

(1) Ceci prouve que M. de Campion a retouché ses Mémoires postérieurement au 9 mars 1661, époque de la mort du cardinal Mazarin.

(2) Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, né en 1596, chevalier des ordres du Roi le 31 décembre 1619, commanda l'armée de Normandie en 1620 et 1621, marcha cette année au siége de Saint-Jean d'Angéli et y fut blessé; commanda l'armée de la Basse-Guienne à la fin de la campagne, accompagna le Roi au siége de Montpellier, et obtint le gouvernement de Picardie le 30 juillet 1627. Il

ayant pris le parti du parlement et du peuple, peu de jours après, le prince de Conti (1) et le duc de Longueville firent la même chose, quittant Saint-Germain pour se rendre à Paris, où le duc de Beaufort vint aussi dans le même dessein. La Reine régente envoya le comte de Harcourt à Rouen, avec des provisions de gouverneur de Normandie à la place du duc de Longueville. La ville et le parlement refusèrent de le reconnoître en cette qualité, et il se retira au Pont-de-l'Arche, en attendant les ordres de la Cour. Le duc de Longueville, instruit de ce qui se passoit, partit en diligence pour Rouen, et se rendre maître de la Normandie. Il prit seulement avec lui trente

---

embrassa en 1631 le parti du duc d'Orléans, quitta le royaume, se réfugia en Flandre, fut dépouillé de son gouvernement le 10 octobre, et condamné à perdre la tête par arrêt du parlement de Dijon le 14 janvier 1633. En 1643 il rentra en France, fut rétabli dans son gouvernement de Picardie le premier septembre, et commanda l'armée de Flandre en août 1644. Mécontent de la Cour, il vint offrir ses services aux Parisiens, fut un des lieutenans-généraux du prince de Conti, et profita de l'amnistie accordée par le Roi le premier avril 1649. En 1652 il commanda l'armée de Flandre, ne servit plus, et mourut le 5 novembre 1657.

(1) On a parlé du prince de Conti dans la note relative au prince de Condé, son père. *Voyez* page 84.

gentilshommes de ses amis, pour passer plus aisément sans rencontrer les troupes du Roi. De ce nombre étoient le comte de Fiesque, Varicarville et mon frère, qui connoissant parfaitement le pays, conduisit le Duc du côté de Nogent-le-Roi, de là à Dreux, d'où il l'amena par Evreux chez moi, au Boscferei, pensant me prendre en passant; mais sur la nouvelle de ces désordres, je m'étois rendu à Rouen, où j'attendois le duc de Longueville, que l'on savoit en chemin pour y venir, comme il s'y rendit en effet le jour même, sans que le comte de Harcourt, qui étoit au Pont-de-l'Arche avec trois cents chevaux, eût avis de sa marche avant qu'il fût dans Rouen. J'allai m'offrir au duc de Longueville, sachant que le duc de Beaufort étoit du même parti. Il m'appela son ancien camarade, et me fit des caresses non pareilles, se souvenant des deux campagnes que j'avois faites sous lui. Le comte de Fiesque me fit force civilités de la part du duc de Beaufort, et m'assura qu'il se louoit beaucoup de moi, me conseillant de servir en Normandie, puisque je m'y trouvois. Il ajouta, qu'ayant été nommé à Paris lieutenant-général du duc de Beaufort, quand il auroit une armée, il venoit en Normandie lever des troupes, et j'acceptai la lieutenance-colonelle

d'un régiment d'infanterie qu'il me dit qu'il alloit mettre sur pié.

Peu de jours après, la ville de Rouen, le parlement, toute la noblesse et les villes de la province, à la réserve de celles qui avoient garnison, se déclarèrent pour le duc de Longueville, qui donna en même temps des commissions pour lever force cavalerie et infanterie, ayant fait pour cela saisir les deniers du Roi, et ordonné de vendre par-tout le sel à moitié meilleur marché qu'auparavant, afin d'amasser plus promptement de l'argent. Dans ce temps-là, je fis venir ma femme à Rouen, où j'avois loué un logis, et m'occupois à lever le régiment du comte de Fiesque, dont j'avois le commandement. Le comte de Harcourt, qui avoit alors sept à huit cents chevaux, et attendoit de l'infanterie, tenoit toute la province en alarme, à cause que l'on n'avoit point encore de troupes à lui opposer. Il se rendit maître de Pont-Audemer et de Quillebeuf, fit force gentilshommes prisonniers, et en obligea plusieurs à prendre son parti, pillant le plat pays, particulièrement aux environs de ma maison, où je ne perdis pourtant rien, à cause que les sieurs du Montpoignant, mes cousins-germains, étoient avec lui, et me sauvèrent de leur parti, comme je les garantis du nôtre.

Le duc de Longueville, informé que le comte de Harcourt se vouloit saisir d'Evreux, y envoya de ses gardes avec le sieur de Farceaux qui, secondé de quelques gentilshommes du pays, fortifièrent si bien les bourgeois, qu'ils restèrent dans nos intérêts; mais le comte s'étant approché de la ville quand il eut de l'infanterie, ils envoyèrent demander du secours au duc de Longueville, qui avoit alors sur pié six régimens d'infanterie et quinze cents chevaux. Il partit de Rouen, disant hautement qu'il alloit attaquer le Pont-Audemer, pour faciliter la jonction des troupes que le sieur de Chamboi lui levoit en basse Normandie. Il fit embarquer du canon sur la Seine, comme s'il eut eu ce dessein, et même y mit partie de l'infanterie, et avec le reste de ses forces marcha jusqu'à Moulineaux (1), où il nous fit loger, établissant des grandes gardes autour du village, de crainte de surprise, à cause que le comte de Harcourt, lui croyant le projet que l'on publioit, s'approcha à deux lieues de nous, quittant le chemin d'Evreux, pour se mettre entre nos troupes et le Pont-Audemer. Le Duc en ayant avis, résolut de

(1) Sur la rive gauche de la Seine, au-dessus de la Bouille.

jeter six cents mousquetaires et deux cents chevaux dans Evreux, sous la conduite du sieur de Coméni (1), maréchal de camp, donnant le commandement de la cavalerie au sieur d'Heudreville, mestre de camp, et à moi celui de l'infanterie. Je détachai cent mousquetaires de chaque régiment, comme major de brigade, le Duc m'ayant donné cet emploi; et je partis à minuit avec Coméni. Nous menions aussi beaucoup de munitions de guerre très-embarrassantes, et tant pour cela que pour les neiges qui étoient hautes, nous ne fûmes hors de la forêt qu'à la pointe du jour. Nous avions encore huit grandes lieues de plaine à passer, ce qui nous exposoit à être défaits dans notre marche; mais connoissant le pays, et sachant le comte de Harcourt à deux lieues sur notre droite, j'engageai Coméni à prendre sur la gauche, pour gagner les bords de la rivière d'Eure à Aquigni (2), d'où nous arrivâmes tranquillement à Evreux, nous étant, par ce détour de deux bonnes lieues, mis à couvert des ennemis. Le comte

(1) Les princes avoient sans doute donné, dans leurs troupes, le grade de maréchal de camp à cet officier qui ne l'obtint jamais au service du Roi.

(2) Au-dessus de Louviers.

de Harcourt, ayant appris trop tard notre marche et le retour du duc de Longueville à Rouen, s'approcha alors d'Evreux, mais sachant ce qu'il y avoit de monde, il ne jugea pas à propos de l'attaquer. J'avois, comme commandant de l'infanterie, fait barricader les faubourgs, qui n'étoient point fermés, établi de bons corps-de-garde par-tout, et ne manquant point chaque nuit de faire une ronde à cheval autour des faubourgs, et une à pié sur les murailles de la ville. Nous fûmes un mois de cette sorte, au bout duquel la paix se fit. La Cour retourna à Paris, nos troupes furent licenciées, et le duc de Longueville alla voir le Roi, après qu'on l'eut assuré du gouvernement du Pont-de-l'Arche, outre ceux de Dieppe et de Caen qu'il avoit déjà.

Je retournai à Rouen, où je passai encore trois mois, parce que ma femme y accoucha le 2 de mai de son premier enfant, qui fut une fille appelée Louis-Anne, si belle et si agréable, que dès le moment de sa naissance, je l'aimai avec une tendresse que je ne puis exprimer. Après que ma femme fut rétablie, nous retournâmes au Boscferei, où j'appris que le duc de Beaufort, dont j'attendois toujours des nouvelles, avoit un grand démêlé avec le duc

de Candalle (1), le comte de Bouteville (2), le commandeur de Souvré (3), et plusieurs autres personnes de condition, pour avoir, dans un repas qu'ils faisoient ensemble, été faire affront au marquis de Jarzé (4), qui

---

(1) Louis-Charles-Gaston de Nogaret, né le 14 avril 1627, connu sous le nom de marquis de la Valette jusqu'en 1639, qu'il prit le titre de duc de Candalle à la mort de son oncle qui le portoit, commanda en Guienne en 1652 sous le duc d'Epernon, son père, qui lui céda le 20 juin la charge de colonel-général de l'infanterie; commanda l'armée de Catalogne sous le prince de Conti en 1654, 1655 et 1656, et en chef l'année suivante. Il mourut à Lyon le 28 janvier 1658 en revenant à la Cour.

(2) François-Henri de Montmorenci-Boutteville, duc de Pinei-Luxembourg, né le 7 janvier 1628, maréchal de France le 30 juillet 1675, mort le 4 janvier 1695. Il fut un des plus grands généraux du règne de Louis XIV, et il est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en dire davantage.

(3) Jacques de Souvré, d'abord chevalier de Malte, servit depuis 1621 jusqu'en 1630, que disgracié par le cardinal de Richelieu, il resta en Savoie, où il leva un régiment de cavalerie. Rappelé en France aussi-tôt après la mort de ce ministre, on le fit maréchal de camp le 9 juin 1643, et il fut employé en Italie jusqu'en 1647. Successivement commandeur de Malte, ambassadeur de cet ordre en France, et grand-prieur, il mourut le 22 mai 1670, âgé de 70 ans.

(4) François-Réné du Plessis, marquis de Jarzé, servoit depuis plusieurs années, lorsqu'on lui donna, le 12 mars

étoit avec eux, et s'étoit permis des railleries sur son compte. Je partis aussi-tôt pour aller à Paris m'offrir à lui, et lui fis dire le sujet de ma venue, par Vaumorin qui faisoit profession apparente d'amitié pour moi, et par le sieur de Ganseville. Il les envoya me trouver aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, et me dire, qu'il m'avoit des obligations non pareilles du passé, ainsi que du présent, et qu'il chercheroit toute sa vie occasion de m'obliger; mais que je considérasse qu'étant au point où il étoit avec mon frère, il ne pouvoit me voir. Voilà mot pour mot le discours, je ne sais pas si l'ordre étoit pareil. Je dis à ces messieurs, que quoique le procédé du Duc fût rempli d'injustice et d'ingratitude, je ne m'en étonnois point, le connoissant, de même que toute sa famille, que j'étois bien aise qu'il ne m'eût

---

1648, la cornette des Chevaux-Légers de la garde du Roi. On le fit maréchal de camp le 21 novembre. Il avoit été nommé le 17 août capitaine des Gardes du corps à la destitution du comte de Charôt, à qui on rendit son emploi le 9 novembre 1649. Le même jour, le marquis de Jarzé fut nommé capitaine des Gardes du corps du duc d'Anjou, frère de Louis XIV. On raconte que le prince de Condé l'excita à faire une déclaration amoureuse à la reine Anne d'Autriche. Cette extravagance le fit priver de sa charge et exiler le 30 novembre. Il tomba ensuite dans l'oubli.

point fait perdre davantage de temps, et me consolois du passé, par la contrainte où je mettois le plus ingrat Prince du monde, d'avouer qu'il m'avoit de grandes obligations; que je les priois de lui dire, que je ne serois jamais son serviteur, mais que je ne m'amuserois point à éclater en plaintes, trouvant cela foible et inutile; étant d'ailleurs résolu de ne parler jamais de lui, et d'essayer de m'ôter le souvenir de l'avoir connu (1). Je crois que ceux qui liront ce que je viens d'écrire, avoueront que j'ai été mis à la plus rude de toutes les épreuves. Ce sera à eux à juger si je m'en suis tiré comme j'ai dû, n'étant pas juste que je décide de mes propres actions; aussi m'en rapportai-je au jugement des gens d'honneur et de vertu.

Je revins chez moi, où j'appris, l'hiver, que mon frère s'étoit attaché entièrement au duc de Longueville, aux intérêts de qui je me

(1) Pendant les troubles de la Fronde, dont il fut alternativement le héros et le jouet, il étoit adoré de la populace, trop peu clairvoyante pour appercevoir ses ridicules. Il fit sa paix avec la Cour, obtint la survivance de l'amirauté de France, que son père avoit, et commanda les armées navales de Louis XIV depuis 1664 jusqu'en 1667. Son mauvais caractère et sa mauvaise tête nuisirent souvent au succès de ses entreprises.

liai aussi, ayant toujours eu pour lui une inclination particulière, depuis les deux campagnes que j'avois faites sous ses ordres. Je sus peu de jours après, que le Duc avoit été arrêté chez le Roi avec les princes de Condé et de Conti, et conduits tous trois au château de Vincennes (1). Comme les causes de leur détention ne sont pas de mon dessein, qui n'est que d'écrire les choses où j'ai eu part ou dont j'ai été témoin, et qui n'ai pas la pensée de composer une histoire, je me contenterai de dire, que pendant la prison du duc de Longueville, je me tins toujours prêt à le servir, me trouvant où il étoit nécessaire pour cela, notamment à Rouen, lorsqu'on le mena au Havre avec les autres Princes, pour examiner avec les plus zélés pour ses intérêts, s'il y avoit lieu d'attaquer les troupes qui les conduisoient. Le sieur de Bertheville, son capitaine des Gardes, sait que notre assemblée se tint chez lui et en sa présence.

Je passai le temps chez moi avec une grande douceur, avec ma femme et mes voisins, avec qui j'ai toujours été bien, m'occupant une partie du temps à la lecture, ou à jouer avec ma fille qui, malgré son bas âge, étoit si

(1) Le 18 janvier 1650.

divertissante, que ceux qui la voyoient y prenoient un plaisir extrême, et moi plus que tous ensemble. Je ne parlerois pas de ces choses, que beaucoup trouveront indignes d'être écrites, si la perte que j'en ai faite depuis, et dont j'ai pensé mourir de déplaisir, ne me faisoit chercher cette consolation que l'on ne me doit point envier. Si l'on croit que c'est par innocence que j'ai des sentimens si tendres, peut-être me fait-on tort; mais je cherche si peu à présent l'approbation générale, que je ne me donnerai pas la peine d'ôter cette impression à ceux qui la voudront prendre, et ne laisserai pas de parler à ma mode de ce que j'ai eu et aurai toujours de plus cher.

Les Princes sortirent de prison (1) treize mois après y avoir été mis, et furent rétablis dans toutes leurs charges et gouvernemens. Le duc de Longueville acheta peu de temps après, la charge de major au gouvernement de Rouen, pour la donner à mon frère, dont il étoit et est encore très-satisfait. Il l'a toujours possédée depuis, et l'exerce avec l'estime générale de la ville. Le Duc me promit la lieutenance-colonelle de son régiment d'infanterie (2), qu'il

(1) Le 13 février 1651.

(2) C'étoit moins la lieutenance-colonelle, que l'emploi

vouloit mettre sur pié; mais il fut plus d'un an sans réaliser ce projet.

Ma mère mourut le 26 octobre 1651, n'ayant auprès d'elle de ses cinq enfans, que mon frère le bénéficier. L'on m'avoit envoyé querir, mais comme j'étois à quatorze lieues de Vert, je n'arrivai qu'après sa fin, quoique j'eusse fait grande diligence, tout malade que j'étois. Elle expira avec des témoignages d'une rare tranquillité d'esprit, âgée de soixante-huit ans et près de neuf mois. Cette perte d'une mère à laquelle nous avions tant d'obligations, nous inspira les sentimens et les regrets les plus vifs. J'écrivis le partage de ce qu'elle laissoit, et mes frères le signèrent sans y rien changer. Nous avons jusqu'à présent vidé ainsi nos affaires, sans recourir à aucune entremise. En mon particulier, je n'ai eu jusqu'à présent nul procès ni démêlé d'intérêt. Ayant dès l'enfance l'équité pour fondement de mes actions, j'essaie toujours de proposer à ceux avec qui j'ai des affaires à régler, des choses si visiblement justes, qu'ils auroient honte de ne

---

de colonel-lieutenant, ou de commandant du corps en l'absence du colonel propriétaire qui n'y étoit jamais. Ce n'est que depuis qu'on a imaginé la dénomination de colonel-lieutenant, plus exacte que celle de lieutenant-colonel.

les pas agréer. Je ne biaise jamais, et suis si ponctuel à tenir ma parole, que je ne pense pas qu'aucun homme puisse l'avoir fait plus religieusement, depuis les choses les plus importantes jusqu'aux bagatelles, et je souffrirois plutôt toutes sortes de maux que de m'écarter de cette exactitude : c'est la règle de ma vie, ainsi que la volonté que j'ai toujours eue et exécutée d'être bon fils, bon mari, bon père, bon frère, bon parent, bon ami, bon serviteur et bon maître. Je ne crois avoir jusqu'ici manqué à aucun de ces devoirs, et j'espère achever de même.

A l'époque de la mort de ma mère, la France entra dans les troubles qui suivirent la majorité du Roi (1), et conduisirent Louis de Bourbon, prince de Condé, à prendre le parti de l'Espagne. Le duc de Longueville balança long-temps s'il se joindroit à ses intérêts. L'on se persuadoit si bien qu'il le feroit, qu'on provoqua des assemblées de noblesse pour s'opposer au dessein qu'on lui supposoit. Le Duc m'employa à les rompre, et j'y réussis si bien avec l'aide de mes parens et amis, que j'en rendis deux inutiles, et fis en sorte qu'il n'y en

(1) Le 7 septembre 1651, Louis XIV tint un lit de justice où il déclara sa majorité.

eût plus. Le duc fut sur le point de se déclarer pour le prince de Condé; car dans le temps que le duc de Nemours amena une armée de Flandre du côté de Paris, en faveur du Prince, M. de Longueville m'envoya à Dreux, pour essayer de mettre le gouverneur, mon parent, dans ses intérêts, et, à défaut de cela, de l'obliger à quitter sa place. J'agis avec tant de succès, qu'après lui avoir fait peur de l'armée du duc de Nemours qui étoit proche, il se retira, voulant rester ferme dans le service du Roi. Je fis bailler aussi-tôt le commandement de la ville et du château à son frère, qui s'obligea par écrit de les garder pour le duc de Longueville, que j'allai retrouver à Rouen. Il avoit alors changé de projet, pour quelques mécontentemens qu'il eut des Princes, qui refusèrent de lui accorder les choses qu'il souhaitoit d'eux pour se déclarer. Il envoya à la cour le sieur de la Croisette, qui négocia si bien, que le Duc s'engagea entièrement dans les intérêts du Roi. J'ai toujours eu une telle passion pour le maintien des lois, que je ressentis une extrême joie de cet arrangement, quoique je jugeasse que je ferois plutôt fortune dans l'autre parti.

(1) Par son accommodement, le duc de

(1) Ce qui suit se rapporte à 1652.

Longueville leva un régiment de cavalerie de douze compagnies, et un d'infanterie de trente dont il me donna le commandement. Je procurai des compagnies à beaucoup de mes parens et amis. Lorsque le régiment fut assemblé aux environs de Beauvais, il se trouva de quinze cents hommes. J'avois quitté ma femme et ma fille qui avoit alors plus de trois ans, et étoit la plus charmante créature qui fut jamais: je laissai encore deux fils et ma femme grosse. Nous attendîmes un mois beaucoup d'autres troupes aux environs de Beauvais, et le marquis d'Allembon (1) devoit nous conduire, quand tout seroit en état, à l'armée du duc d'Elbeuf qui étoit alors en Picardie. Allembon profitant des désordres du royaume, tiroit de l'argent de la plupart des bourgs et villages du pays pour les exempter de logemens, et nous envoyoit aux lieux qui ne vouloient pas s'accommoder avec lui. Je ne sus ces choses que sur la fin de notre séjour. Après avoir été en plusieurs villages, il m'envoya de Beauvais où il se tenoit d'ordinaire, l'ordre d'aller à Saint-

(1) Charles de Roussé, marquis d'Allembon, connétable héréditaire du comté de Guines, fut créé maréchal de camp le 13 février 1652, et mourut le 17 décembre 1682. C'est tout ce qu'on sauroit de lui, si M. de Campion ne parloit pas de ses brigandages.

Leu, gros bourg à dix lieues de Paris sur la rivière d'Oise (1). Je m'informai du lieu, et l'on me dit que les habitans nous refuseroient, tant pour se fier à la force de leurs murailles qui étoient bonnes, qu'à cause qu'ils étoient très-mutins, et avoient depuis peu repoussé le sieur de la Salle (2), sous-lieutenant des Gendarmes du Roi et lieutenant-général de ses armées, qui les avoit assiégés avec bien plus de troupes que je n'en avois et deux pièces de canon.

J'appris au vrai tous ces détails qui m'inquiétèrent; mais comme j'ai toujours été exact à obéir à ceux qui ont eu droit de me commander, je fis marcher le régiment jusque sur une hauteur d'où l'on découvre aisément Saint-Leu, et sur laquelle ils pouvoient voir

(1) Saint-Leu de Séran, sur la rive droite de l'Oise, au-dessous de Creil.

(2) Louis de Caillebot, marquis de la Salle, entra dans les Gardes Françaises en 1637, y obtint le 25 juillet 1640 une compagnie, qu'il quitta le 25 février 1647 pour remplir la charge d'enseigne des Gendarmes de la garde du Roi. Maréchal de camp le 17 février 1649, sous-lieutenant des Gendarmes le 10 mars 1651, lieutenant-général des armées le 10 juillet 1652, il obtint la charge de capitaine-lieutenant des Gendarmes le 15 janvier 1666, et continua à servir dans cet emploi jusqu'en septembre 1673, qu'il s'en démit en faveur du prince de Soubise. Il mourut le premier mars 1682, âgé de 75 ans.

le corps en bataille. J'envoyai ensuite des officiers montrer l'ordre que j'avois. Les habitans les renvoyèrent avec menaces ; et après avoir arboré un étendard sur leurs murailles, se mirent tous en armes pour les défendre. Sur leur refus de nous recevoir, je partageai le régiment en plusieurs petits bataillons qui s'avancèrent contre le bourg, comme pour attaquer le côté qui regarde la plaine. Ils marchèrent sur une même ligne à cent pas de distance les uns des autres, jusqu'à la portée du mousquet, qu'ils firent halte. J'en envoyai un à des maisons hors et assez proches des portes ; mes hommes étoient à couvert par le moyen de ces maisons peu éloignées de la rivière. Je me promenai ensuite à cheval avec quelques officiers, pour reconnoître le fort et le foible du lieu, et remarquai près de la rivière une petite poterne au-dessous de la porte près de laquelle étoit mon petit bataillon. Ce point me parut le plus favorable pour l'attaque, et faisant prendre de la paille aux soldats postés derrière les maisons dont j'ai parlé, ils marchèrent vers la grande porte, comme pour la brûler. En même temps je mis pié à terre avec quelques capitaines et officiers, et suivi d'un nombre de soldats d'élite armés de fusils, je m'avançai droit à la petite porte, jugeant

que pour faire connoissance avec ce nombreux régiment, il falloit que je me misse en avant à cette première occasion, pour donner bon exemple.

Lorsque je fus près de cette poterne, les habitans firent une décharge, et leur commandant qui s'étoit apperçu de mon dessein, vint avec les meilleurs de ses hommes pour nous tenir tête. J'ordonnai de rompre la porte, en même temps que mes soldats tiroient par des trous qui y étoient et blessèrent le commandant du lieu. La porte fut alors brisée, et voyant que l'affaire alloit à souhait, je me tins à l'entrée et y mis un officier, craignant que les soldats passant de force, ne tuassent tous les habitans qui commençoient à s'étonner, et firent crier par un officier de la garnison de Senlis, que le sieur de Saint-Simon, gouverneur de la ville, avoit envoyé pour les assister, qu'ils étoient prêts à traiter avec le commandant. Je répondis qu'il pouvoit sortir sur ma parole; ce qu'il fit pour me dire, que je n'avois qu'à demander ce que je voulois d'argent pour ne point loger, et qu'il feroit en sorte que je fusse content. Je repartis, que je n'étois point homme d'intérêt, et que je desirois seulement entrer, suivant mon ordre. Il me représenta que si j'entrois avec la quantité de

monde que j'avois, la résistance que je venois d'essuyer, les blessures de plusieurs personnes et la nuit, car le jour commençoit à manquer, je ne pourrois peut-être empêcher la ruine entière de Saint-Leu. Je dis, que si je n'entrois point, tout le monde croiroit que je ne l'aurois pu, et qu'ainsi j'entrerois; que pour la sureté des habitans, mon honneur et ma conscience y étant engagés, il ne s'en mît pas en peine. Il retourna par la petite porte dont j'étois le maître, et dit aux habitans ma résolution à laquelle ils se soumirent, tant par l'épouvante où ils étoient qu'à cause de la blessure de leur chef.

Je remis le régiment ensemble, et après avoir dit aux capitaines qu'ils me répondroient de leurs compagnies, je les fis toutes marcher l'une après l'autre, les capitaines à la tête chacun de la sienne, les enseignes au milieu, les lieutenans à la queue, et les sergens sur les ailes. On fit défense, par un ban, à tous les soldats, sous peine de mort, de quitter leurs rangs, jusqu'à ce qu'ils eussent leur billet de logement. Cet ordre qui s'observa rigoureusement, sauva le bourg, et fut cause que l'on ne fit que ce qui se pratique dans les lieux où on loge de gré à gré. Le lendemain matin, l'on me vint avertir, que les soldats, incités, je

crois, par des capitaines fâchés de n'avoir rien gagné dans un endroit si riche en un temps où tout sembloit permis, avoient forcé l'abbaye où l'on avoit retiré les meilleurs effets. J'y courus, comme il étoit nécessaire, et remis chacun en son devoir. J'avoue que beaucoup d'officiers me donnèrent plus de peine que les soldats; mais je pris les choses de telle hauteur, qu'ils furent obligés, malgré leur avidité, de se contenter de vivre avec ordre et douceur. Le marquis d'Allembon arriva après que j'eus tout réglé. Je pense qu'il n'eût pas traité les habitans aussi bien que moi, s'il se fût trouvé à l'attaque et à la prise du bourg. Nous y restâmes cinq ou six jours, et allâmes ensuite à Cire, sous Marlou (1), appartenant à la duchesse de Châtillon (2), sœur du sieur de Montmorenci-Boutteville, et la plus belle dame de ce temps. Allembon étoit mécontent de ce lieu, qui ne lui avoit pas payé quelque chose qu'il prétendoit dès l'année précédente, pour sa compagnie de cavalerie. Il nous y mena sans

(1) Cette terre appelée indistinctement Marlou, Merlou, Mellou, mais plus communément Mello, est située entre Beaumont-sur-Oise et Clermont en Beauvoisis.

(2) Le prince de Condé avoit donné la terre de Mello à Isabelle-Angélique de Montmorenci-Boutteville, sœur du maréchal de ce nom, veuve de Gaspard de Coligni, duc de

m'en dire le sujet. En arrivant, madame de Châtillon vint lui parler, et se plaindre de la manière dont il en usoit. Elle lui fit offrir, je crois, cent pistoles par un gentilhomme : il les accepta ; mais elle vint où j'étois, disant qu'elle se consoloit d'en être quitte pour de l'argent. Je ne savois encore rien de la chose, dont je m'informai, et lui dis, que je ne voulois point d'argent, ni assister ceux qui lui en demandoient, et allant à Allembon, je lui reprochai qu'il nous vouloit faire venger ses querelles, où le Roi n'avoit nul intérêt, ajoutant que, hors le service de Sa Majesté, je ne reconnoissois point son autorité ; que j'allois loger ailleurs, et n'entendois pas qu'il prît rien. Cela le toucha sensiblement ; mais après être entré en discours avec moi, j'accommodai l'affaire, à condition que nous ne logerions pas dans cette terre, qu'il n'auroit point d'argent, que madame de Châtillon oublieroit ce qu'il avoit voulu faire, et le remercieroit de la somme dont il quittoit ses vassaux à sa considération.

Chatillon, mort d'une blessure qu'il reçut le 9 février 1649 à l'attaque de Charenton. C'étoit une femme aussi agréable que spirituelle, mais, dit-on, d'un caractère dangereux. Elle épousa en 1664 Christiern-Louis, duc de Meckelbourg-Schwerin, mort le 21 juin 1692 : elle le suivit au tombeau le 24 janvier 1695, à 70 ans.

Elle a publié depuis comme je l'avois essentiellement obligée en cette occasion.

Ce fut en ce temps-là que le prince de Condé prit Sainte-Ménéhould, Bar-le-Duc, Ligni, Commerci et Void en Barrois, ce qui obligea les généraux de faire joindre toutes les troupes, pour reprendre ces places, quoique l'on fût à la Toussaints; de sorte que le duc d'Elbeuf, les maréchaux de Turenne, d'Aumont (1) et de la Ferté (2) se portèrent tous sur la fron-

(1) Antoine d'Aumont, né en 1601, d'abord connu sous le nom de marquis de Villequier, fut enfant d'honneur de Louis XIII, et porta les armes dès l'âge de 15 ans. Nommé capitaine des Gardes du corps le 23 novembre 1632, chevalier des ordres du Roi le 14 mai 1633, gouverneur du Boulonnais le 29 avril 1635, maréchal de camp le 3 juin 1638, il s'étoit toujours distingué à la guerre et y avoit reçu plusieurs blessures. Lieutenant-général le 10 juillet 1645, il continua à servir avec distinction, et fut nommé maréchal de France le 2 janvier 1651. On lui confia encore plusieurs fois le commandement des armées, et ses nouveaux services furent récompensés du gouvernement de Paris le 2 mai 1662, enfin de la pairie en novembre 1665. Il commanda en Flandre une petite armée en 1667, et mourut le 11 janvier 1669.

(2) Henri de la Ferté-Senneterre étoit premier capitaine du régiment du comte de Soissons en 1627; il servit au siége de la Rochelle, en Languedoc, en Italie, en Lorraine, en Picardie et en Artois. Il fut fait maréchal de camp après le siége de Hédin le premier juillet 1639, et continua à

tière de Champagne, où nous nous rendîmes aussi, pour servir sous le duc d'Elbeuf. Après la jonction de ces troupes, l'on marcha droit au prince de Condé qui, n'ayant pas une armée capable de nous résister, se retira du côté du Luxembourg. Nous allâmes par Toul et Saint-Mihel le pousser hors de la Lorraine, et ensuite nos généraux vinrent assiéger Ligni. Jugeant que l'on pouvoit prendre cette ville d'emblée, le duc d'Elbeuf fit apprêter des échelles, pen-

---

être employé sur cette frontière jusqu'en 1643, que servant sous le duc d'Enghien, il commit une faute grave le 18 mai 1643, et fut blessé le lendemain à la bataille de Rocroi. Gouverneur de Lorraine en juillet, il obtint le 8 mai 1646 le grade de lieutenant-général. Il marcha en Flandre en 1647, et y servit jusqu'en 1650, qu'il fut renvoyé en Lorraine. Maréchal de France le 5 janvier 1651, il commanda l'armée de Lorraine et du Barrois pendant cette campagne et les deux suivantes. En 1654, il prit Béfort le 23 février, marcha en Flandre et y commanda avec le maréchal de Turenne le reste de cette campagne et pendant celle de 1655 et de 1656 jusqu'au 16 juillet, qu'il fut fait prisonnier à la levée du siége de Valenciennes. Nommé gouverneur des Trois-Evêchés en juin 1656, il soumit Montmédi en 1657, vint prendre Gravelines en août 1658; fut nommé chevalier des ordres le 31 décembre 1661, commanda encore une armée en Lorraine en 1663 par pouvoir du 10 août, obtint la pairie en novembre 1665, et mourut le 17 septembre 1681, à 82 ans.

dant que les autres s'opposoient aux secours. L'on détacha cent cinquante hommes de tous les corps des troupes du duc d'Elbeuf, et deux cent cinquante du nôtre, comme le plus fort. Cinq capitaines du régiment furent mis à la tête de nos commandés avec autant de lieutenans et d'enseignes. Un certain nombre de soldats sans armes, portoient les échelles à la tête de chaque détachement. L'attaque commença à deux heures après midi. Le sieur de Rambure avec les commandés de son régiment, qui étoit le premier de nos troupes, prit la droite pour donner par une assez petite brêche que notre canon avoit faite. Les autres corps prirent la gauche pour escalader de ce côté. Les ennemis croyant que pourvu qu'ils gardassent la brêche, on ne les forceroit pas, ne s'opposèrent point ailleurs. Là, le capitaine et le lieutenant de Rambure, qui menoient les enfans perdus, furent tués avec plusieurs bons soldats, sans qu'on pût faire reculer les assiégés. Pendant cela on planta les échelles le long des murailles, où les hommes détachés du régiment de Longueville se signalèrent à la vue de toute l'armée. Les capitaines Bellefosse, Vieuxfumé et le chevalier de Bellegarde montèrent les premiers sur le rempart avec plusieurs de nos soldats, tandis que beaucoup d'autres demeurèrent

embourbés dans le fossé. Sitôt que nos gens furent maîtres des murailles, ils allèrent occuper la place, ce qui étonna ceux qui gardoient la brêche, au point qu'ils l'abandonnèrent pour se retirer dans le château. Alors la plupart de l'armée entra, et la ville fut pillée. Nous nous logeâmes le jour même près du château; mais comme ses murailles étoient assez bonnes, et que nous n'avions que de petites pièces, l'on n'y put faire brêche.

Les généraux laissèrent quelques régimens pour continuer le siége du château de Ligni, et allèrent attaquer Bar-le-Duc, capitale du pays. Nous marchâmes à cette expédition. Le maréchal de Turenne prit d'abord le faubourg, et ensuite ayant fait brêche à la basse-ville, il l'emporta d'assaut. Le sieur du Tot (1), son

(1) Charles-Henri du Tot, avoit levé un régiment d'infanterie par commission du 9 août 1636, servit en Franche-Comté en 1637 et 1638, en Picardie et Artois en 1639 et 1640. En 1641 à la bataille de la Marfée, et passa ensuite en Lorraine, où il se trouva à divers siéges, de même qu'en Franche-Comté l'année suivante. En 1643, il fut employé sous le maréchal de Guebriant; en 1644, 1645, 1646, 1647 et 1648 sous le maréchal de Turenne. Il avoit été fait maréchal de camp le 18 décembre 1646. On l'employa en Flandre en 1649, et il obtint le grade de lieutenant-général le 10 juillet 1652.

lieutenant général, y fut tué. On logea ensuite toute l'infanterie des armées dans la basse-ville et les faubourgs pour attaquer la haute, pendant que le duc d'Elbeuf et le maréchal de Turenne allèrent avec toute la cavalerie se loger à Révigni-aux-Vaches, pour empêcher les secours, qui ne pouvoient venir que du côté de Sainte-Ménehould. Le maréchal de la Ferté demeura pour commander au siége, qui dura quinze jours. J'entrois en garde avec notre régiment tous les quatre jours. Nous n'eûmes qu'un enseigne blessé, et quelques soldats tués, les ennemis ne faisant nulles sorties. Sitôt qu'il y eut brêche raisonnable, ils capitulèrent, et rendirent la place.

Pendant ce siége, le cardinal Mazarin qui étoit sorti de France pour la seconde fois, afin de faire cesser le prétexte des révoltes que l'on publioit n'être que pour l'ôter du ministère (1), sachant le prince de Condé hors du royaume, se rendit avec ses nièces à Sédan, où le sieur de Fabert (2), sa créature et gouverneur, le

(1) Le cardinal Mazarin sortit de France la première fois au commencement de mars 1651, et se retira à Cologne. Il partit de Pontoise le 19 août 1652, pour effectuer sa seconde retraite, qu'il choisit à Bouillon.

(2) Abraham de Fabert, fils d'un libraire de Metz, maître échevin de cette ville, né le 11 octobre 1599, des-

reçut comme il y étoit obligé; mais lorsqu'il apprit que nous étions maîtres de la campagne, il résolut de venir à l'armée, afin d'avoir la gloire de la reprise de toutes les places que l'on attaqueroit. Il arriva au commencement du siége de Bar, et tous les commandans des corps le furent saluer à un château où il s'étoit logé, à demi-lieue de la ville. J'allai le voir, accompagné de la plupart des capitaines de notre régiment; il me reçut avec des civilités non pareilles pour le duc de Longueville, pour le corps et pour moi, sans témoigner s'il me reconnoissoit pour celui qu'il avoit eu autrefois tant d'envie de faire prendre. Il avoit assez vu mon visage à la Cour pour s'en souvenir; quoi qu'il en soit, il n'en fit rien paroître, bien que je le visse assez

---

tiné à l'Eglise contre son inclination, porta le mousquet dans le régiment des Gardes-Françaises depuis 1613 jusqu'en 1618, qu'il parvint à être enseigne dans le régiment de Piémont. Il s'éleva par son mérite et ses services. Nommé maréchal de camp le 4 février 1644, et lieutenant-général le 20 septembre 1650, il n'avoit cessé d'être employé et de se signaler; il gagna la confiance du cardinal Mazarin, fut choisi le 4 janvier 1654 pour commander une armée dans le pays de Liége, et en juin celle de Champagne. Parvenu au grade de maréchal de France le 28 juin 1658, il mourut le 17 mai 1662.

souvent le reste de la campagne, pour l'intérêt du corps que je commandois : il me traita toujours d'une façon tout-à-fait obligeante.

Après la prise de Bar, le cardinal voulut que l'on marchât vers Sainte-Ménehould, ayant dessein de l'assiéger; mais quand on en fut proche, les généraux lui firent sentir l'impossibilité de l'entreprise, tant parce qu'il n'y avoit nuls fourrages dans le pays, qu'à cause que Noel étant passé, il eût été impossible de venir à bout d'un siége de cette importance. Ces raisons le firent changer de dessein et marcher du côté de Rhétel et de Château-Porcien, que le prince de Condé avoit pris aussi en se retirant des environs de Paris. L'on jugea mal aisée l'entreprise de Rhétel(1), parce que les eaux en rendoient les approches difficiles, et l'on résolut le siége de Château-Porcien, que le duc d'Elbeuf conduisit, tandis que les autres généraux, avec leurs troupes, s'opposèrent aux secours. On se saisit de la ville assez facilement, mais le château tint dix jours, pendant lesquels nous éprouvâmes des peines et un froid insupportables, outre que le pays étoit tellement ruiné, que les soldats et les

(1) Le premier janvier 1653, l'armée campa à Attigni sur l'Aine. Ce qui suit se rapporte à cette même année.

chevaux pensèrent mourir de faim, aussi bien que dans le Barrois, où nous avions beaucoup souffert. Nous eûmes peine nous-mêmes à trouver à vivre à force d'argent, et l'on peut dire avec vérité, que jamais fin de campagne n'a occasionné autant de fatigues et de dépenses que celle-là. Le sieur de Marette, capitaine dans le régiment de Longueville, fut tué, et le sieur du Buc, enseigne-colonel, mon parent, fait prisonnier pendant le siége de Château-Porcien.

Après la prise de cette place, l'on ne songeoit plus qu'aux quartiers d'hiver, lorsqu'on sut que le prince de Condé s'étoit saisi de Vervins, sur la frontière de Picardie. Le cardinal y fit marcher toutes les troupes. Nous pensâmes périr de faim et de froid à ce voyage, mais Vervins fut repris en deux jours (1). Le cardinal ne faisoit pas tant tous ces siéges pour l'utilité, que pour faire dire par ses partisans à Paris, qu'il avoit ôté au prince de Condé la plupart de ses conquêtes, espérant que cela le

(1) Le 27 janvier 1653. La place avoit été attaquée le 26, capitula le 27 et fut évacuée le 28 par la garnison. Pendant le siége, les assiégés ne cessèrent de vomir du haut de leurs murailles des injures contre le cardinal Mazarin, auxquelles les assiégeans ne répondirent jamais qu'*Amen*, parce qu'ils étoient irrités contre le ministre qui les faisoit servir dans une saison aussi rigoureuse.

feroit bien recevoir du peuple, qui jusqu'alors l'avoit eu en grande aversion. De Vervins, le cardinal fut à Laon, où il donna les quartiers d'hiver à la Chandeleur. Il me bailla Sens pour le régiment d'infanterie de Longueville, et pour trois compagnies du régiment de cavalerie, le reste ayant des bourgs voisins de la même ville. Je marchai aussi-tôt pour m'y rendre par Soissons, Château-Thierri et Nogent-sur-Seine. Les habitans de Sens firent difficulté de nous recevoir, tant à cause qu'ils sont les plus mutins du royaume, que parce qu'ils espéroient faire changer l'ordre par la faveur du sieur le Roi, premier commis du sieur le Tellier, secrétaire d'Etat de la guerre (1). Cela m'obligea d'aller à la Cour, où j'obtins un commandement absolu de nous

(1) Michel le Tellier, né le 19 avril 1603, successivement conseiller au grand conseil en 1624, procureur du Roi au Châtelet le 28 novembre 1631, maître des requêtes en 1638, intendant de l'armée d'Italie le 2 septembre 1639; secrétaire d'Etat de la guerre le 13 avril 1643, par l'influence du cardinal Mazarin, il lui fut toujours fidèlement attaché. Trésorier des ordres du Roi en octobre 1652, il fit accorder le 14 décembre 1655 la survivance de son département au marquis de Louvois son fils, fut ministre d'Etat en mars 1661 et chancelier de France le 29 octobre 1677. Il mourut le 30 octobre 1685.

loger. De Paris, je fus en poste à Rouen avec le baron de Bellegarde, premier capitaine, commandant le régiment de cavalerie du duc de Longueville, pour le voir. Il me reçut d'une façon tout-à-fait obligeante, témoignant une satisfaction entière de moi. J'allai passer un jour avec ma femme et mes enfans, et trouvai mon aimable fille si jolie, si spirituelle et si avancée, quoiqu'elle n'eût pas encore quatre ans, que ses raisonnemens passoient les miens.

Je retournai à Sens établir notre garnison, d'où étant revenu chez moi aussi-tôt, j'y fus deux mois avec tout sujet de satisfaction, et néanmoins avec une mélancolie qui étoit le pressentiment de l'extrême affliction qui étoit prête de m'arriver. Cela m'alarmoit, me souvenant que Dieu m'avoit toujours averti de mes malheurs par songes, présages ou sentimens intérieurs. Quand je fus obligé de quitter la France, pour me retirer à Bruxelles auprès du duc d'Orléans, j'en eus avis la nuit d'auparavant par un songe. Lorsque le duc de Beaufort fut pris, il m'arriva la même chose. En allant trouver le duc de Vendôme en Italie, une belette me traversa le chemin près de Genève; ce qui m'a toujours été un présage funeste. En arrivant à Rome avec Beaupuis, une autre nous traversa aussi le chemin. Le

jour avant qu'il fût arrêté, j'en fus averti par songe, comme je le lui dis le même jour. Cela m'étoit aussi arrivé à la prise de Ganseville, où une autre belette me traversa le chemin. Enfin j'éprouvai encore la même chose, quand j'allai pour trouver le duc de Beaufort, après sa sortie de prison. Je n'ai nulle superstition, mais je crois que Dieu a tant de bonté, qu'il veut bien quelquefois avertir les hommes des malheurs qui leur doivent arriver, soit afin qu'ils les évitent, soit pour leur faire connoître, après qu'ils sont arrivés, que ce sont des effets de sa volonté immuable, résolus de toute éternité, pour que, s'y soumettant plus facilement, ils ne murmurent point contre sa providence.

J'étois dans la situation pénible que je viens de décrire, le disant souvent à ma femme, sans que cela m'empêchât de me divertir en apparence avec elle, mes amis, et sur-tout ma fille, lorsqu'un jour ayant mené le sieur du Parc, mon oncle, qui avoit passé quelques jours chez moi, dîner chez un de mes voisins, d'où il partit pour retourner chez lui, je revins au Boscferei, rêvant à des choses tout-à-fait funestes sur le sujet de ma chère fille, mais repoussant néanmoins ces pensées comme ridicules. En arrivant, je la trouvai attaquée

d'une fièvre violente. Bientôt la rougeole se déclara. Un médecin que j'envoyai chercher, ordonna les remèdes convenables ; mais le matin du cinquième jour, la rougeole rentra, et ma chère fille mourut le 10 mai 1653. Le lendemain, je lui fis rendre les derniers devoirs à la principale place du chœur de ma paroisse du Thuitsignol, et ordonnai qu'on lui taillât une tombe, où l'on écrivît mon affliction : elle fut telle, que je n'ai pas eu depuis de véritable joie. Je m'étois si bien mis en l'esprit que ma fille seroit la consolation de mes dernières années, et j'avois si bien commencé à l'associer à toutes choses avec moi, que je crois que c'est lui voler son bien, que de prendre plaisir à quelque chose sans elle.

Le 12 mai je partis avec ma femme, quasi aussi affligée que moi, et nous nous retirâmes chez madame de Vacueil, ma sœur, où ma femme demeura trois mois. Lorsque je pensois que j'étois séparé pour toute ma vie de ce qui m'étoit le plus cher, je ne pouvois aimer le monde, hors duquel étoit ma félicité. Je sais que beaucoup me taxeront de foiblesse, et d'avoir manqué de constance dans un accident qu'ils ne tiendront pas des plus fâcheux ; mais à cela je réponds, que les choses ne font effet sur nous, que selon les sentimens que

nous en avons, et qu'ainsi il n'en faut pas juger généralement, comme si nous avions tous la même pensée. Il faut savoir le prix que nous estimons les choses, avant que de louer notre patience quand nous les perdons. L'on prend souvent l'insensibilité ou la dureté pour la constance, comme l'amour et l'amitié pour de la foiblesse. J'avoue que je jouerais le personnage d'une femme, si j'importunois le monde de mes plaintes; mais chérir toujours ce que j'ai le plus aimé, y penser continuellement, en éprouvant le desir de m'y rejoindre, je crois que c'est le sentiment d'un homme qui sait aimer, et qui ayant une ferme croyance de l'immortalité de l'ame, pense que l'éloignement de sa chère fille est une absence pour un temps, et non une séparation éternelle. Que si l'on dit que ces vifs attachemens peuvent être excusables pour des personnes faites, et non pour des enfans, je réponds que ma fille ayant incontestablement beaucoup plus de perfections que l'on n'en avoit jamais eu à son âge, personne ne peut avec raison me blâmer de croire, qu'elle eût été toujours de bien en mieux, et qu'ainsi je n'ai pas seulement perdu une aimable fille de quatre ans, mais une amie telle qu'on peut se la figurer dans son âge de perfection. Quoi

qu'il en soit, mon déplaisir m'ôta tous les soins que j'avois d'élever ma maison, mon principal but en cela ayant été l'intérêt de ma fille. Je ne laissois pas de souhaiter de faire instruire mes autres enfans selon leur condition, et de leur laisser de quoi vivre de même; mais ce n'étoit plus avec mon ambition et mon activité passées. Je ne songeois plus qu'à mener une vie sombre et retirée, contre mes premiers goûts et ceux de la plupart des affligés, qui cherchent à voyager et à agir pour se distraire.

Je fis ce que je pus pour persuader au duc de Longueville de faire casser son régiment; mais loin de suivre mon sentiment, il voulut que j'allasse à la Cour, solliciter le payement de notre quartier d'hiver. Je tâchai d'éviter cette commission; mais voyant que je ne le pouvois sans blâme, après l'honneur qu'il m'avoit fait de me donner une charge aussi considérable que le commandement de son régiment, je fus donc à Paris, où, en un mois de sollicitations, je fis les affaires de ce corps, mais toujours dans la même mélancolie. J'assemblai ensuite nos recrues, et marchai à l'armée du maréchal de Turenne, qui étoit aux environs de Ham en Picardie, et le prince de Condé, avec l'armée espagnole, de l'autre côté

de la rivière de Somme, à deux lieues de nous. On fut quinze jours de cette sorte, pendant lesquels je tombai malade d'affliction dans le camp. Pendant cinq à six jours je ne voulus point quitter ma tente, mais mon mal augmentant, on me porta en brancart à Ham, d'où nous n'étions qu'à une lieue. J'y eus encore une fièvre très-violente pendant huit jours, au bout desquels elle me quitta, en me laissant d'une foiblesse extrême.

Le prince de Condé, voyant qu'il ne pouvoit obliger les maréchaux de Turenne et de la Ferté à combattre, et qu'il lui étoit impossible d'attaquer nulle place de Picardie, qu'ils n'eussent le temps d'y jeter ce qu'ils voudroient de monde et de munitions, avant qu'il pût faire sa circonvallation, résolut avec l'archiduc Léopold (1), commandant dans les Pays-Bas, et qui étoit alors au camp, d'envoyer en diligence de la cavalerie investir Rocroi, à trente lieues de-là, avec l'intention de suivre avec toute l'armée pour assiéger cette place. Mais le Prince jugeant en même temps que nos généraux ne voulant point donner bataille, n'en risqueroient pas une pour dégager Rocroi, et

(1) Léopold-Guillaume, frère de l'empereur Ferdinand II, gouverneur des Pays-Bas au commencement de 1647, mort en 1656.

qu'ils préféreroient d'attaquer une de ses places qu'ils pussent prendre aussi-tôt que lui Rocroi, il supposa qu'ils se porteroient entre Sédan et Stenai, pour attaquer Mouson, à douze lieues de lui. Avant de marcher vers Rocroi, il envoya donc en diligence à Mouson deux régimens d'infanterie, pour le défendre en cas de siége.

Les maréchaux n'eurent pas plutôt avis du décampement du Prince et de la route qu'il prenoit, qu'ils marchèrent du même côté. Un capitaine de notre régiment vint promptement m'en donner avis, le jour même que je commençai à me lever. Il pensa, de même qu'un autre qui m'avoit accompagné à Ham pour me faire soigner, que ma foiblesse ne me permettant pas d'agir, il falloit achever de me guérir avant de quitter Ham. Mais je jugeai que si je laissois éloigner l'armée, j'aurois difficulté à la rejoindre; que s'il y avoit quelque chose à faire de toute la campagne, ce seroit dans cette circonstance, que beaucoup de capitaines du régiment ne s'y tenant qu'à ma considération, il finiroit par se débander si je n'y étois, je me décidai à partir. On me mit à cheval aussi-tôt, et j'allai joindre l'armée vers la Fère, où elle campa ce soir-là. Une pluie très-abondante qui tomboit, me redonna la fièvre,

malgré laquelle je ne laissai pas de suivre le lendemain et les jours suivans, que, sans s'arrêter que pour passer la nuit, on alla en huit marches, de Ham camper à la vue de Mouson, qui en est éloigné de plus de quarante lieues.

Le prince de Condé ayant bien prévu le dessein de nos généraux, les deux régimens qu'il avoit détachés, entrèrent dans Mouson la nuit qui précéda notre arrivée. Le lendemain on fit les approches, et ensuite le maréchal de Turenne commença une attaque du côté de Sédan, et le maréchal de la Ferté une autre du côté de Stenai. J'arrivai si foible, que l'on fit ce que l'on put pour que je me retirasse à Sédan, mais je n'en voulus rien faire. Le régiment de Picardie ouvrit la tranchée à l'attaque de Turenne, et celui de Piémont à celle de la Ferté. L'on attaquoit des dehors escarpés, bien fraisés et palissadés. Quoique les assiégés fussent au nombre de plus de quinze cents hommes, ils ne firent nulle sortie. J'entrai en garde avec notre régiment le troisième jour du siége, et fis avancer le travail jusqu'au fossé des dehors : je perdis plus de trente soldats cette nuit-là. Le marquis de Castelnau, lieutenant-général (1), fit en vain ce qu'il put

(1) Jacques, marquis de Castelnau-Mauvissière, alla

pour que je me retirasse à ma tente ; mais je voulus toujours agir nonobstant le mauvais temps, qui fut si violent et si long, qu'en dix-huit jours que dura le siége, il ne cessa point de pleuvoir. Sur la fin de notre première garde, le sieur des Moulins, notre major, eut toute la chair du bras droit emportée d'un coup de canon, sans hasard de la vie ; et le sieur de Longuemare, lieutenant, un coup d'une pièce de six livres au travers du corps, qui ne l'empêcha pas de vivre encore huit jours. On les porta à ma tente, d'où, après avoir été pansés, je les envoyai à Sédan par la Meuse.

---

servir en Hollande depuis 1634 jusqu'en 1636, qu'il obtint le 10 juillet un régiment d'infanterie. Il se distingua également par sa valeur et son activité. Maréchal de camp le 16 août 1645, ce grade le mit encore plus à portée de montrer ses talens et son zèle. Créé lieutenant-général le 12 septembre 1650, et nommé le 9 février 1651 pour être chevalier des ordres du Roi à la première promotion, on le regarda dès-lors comme destiné à jouer le plus grand rôle. Il eut le 6 juin 1656 un pouvoir pour commander l'armée de Flandre en l'absence du maréchal de Turenne, et donner ses ordres aux lieutenants-généraux. Fréquemment et dangereusement blessé pendant ses campagnes, il reçut encore un coup de mousquet dans le côté le 16 juin 1658 au siége de Dunkerke. Nommé maréchal de France le 30 juin, il mourut des suites de sa blessure le 15 juillet, âgé de 38 ans.

Le lendemain, Picardie emporta les dehors que les ennemis abandonnèrent sans résistance. Ensuite le régiment des Gardes arriva, de sorte que nous n'allâmes à la tranchée que de cinq jours l'un. J'en fus encore deux fois avec notre régiment, qui perdit bon nombre de soldats. Pour moi, je fus si heureux, qu'agissant continuellement dans les pluies et la fange, j'achevai de me guérir. Le sieur d'Eclainvilliers (1), commandant de la cavalerie, disoit que j'étois le premier homme qui s'étoit sauvé où les autres se fussent perdus. Nous gagnâmes pié à pié le fossé, et après avoir fait une galerie, l'on attacha le mineur à la muraille. Le maréchal de la Ferté fit la même chose; sa mine étant la première prête,

(1) Timoléon de Séricourt d'Eclainvilliers étoit lieutenant de la compagnie des Chevaux-légers de son père en 1635, et servoit sous le maréchal de la Force. Il passa à l'armée de Picardie en 1636, obtint la compagnie de son père le 15 juin 1637, servit en Flandre jusqu'en 1642, fut blessé à la bataille de Rocroi en 1643, eut une jambe emportée au siége de Gravelines en 1644, leva un régiment de cavalerie par commission du 15 octobre 1645, et continuant d'être employé en Flandre, il y mérita le grade de maréchal de camp, qu'il obtint le 15 mars 1649. Il servit presque toujours sous le maréchal de Turenne depuis avril 1652 jusqu'à sa mort, arrivée en janvier 1657. Il avoit été fait lieutenant-général le 10 juillet 1652.

il la fit jouer, et se logea sur la brèche, ce qui obliga les ennemis, sachant notre mine en état, de capituler le dix-neuvième jour du siége. Ils sortirent le lendemain avec armes et bagages, tambour battant et mèches allumées.

Nos généraux marchèrent vers Rocroi, qui n'étoit pas encore rendu. L'armée étoit diminuée de moitié par les fatigues du siége, les pluies et le manque de fourrage, qui avoit ruiné la cavalerie. Nous allâmes en trois jours camper près de Mézières et de Charleville, où nous apprîmes la reddition de Rocroi. Alors les généraux nous menèrent reposer huit ou dix jours du côté de Rhétel, et pendant ce temps, allèrent voir le Roi qui étoit à Laon avec le conseil. Là on résolut que le maréchal du Plessis iroit assiéger Sainte-Ménehould avec les troupes de la maison du Roi et celles qui venoient de Guienne, et que les maréchaux de Turenne et de la Ferté s'opposeroient à l'armée des ennemis. M. de Turenne, sachant qu'ils se portoient vers la Picardie, comme pour y entreprendre quelque siége, envoya notre régiment et celui de Gèvres, moi les commandant tous deux, avec le comte de Beaujeu (1), lieutenant-général, qui avoit à

(1) Claude-Paul de Beaujeu de Villiers, comte de Beau-

ses ordres un camp volant, afin qu'il nous jetât dans la place qui seroit menacée. Nous fûmes plus d'un mois à marcher vers toutes les villes d'où les ennemis approchoient; avec des fatigues continuelles nous allâmes à toutes les places de l'Artois et des frontières de Picardie, ce qui empêcha d'en attaquer aucune, les ennemis n'osant s'y embarquer dans l'hiver, sur-tout y sachant assez de monde. Après cette promenade le long des frontières, nous fûmes quelques jours à Hédin, d'où, sur l'avis que les ennemis étoient en corps aux environs de Saint-Omer, l'on m'envoya avec notre régiment gagner Montreuil, pour essayer de me jeter dans Ardres, à laquelle on croyoit qu'ils en vouloient; ce que j'exécutai fort heureusement, quoiqu'il y eût beaucoup de monde aux environs. Les ennemis, voyant cette ville en

---

jeu, capitaine dans le régiment de cavalerie de Grancei en janvier 1642, servit cette année en Lorraine, en 1643 à la bataille de Rocroi, en 1644, 1645, 1646, 1647 et 1648 en Flandre. Il avoit obtenu le 22 février 1645 le régiment dans lequel il étoit capitaine. On le fit maréchal de camp le 16 février 1649, et on l'employa en Flandre, de même qu'en 1650 et 1651. Lieutenant-général des armées du Roi le 10 juillet 1652, il servit cette année sous le maréchal de la Ferté, la suivante sous le maréchal du Plessis-Prâlin, et fut tué au siége d'Arras le 31 juillet 1654.

état de soutenir un siége, ne l'attaquèrent pas.

Pendant les trois semaines que je passai à Ardres, le gouverneur espagnol de Saint-Omer, ayant détaché quatre cents chevaux sous la conduite d'un de ses parens, pour aller piller des villages aux environs de Boulogne, où étoit le maréchal d'Aumont, cette entreprise s'exécuta; mais en qualité de gouverneur de la ville et du pays, il manda la noblesse et les milices, poursuivit cette cavalerie, et envoya en diligence prier le sieur de Rouville, gouverneur d'Ardres, car il falloit que les ennemis passassent près de cette place, d'en sortir avec ce qu'il pourroit de forces, pour leur couper la retraite. Le gouverneur commanda aussi-tôt sa compagnie de Chevaux-Légers, me priant d'y joindre quelques-uns de nos officiers de bonne volonté. J'en fis sortir vingt des mieux montés, avec lesquels, et deux cents soldats de la garnison conduits par un de nos capitaines, nous allâmes du côté où devoient passer les Espagnols, qui croyoient se retirer par la seule coupure qu'on trouve à un fossé qui traverse toute la plaine d'Ardres. Je me saisis de ce débouché avec mon infanterie, et les ennemis qui étoient à la portée du mousquet, se voyant exclus du passage, se jetèrent sur la droite pour arriver à

l'extrémité du fossé, et se retirer par les bois, quoique fort incommodes pour la cavalerie; mais le maréchal d'Aumont, paroissant alors à leur queue avec quelques cents chevaux, et la troupe à cheval du sieur de Rouville, quittant notre infanterie, pour les aller attaquer par la gauche, ils firent marcher leurs deux premiers escadrons entre des bois, tandis que le troisième tint ferme pour leur donner le temps de monter un petit coteau; mais nous marchâmes résolument à ce dernier escadron qui ploya, quoique composé de six vingts chevaux, à la première décharge, se voyant attaqué en tête et en flanc. Le commandant du parti, faisant ce qu'il pouvoit pour le rallier, fut pris par Baure, lieutenant des Chevaux-Légers du sieur de Rouville. En même temps le maréchal nous mena après les autres escadrons que nous joignîmes au passage d'une petite rivière, où ils furent défaits si entièrement, que de quatre cents chevaux il ne s'en sauva pas trente; mais comme ils se défendirent peu, et qu'ils n'eurent affaire qu'à des officiers et de la noblesse, très-peu furent tués, et on les fit quasi tous prisonniers. On leur prit quantité de bons chevaux, les officiers de notre régiment en eurent beaucoup, et il n'y eut que moi qui n'en voulus point.

Le maréchal d'Aumont fit merveille dans cette occasion, mais lorsqu'on lui amena le commandant espagnol avec les officiers prisonniers, il le traita de *brûleur de maisons*, à cause d'une qui l'avoit été par ses gens près de Boulogne. L'autre ayant répondu assez fièrement qu'il étoit homme d'honneur, le maréchal s'emporta jusqu'à lui faire tomber son chapeau avec sa canne, et à lui en donner dans le visage, accompagnant cette violence de paroles aussi offensantes que les coups. Cela me toucha si fort, que le maréchal près duquel j'étois, voyant à mon air que je désapprouvois son action, me dit pour s'excuser, que les Espagnols lui avoient autrefois donné cent coups en le faisant prisonnier; ce que je trouvai une mauvaise raison, n'y en ayant pas là un seul de ceux qui l'avoient maltraité. Il prétendit aussi que l'officier dont je parle, n'avoit pas rendu assez de respect à sa dignité; mais je crois qu'il n'y a nulle excuse pour un homme qui en maltraite un autre sans armes, hors de la chaleur du combat. Le prisonnier témoigna le ressentiment, que peut faire paroître un homme délicat hors d'état de se venger. On le mena avec ses compagnons à Ardres.

Peu de jours après, j'eus ordre d'en partir pour marcher vers Sainte-Ménéhould, que

l'on croyoit encore en état de tenir long-temps; mais en passant à Montreuil j'en appris la prise (1). Comme toutes les troupes avoient leur route pour les quartiers d'hiver, elles s'y acheminèrent. Le nôtre étoit à Reims, mais sachant que l'on retranchoit beaucoup de compagnies des régiments de cavalerie et d'infanterie, je voulus aller indiquer au duc de Longueville les capitaines de son régiment qui étoient les plus dignes d'être maintenus. J'allai par Abbeville à Dieppe où je le trouvai; il m'accueillit parfaitement et m'assura de faire sur cette réforme ce que je lui conseillerois. Nous revînmes à Rouen où il apprit que vingt compagnies étoient retranchées de son régiment; ce qui le fâcha, sachant que l'on avoit traité plus favorablement d'autres corps. Il jugea que l'on en usoit ainsi avec lui, afin qu'il demandât le licenciement entier de ses troupes, soupçonnant que le Roi, c'est-à-dire le cardinal, seroit bien aise qu'il n'en eût point à lui. Il voulut cependant maintenir les dix compagnies qu'on lui laissoit, espérant faire rétablir les autres. Je lui nommai les huit meilleurs capitaines de son régiment, qu'il conserva

(1) Sainte-Ménéhould se rendit au maréchal du Plessis-Prâlin le 26 novembre 1653.

sur mon rapport avec la compagnie colonelle et celle du mestre-de-camp.

(1) Peu de temps après le duc de Longueville eut ordre d'aller à la Cour, où il n'avoit point paru depuis la majorité du Roi. On lui fit dire par le sieur de la Croisette, son agent, que ce voyage étoit nécessaire, tant pour témoigner son obéissance au Roi, que pour faire cesser les bruits que l'on faisoit courir, qu'il n'osoit aller à la Cour de peur d'y être arrêté ; méfiance et discours préjudiciables au repos de la province de Normandie. Ce commandement l'inquiéta, mais voyant qu'il ne pouvoit désobéir sans se perdre, en l'état où étoient les affaires, il résolut de faire bonne mine et de partir, suivi de peu de gentilshommes, pour ne point donner d'ombrage ; mais il ordonna à mon frère et à moi de l'accompagner. Il fut très-bien reçu du Roi, de la Reine et du cardinal, demeura dix jours à Paris, après lesquels on lui permit de retourner à son gouvernement, et il fut congédié avec de grandes marques de confiance. Il revint donc bien vîte en Normandie, pour, selon ma croyance, y passer le reste de sa vie, ayant alors aversion pour la Cour, et son âge de près

(1) Ce qui suit se rapporte à 1654.

de soixante ans, lui faisant chercher le repos.

Peu après son retour, son régiment de cavalerie fut cassé ; ce qui l'empêcha de demander l'augmentation de celui d'infanterie. Je lui dis, qu'après avoir commandé les deux dernières campagnes un corps de trente compagnies, où il y avoit quatre-vingt-dix gentils-hommes officiers et beaucoup de soldats, l'on se moqueroit de moi si je paroissois à la tête de dix compagnies Il répondit, qu'il seroit bien marri que j'eusse ce déplaisir, qu'il ne vouloit donc pas que j'allasse à l'armée, que le régiment ne fût rétabli sur le même pié qu'auparavant; mais qu'il me prioit de mettre les dix compagnies en bon état, d'établir pour les commander le sieur de Thuitsimé (1) mon cousin germain et premier capitaine, m'assurant qu'après la campagne il demanderoit le rétablissement des vingt compagnies supprimées, ou le licenciement total du corps, me procureroit un autre emploi et feroit pour moi tout ce qui dépendroit de lui. Pour obéir au Duc, je touchai l'argent du quartier d'hiver et des recrues, le distribuai aux capitaines auxquels

(1) Nom de terre dont le chef-lieu est un village à environ une lieue d'Elbeuf. M. de Thuitsimé étoit de la maison de Campion, comme l'auteur de ces Mémoires.

j'avois donné rendez-vous à Evreux, et les fis partir pour Reims, d'où on les envoya en garnison à Sainte-Ménéhould, pendant que le Roi assiégea Stenai et les ennemis Arras. Le Roi après avoir pris Stenai, en partit le 20 août.

J'étois revenu d'Evreux chez moi au Boscferei, où j'ai vécu depuis avec une grande douceur, ne témoignant rien de ma mélancolie, fréquentant mes parens et voisins, et voyant de temps en temps le duc de Longueville qui me traita toujours fort obligeamment. Voilà ce qui m'est arrivé de plus remarquable depuis ma naissance, le 13 février 1613 jusqu'au 20 août 1654, que j'ai quarante et un an passés, et ma femme trente-cinq de la Magdelaine dernière (1). J'imagine tant par le souhait que j'en fais que par l'état des choses, passer le reste de ma vie en repos dans ma province, mais toujours néanmoins dans le ressentiment de la perte de ma chère fille Louise-Anne, pouvant assurer que je n'ai pas encore été une heure sans y penser, quoiqu'il y ait plus d'un an que je l'ai perdue. Je n'ai point décrit beaucoup de choses qui me

(1) Le 22 juillet 1654. Il résulte de ceci que madame de Campion étoit née le 22 juillet 1619.

sont arrivées en ma jeunesse sur deux matières où j'étois fort enclin : l'une, les démêlés particuliers que j'ai eus souvent tant pour moi que pour mes amis, et dont je suis toujours avantageusement sorti, ayant honte de dire, que j'ai cherché des choses que tout le monde doit fuir avec soin. L'autre, sont les inclinations d'amourettes sans lesquelles je n'ai guère été jusqu'à mon mariage ; ce n'est pas que tantôt la timidité, tantôt le respect et souvent la paresse et le bonheur, ne m'aient empêché de faire rien de criminel, mais je ne laissois pas de l'être de volonté. Ce que j'ai écrit suffit pour faire connoître à ma famille mes mœurs, inclinations, fortunes et actions. Je ne desire aujourd'hui que de pouvoir faire instruire mes enfans selon leur qualité, de les voir en âge et en état de se passer de moi, et ensuite de sortir du monde, pourvu que ce soit avant ma femme, pour rejoindre ma fille chérie, enfin que nos corps soient enterrés au Thuit-signol auprès du sien.

Le régiment de Longueville que je commandois toujours, fut licencié à la fin de 1655. Depuis ce temps je ne me suis mêlé que de mes affaires et de celles de mes amis, quand ils m'en ont prié. Malgré mes efforts pour être bien avec mon voisinage, j'eus quelques différends

pour le logement des gens de guerre et pour la chasse, mais sans outre-passer jamais la raison et la justice, et en usant toujours avec fermeté à l'égard de ceux qui prétendoient par leurs biens, charges ou autres avantages dont l'on ne dépend point, faire les entendus, l'ayant toujours pris, par-tout où nous nous sommes trouvés, plus haut qu'eux, soit comtes, marquis ou autres, et ayant voulu que ma femme fît de même avec les leurs. Peut-être m'en aimoient-ils moins, mais ils nous ont cependant plus recherchés que le reste de leurs voisins. Pour les gentilshommes communs, je les ai toute ma vie traités avec tous les égards possibles et en suis fort aimé. Je pense que, comme je ne tiens nul gentilhomme au-dessus de moi, je n'en tiens nul au-dessous, et je me suis toujours bien trouvé de cette conduite qui est juste. Les seules inquiétudes que j'éprouvois dans ma retraite étoient, le peu de santé de ma femme, et en me voyant beaucoup d'enfans, la crainte de la nécessité, à cause de mon peu de bien (1), et que je ne pouvois me résoudre

(1) M. de Campion ne pouvoit se trouver pauvre que relativement au nombre de ses enfans: depuis son mariage il avoit recueilli diverses successions, et acheté plusieurs seigneuries sur la rive gauche de la Seine et à portée du Boscferei où il habitoit.

non plus que ma femme, à diminuer notre train et à changer ma façon de vivre. La possibilité d'y être réduit, quoique cela ne soit point arrivé, m'a fait passer de mauvaises heures.

Le jour des Morts (1) de l'an 1658, je me promenois hors de l'enclos de mon logis, lorsqu'on vint me dire, que des gens de guerre pilloient les maisons qui sont le long du chemin qui passe assez près de la mienne; j'entendis en même temps tirer plusieurs coups. J'appelai mes valets, dont deux sortirent avec des fusils; je courus au lieu où l'on tiroit, et vis en arrivant cinq ou six cavaliers, en attendant un grand nombre d'autres qui approchoient, et un goujat qui tira une poule dans l'enclos d'un paysan où il étoit passé. Je criai à celui que je pris pour le chef des cavaliers, que je le priois de faire cesser le désordre. Il répondit qu'il s'y en alloit; mais un de mes valets voulant faire le brave, quoique je lui ordonnasse de demeurer, passa où étoit celui qui avoit tiré, et prenant la poule qu'il tenoit à la main, la lui voulut ôter, l'autre essayant de la retenir. Durant cette contestation, celui qui vouloit rétablir l'ordre vint à eux, les croyant l'un et l'autre de sa troupe, mit l'épée

(1) Le 2 novembre.

à la main et les frappa. Mon valet, sans considérer autre chose, lui donna du bout de son fusil dans le visage, le mit tout en sang, lui cassa deux dents et le voulut tirer ; mais le fusil rata. J'arrivai en ce moment, et ne pouvant passer à cause d'une haie, je menaçai seulement mon valet s'il ne s'arrêtoit. Les troupes survinrent en même temps, faisant bien cinq cents chevaux, et commencèrent à crier qu'il falloit faire main-basse ; car celui que mon valet avoit blessé, étoit malheureusement le commandant de cette cavalerie et chef des gendarmes du cardinal Mazarin. Je me trouvai fort mal à l'aise, à pié sans autre arme qu'une canne au milieu de ce monde, et considérant que si je me retirois, ils tueroient le valet. Je restai donc, et leur parlai si hardiment, et avec un si grand sang-froid, que malgré l'animosité du chef et la leur, ils lâchèrent mon homme et suivirent leur route. Je me suis trouvé durant dix ans dans de grands hasards pour ces passages de gens de guerre, y en ayant eu beaucoup, tant de cavalerie que d'infanterie, à l'entrée et à la fin de chaque campagne, sans que mes paysans aient quasi rien perdu ; mais cela s'évitoit avec bien de la peine, à cause de la licence des troupes.

Le 31 janvier 1659, ma femme étant grosse

tomba malade, se rétablit un peu, puis retomba d'une pleurésie, et ne fit que languir jusqu'au premier juin qu'elle parut en grand danger. Le 4 dans la matinée, elle ressentit les douleurs de l'enfantement, quoiqu'elle ne fût que dans son huitième mois, et rendit bientôt l'esprit, en mettant au monde une fille qui mourut cinq ou six jours après elle. J'étois navré et tombai dans un état à faire pitié. Mon frère le bénéficier et ma sœur de Vacueil me menèrent à Conches : j'y restai dix-sept jours, et revins ensuite au Boscferei, pour donner ordre à mes affaires. Je demeurai seul avec trois fils et deux filles : 1°. l'aîné, Edme, eut dix ans le 16 de mai. 2°. Nicolas, huit ans le 5 février. 3°. Alexandre, trois ans le 19 septembre. 4°. Marie-Magdelaine, sept ans le 14 mars. 5°. Enfin, Magdelaine, quatre ans le 10 octobre. Outre ma fille aînée Louise-Anne, et une autre petite appelée Anne qui étoient mortes, j'eus encore le malheur de perdre, le 24 octobre 1659, Marie-Magdelaine.

Ne pouvant tenir dans ma maison qui me rappeloit sans cesse mes chagrins, j'en avois pris une à Conches, où je demeurai jusqu'au 2 de juin 1660, que voyant que le regret de mes pertes me suit également par-tout, je suis revenu chez moi au Boscferei avec mes

enfans, et j'y vis dans une grande tristesse, n'ayant d'autre consolation que de faire célébrer l'annuel de ma femme bien-aimée au Thuitsignol, et dans ma chapelle du Boscferei. J'ai fait mettre deux tombes jointes ensemble, à la principale place du chœur de l'église du Thuitsignol, ma paroisse, et près de mon banc, l'une sur le lieu où repose le corps de la meilleure, de la plus chérie, et de la plus regrettée des épouses, et l'autre pour moi. J'ai fait graver l'épitaphe sur les tombes, et il n'y manque plus que le jour et l'année de ma mort, que l'on ajoutera, quand elle sera arrivée.

On voit que l'affliction qui consumoit M. de Campion, lui rendoit la vie insupportable. Il mourut d'une maladie de langueur le 11 mai 168[illegible], âgé de cinquante ans et trois mois. Sa postérité est éteinte.

FIN.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

LIBRARY OF CONGRESS
0 007 541 708 1